

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1824.



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1824.



A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX PÈRE,  
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

1825.



# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1824,

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES,  
A LA SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 10 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.

---

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PAR M. ADAM, PRÉSIDENT.

**M**ESSIEURS,

VENIR vous parler des Sciences, des Lettres et des Arts dans cette séance solennelle, devant un auditoire aussi éclairé, lorsque ce sujet, tout riche qu'il est, semble avoir été épuisé par tant d'orateurs distingués, lorsque

l'analyse de vos travaux va être présentée à nos concitoyens dans des rapports que recommandent également la profondeur de la science et les charmes de l'élocution , prendre la parole dans une circonstance aussi imposante , c'est, je le sens, une bien grande témérité.

Toutefois , c'est le vœu de l'Académie , c'est le devoir de celui de ses Membres à qui elle confère l'honneur de la présider , devoir bien doux , bien glorieux pour ceux qui savent s'en acquitter comme les orateurs qui m'ont précédé dans cette fonction , devoir que ni la reconnaissance dont je suis pénétré pour la Compagnie , ni mon zèle pour le maintien de son illustration , ne peuvent me mettre en état de remplir dignement , mais qui sera mon excuse auprès des savans que nous avons la satisfaction de voir aujourd'hui réunis dans cette enceinte.

Les sciences , les lettres et les arts , soit que notre esprit cherche à embrasser à la fois leurs nombreuses productions , soit qu'il considère chacun d'eux séparément , et envisage en particulier leurs effets variés , excitent également notre intérêt et notre admiration ; semblables en cela à la nature , dont l'ensemble nous étonne et nous ravit , et dont les moindres parties , dignes de l'étude du plus habile observateur , ne nous causent ni moins de surprise , ni moins de ravissement.

Tant de volumes que nos bibliothèques enferment , dont le nombre est immense si on le compare à la brièveté de notre vie , et si petit eu égard à ce que nous avons à apprendre , tant d'écrits sur tant de sujets divers , voilà les élémens de l'histoire la plus honorable à notre espèce. Mais qui osera entreprendre de les réunir et d'en faire un tout digne d'un si beau sujet ?

Il en est des sciences et des arts comme des empires les plus florissans qui couvrent aujourd'hui la surface du globe : leur origine se perd dans la nuit des tems. Les

philosophes qui se sont efforcés d'en rendre raison, ont été obligés de s'arrêter à des conjectures, à des suppositions plus ou moins vraisemblables; notre intelligence même, dont les sciences sont une brillante émanation, ne nous est connue que bien imparfaitement. Qu'est-ce, en effet, que cet être que nous sentons en nous, ce principe de vie qui se manifeste sans cesse, et qu'on ne peut jamais saisir? L'ame qui, dans sa pureté serait parfaite et non perfectible, dans son état d'union avec le corps ne paraît recevoir d'idées ou du moins ne recevoir ses premières idées que par le moyen des sens. En quoi contribuent les sens à la formation des idées, et quels rapports sont établis entre nos organes matériels et notre esprit? En quoi consiste cet agent inconcevable qui fournit un aliment perpétuel à ses opérations, la mémoire qui unit pour nous le passé au présent et semble tenir le milieu entre notre organisation matérielle et l'être immatériel auquel nous rapportons invinciblement la puissance de penser?

Divers traités sur l'organisation de l'homme peuvent fournir sur cette matière des observations aussi importantes que curieuses; mais ces études, qui font tant d'honneur à leurs auteurs, n'ont point encore acquis le degré de certitude qui constitue la science.

Du moins les opérations de l'esprit humain nous offrent des effets plus positifs. L'expérience nous apprend ce qu'est l'homme en naissant; ce qu'il est s'il reste abandonné à lui-même et privé d'instruction; ce qu'il peut devenir en exerçant ses facultés intellectuelles dont le développement rapide le fait passer d'un état de misère à un état de grandeur, en lui faisant parcourir, dans une vie d'un instant, des espaces qui semblaient ne pouvoir être franchis que dans le laps des siècles; tant il est quelquefois difficile de concevoir les choses les plus certaines. Rousseau dit, en parlant de l'origine.

des langues ; que la difficulté d'imaginer cette origine est d'autant plus grande qu'il semble qu'un langage était nécessaire pour créer un langage. Il semble aussi que les sociétés ne pouvaient naître que du sein de sociétés déjà organisées , et que les sciences seules pouvaient produire les sciences.

Mais ces objections , nées de l'étonnement que notre être nous cause à nous-mêmes , cèdent à l'évidence , et le fait prouve la force et l'étendue de la perfectibilité de notre esprit. Arrêtons-nous quelques instans à fixer l'influence que les sciences et les arts exercent sur cette faculté.

On peut dire qu'ils en sont à la fois et l'effet et la cause. Faibles dans leur modeste origine , favorisés par des circonstances qui nous sont restées inconnues , bientôt ils marchent avec une rapidité que l'imagination a peine à suivre. Peu de siècles se sont écoulés , et déjà l'espèce humaine ne retient plus de ce qu'elle était que sa forme première. Une nouvelle existence est donnée à l'homme qui , vu dans l'état d'ignorance , semble condamné à n'en sortir jamais. Dans cet état d'abjection , il n'est rien , la nature n'est rien pour lui , les phénomènes les plus merveilleux frappent ses yeux sans être aperçus ; formé par les sciences , il voit la nature entière , il l'admire , et n'y voit rien de plus admirable que lui. Ces globes sans nombre qui roulent sur sa tête , cette terre , ces plantes qu'il foule sous ses pieds , obéissent , si l'on peut même se servir de ce mot , à une impulsion irrésistible ; ils sont comme l'argile dans la main du potier , une vile matière purement passive et inerte. L'animal a le sentiment de ses mouvemens , mais il cède aveuglément à une force qu'il ne peut concevoir ; l'homme seul , je dis l'homme éclairé par les sciences , agit en créature intelligente et libre : s'il ne lui est pas donné de se connaître parfaitement , s'il ne peut encore discerner tous

Les ressorts de son organisation physique ; s'il ne peut approfondir la nature de son intelligence , il la sent , il en a la conviction intime , non-seulement il a la conscience de la liberté de ses mouvemens , il sent qu'il est maître et indépendant dans sa volonté. Si par son corps il tient à un ordre de choses parfaites en soi , mais évidemment subordonné à un ordre de choses plus parfaites ; si par son corps il tient à la terre , il s'élançe par son esprit vers les intelligences célestes , dont il s'approche tellement qu'il ne lui reste plus qu'un faible intervalle à franchir pour se confondre avec elles et se voir leur égal. S'il ne peut s'élever jusqu'à la connaissance entière de la sagesse suprême , il est capable d'en apercevoir l'existence , d'en sentir la nécessité , d'admirer ses ouvrages , de saisir quelqu'un des rapports qui unissent les parties du grand tout ; seul dans la nature entière , il est digne d'être le spectateur de tant de miracles , et cette idée que lui seul voit tout , calcule tout , jouit de tout , domine sur tout , fait en quelque sorte excuser la pensée orgueilleuse qu'il a pu concevoir que tout a été fait pour lui.

Tant de gloire ne lui cache point sa faiblesse ; il la voit. Il voit la mort que l'animal craint sans la connaître ; il la voit , mais il la brave. Il se crée une autre existence , et sur cette terre qu'il doit quitter pour toujours , mais où il veut laisser le souvenir de son être et de ses vertus , et dans un meilleur monde , séjour de l'immortalité à laquelle il se sent appelé ! Il tourne à son avantage , même à ses plaisirs , sa propre fragilité , ses frayeurs , ses chagrins , tous les maux auxquels il est exposé.

L'imprévoyance du sauvage , semblable à celle de l'animal , et la sécurité stupide qui en est le fruit , seul avantage qu'on puisse attribuer à l'ignorance , valent-elles tant d'élévation , valent-elles cet espoir qui fait jouir du bonheur par anticipation et sait si bien calmer les douleurs , cet espoir né aussi d'une sorte d'ignorance , mais

d'une ignorance dont le flambeau des sciences dissipe les ténèbres, et que d'agréables pressentimens ne permettent plus de redouter ? Ses faiblesses, ses infirmités, ses vices mêmes, inhérens à sa nature et qu'il a su corriger, font briller en lui mille vertus.

Les écrits si beaux, si sages du disciple de Socrate, de Cicéron, de tant d'autres ; permettent de faire honneur à l'esprit humain de la découverte des plus hautes vérités, comme la vie des hommes de bien permet de lui faire honneur des sentimens les plus nobles et les plus généreux.

La religion, qui nous apprend que l'homme a besoin de secours plus particuliers de la divinité pour acquérir des vertus plus parfaites, nous permet ce langage et ne nous défend pas d'applaudir à ce que l'homme peut faire de bon par la seule force de sa nature, qui est aussi un don de l'Éternel, et par laquelle les philosophes que j'ai cités se sont tellement approchés de la vérité pure, que les plus zélés adorateurs du vrai Dieu ont pu penser qu'ils avaient été favorisés de ses divines inspirations.

Ce sont les sciences, productions de l'homme, qui ont ainsi élevé son espèce au rang qu'elle était destinée à occuper dans l'univers.

Certes, tout ce que l'homme peut faire appartient d'abord à l'être qui l'a créé ainsi qu'il est, comme les succès d'un élève peuvent être revendiqués par les sages instituteurs qui ont dirigé sa jeunesse ; mais une voix secrète lui dit sans cesse qu'il peut s'approprier en partie ce qu'il a fait de grand et de beau. Il sent qu'il dépend de lui de réfléchir, d'examiner ; il ne peut s'empêcher de regarder comme acquises par ses soins les vérités qu'il a aperçues ; il s'enorgueillit de la persévérance avec laquelle il poursuit ses desseins, il s'attribue la gloire du succès. Pourquoi ne le ferait-il pas ? Pourquoi ne se trouverait-il pas heureux des dons qui lui ont été prodigués ? Pourquoi

ne se glorifierait-il pas de tenir le premier rang entre les êtres qu'il a plu à la divinité de créer ? N'entre-t-il pas dans le dessein du créateur que l'homme sente ce qu'il y a en lui d'excellent ?

Il ne lui appartient pas de pénétrer les secrets de l'auteur de la nature , de connaître en quoi peuvent contribuer à la félicité de cet être infini , soit l'homme , soit ces mondes visibles ou invisibles pour nous , qui se meuvent dans l'espace , tous ces êtres si extraordinaires à nos yeux , si petits aux siens , qui cependant lui ont paru dignes de recevoir l'existence ; mais il semble difficile à notre entendement de concevoir un être plus heureusement organisé que l'homme. Il naît faible et ignorant , mais il a reçu des facultés toutes propres à le faire sortir de cet état. Sa raison , suffisamment exercée , lui fait connaître des devoirs et des vertus qu'il ferait son bonheur de pratiquer , quand il n'en attendrait pas d'autre récompense ; et si , les perfections auxquelles il est capable de s'élever , ne lui ont pas été données d'abord , il semble que ce soit afin qu'il pût avoir le contentement et la gloire de les acquérir lui-même. Il n'a rien créé , il n'a rien fait naître , mais il doit à l'esprit d'observation et de réflexion dont il est doué la connaissance des plus beaux phénomènes de la nature. Il pénètre les secrets qu'elle n'a voulu laisser surprendre qu'à ceux qui s'en rendraient dignes par de nobles efforts ; et si ce qui est inconnu est en quelque sorte comme n'existant pas , on peut dire que , par son infatigable activité , par ses ingénieux procédés , il a reproduit pour lui le miracle de la création.

Qui lui a dit la marche exacte du soleil et de l'astre des nuits dont il se sert pour mesurer la durée des mondes , pour régler ses occupations , pour rassembler en un instant et comme par enchantement tous les individus de son espèce , pour diriger sa course sur les mers et dans des contrées inconnues ? Qui lui a appris

dans quelles proportions s'attirent ces grands corps et les atomes les plus imperceptibles de la matière ? Qui lui a découvert les élémens de l'eau , de l'air , de la terre et leurs combinaisons diverses ? Qui lui a appris la vie des plantes , leurs instincts , leurs amours , leurs enfantemens ? Interrogez l'enfant , l'ignorant , l'homme de la nature , ils ne vous entendront même pas ! Qui donc a appris à l'homme toutes ces choses ? Sa raison cultivée par l'étude. Nos livres d'histoire naturelle , de physiologie , de physique , d'astronomie , sont autant de productions qu'il peut revendiquer ; les mathématiques lui appartiennent entièrement ; là il est vraiment créateur.

Plus nous pénétrons dans le monde moral , plus les bienfaits de l'étude se manifestent à nous. Nos mœurs , c'est-à-dire nos habitudes , nos lois , nos vertus , nos religions , une seule exceptée , sont leur ouvrage.

Quand nous ne saurions pas que les grands législateurs furent , dans tous les tems , les hommes les plus savans de leur siècle , les lois qu'ils ont dictées suffiraient pour nous en instruire.

Quelqu'imparfaites que soient les différentes législations qui ont , jusqu'à nos jours , régi les peuples civilisés , quelles connaissances , quel esprit de prévoyance , d'ordre et de justice ne supposent-elles pas dans leurs auteurs ! Connaissance de notre nature , de nos besoins physiques et moraux , du degré de force qu'ils sont susceptibles d'acquérir par la facilité plus ou moins grande avec laquelle ils peuvent être satisfaits ; connaissance des passions sans nombre que fait naître dans l'homme l'amour de lui-même , des haines , des désordres de tout genre qu'elles peuvent exciter ; connaissance des moyens d'arrêter les effets de ces passions et de les faire tourner au bien de tous. Le petit nombre de délits et de crimes qui se commettent parmi une population immense , le mépris ou l'indignation que ces crimes

excitent contre leurs auteurs, prouvent combien les idées d'ordre, de justice, de morale, sont profondément gravées chez les peuples civilisés.

Pour qu'il soit vrai de dire que les sciences font le bonheur des peuples, il n'est pas besoin que tous les individus s'y livrent avec une application égale, ni avec un égal succès. L'expérience nous apprend qu'elles se communiquent des savans à la multitude et se distribuent entre les divers membres de la société naturellement et insensiblement. L'homme le moins instruit vit avec le savant, il jouit de la douceur de sa conversation, de la politesse de ses mœurs, de la pureté de son langage : lui-même il épure le sien sans soins et sans étude. On sait combien les dernières classes du peuple d'Athènes avaient le goût délicat. On pourrait faire la même remarque dans beaucoup de villes de l'Europe. C'est encore une chose remarquable que la manière dont la science s'établit et se propage chez les peuples où elle est le plus en honneur. Les hommes, doués d'une imagination vive et d'un génie élevé, recherchent avec une ardeur et une patience infatigables les causes des effets naturels dont ils ont été frappés ; ils inventent, ils créent des systèmes plus ou moins séduisants, trop souvent trompeurs. Le sage observe, critique ces théories ingénieuses, admet ou rejette ce que la raison approuve ou condamne ; ce qui reste est la vraie science.

Loïn de moi l'idée d'affaiblir la gloire due aux génies créateurs à qui nous devons tant. J'ai voulu noter un fait, c'est que tant de systèmes qui ont fait porter leurs auteurs au-dessus des savans qui les avaient précédés, après avoir été adoptés avec trop d'enthousiasme, se trouvent abandonnés à leur tour. Les méthodes et la science qui en est le fruit restent au profit de l'humanité.

La physique d'Aristote est démontrée fausse : ses

principes de logique ne sont pas universellement admis ; mais l'art de raisonner , qu'on ne peut lui refuser la gloire d'avoir perfectionné , demeurera toujours. Nous devons à Descartes d'avoir mis un terme à la docilité servile des scolastiques pour tout ce qu'Aristote avait dit ; les systèmes de Descartes , tant vantés de son tems , sont à peine connus de nos jours ; mais sa méthode lui méritera à jamais l'honneur d'avoir ramené l'art de raisonner à ses vrais principes.

Combien plus rapidement nous conduirait à un but désirable cette perfectibilité qui d'abord nous a paru si étonnante , si notre imagination ne nous égarait souvent dans des routes incertaines , à la poursuite d'illusions mensongères , et ne reculait ainsi les progrès de la science !

Toutefois , de ces efforts , même infructueux , naît un avantage certain : l'amour et l'aptitude de nos esprits pour l'étude , l'habitude et le goût de la méditation ! On peut dire , dans ce sens , que les vaines spéculations des anciens alchimistes ont pu contribuer à la découverte de la chimie moderne. Sans Ptolomée et ses ouvrages , peut-être nous n'aurions pas Newton.

Tout ce qui est le fruit de la raison cultivée peut être attribué aux sciences et aux lettres , puisque les sciences et les lettres sont les seuls moyens d'exercer notre esprit. Je n'hésite point à dire que nous leur devons nos vertus et nos sentimens les plus précieux , la prudence , le courage , la pudeur , la grandeur d'ame , la tendre amitié et même l'amour.

Ces observations faites avec tant de soin , déposées avec tant d'ordre dans la mémoire , ce discernement sur qui sait en déduire les meilleures règles de conduite , tant de connaissances unies à tant de raison , dont l'accord forme cette vertu que nous appelons prudence , seraient-elles le partage de celui qui n'a rien appris et dont l'esprit ne s'exerce jamais ? Que

de connaissances encore ne suppose pas la justice ! Sans la prudence et la justice , le courage n'est qu'un aveugle et funeste emportement. La pudeur qui , comme la fleur délicate , craint le plus léger attouchement , qui doit ignorer les excès qu'il faut qu'elle évite , qui doit ignorer jusques à leurs noms , qui s'ignore elle-même , la pudeur ne peut être que le fruit de la civilisation la plus parfaite. C'est aussi à la civilisation que nous devons la pitié qui semble innée dans nos cœurs , dont nous aimons à retrouver quelqu'apparence dans les animaux , mais que pourtant ne connaît ni l'enfant ni le prétendu homme de la nature. L'amitié , cet accord des ames sur toutes les choses divines et humaines , comme dit Cicéron , peut-elle naître entre des hommes que le flambeau des sciences n'éclairerait pas ; et l'amour , ce sentiment que fait naître la beauté embellie par la pudeur , que la beauté ne fait naître que parce qu'elle est l'image de quelques vertus , qui s'élève à la pureté de l'amitié , qui en a toute la constance et la force , qui ose se faire un devoir de cette constance , où le trouver ailleurs que dans des sociétés épurées par l'étude des sciences et des bonnes lettres ?

Dans tous les tems on a regardé l'instruction comme le premier bien de l'homme. Les sciences , la philosophie et les lettres humaines , ont été enseignées , non-seulement à ceux qui doivent remplir un jour les premières charges de l'état , mais à ceux que l'on destine au plus saint ministère. La saine raison , la raison éclairée par les lumières de la religion , ne méprise point tant d'excellentes leçons que la philosophie humaine a données.

Il serait aussi injuste d'imputer à la philosophie certains ouvrages qu'elle repoussa toujours et les malheurs qu'ils ont pu causer , que d'attribuer à la religion toutes les impiétés , toutes les horreurs commises en son nom. Quant aux ouvrages dont les auteurs ont adopté ou n'ont

pas cru devoir combattre directement des erreurs publiquement adoptées de leur tems , et en quelque sorte respectables parce qu'elles étaient liées à l'ordre public , tels que les traités de Platon , de Cicéron , et les grands poëmes de l'antiquité où sont posés les principes de la saine morale et où le respect dû à la Divinité perce à travers les dogmes les plus absurdes , ces ouvrages sont loin d'être dangereux ; ces Dieux , dont les chantres d'Achille et d'Enée ont dit la puissance et les passions , étaient la risée des enfans à Rome et dans la Grèce , alors même qu'ils étaient encore l'objet du culte public , et les vers d'Homère et de Virgile ne feront point rétablir leurs autels , comme on dit qu'autrefois les accens d'Amphion suffirent pour élever les murs de Thèbes.

Certes , aujourd'hui que ce culte insensé ne nous laisse plus que l'étonnement de ce qu'il a subsisté aussi long-tems , il serait bien extraordinaire qu'il restât le sujet préféré des ouvrages d'imagination.

Toutefois , si quelqu'un des grands hommes qui ont vécu dans ces tems d'aveuglement , est choisi pour le héros d'un nouveau poëme , il ne faut point dénaturer l'histoire , ni contrarier les mœurs du tems. Le pieux Fénelon a cru devoir donner des leçons à un grand Prince , dans les actions d'un des personnages de l'antiquité qui tient le plus à la fable. Son livre est encore autant admiré que sa mémoire est respectée. Pourrait-on blâmer un écrivain qui , frappé des vertus de Titus , célébrerait cet Empereur digne d'être proposé pour modèle à tous les Monarques , et ornerait son ouvrage de quelques fictions mythologiques ? Ni la morale , ni le bon goût ne le condamneraient , si d'ailleurs ses vers étaient inspirés par le génie.

Je m'aperçois , Messieurs , que je touche à une question qui a été solennellement débattue dans le cours de nos

séances particulières , et sur laquelle nous avons entendu la lecture de mémoires aussi savans que sagement et fortement écrits. Ce n'est point ici le lieu de reprendre une discussion sur laquelle vous avez laissé si peu de choses à dire. Toutefois , je soumettrai aux littérateurs qui y ont pris part quelques observations qui , ainsi que la précédente , tiennent en quelque sorte à mon sujet.

Qui dit classique , dit essentiellement beau , digne d'être offert en exemple. Les sujets religieux ou mélancoliques , ceux que fournit l'amour ou l'héroïsme patriotique , que les partisans du genre romantique revendiquent exclusivement et comme constituant le genre ; mais qu'on retrouve dans presque toutes les belles compositions , traités par de grands maîtres , produiront des ouvrages classiques ; traités par un écrivain inhabile , ils produiront des ouvrages médiocres. Il en sera de ces sujets comme de celui de Phèdre mis en œuvre par Racine ou par Pradon. Pourquoi romantique serait-il devenu l'opposé de classique ? Qui peut avoir intérêt à le soutenir ? En quoi peut consister la querelle ? Il faut que le génie soit libre de choisir ses sujets , et de leur donner la couleur et les mœurs du tems auquel ils appartiennent. Si l'auteur d'Athalie eût rejeté tous les sujets profanes , nous serions privés des plus beaux chefs-d'œuvre de la scène française.

Un auteur de nos jours , à qui il ne me convient point d'assigner un rang , qui a senti quel parti l'on pouvait tirer des sujets religieux , qui nous a fait verser sur Attala des pleurs non moins délicieuses que celles que firent couler l'amour , les vertus et les malheurs de Paul et de Virginie , l'auteur des Martyrs nous a montré dans ce dernier ouvrage , tout consacré à la religion , que les êtres bienfaisans , vertueux et infortunés , peuvent , quelques Dieux qu'ils adorent , inspirer les plus purs sentimens.

Voici une observation plus importante :

Les sujets religieux comportent, ou des personnages, soit historiques, soit d'imagination, qu'anime sur-tout l'amour de la divinité, ou, dans les grands poèmes, tels que l'Iliade, l'Énéïde, le Paradis perdu et la Henriade, l'intervention de la divinité elle-même.

Dans la première hypothèse, je fais cette question : jusqu'à quel point convient-il de mêler des idées vulgaires, des passions profanes, aux simples et naïfs récits qui nous ont transmis les actions des solitaires, des martyrs, des pontifes ou de tous autres personnages révévés par leur piété ? Je ne parle point de la diction ; il est permis sans doute d'écrire l'Histoire sacrée dans un autre style que la Légende. Une sage critique peut en écarter les faits apocryphes ou incertains. Depuis long-tems les écrivains ecclésiastiques les plus estimés ont rejeté avec raison des annales que la vérité seule doit recommander, tout ce qui pouvait être le produit de l'erreur ou d'un zèle indiscret, je parle seulement des faits dans lesquels la moindre altération doit paraître une sorte de profanation. Je doute, par exemple, que, quelque bon motif qu'un auteur allègue, il lui soit permis d'insérer des fictions, même édifiantes, dans les vies des saints qui nous sont proposés pour modèles, ou du Disciple bien-aimé, ou de l'Apôtre des nations, ou d'une Sainte Thérèse, ou d'un Saint Augustin, ou d'écrire la vie du divin Auteur de notre religion à la manière des modernes, et autrement que nous ne la trouvons dans les évangélistes, en supposant qu'il fût possible d'égaliser soit leur force, soit leur touchante simplicité. Les sujets de pure imagination exigent la même circonspection et la même retenue, ou ils cessent d'être religieux.

Quant à l'intervention de la divinité, je n'émettrai que cette réflexion : quel est le mortel assez hardi pour faire parler Dieu, assez vain pour se flatter de le faire

parler dignement ? Milton me paraît offrir un grand exemple de cette dangereuse entreprise ; on admire les discours qu'il prête à l'ange de ténèbres , mais qui ne sent combien il est au-dessous de son sujet quand il ose donner ses idées et son langage à l'Eternel ? Cet obstacle ne dut point arrêter les anciens qui méprisaient leur ridicule idole. Un poëte chrétien a d'autres devoirs à remplir.

Ceux qu'un pur zèle de la religion anime ne doivent-ils pas craindre de porter atteinte aux croyances publiques en donnant aux plus sublimes vérités une forme profane , comme les auteurs des ouvrages connus sous le nom de romans historiques ont quelquefois pu rendre douteux des faits avérés , en les confondant avec des épisodes que la vérité désavoue ?

Je reviens à l'idée qui m'a suggéré ces réflexions , et dis que , ni l'absurde théogonie des païens , ni la fausseté de leurs systèmes sur la physique ou l'astronomie , ne peuvent rendre leurs écrits véritablement dangereux , non plus que les ouvrages modernes où l'on fait paraître leurs dieux comme personnages allégoriques.

Dans la plupart des états de l'Europe , la civilisation et l'instruction sont portées aujourd'hui à un tel degré qu'il n'est presque personne qui n'ait quelques notions des connaissances dont la découverte a dû faire , dans le tems , donner à leurs auteurs le titre de savans. Tels sont nos arts mécaniques , si admirables dans leurs procédés , si sûrs dans leurs effets ; telle est l'invention de l'écriture et celle de l'imprimerie , toutes choses qui , aujourd'hui , nous paraissent communes et le sont en effet , puisqu'elles sont devenues d'un usage familier pour la plupart des hommes. Tout le monde jouit aussi des arts libéraux. Les chefs-d'œuvre d'architecture , de sculpture et de peinture , décorent les monumens publics et sont livrés à l'admiration du peuple.

Ce qu'il y a de plus précieux en littérature est entre les mains des hommes les moins riches, et il en est peu qui ne soient en état d'y prendre quelque plaisir ou d'en retirer quelque profit.

Les lettres surtout contribuent au perfectionnement moral de l'homme et font le charme de sa vie. Je n'entreprendrai point ici de faire remarquer les beautés de nos grands écrivains ; cette tâche bien au-dessus de mes forces a été remplie avec succès par d'habiles critiques. D'ailleurs, les bons ouvrages se font suffisamment connaître eux-mêmes. Qui a lu Homère, Virgile, Démosthène, Cicéron, Bossuet, Corneille, Fénelon, Racine, Buffon, La Fontaine et tant d'autres, et a révoqué en doute les charmes de l'éloquence ou de la poésie ? Platon, et long-tems après lui Rousseau, en se déclarant contre les sciences et les lettres, leur ont payé un juste tribut d'hommages. Mais en donnant aux sciences et aux lettres les éloges qu'il croit leur être dus, l'auteur du Discours sur les effets de leur rétablissement leur impute la corruption des mœurs.

« L'élévation et l'abaissement journalier des eaux de  
 » l'Océan, dit-il, n'ont pas été plus régulièrement  
 » assujétis au cours de l'astre qui nous éclaire durant la  
 » nuit, que le sort des mœurs et de la probité aux  
 » progrès des sciences et des arts. On a vu la vertu  
 » s'enfuir à mesure que leurs lumières s'élevaient sur  
 » l'horison, et le même phénomène s'est observé dans  
 » tous les tems et dans tous les lieux. »

Si on ne peut nier les vices qui souillent nos sociétés, il est consolant du moins de pouvoir ne pas leur donner les mêmes causes que l'éloquent auteur du discours que je viens de citer. L'amour de la vertu l'a entraîné au-delà des bornes qu'il s'est prescrites en choisissant la devise qui doit être celle de tout philosophe. Il n'a trouvé ni dans sa raison, ni dans les annales des nations policées

policiées, la preuve que la dépravation dont il gémit fût la conséquence nécessaire de la culture des sciences et des lettres. Non, elles n'en sont ni la cause ni l'occasion; elles ne font point naître l'égoïsme, la cruauté, l'avarice, ni les autres passions. Ces haines, ces vengeances atroces que l'histoire nous retrace, que les poètes ont mises en action, ne peuvent être imputées aux leçons de l'histoire ni aux représentations tragiques. Homère ne nous apprend point à imiter Achille dans sa colère impitoyable. Les crimes de Clytemnestre et d'Atrée n'auraient pu être le fruit des vers de Sophocle et d'Euripide.

Le philosophe de Genève oppose à nos mœurs les habitudes de l'homme de la nature, qu'il dépeint avec une sorte de complaisance : « Je le vois, dit-il, se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits. » Quel est l'homme de la classe la moins fortunée de la société qui s'accommodât d'un pareil sort ?

Mais cet homme de la nature est-il sans passions, sans dépravation ? s'abstient-il de violence ? peut-on dire que, s'il n'a des vertus, au moins il est exempt de vices ? Ne connaissant point de lois, sans doute il ne peut être criminel dans le sens que nous attachons à ce mot ; mais la distinction entre les bonnes et les mauvaises actions, entre la vertu et le vice, ne sont point de vaines dénominations. Celui-là est criminel qui nuit à autrui ; et, dans l'état de nature comme dans l'état de société, celui qui abuse de sa force et fait du mal au faible, est un être méchant. Dans l'état de société, la multitude s'unit pour protéger la faiblesse ; dans l'état de nature, tous sont en guerre contre tous, ou du moins chacun est à chaque instant exposé à la violence de son semblable, comme à celle des animaux féroces. Placerons-nous le sauvage au-dessus de nous,

parce que nous nous sommes fait des devoirs qu'il ignore , et que nous les transgressons quelquefois ? Sans doute, il fut coupable aux yeux des siens , et mérita d'être condamné , ce Romain qui , sans l'ordre de son chef , combattit et défit les ennemis de son pays ; mais combien un tel coupable est au-dessus du barbare qui put se réjouir de son supplice et ne soupçonnait pas même en quoi il avait failli.

Si nous comparons l'homme social à l'être idéal que nous nous proposons pour modèle , nous sentons combien nous sommes loin de lui ressembler ; si nous comparons l'homme social au prétendu homme de la nature , nous pouvons sans orgueil nous croire beaucoup au-dessus de lui. Son courage est un mouvement stupide , une sorte d'instinct brutal ; sa simplicité , l'engourdissement , l'insensibilité de son esprit ; sa frugalité , l'ignorance des choses les plus communes de la vie civile : aussi , les plus chétives productions de notre industrie deviennent-elles l'objet de sa plus ardente convoitise.

Que prouvent contre les sciences les dévastations commises par quelques hordes féroces et les cruautés qu'elles ont exercées ? Les peuples civilisés n'ont-ils donc pas le plus souvent résisté avec courage , et exterminé cette multitude de barbares qui , fuyant les déserts , venaient fondre sur les cités ?

Ces milliers d'esclaves que des chefs inhumains traînent à leur suite , sont-ils plus heureux que les habitans de nos contrées ? Ces chefs sont-ils en rien comparables à nos guerriers ?

Je blâmerai sans doute l'ambition des Grecs et des Romains ; je ne louerai point Alexandre d'avoir pleuré sur les victoires de son père , par la crainte de n'avoir point assez de peuples à conquérir ; je ne chercherai point à pallier les crimes de César , d'Auguste , de tant d'ambitieux à qui la flatterie a donné le titre de

héros ; cependant on retrouve en eux des sentimens humains.

Mais, quand je parcours l'histoire de ces hommes affreux que l'on a justement nommés les fléaux de Dieu ; quand je lis qu'un de ces monstres a pu voir d'un œil sec s'élever des murailles composées de soldats vivans qu'il faisait entasser comme des pierres avec du mortier, je bénis les progrès de la civilisation qui rendraient impossibles de semblables forfaits, s'ils pouvaient être conçus par un nouvel Attila.

Alexandre, trop loué peut-être, fut ambitieux et cruel, mais il traita avec honneur les ennemis qui se défendaient vaillamment ; il respecta la patrie de Pindare, et combla de privilèges la ville où était né Aristote ; il consola la mère du Roi qu'il avait dépouillé de ses états, et vengea la mort de ce Prince infortuné. César fut chéri des soldats et du peuple ; Auguste a fait admirer sa clémence : plus d'une fois sa colère a été désarmée par la voix de cet orateur digne d'un meilleur sort, qui, long-tems l'appui de la justice et la terreur du crime, avait été, dans un autre tems, le sauveur de sa patrie. Scipion, Fabius, Pompée, Caton, sont autant d'illustres témoins de la glorieuse influence des lettres sur les mœurs.

Nous n'avons pas besoin de recourir à des exemples étrangers : notre France nous en fournit plus que toute autre nation. Toujours nos guerriers furent braves ; mais dans quel tems firent-ils admirer surtout leur noblesse, leur générosité, leur grandeur d'ame ? Depuis quel tems l'amour du peuple pour ses rois est-il devenu la qualité distinctive des Français ? Depuis que les sciences, les lettres et les arts ont adouci les mœurs.

Saint Louis, dont la rare piété fut certainement le premier principe de ses vertus, dut aussi ses grandes qualités aux connaissances dont il était orné et qu'attestent en-

core ses lois , l'une des sources les plus précieuses où puisent nos législateurs.

Louis XII , François I<sup>er</sup> , Henri IV , Louis le Grand , ont proclamé les avantages des sciences et des lettres , et la protection qu'ils leur ont constamment accordée en est le plus magnifique éloge.

Je ne craindrai point , Messieurs , de citer comme preuve de l'influence des lettres sur les mœurs , le siècle qui a vu briller les plus sublimes vertus , le siècle qui a produit Louis XVI. Nous citerons aussi , et nos derniers neveux après nous , le siècle qui voit sur le trône l'immortel auteur de notre Charte , et qui a célébré les victoires d'un héros ami de l'humanité et de la justice , dont le bras ne s'est armé que pour assurer la paix de la terre.



---

---

SCIENCES ET ARTS.

~~~~~

RAPPORT

FAIT par M. MARQUIS, Secrétaire perpétuel de la classe  
des Sciences.

MESSIEURS,

Dans le compte que je dois vous rendre des travaux de mes confrères, obligé de resserrer dans quelques lignes l'extrait d'ouvrages dont le mérite consiste quelquefois dans les détails, je ne peux vous présenter qu'un tableau trop rapide, trop concis pour captiver l'attention, et formé de trop de parties entièrement différentes pour pouvoir être ramenées à cette unité d'où résulte surtout l'intérêt.

Au milieu de ces entraves, si l'idée que je vais essayer de vous donner des efforts de l'Académie pour remplir le but de son institution ne répond pas à votre attente aussi pleinement que je le désirerais, n'en voyez la cause que dans l'insuffisance de celui qu'elle a choisi pour interprète.

---

PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

M. Lévy a présenté un *Mémoire sur les Polygones*, dont M. Cazalis a rendu compte à l'Académie.

Ajoutant au travail de M. Poinsot sur les diverses es-

pièces de polygones étoilés , notre confrère indique le moyen d'en déterminer les côtés par le calcul.

( Cet ouvrage est l'un de ceux dont l'Académie a arrêté l'impression en entier à la suite de ce rapport ).

= Nous devons de plus à M. Lévy un *Rapport* sur trois ouvrages offerts à l'Académie , par M. Benoît.

Dans le premier , intitulé : *Première livraison d'un Cours complet de Topographie et de Géodésie* , M. le Rapporteur reconnaît toutes les conditions d'un bon ouvrage élémentaire.

Le second , qui a pour titre : *Examen des propriétés d'un système de lignes courbes situées à la surface de la terre et exprimées par des droites sur la carte plate* , etc. , paraît à notre confrère , pour la rigueur et la clarté , offrir un véritable modèle à suivre dans les démonstrations géométriques.

Dans sa *Théorie générale des pèse-liqueurs* , qui fait le troisième de ces ouvrages , l'auteur propose une théorie absolument neuve des aréomètres. Un instrument de son invention , qu'il appelle *Pycnographe* , offre un moyen facile de diviser avec exactitude l'échelle des pèse-liqueurs , en leur donnant une grande sensibilité.

= M. Destigny a donné lecture d'une *Notice sur une application de la Méthode de M. Pecqueur* , qu'il avait déjà fait connaître en 1821 à l'Académie , qui en avait reconnu le mérite avant qu'elle eût reçu l'approbation d'autres corps savans.

M. Destigny a mis , sous les yeux de la Compagnie l'objet même dont il l'entretenait. C'est une pendule disposée de manière qu'en mettant en communication avec elle une montre qui n'est pas réglée , cette pendule la règle , en faisant mouvoir , soit à droite , soit à gauche , l'aiguille d'avance et retard de la montre , suivant que celle-ci avance ou retarde.

Une pareille application de la Méthode de M. Pecqueur, exécutée par lui-même, se voyait à la dernière exposition des produits de l'industrie française. Notre confrère n'ayant pu en voir le mécanisme, c'est par des moyens dont la conception lui appartient qu'il est parvenu au même résultat ; nouvelle preuve de son habileté qui n'a pu étonner l'Académie.

= M. *Cazalis* a rendu compte d'un *Mémoire* manuscrit, de M. *Flaugergues*, correspondant, sur le rapport du thermomètre à l'esprit de vin de Réaumur, avec le thermomètre octogésimal de mercure.

C'est par une suite d'expériences ingénieuses que M. *Flaugergues* est parvenu à établir, avec toute la rigueur possible, de degré en degré, le rapport de ces deux thermomètres.

Le tableau qu'il en a dressé, quoiqu'il ne puisse s'appliquer au thermomètre à alcool tel qu'on le construit communément aujourd'hui d'après des principes assez différens de ceux de Réaumur, peut être d'une grande utilité pour les savans, toutes les fois qu'ils ont à rapporter d'anciennes observations faites avec le thermomètre de Réaumur, avec d'autres observations où l'on s'est servi du thermomètre octogésimal de mercure.

= Le même Membre nous a entretenu d'une brochure intitulée : *Un Mot sur l'Electricité*, adressée à l'Académie par M. le baron *Paris de Boisrouvray*.

= M. l'abbé *Gossier* a lu un *Mémoire sur la Construction des Paratonnerres*.

Il propose pour ces instrumens un mode de construction différent de celui qu'on emploie communément, et qui, de paratonnerres conducteurs, les rendrait, suivant l'expression de notre confrère, *paratonnerres dissipateurs*.

Le conducteur au réservoir commun lui paraît pouvoir être remplacé par plusieurs pointes dirigées en bas, d'environ dix pieds, et garnies à leur extrémité de platine, comme celle de la partie supérieure avec laquelle ils correspondraient. D'autres pointes dirigées horizontalement pourraient avec avantage être placées dans l'intervalle.

M. Gossier pense que, par cette construction moins dispendieuse que celle en usage, le fluide électrique pourrait en tout sens, soit des nuages, soit de la terre, être attiré et dispersé dans l'air ambiant, de manière à rétablir l'équilibre. Il fait l'application de ses idées, qu'il ne communique au reste qu'avec le doute modeste qui caractérise ordinairement le vrai savoir, à la flèche en fer qu'on a l'espoir de voir bientôt s'élever sur la Cathédrale de Rouen.

L'importance du sujet en lui-même et par la circonstance présente a déterminé l'Académie à charger MM. Dubuc, Le Prévôt médecin, Cazalis, Meaume et Marquis, de s'occuper, conjointement avec M. Gossier, d'expériences propres à déterminer avec plus de précision les effets de la construction proposée.

Dans ces expériences, dont M. Cazalis a rendu compte à l'Académie, MM. les Commissaires ont reconnu qu'une barre métallique isolée, terminée par deux ou par un plus grand nombre de pointes, en diverses directions, ou tout autre appareil représentant le paratonnerre dissipateur, ne décharge jamais que très-incomplètement le conducteur de la machine électrique, tandis qu'il perd au contraire de suite toute son électricité dès qu'on fait communiquer cet appareil avec le sol par un bon conducteur. Il leur paraît démontré que l'air, par sa nature idioélectrique, présente à la dispersion de l'électricité par les pointes un obstacle qui la rend

toujours imparfaite , obstacle qui ne se trouve plus dans le sol.

Il résulte de ces expériences et de diverses autres que les bornes de ce rapport ne permettent pas de détailler , que s'il est certain que les paratonnerres dissipateurs enlèvent l'électricité aux nuages orageux , ils ne le font jamais aussi bien que les paratonnerres conducteurs , et qu'ils n'offrent pas une sûreté aussi grande pour préserver un édifice de l'action de la foudre.

= M. *Periaux* a rendu compte d'une nouvelle production de M. Antide Janvier , correspondant , intitulée : *Précis des Calendriers civil et ecclésiastique.*

« Dans cette brochure peu volumineuse , on trouve , dit M. le Rapporteur , à peu près tout ce qu'il est essentiel de savoir sur les Calendriers , dégagé d'une infinité de détails inutiles , et l'auteur a atteint le but qu'il s'était proposé , celui d'offrir , sur ce sujet compliqué , un opuscule clair , précis , exact , et qui puisse être généralement compris. »

= Dans son discours de réception , M. *Letellier* , ingénieur en chef du département , a joint à l'expression de sa reconnaissance pour le suffrage de l'Académie , celle du regret qu'il éprouve de ne pouvoir , au milieu des occupations multipliées que lui impose son devoir , venir aussi souvent qu'il le désirerait se livrer avec nous à des travaux savans ou littéraires , dont il sent vivement tout le charme.

« S'il m'est doux , dit notre nouveau confrère , de laisser dans le département où je suis quelques souvenirs de mes travaux , c'est à l'étude des sciences que vous cultivez avec tant d'éclat que je le devrai , ainsi qu'à l'exemple de vos confrères mes prédécesseurs. »

— » En vous occupant de travaux importans pour ce dé-

partement, a répondu M. le Président, vous travaillez pour la science, vous travaillez pour l'Académie.

« Un ancien, entendant un rhéteur dissertar de son art, répliqua : — Ce que cet homme a dit, je le ferai. — Ainsi, Monsieur, vous avez commencé par faire des choses utiles; mais vous nous devez aussi le plaisir de vous entendre en parler. »

---

### CHIMIE.

M. Dubuc a rendu compte de la *Théorie de l'action du Charbon animal*, par M. Payen.

En nous faisant connaître cet ouvrage, important à cause des applications fréquentes aujourd'hui dans les arts du charbon animal, notre confrère en a mis sous les yeux de l'Académie un échantillon préparé par lui-même pour une raffinerie de Rouen, où ce charbon est employé depuis plusieurs années.

= Le même Membre a fait un Rapport sur un autre *Mémoire* du même auteur sur les *Bitumes et leur emploi*.

Ces substances y sont particulièrement considérées sous le rapport de leur utilité pour les constructions navales et civiles. Leur usage, depuis long-tems oublié pour les grandes constructions que leur emploi rendrait trop dispendieuses, a, de nos jours, été recommandé de nouveau pour des ouvrages moins considérables, tels que les terrasses dites à l'italienne, les réservoirs d'eau, etc.

L'annonce d'un travail de M. Dubuc sur la *Fabrication artificielle du nitrate de potasse*, qu'il se propose de communiquer incessamment à l'Académie et qu'elle attendra avec impatience, a terminé son rapport.

= Nous devons au même Confrère un *Mémoire sur l'em-*

*ploi du chlorure et du muriate de chaux considérés comme antiseptiques.*

M. Dubuc a suivi pendant dix années les expériences par lesquelles il s'est convaincu que la solution aqueuse de chlorure de calcium, marquant entre 14 et 16 degrés au *pèse-sels*, est le liquide le plus convenable pour la conservation des substances animales ou végétales.

Les principales expériences ont été faites sur la chair de bœuf, sur celle de mouton, sur des vipéreaux, sur du poisson et sur des pommes. Ces dernières, saturées de la liqueur antiseptique (c'est ainsi que notre confrère désigne la solution de chlorure) s'humectant ou se desséchant suivant l'état de l'atmosphère, sont devenues une sorte d'hygromètre et de baromètre.

Quelques-unes de ces expériences ont fait reconnaître par M. Dubuc, dans le chlorure de calcium, la singulière propriété d'arrêter la fermentation spiritueuse.

Notre confrère ne pense pas qu'on puisse employer, pour la conservation des pièces d'anatomie et d'histoire naturelle, de liqueur d'un effet plus certain et moins chère que la solution de ce sel.

Il soupçonne que la médecine pourrait peut-être en faire usage dans quelques cas, comme antiseptique.

Ce Mémoire peut être considéré comme faisant suite à deux autres du même auteur, qui ont également pour objet le chlorure de calcium, considéré dans l'un comme propre à servir à la préparation des encollages ou paremens, dans l'autre, comme stimulus végétatif.

= M. Dubuc a lu en outre à l'Académie un travail étendu ayant pour titre : *Notice chimico-œnologique sur la préparation des cidres, sur leurs qualités respectives, leur prix marchand, etc.*

( L'impression en entier de ce mémoire a été arrêtée par l'Académie, il se trouve à la suite de ce rapport. )

= M. *Houtou-Labillardière*, professeur de chimie, nous a lu un *Mémoire sur un nouveau moyen de mesurer la force des matières employées au blanchiment en général, et sur la composition du chlorure de chaux sec.*

L'auteur a fait sous les yeux de l'Académie l'essai de son procédé, sur lequel ont en outre été faites, par une commission, des expériences dont M. Dubuc a rendu compte.

( L'Académie a arrêté que ce mémoire serait imprimé en entier à la suite de ce rapport. )

---

#### HISTOIRE NATURELLE.

= M. *Lévy* a rendu compte d'un ouvrage de M. *Hérault*, ayant pour titre : *Extrait d'un mémoire sur les terrains du département du Calvados.*

En rendant justice au mérite du mémoire de M. *Hérault*, M. le Rapporteur exprime le désir qu'un pareil travail soit exécuté pour le département de la Seine-Inférieure, et même pour tous ceux de la France.

= M. *Aug. Le Prévost* a rendu compte d'un *Mémoire de M. Rever*, intitulé : *Le platine était-il connu des anciens ? Savaient-ils le travailler ?* de l'examen duquel il était chargé conjointement avec M. Dubuc.

La singulière analogie des caractères du plomb blanc, décrit par *Pline*, avec ceux du platine, fait croire à M. *Rever* que ce dernier métal, quoiqu'on le regarde comme ne se trouvant qu'en Amérique, ne fut point inconnu dans l'antiquité.

Si l'on hésite à adopter une opinion qui paraît si hasardée au premier coup d'œil, on est du moins forcé de convenir avec notre savant confrère, que les caractères du plomb blanc de *Pline* ne peuvent se rapporter à aucun autre des métaux connus.

= M. *Dubuc* a été chargé de rendre compte d'un *Mé-*

*moire géologique sur les terrains du Bas-Boulonnais et particulièrement sur les calcaires compacts ou grenus qu'il renferme*, adressé à l'Académie par M. Garnier.

= M. Desmarest, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, a adressé à l'Académie plusieurs mémoires; savoir :

*Mémoire sur la gyrogonite* ;

*Note sur le genre condylure d'Illiger* ;

*Mémoire sur une espèce d'insectes des environs de Paris, dont le mâle et la femelle ont été considérés comme types de deux genres différens* ;

*Extraits de deux Mémoires lus à la Société Philomatique de Paris, sur l'organisation de deux animaux marins.*

L'Académie regrette de n'avoir pu entendre encore le Rapport que M. A. Le Prévost est chargé de lui faire sur ces ouvrages d'un naturaliste distingué.

= M. A. Le Prévost a communiqué à l'Académie des *Observations sur une maladie des abeilles, caractérisée par l'excroissance en forme de panaeche qui se forme sur leur tête au-dessous des antennes.*

Déjà des recherches sur ce sujet avaient été offertes à l'Académie par M. Rever, correspondant. M. Le Prévost en ajoute de nouvelles, et met sous les yeux de la Compagnie des abeilles atteintes de cette singulière affection.

= Le même Membre a donné lecture d'un rapport sur les *Nouvelles observations de M. Gaillon sur les causes de la coloration en vert ou autre des huîtres dans les parcs*, qu'il attribue à la présence, dans les eaux de ces parcs, d'animalcules microscopiques du genre *navicula* ainsi colorés et qui font la principale nourriture des huîtres.

= M. Gaillon a de plus adressé à l'Académie des expériences microscopiques et physiologiques sur une espèce de confève marine.

= M. Marquis a rendu compte d'un *Mémoire* de M. Hou-tou-Labillardière, sur le *Palmier Nipa*, offert par l'auteur à l'Académie. La fructification jusques-là mal connue de ce genre de la plus noble et de la plus belle famille du règne végétal, se trouve, dans le mémoire de M. Labillardière, décrite avec exactitude et représentée dans de bonnes figures.

= M. A. Le Prévost, au nom d'une commission, a fait un Rapport sur la *Description des Lichens du département de la Seine-Inférieure, suite de la Flore des environs de Rouen*, par M. Le Turquier, et offerte par lui à l'Académie.

D'intéressantes considérations sur les Lichens servent d'introduction à ce rapport. M. Le Prévost y développe le rôle important que jouent dans l'économie générale de la nature ces plantes humbles et trop méprisées du vulgaire, premières colonies végétales qui, en s'établissant sur les rochers et dans les autres lieux arides, les préparent à nourrir par la suite des plantes d'un ordre supérieur.

Notre confrère pense que, malgré d'intimes relations de structure, c'est intervertir toutes les analogies que de placer, comme on le fait en général, les Lichens qui commencent la végétation auprès ou même à la suite des champignons qui la terminent en quelque sorte, qui hâtent la destruction, qui ne vivent que sur les débris des générations végétales, auxquelles au contraire les Lichens ont servi de berceau, de premier point d'appui. Il ne voit dans les champignons, « combinaisons instantanées et fugitives des dépouilles des autres végétaux, et qu'il compare poétiquement à ces ombres que l'antiquité superstitieuse nous représentait comme venant au sein de la nuit et de la fraîcheur s'attacher encore pour quelques momens aux corps qu'elles avaient habités, que le dernier anneau de la vaste chaîne qui commence par les Lichens. »

M. le Rapporteur félicite M. Le Turquier sur son infatigable persévérance dans un travail aussi épineux, dont

l'exécution est également satisfaisante, soit quant au nombre des espèces, soit quant à l'exactitude des descriptions.

= Notre respectable et laborieux confrère M. *Le Turquier* nous a donné une autre preuve de son zèle ardent pour la botanique dans le *Supplément* à la partie déjà imprimée de sa *Flore*, dont il a fait hommage à l'Académie, et dont nous espérons que le public pourra jouir bientôt.

De nouvelles recherches l'ont mis à portée d'ajouter à son ouvrage plus de cent plantes qui n'avaient point encore été observées dans ce département.

---

### MÉDECINE.

= M. *Desalleurs* a communiqué à l'Académie une *Observation sur l'emploi des préparations d'Iode fait avec succès dans une affection de nature scrophuleuse.*

Des réflexions judicieuses sur les inconvéniens de l'application exagérée de la chimie à la médecine, servent d'introduction à ce mémoire. L'auteur annonce qu'il se propose, conjointement avec un chimiste distingué, de publier un ouvrage spécial sur ce sujet.

L'Iode, qui paraît avoir été trop préconisé contre les maladies scrophuleuses, n'a offert à M. *Desalleurs* d'avantage sensible que dans quelques cas particuliers et peu nombreux. Il croit aussi l'avoir vu ralentir la marche du cancer, et favoriser la guérison provisoire après l'opération pratiquée.

= Nous devons à M. *Desalleurs* la communication d'une autre *Observation* très-remarquable. Deux pois introduits dans un cautère pratiqué par incision, et renfermés dans la plaie par la réunion de ses bords par première intension, ont fini par être complètement absorbés sans

aucune suppuration extérieure. Au bout de trois semaines il ne restait pas la moindre trace de leur présence.

Le même membre a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de l'ouvrage intitulé : *Du génie d'Hippocrate et de son influence*, qu'il vient de publier.

= M. *Julia Fontenelle* nous a adressé l'*Observation* singulière d'un *tœnia* trouvé dans la vessie.

Plusieurs fragmens de ce ver rendus avec les urines, après des douleurs violentes, par un homme de cinquante-six ans, avaient manifesté son existence dans la vessie. Un remède introduit dans cet organe, au moyen d'une sonde creuse, par M. Darbon, en fit rendre encore plusieurs autres, quelques jours après l'injection.

Les auteurs offrent quelques observations de vers lombriciformes et autres rencontrés dans la vessie, mais aucun de ces derniers n'est décrit de manière à donner la certitude qu'il appartient au genre *tœnia*.

L'observation peut-être unique de MM. Darbon et Julia est donc au moins l'une des plus curieuses que puisse offrir la pratique de la médecine.

= M. *Desalleurs* a rendu compte, dans un même rapport, de deux ouvrages sur la fièvre jaune.

L'un, manuscrit, intitulé : *Opinion de l'Académie de médecine pratique de Barcelone, sur l'origine, le cours, la propagation contagieuse et l'extinction de la fièvre jaune*, par M. Julia ;

L'autre, imprimé, ayant pour titre : *Essai sur la Fièvre jaune d'Amérique*, par M. Thomas.

Notre confrère regrette qu'un sujet d'une si haute importance pour l'humanité, soit encore, malgré tant de recherches, malgré l'héroïque dévouement de ceux qui en ont fait l'objet de leurs études, un de ceux sur lesquels on a encore le moins de lumières positives.

C'est

C'est à Barcelone, au milieu des plus terribles ravages de ce fléau, que M. Julia, bravant tous les dangers, a recueilli les observations qu'il nous communique. Contre l'opinion de quelques médecins espagnols et autres, il regarde la fièvre jaune comme exotique et essentiellement contagieuse. Diverses pièces traduites de l'espagnol viennent à l'appui de ses idées.

Observant la même maladie dans des contrées bien différentes, M. Thomas, médecin à la Nouvelle-Orléans, est arrivé à des conclusions opposées. Ainsi que MM. Valentin, Devèze et autres, il ne pense pas que la fièvre jaune se communique par une véritable contagion, et la regarde comme dépendant toujours de causes locales et endémiques.

Le double rapport de M. Desalleurs, qui s'attache surtout à l'opinion de M. Julia, n'offre donc réellement qu'une nouvelle preuve de l'incertitude peu consolante qui règne encore sur une maladie si terrible. « De tant d'efforts, de tant d'écrits, dit notre confrère, il n'est rien resté de constant sur le traitement même de la maladie ; en cherchant ses causes, on a trop négligé la destruction de ses effets, et l'humanité n'a retiré aucun profit de tout ce qui a été publié en son nom. »

= L'Académie a reçu de M. Julia un autre ouvrage intitulé : *Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'air marécageux*, dont l'analyse a été faite par M. Desalleurs.

Dans ce mémoire, couronné par l'Académie de Lyon, une érudition choisie diminue l'aridité du sujet.

= M. Hellis a donné lecture d'un Rapport sur la *Traduction de l'Anatomie du cerveau*, de Tiédeman, et sur deux *Notices*, l'une sur Hippocrate, et l'autre sur les cures merveilleuses du prince de Hohenlohe, également adressées à l'Académie par M. Jourdan, correspondant.

MM. les Rapporteurs pensent qu'on doit savoir gré à M. Jourdan d'avoir fait connaître, par cette traduction, aux médecins français, les recherches approfondies de Tiédeman sur la formation et le développement du cerveau, qu'il suit, avec une infatigable patience, dans le fœtus, depuis l'instant où il commence à devenir visible jusqu'à l'époque de son développement complet, qui est celle de la naissance.

En comparant la formation du cerveau dans les animaux avec ce qui a lieu dans l'homme, Tiédeman y a reconnu une parfaite analogie; seulement, dans les animaux, le développement de cet organe s'arrête à divers degrés, suivant leur espèce.

Des vues philosophiques, une critique sévère caractérisent le discours préliminaire de M. Jourdan.

— M. Vigné a rendu compte à l'Académie de la *Traduction de l'Art de prolonger la vie*, par Hufeland, offerte à l'Académie par le traducteur, M. Jourdan.

Dans la publication en notre langue d'un ouvrage étranger, qui ne lui paraît laisser rien à désirer sur un point si important, qui offre une source abondante de règles hygiéniques les plus sages et d'excellens préceptes de religion, de morale et de philosophie, M. Vigné voit un nouveau service rendu à la littérature médicale française par notre laborieux et savant confrère M. Jourdan.

Après quelques réflexions sur la distinction qu'établit Hufeland entre la *macrobiotique* ou l'art de prolonger la vie, et la médecine proprement dite, M. Vigné suit le docteur allemand dans l'ensemble et souvent jusques dans les détails de son ouvrage.

« Je croirai, dit notre confrère, en terminant cette analyse, avoir rempli ma tâche, si j'ai su vous peindre Hufeland comme professeur éloquent, savant physiologiste, médecin habile, médecin ardent ami de ses sem-

blables , moraliste profond et lui-même orné de toutes les vertus qu'il enseigne à pratiquer. »

= M. *Civiale* , inventeur d'un nouveau moyen de détruire la pierre dans la vessie , a offert à l'Académie le *Rapport* de MM. *Chaussier* et *Percy* sur cet ingénieux procédé.

= L'Académie a reçu de M. *Salgues* deux ouvrages intitulés : l'un , *Hygiène des vieillards* ; l'autre , *De la Douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine* ; de M. *Lamouroux* , une *Notice sur l'établissement de bienfaisance, dit le Bon-Sauveur, à Caen* , ouvrages dont le rapport n'a pu encore être fait.

= M. *Le Prévost* , vétérinaire , a rendu compte du *Traité de la clavelée* , de M. *Hutrel d'Arboval* , adressé à l'Académie par l'auteur , l'un de ses correspondans.

En rendant justice au travail de M. d'Arboval , notre confrère désirerait qu'on y trouvât davantage la précision et la simplicité nécessaires pour le rendre utile aux cultivateurs auxquels il paraît spécialement destiné.

---

#### AGRICULTURE.

= Admis à partager les travaux de l'Académie , M. *Dubreuil* nous a rappelé , dans son discours de réception , que c'est au goût de quelques hommes distingués pour la botanique que l'Académie doit sa naissance , et que ce fut ensuite à l'Académie elle-même que la ville de Rouen dut l'avantage de posséder un jardin de botanique , qui , confié depuis aux soins d'une adminis-

tration éclairée, n'a cessé, par sa protection, de s'enrichir chaque année de nouvelles espèces.

L'Académie admit dans ses rangs le cultivateur instruit et expérimenté chargé de leur conservation. « Appelé depuis long-tems, dit M. Dubreuil, à remplacer cet habile ami des jardins, dont je chéris la mémoire, c'est aujourd'hui seulement que je recueille la portion la plus précieuse de son héritage, celle qui me promet d'utiles et savans conseils en échange des observations que je rencontrerai l'occasion de vous soumettre. »

— En répondant à notre nouveau confrère, M. le Président a offert un tableau rapide des nombreuses et utiles applications de la botanique, des charmes qui ont fait, de cette science, un des plus chers délassemens des hommes livrés à des travaux sévères, qui ont souvent engagé les dames elles-mêmes à vaincre les difficultés qui environnent trop son étude.

Il nous a montré la botanique toujours cultivée avec une sorte de prédilection dans l'Académie de Rouen, qui, suivant l'heureuse expression du respectable historien de cette Compagnie, *eut son jardin pour berceau.*

= Appelé de même au sein de l'Académie, M. Prévôt fils a suivi, dans son discours de réception, les progrès du jardinage jusqu'à nos jours.

Il nous montre cet art anobli par la main des grands hommes, par les écrits des savans, et tenant depuis long-tems un rang parmi les sciences. On aime à l'entendre rappeler qu'un Français, Bernard de Palissy, qui fut aussi le père de la géologie, faisait, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, jouir nos aïeux du charme des jardins paysages, dont on a, sans motif, attribué de nos jours l'invention aux Anglais. Parmi une foule de noms illustres, des Normands entendent avec plaisir prononcer le nom plus modeste du vénérable

abbé Legendre , curé d'Hénouville , qui , il y a plus d'un siècle et demi , donnait déjà , dans un ouvrage presque oublié sur les arbres fruitiers , une foule d'excellens préceptes , d'observations justes , chaque jour répétés par les agronomes modernes.

— M. le Président , dans sa Réponse , présente la culture et sur-tout celle des jardins , comme la plus chère occupation du sage , borné dans ses désirs , et qui sait que les jouissances les plus pures sont celles que la nature nous offre à moins de frais. Il peint les astres , les météores , la nature entière s'empressant de seconder les soins du cultivateur , et l'en récompensant souvent au-delà de ses espérances. Il le félicite des expériences utiles auxquelles il se livre pour perfectionner son art , expériences toujours innocentes et qui n'ont jamais coûté de larmes à l'humanité. Il nous le montre encouragé dans ses travaux par l'espoir de procurer à ses semblables les jouissances de toute espèce que nous devons à la culture. « L'ami des jardins , a dit M. le Président , fut toujours l'ami des hommes ; c'est pour eux qu'il sème , qu'il plante , qu'il observe , qu'il écrit. »

— Je n'aurais pas entièrement rempli la tâche qui m'est imposée , si j'omettais d'acquitter la dette de l'Académie envers les autres Compagnies savantes qui lui ont adressé leurs recueils , telles que les Sociétés d'agriculture et d'émulation de Rouen , aux travaux desquels le but commun de l'utilité locale donne , pour l'Académie , un intérêt particulier ; la Société royale et centrale d'agriculture de Paris , et celles des départemens de Tarn-et-Garonne et du Var , de Caen , de Saint-Etienne , de Limoges , de Mâcon , de Boulogne-sur-Mer , d'Orléans , les Sociétés de médecine d'Evreux , de Bordeaux , celle des Sciences et Belles-Lettres d'Orléans , l'Académie de Bes-

sançon, etc. En nous faisant connaître, par des rapports intéressans, les résultats des recherches de ces sociétés, MM. Gosseume, Duputel, Le Prévost vétérinaire, Meaume, Le Prévôt médecin, Dubuc, Prévôt fils, ont mérité la reconnaissance de l'Académie.

Puisse l'analyse que je viens de présenter être pour vous, Messieurs, une nouvelle preuve du zèle constant de l'Académie pour le progrès des sciences et des arts. Toujours encouragés dans cette ville, une heureuse circonstance, dont la Normandie conservera précieusement le souvenir, doit aujourd'hui leur donner une nouvelle, une plus puissante impulsion. Tout, dans l'enceinte même où je vous parle, rappelle encore l'ivresse causée par la présence de l'auguste princesse à qui la France doit l'espoir de son avenir. Fier de l'avoir portée sur ses ondes, par les prodiges d'un art nouveau, le fleuve qui baigne nos murs retentit encore des cris d'amour des habitans de ses rives.

En parcourant notre belle Neustrie, si riche de sa fertilité, de son infatigable industrie, de ses souvenirs, de ses monumens héroïques ou religieux de tous les siècles, nous avons vu partout ce qui fait l'objet de nos recherches, de nos études, attirer ses yeux, fixer son attention. N'en doutons point, animés par les regards bienveillans qu'elle a jetés sur leurs travaux, le savant s'efforcera plus efficacement d'aider les arts utiles, l'industriel manufacturier saura créer des produits nouveaux ou plus parfaits, l'antiquaire découvrira de nouveaux débris de l'art de nos aïeux, la terre elle-même, répondant au zèle redoublé du cultivateur, se montrera plus féconde.

---

~~~~~  
PRIX PROPOSÉ POUR 1825.

L'Académie propose, pour sujet d'un Prix qui sera décerné dans sa Séance publique de 1825, la Question suivante :

*L'expérience a-t-elle prouvé que les Sangsues appliquées sur la tête, le thorax ou l'abdomen, agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités?*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires devront être adressés, francs de port, à M. MARQUIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Sciences, avant le 1<sup>er</sup> juin 1825. Ce terme sera de rigueur.

---

---

M É M O I R E S

*Dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.*

---

M É M O I R E

*Lu et présenté à l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, par M. LÉVY, Professeur de Mathématiques, à la séance du 20 Février 1824.*

L'algèbre fournit d'immenses ressources à l'étude des sciences; c'est un instrument inventé pour suppléer à la faiblesse des organes de notre mémoire, j'oserais presque ajouter à celle de notre imagination.

L'algèbre donne non-seulement la solution d'un problème proposé dans le sens prévu et explicite de l'énoncé, non-seulement elle indique s'il y a contradiction ou indétermination dans la question proposée, mais, saisissant l'énoncé tel qu'il est présenté, elle dit encore s'il peut se rapporter à plusieurs valeurs (1) différentes.

L'énoncé d'un problème est une véritable définition;

---

(1) Valeur. *Par ce mot j'entends toute espèce de fonction algébrique, positive ou négative, réelle ou imaginaire, réservant au contraire le nom de quantité pour désigner la chose même dont on recherche les propriétés ou sa valeur absolue, c'est-à-dire abstraction faite du signe. (Carnot, de la Corrélation des figures de Géométrie.)*

on sait combien il est difficile généralement d'établir une définition qui ait toutes les qualités exigées, et particulièrement qui, se rapportant à l'objet défini, ne se rapporte qu'à lui. L'algèbre, saisissant toutes les nuances de l'énoncé, indique tous les aspects sous lesquels il peut être considéré et toutes les solutions correspondantes. Souvent elle indique les modifications à y introduire pour qu'il fournisse une solution dans le sens où on prévoyait la rencontrer; mais c'est là qu'il faut particulièrement attacher son esprit, si l'on veut utiliser cette langue universelle. Trop souvent on rejette une partie des solutions fournies par l'algèbre, ne s'attachant qu'à celle qu'indique le sens explicite de l'énoncé, et par-là on se prive de précieux résultats.

Les solutions négatives, les racines imaginaires mêmes, doivent répondre à un des aspects de l'énoncé et doivent par conséquent être interprétées.

Ces réflexions ont donné naissance au mémoire que j'ai l'honneur de soumettre à la Compagnie.

M. Poinsot a consigné, dans le dixième volume du journal de l'École polytechnique, un mémoire d'où il résulte :

1° Que la convexité d'un polygone n'est pas toujours la propriété qu'aurait le contour de ne pouvoir être coupé par une droite en plus de deux points; mais c'est la succession, dans le même sens, des inclinaisons des côtés l'un sur l'autre;

2° Qu'il y a non-seulement plusieurs ordres de polygones, c'est-à-dire des polygones de 3, 4, 5, 6, ...  $m$  côtés, mais encore, dans chaque ordre, plusieurs espèces qui jouissent de propriétés différentes très-remarquables;

3° Qu'il y a une infinité de polygones d'un nombre quelconque impair de côtés, où la somme des angles est, comme dans le triangle, égale à 2 droits;

Qu'il y en a aussi une infinité d'un nombre pair de

côtés dont la somme des angles est égale à 4 angles droits, et ainsi des autres ;

4° Dans l'ordre des polygones de  $m$  côtés, il y a autant d'espèces différentes qu'il y a de nombres premiers à  $m$ , depuis l'unité jusqu'au nombre,  $\frac{m-1}{2}$ .

Ainsi, une seule espèce de triangles, deux de pentagones, trois d'eptagones, etc. ;

5° Ces polygones sont étoilés, et s'obtiennent par la rencontre de certains côtés prolongés dans le polygone de première espèce.

M. Poinot n'a point traité, dans ce mémoire, la question analytiquement, et il n'est pas à ma connaissance que personne l'ait traitée depuis.

Gauss, dans son ouvrage ayant pour titre : *Disquisitiones arithmeticae*, a démontré qu'outre les polygones réguliers que l'on savait déjà inscrire, il y en avait un grand nombre d'autres, ceux, par exemple, dont le nombre de côtés est compris dans la formule  $2^n + 1$ , ce nombre étant premier. Cet auteur ajoute dans le même ouvrage :

« Il y a certainement bien lieu de s'étonner que la divisibilité du cercle en 3, 5 parties, ayant été connue dès le tems d'Euclide, on n'ait rien ajouté à ces découvertes depuis 2000 ans, et que tous les géomètres aient annoncé comme certain, qu'excepté ces divisions et celles qui s'en déduisent, on ne pouvait en effectuer aucune par des considérations géométriques. »

En partageant l'étonnement de Gauss, j'ajouterai qu'il est bien étonnant aussi qu'après cette belle découverte, cet auteur n'ait pas eu l'idée de discuter les diverses racines de ses équations, ce qui devait infailliblement le conduire à la découverte des polygones étoilés.

D'une autre part, combien l'on doit regretter que M. Poinot n'ait point publié la discussion analytique qu'il faisait espérer dans le mémoire déjà cité !

Cette discussion ne peut tarder à être faite, et il est à désirer qu'elle le soit par M. Poinsot ou par quelque savant non moins distingué.

Aussi n'est-ce pas là le but que je me propose dans ce mémoire, mais seulement de discuter deux cas particuliers de cette grande et belle théorie, d'une manière élémentaire, mise à la portée des élèves, afin de leur faire sentir l'importance des solutions négatives.

*Proposition.*

En cherchant le côté du décagone régulier inscrit en fonction du rayon, on trouve deux valeurs, l'une positive, l'autre négative. La valeur positive donne la longueur du côté du décagone de première espèce; la valeur négative donne celle du côté du décagone de 2<sup>e</sup> espèce, que l'on trouve en joignant de 3 en 3 les points de division de la circonférence.

*Démonstration.*

En faisant le rayon = 1, on trouve, en cherchant le côté du décagone, ces deux valeurs  $-\frac{1 + \sqrt{5}}{2}$ .

La première,  $-\frac{1 + \sqrt{5}}{2}$  donne le côté AB (fig. 2.)

La deuxième,  $-\left(\frac{1 + \sqrt{5}}{2}\right)$  prise absolument, donne la longueur de la ligne GF, qui joint les points de division de 3 en 3; ce que je vais démontrer.

Menons les rayons EG, EA, EB, EF,

Les arcs AG, BF étant égaux, les cordes AB, EF sont parallèles; donc l'angle BAC = ACG, mais BAC = CAG, donc ACG = CAG, et par suite GC = GA, de même DF = BF.

De ce que le triangle  $A C G$  est isocèle, il suit aussi que les rayons  $A E$ ,  $B E$ , sont coupés en  $C$  et  $D$  en moyenne et extrême raison (ce qui se voit facilement), donc  $A G = G C = C E = D E = D F$ .

La ligne  $G F$  se compose donc de deux parties égales, et connues  $G C$  et  $D F$ , reste à calculer  $C D$ .

Or,  $A C : C E :: A B : C D$ ,

$$\text{Ou, } 1 : A B :: A B : C D = \frac{A^2}{B} = \left( \frac{-1 + \sqrt{5}}{2} \right)^2$$

$$= \frac{3 - \sqrt{5}}{2}$$

$$\text{ainsi } G F = 2 G C + C D = 2 \left( \frac{-1 + \sqrt{5}}{2} \right)$$

$$+ \frac{3 - \sqrt{5}}{2} = \frac{1 + \sqrt{5}}{2}$$

C . Q . F . D .

Nous ne nous sommes attachés dans ce qui précède qu'à la valeur absolue de cette seconde racine; essayons de découvrir pour quelle raison elle se présente sous une forme négative.

Carnot, dans son *Traité de la corrélation des figures* (1) de géométrie, s'exprime ainsi :

Page 1. « Il existe entre les diverses parties de toute figure géométrique, deux sortes de rapports; savoir :  
 » les rapports de grandeur et les rapports de position.  
 » Les premiers sont ceux qui ont lieu entre les valeurs absolues des quantités, les autres sont ceux qui expriment leurs situations respectives, en indiquant si tel point est placé au-dessus ou au-dessous de telle

---

(1) Edition de 1801.

» droite, à droite ou à gauche de tel plan ; au dedans ou  
 » au dehors de telle circonférence ou de telle surface  
 » courbe, etc.....

Page 19. « Si l'équation avait plusieurs racines, les  
 » unes positives, les autres négatives, les premières ap-  
 » partiendraient explicitement au système de quantités  
 » sur lesquelles les raisonnemens auraient été faits ; mais  
 » les racines négatives ne lui appartiendraient qu'impli-  
 » citement ; elles seraient explicites seulement pour  
 » d'autres systèmes indirectement corrélatifs avec le pre-  
 » mier, et qu'on trouverait en cherchant, pour cha-  
 » cune de ces racines, quel est, parmi tous les systèmes  
 » corrélatifs possibles, celui auquel satisferait cette ra-  
 » cine, après en avoir changé le signe. ».....

Je ferais de nombreuses citations encore, si je voulais rapporter toutes les idées précieuses renfermées dans cet ouvrage, mais je me contenterai de celles que j'ai faites, comme ayant un rapport plus direct avec la question que je traite ; elles suffisent aussi pour indiquer où se trouvent les moyens généraux que j'ai particularisés pour la question que j'examine.

Soit donc ( fig. 3 )  $O$  le centre du cercle dans lequel est inscrit le décagone de première espèce, dont le côté est  $BP$ , corde qui sous-tend l'arc  $10^e$  de la circonférence.

Je joins le centre  $O$  au milieu  $A$  de  $BP$ , je prends  $KA = AO$ , du point  $K$  comme centre, avec  $KB$  comme rayon ; je décris un second cercle qui sera égal au premier et sera son corrélatif considéré par rapport à l'axe  $AY$  (1).

---

(1) Je ne prouverai cette corrélation qu'en montrant que ce second cercle me fournit explicitement les valeurs négatives des racines en changeant leur signe, et en cela je me conforme à la méthode de l'auteur déjà citée, méthode aussi claire qu'ingéniuse, et qui n'a besoin d'être ni expliquée, ni justifiée par des commentaires.

A partir du point **B** commun aux deux cercles, je porte la longueur **B P** indifféremment sur l'un ou l'autre, et par-là j'inscris, dans chacun d'eux, le décagone de première espèce.

Mais en portant **B P**, de **B** vers **C**, je dis que **B C** n'est pas plutôt le côté du décagone que son prolongement **B E**, dans le second cercle; et il suffit, pour le prouver, d'établir que ce prolongement, est dans le second cercle, la corde d'un arc triple de **B P**, puisque nous avons déjà vu que cette corde exprimait la grandeur absolue de la seconde valeur.

Soit donc **B E** la corde qui, dans le second cercle, sous-tend un arc triple de **B P**; je vais prouver que cette corde est le prolongement de **C B**.

Les angles **F B E**, **C B D** sont égaux, puisqu'ils interceptent des arcs égaux, dans des cercles égaux dans lesquels ils sont inscrits.

Les angles **F B Y**, **E B P**, sont égaux, le premier ayant pour mesure  $\frac{F B + B P}{2}$ , le second  $\frac{P I + I E}{2}$ ,

et d'ailleurs **F B** = **B P** = **P I** = **I E**,  
de même **Y B C** = **D B P**, donc **F B C** = **E B D**;  
mais déjà . . . . . **F B E** = **C B D**,  
donc (réciproque de la cinquième proposition du premier livre de la Géométrie de Legendre) **B E** est le prolongement de **B C** et **B D** de **B F**.

Voilà donc pourquoi la seconde valeur que l'on trouve pour le côté du décagone est négative, c'est qu'elle répond à une solution prise dans un système indirectement corrélatif au premier (1).

---

(1) En se servant de la notation ordinaire de la géométrie analytique, on dirait que ces lignes **B C**, **B E**, sont placées dans des régions opposées par rapport à l'axe des **Y**, et doivent par conséquent être prises avec des signes contraires.

Remarquons cependant que nous avons dit que la corde  $BE$ , prolongement de  $BC$ , sous-tendait un arc  $BPE$  triple de  $BP$ ; notre expression était exacte seulement en ce point que la corde qui sous-tend l'arc qui est les  $\frac{3}{10}$  de la circonférence est la même que celle qui sous-tend l'arc qui en est les  $\frac{7}{10}$ , mais que véritablement c'est ce dernier qui doit être considéré, lorsque l'on considère la corde  $BC$  comme sous-tendant un arc simple.

En effet, prenant  $BC$  pour l'axe des  $X$ , les valeurs qui sont de signe contraire par rapport à l'axe des  $Y$ , ne le sont point par rapport à l'axe des  $X$ ; ainsi les arcs doivent être pris dans le même sens par rapport à ce dernier, et, pour une entière rigueur, il faut dire que  $BC$  joignant les points de 1 en 1,  $BE$  est la corde qui joint ces points de 7 en 7; mais remarquons aussi que chaque corde répond à deux arcs qui, ensemble, forment la circonférence. Ainsi la corde  $BC$  représente la ligne qui joint les points de division de 1 en 1 et de 9 en 9, et la corde  $BE$  représente celle qui joint les points de division de 3 en 3 et de 7 en 7.

Les lignes  $BF$ ,  $BD$ , n'offrent point de résultats aussi fournis par les racines, comme on pourrait être tenté de le croire, parce qu'elles offrent les mêmes circonstances que les deux autres; mais on doit prendre pour solution  $BC$  et  $BE$ , ou  $BF$  et  $BD$ , selon le cercle que l'on considère comme placé du côté positif; c'est pourquoi j'ai surmonté l'un d'eux du signe  $\pm$  et l'autre du signe  $\mp$ . (1)

---

(1) Il en est ici comme de la résolution de l'équation  $x^2 = m$ , qui ne donne pas plus de solutions en écrivant  $\pm x = \pm \sqrt{m}$ , qu'en écrivant  $x = \pm \sqrt{m}$ .

En résumé, on obtient donc le décagone régulier en joignant les points de division,

De 1 en 1,

De 3 en 3,

De 7 en 7,

De 9 en 9,

Ce qui est conforme à la proposition énoncée par M. Poinsoot dans le mémoire dont j'ai parlé.

*Pentagone.*

Nous savons que le côté du pentagone exprimé en fonction du rayon donne quatre valeurs qui sont

$$\pm \sqrt{\frac{5 \pm \sqrt{5}}{2}}$$

La première  $\sqrt{\frac{5 - \sqrt{5}}{2}}$  fournie par la valeur

$\frac{-1 + \sqrt{5}}{2}$  du côté du décagone de première espèce,

La seconde  $\sqrt{\frac{5 + \sqrt{5}}{2}}$  fournie par celle  $\left(\frac{1 + \sqrt{5}}{2}\right)$

du décagone de deuxième espèce.

Je vais démontrer que la seconde valeur est la longueur du côté du pentagone étoilé ou de deuxième espèce, que l'on obtient en joignant les points de division de deux en deux.

(Fig. 5) Soit  $AB = BC = p$ , côté du pentagone de première espèce.

$$AC = p', \quad BO = r.$$

$$\text{on a } \overline{CB}^2 = BP \times BD = 2BD = 2\sqrt{CB^2 - CD^2}$$

$$\text{ou } p^2 = 2\sqrt{p^2 - \frac{p'^2}{4}}$$

d'où

d'où  $p' = p \sqrt{4 - p^2}$

mettant pour  $p$  sa valeur  $\sqrt{\frac{5 - \sqrt{5}}{2}}$ , on a

$$p' = \sqrt{\frac{5 - \sqrt{5}}{2}} \sqrt{4 - \frac{5 - \sqrt{5}}{2}} = \sqrt{\frac{5 + \sqrt{5}}{2}}$$

C. Q. F. D.

Les valeurs  $\sqrt{\frac{5 \pm \sqrt{5}}{2}}$  étant toutes les deux positives, indiquent les solutions ( fig. 6 ) M N, M O, toutes deux dans le premier cercle ; les deux valeurs  $-\sqrt{\frac{5 \pm \sqrt{5}}{2}}$ , donnent le prolongement de ces lignes dans le cercle corrélatif.

Je démontrerais, comme je l'ai fait pour le décagone, que le prolongement de M N, dans le second cercle, est la ligne M O' qui joint les points de division de 2 en 2, et que M N' est le prolongement de M O, ce qui n'offre cependant pas quatre solutions différentes, mais seulement deux qui doivent être prises dans l'un ou l'autre des cercles. L'algèbre a cependant dû fournir ces quatre solutions, parce que sa généralité ne pouvait lui permettre d'exclure la figure corrélatif.

Cependant, chaque corde répondant à deux arcs qui, pris ensemble, forment la circonférence, on voit qu'on obtient le pentagone en joignant les points de division

De 1 en 1,

De 2 en 2,

De 3 en 3,

De 4 en 4,

les deux dernières solutions rentrant dans les deux premières.

Il peut paraître singulier, au premier abord, que, le

pentagone ne fournissant que deux espèces distinctes de figures, aussi bien que le décagone, l'on trouve quatre valeurs explicites pour le pentagone, et deux seulement pour le décagone. Cela tient à ce que nous avons cherché le côté du décagone en fonction du rayon; l'équation qui l'a donné a dû fournir toutes les solutions, et quoi- qu'elle ne fût que du second degré, nous avons vu clai- rement qu'elle donne les quatre cas, dont les deux der- niers rentrent dans les deux premiers, circonstance qui fait que l'équation n'a été élevée qu'au second degré, et ce qui arrive ici n'est point différent de ce qui arrive quand on emploie les lignes trigonométriques ( or la corde est une ligne trigonométrique ) dans le calcul.

Quant au côté du pentagone, il a été cherché en fonction du côté déjà trouvé du décagone; or, chaque solution du décagone aurait fourni deux solutions du pentagone, qui, à leur tour, auraient donné, tant expli- citement qu'implicitement, les quatre cas: les deux so- lutions du décagone exprimées explicitement ont dû fournir explicitement aussi les quatre du pentagone, dont deux rentrent dans les deux autres.

FIG. 1.

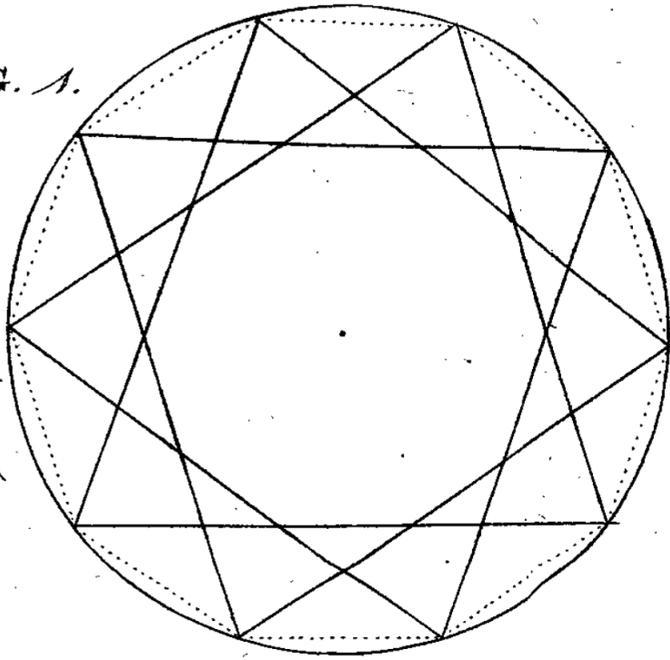


FIG. 2.

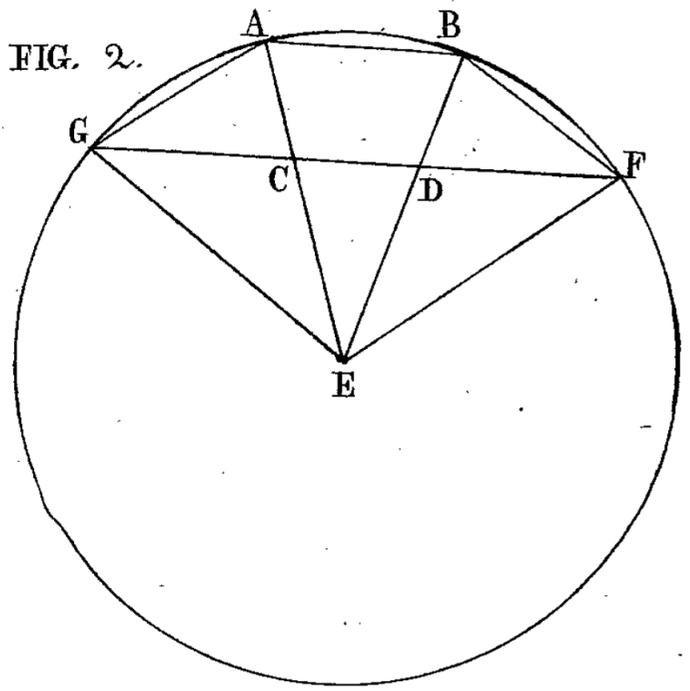


FIG. 3.

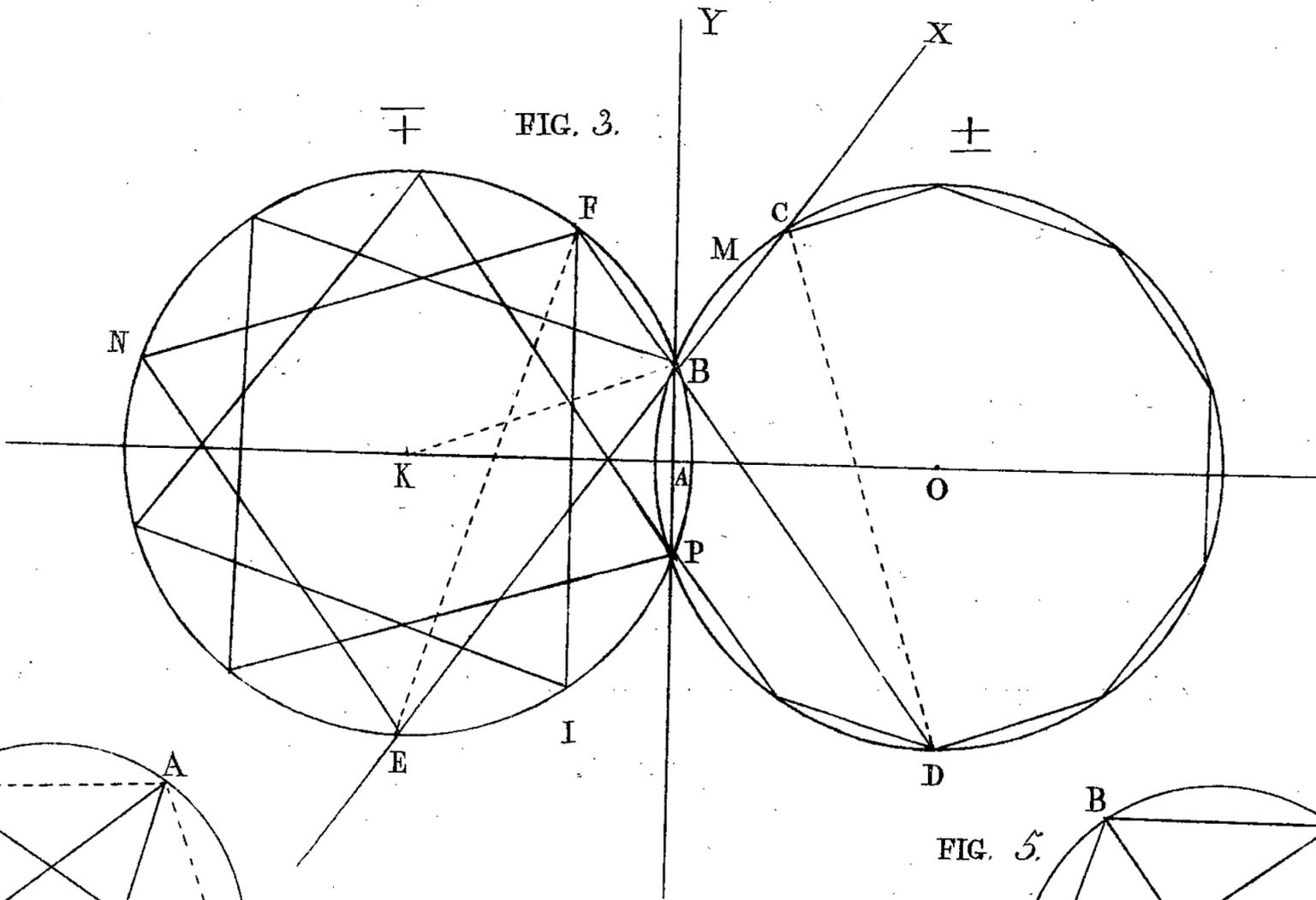


FIG. 4.

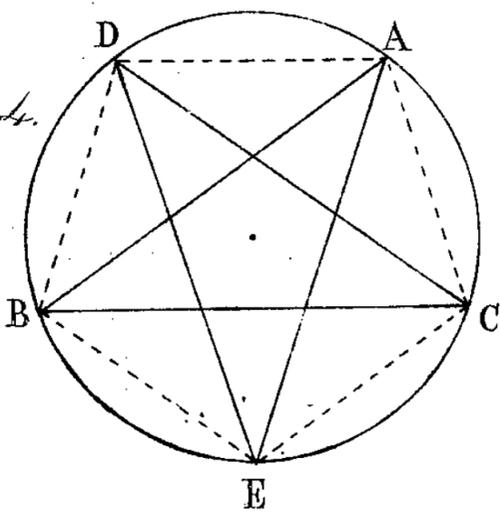


FIG. 5.

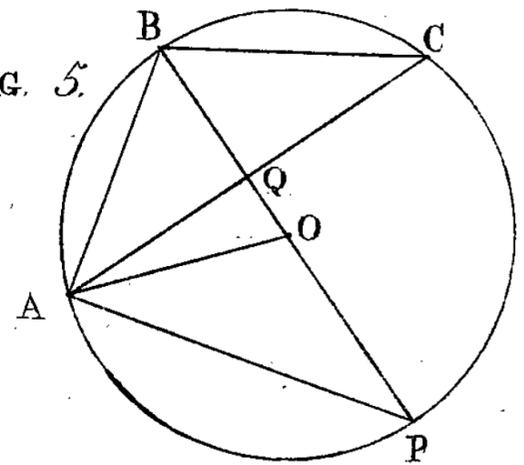
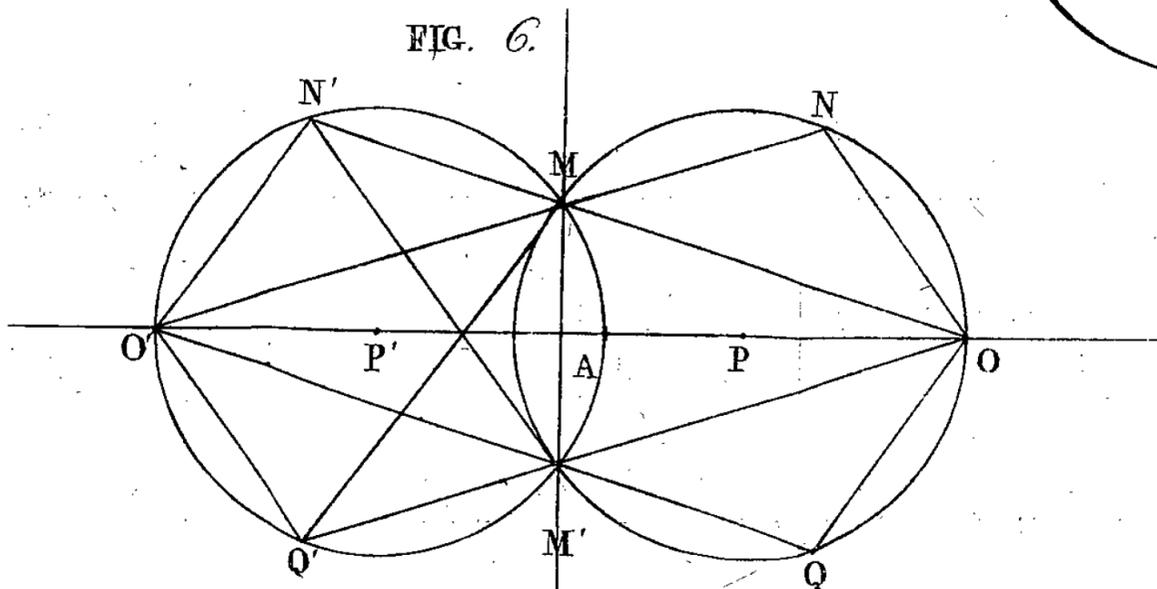


FIG. 6.





## NOTICES CHIMICO-OENOLOGIQUES.

OU

*MÉMOIRE sur la préparation des Cidres et Poirés, sur leurs qualités respectives, leur prix marchand, etc.*

Par M. DUBUC, Chimiste, ex-Pharmacien, etc.

MESSIEURS,

Depuis un demi-siècle on a publié successivement divers écrits sur la nature des cidres et sur leurs propriétés alimentaires; on a également indiqué bon nombre de procédés concernant leur fabrication et leur amélioration; néanmoins, parmi ces derniers, le procédé ordinaire ou celui généralement suivi dans nos campagnes atteindrait assez complètement le but qu'on s'en propose, si les fermiers et les brasseurs employaient, pour la confection de ces boissons (cidre et poiré), tous les soins et les précautions que leur préparation exige. Mais, il faut l'avouer, cette opération, assez simple en elle-même, reste soumise, dans plusieurs contrées, à une sorte de routine souvent inhabile et à des préjugés qui nuiront encore long-tems au perfectionnement et à la qualité des fluides vineux qu'on extrait des fruits dits à *pepin*, du genre *malus* et *pyrus*.

Par ces motifs, et par d'autres raisons que j'exposerai dans l'ensemble de cet ouvrage, j'ai cru qu'un travail sur les cidres et poirés, sur leurs qualités respectives, etc., basé en grande partie d'après des notions chimiques, et rédigé d'ailleurs par suite d'une longue expérience, offrirait quelque chose de neuf et d'utile pour leur amélio-

ration et pour leur conservation, et serait vu, en outre, avec quelque intérêt par une société dont les travaux sont toujours dirigés vers l'utile et l'agréable.

Je me suis donc déterminé à vous présenter ce travail, et vous prie, Messieurs, d'en entendre la lecture avec votre indulgence ordinaire; il est un peu long, mais la nature du sujet exige des développemens de plus d'un genre pour répondre à son titre.

On sait que les cidres, préparés avec soin, et surtout quand ils sont bien fermentés, donnent une boisson aussi salubre qu'agréable au goût, et dont l'usage s'étend et s'étendra de plus en plus chez diverses nations, vu la facilité et le peu de frais qu'exige la culture des arbres précieux qui portent les différentes variétés de pommes à cidre; mais il est aussi prouvé, en Normandie, que le vin de pommes, *pomaceum vinum* des anciens, varie, comme le vin de raisin, en qualité et en spirituosité, en raison des contrées, des terroirs et des sites où croissent les pommiers et la vigne. Cependant la fabrication du cidre, quelle qu'en soit la nature, n'en est pas moins soumise à des règles invariables pour l'obtenir de bonne qualité; et, en s'écartant de ces règles, on nuit à ses propres intérêts, et par suite à la prospérité d'une des branches les plus importantes de notre économie rurale; dans les départemens de l'ouest et du nord de la France où l'on fabrique les cidres en grand, soit pour la consommation des habitans, soit pour être livrés au commerce.

Partant des principes qu'on vient d'exposer, et pour se faire une idée plus nette sur la qualité et sur le prix marchand des cidres en général, nous avons fait une division méthodique des fruits divers qui servent à les préparer, en raison de leurs espèces, de leur précocité, et encore en raison de leurs qualités respectives. Cette division devenait en quelque sorte indispensable pour mieux

atteindre notre but, et en outre pour servir à l'intelligence des cultivateurs et des brasseurs pour lesquels ce travail est spécialement destiné; en conséquence, nous ferons trois grandes classes des pommes à cidre, division d'ailleurs assez généralement adoptée en Normandie. La première classe comprendra les pommes précoces, la seconde les pommes dites intermédiaires, et la troisième les pommes dures ou tardives. Ici nous devons faire observer que les divers noms qui servent à désigner les pommes et les poires rustiques sont très-nombreux, et varient en outre presque en raison des cantons où ces fruits croissent; mais, au moyen de leur classification, on pourra toujours s'entendre sur la nature et sur la spirituosité des cidres, et déterminer, par des moyens simples que nous indiquerons, s'ils proviennent de la première, de la seconde ou de la troisième classe de pommes.

**PREMIÈRE CLASSE.** — *Pommes précoces, dites de première fleur.*

Dans cette classe on comprend les pommes tendres ou hâtives; elles sont connues aux environs de Rouen sous les noms de pomme d'orange, à cause de leur belle couleur jaune-rougeâtre, pommes de doux-levesque, pommes de beuret, de girard, de blanc-mollet, de gros-bois, etc. On les cueille ordinairement du 10 au 20 septembre. Ces fruits, dont on connaît, dans nos campagnes, au-delà de douze espèces, peuvent être brassés presque au moment de leur récolte; néanmoins, surtout dans les années froides, on a coutume de les laisser exposés en petit tas, sur l'herbe et à l'air, pendant plusieurs jours, avant de les piler. Quelques fermiers prétendent, et nous sommes assez de leur avis, qu'ils obtiennent par cette méthode un cidre plus fort et plus

coloré que si ces mêmes fruits étaient brassés immédiatement après leur récolte. Ce même principe est applicable aux poires précoces dont on fait des poirés, et dont la consommation a lieu peu de tems après leur fermentation, parcequ'ils ne tardent pas à devenir acescens.

Le moût ou jus que rendent les pommes précoces est très-sucré, mais sensiblement acidule, et ne marque, année commune, que 4 à 5 degrés à l'aréomètre (pèse-acide). Le cidre brassé avec ces sortes de fruits fermentent et se clarifie bien, mais il ne donne guère, en le supposant pur, qu'environ un quinzième de son volume d'eau-de-vie ordinaire, aussi n'est-il pas de longue garde, et on l'emploie, comme le poiré, quelques mois après sa confection.

**DEUXIÈME CLASSE.** — *Pommes intermédiaires, dites de deuxième fleur.*

La deuxième classe des fruits à cidre se compose des pommes dont la densité est plus grande que celle des pommes précoces, et dont la récolte n'a lieu que vers le milieu du mois d'octobre. On les connaît aux environs de Rouen, sous les noms de rouge-brière, de fresquin-blanc, de douce-morelle, de gros-bois, de doux-rellé, de saint-philbert, de blangy, etc. Elles ne sont bonnes à brasser que vingt à trente jours après la cueillette. Le moût qu'elles rendent, étant mûres convenablement, est moins acidule que celui des fruits hâtifs, et marque jusqu'à 7 degrés; on en peut faire un excellent syrop, dit *sucré liquide de pommes*, et en outre un cidre très-agréable au goût et très-supérieur en qualité au premier. Ce cidre peut se garder jusqu'à trois ans étant pur, et rend, en outre, près d'un dixième de son volume de bonne eau-de-vie.

Ce même cidre, bien fermenté, puis tiré au clair fin;

est le meilleur parmi toutes les espèces de cidres qu'on puisse employer pour être mis en bouteilles, où il acquiert une qualité supérieure, et c'est, je crois, dans cet état de perfection qu'on peut lui faire l'heureuse application de ces deux beaux vers :

Du pommier neustrien ainsi le jus brillant  
 Prodigue aux moissonneurs son nectar pétillant.

DULILLE, Poème des *Jardins*.

Mais on ajoute encore à sa qualité naturelle, et à sa longue conservation, en l'additionnant seulement de deux à trois gros de sucre candi blanc par chaque litre. J'en ai conservé, préparé par cette méthode, au-delà de trois ans, et dont le goût était exquis après ce laps de tems; il avait été brassé avec deux parties de pommes de rougebrière, une partie de pommes de morelle et environ un quart de son volume d'eau.

Ici nous devons encore faire observer que le cidre, comme le vin, éprouve, avant son entière vinification, deux degrés de fermentation, l'une tumultueuse, la première, l'autre plus lente, et durant laquelle le moût finit par perdre sa densité et presque toute la saveur sucrée qui lui sont naturelles. C'est spécialement durant l'effet de la seconde fermentation que le cidre laisse déposer, peu à peu, non du tartre, mais une lie jaunâtre et filandreuse; c'est après ces dépôts successifs que cette boisson devient limpide et bonne à boire; c'est encore dans cet état qu'il faut la prendre pour la conserver long-tems en bouteilles, ou dans des petits barils bien cerclés en fer (a).

---

(a) Le cidre, enfermé hermétiquement avant son entière fermentation, fermente de nouveau, quoique privé du contact de l'air et de la lumière; il s'en dégage une quantité prodigieuse d'acide car-

TROISIÈME CLASSE. — *Pommes tardives*, dites de troisième fleur.

Cette classe fournit les fruits les plus précieux connus pour fabriquer le cidre ; on les connaît sous le nom générique de pommes dures, tardives ou de troisième fleur, parce que les arbres qui les portent fleurissent les derniers. Leur pesanteur spécifique est supérieure au fruit de première et de seconde classe dont nous venons de parler.

Les pommes de peau de vache, la rouge-dure, la bedane, la marie-enfrie ou de roquet, de fer, de long-bois, de bouteille, la germanie, etc., appartiennent à cette classe ; la récolte ne s'en fait guère qu'en novembre, et après les premières gelées blanches ; puis on les met en tas dans des greniers, ou mieux sous des hangards, où elles s'échauffent, suent, et finissent par y mûrir (b). On reconnaît qu'elles sont faites ou bonnes à piler, par une couleur

bonique et d'un autre gaz, qui font effort contre les parois des vases et en occasionnent souvent la rupture. Outre cet inconvénient, le cidre devient louche, par la formation d'une nouvelle lie très-tendue. On évite ces accidens et les pertes qui en résultent en mettant le cidre en bouteilles ou en petits barils, en le prenant dans l'état que nous avons indiqué, et en les déposant ensuite dans un lieu frais et obscur.

(b) De bons agronomes prétendent que les pommes gagnent en bonté étant ramassées après une petite gelée. Le cidre qu'elles rendent étant brassées à propos se conserve plus long-tems après sa fermentation que celui préparé avec les mêmes fruits récoltés avant les premiers froids. Ils attribuent cette propriété et le goût moëlleux qu'il conserve à un excédent de principe sucré qu'il retient après avoir bouilli.... Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les boissons

jaunâtre , par de petites taches qui leur viennent à la peau , par une odeur *azotée* mais fade et piquante qui en émane , enfin par une sorte de ramollissement qui arrive dans la substance charnue de ces fruits. Etant prises dans un état de maturité convenable , les pommes tardives rendent un moût ou jus dont la densité aréométrique varie depuis 9 jusqu'à 12 degrés ; celui des pommes dures excrues dans le pays de Caux et aux environs de Rouën , marque entre 8 et 9 degrés. Les mêmes espèces de fruits récoltées dans le Roumois , pays à grand fonds , situé sur la rive gauche de la Seine , donnent un suc dont la densité dépasse souvent 10 degrés. Enfin , des pommes tardives que je fis venir , en décembre 1809 , du Cotentin et du pays d'Auge , autres contrées de la Normandie , rendirent un moût très-sucré et mucilagineux qui marquait jusqu'à 12 degrés. Les syrops et les cidres que fournit cette classe de fruits sont en général supérieurs en qualité , mais moins agréables au goût que les mêmes produits obtenus des pommes intermédiaires ; les cidres d'Isigny , du pays d'Auge , brassés sans eau avec des pommes tardives , se gardent , même dans de grands fûts , surtout dans ceux qui ont servi à mettre de bonne huile d'olive , jusqu'à cinq à six ans sans s'aigrir ; j'en ai conservé moi-même pendant plus de quatre ans , dans une cave voûtée en pierre , qui avait été fait avec des pommes de peau-de-vache et de bedane excrues à quelques lieues de Rouen ( à Pôville ) , et qui n'avait , après ce laps de tems , que l'heureux défaut d'être trop capiteux. Tous les ci-

---

vineuses ou alcooliques ne deviennent dures au goût et acéscentes qu'après avoir perdu , par suite du mouvement fermentatif , tout le principe sucré ou mucoso-sucré qui en fait la base. Ceci explique aussi pourquoi le sucre candi contribue à la bonté et à la longue conservation du cidre mis en bouteilles , etc.

dres purs provenant des fruits de la troisième classe rendent , étant bien fermentés , jusqu'à un dixième et quelquefois même jusqu'à un huitième de leur volume d'eau-de-vie à 20 degrés ; j'ai dû consigner ces remarques sur la longue conservation des cidres dans cet ouvrage , parce que j'ai vu imprimé dans divers auteurs que ces fluides n'étaient pas susceptibles de se garder long-tems , etc.

Cet exposé , Messieurs , sur la nature des fruits à pépin pris dans plusieurs contrées de la ci-devant Normandie , et sur la qualité respective des boissons qu'ils fournissent , me donne l'occasion de vous soumettre quelques réflexions au sujet d'un nouveau procédé pour faire le cidre , pratiqué à l'île de Guernesey et ailleurs. Ce procédé , que nous devons aux soins de notre savant et laborieux confrère M. Auguste Le Prévost , a déjà été imprimé dans divers ouvrages périodiques , (notamment dans le Recueil des travaux de la Société d'Agriculture de Rouen , cahier d'octobre 1823). Néanmoins , pour pouvoir mieux apprécier mes réflexions à son égard , et pour éviter d'autres recherches , je vais le rapporter ici succinctement :

*Procédé en usage à l'île de Guernesey et ailleurs , pour faire un excellent cidre.*

« On brasse les pommes à la manière accoutumée ,  
 » puis on en met le jus dans des tonneaux. On épie le  
 » moment où la liqueur commence à bouillir , *fermenter* ;  
 » aussitôt qu'il est arrivé , on s'empresse de le trans-  
 » vaser dans un autre tonneau. On a soin de laisser de  
 » côté la lie et l'écume qu'on passe à la chausse ; il en  
 » sort une liqueur très-limpide et fort enivrante qu'on  
 » met à part. On continue deux fois la même opéra-  
 » tion , lorsque la fermentation recommence dans le  
 » fluide ; ensuite on verse sur cent pots du cidre fer-

» menté, un pot de la liqueur limpide sortie de la  
 » chausse, et on bondonne hermétiquement. Le cidre  
 » obtenu par cette méthode est d'une limpidité parfaite,  
 » et d'un goût exquis, et peut se garder jusqu'à dix ans. »

Nous croyons, d'abord, devoir faire deux observations sur ce procédé, indépendamment de celles qui suivront sur la fabrication des cidres confectionnés avec toutes sortes de pommes.

La première est relative à la liqueur fort enivrante qui sort de la chausse : ici on ne conçoit pas comment ce fluide peut être si capiteux, puisqu'il n'a encore éprouvé que les premiers rudimens de la fermentation dite *alcoolique*. ( L'alcool seul enivre ).

La seconde paraît encore plus sérieuse, la voici : si la liqueur sortie de la chausse, dont la quantité doit être assez abondante, bonifie le cidre auquel on l'ajoute, pourquoi n'en mettre qu'une mesure sur cent ? n'est-il pas naturel d'ajouter tout le fluide sorti du filtre à la totalité du cidre, puisque cette addition tend à le bonifier.

Mais, pour faire l'excellent cidre dont parle M. Aug. Le Prévost, les Anglais et le peuple basque emploient-ils indistinctement toutes sortes de pommes tardives, intermédiaires, etc. ? Nous ne le croyons pas. Première question.

Ne mêlent-ils pas au moût de ces fruits, avant, durant, ou après leur fermentation, du sucre brut, un kilogramme par muid, par exemple ? Seconde question.

On sait, surtout depuis que la fermentation alcoolique a été étudiée chimiquement, que l'addition d'un principe saccharin, ou de sucre candi, suivant l'état du fluide à fermenter ou fermenté, contribue en général à la bonté des liqueurs alimentaires vineuses, surtout dans les années froides et humides.

Enfin, pour préparer le cidre en question, les Anglais

n'emploient-ils pas, à sa fermentation, une température toujours à peu près égale, celle de 9 à 10 degrés, échelle de Réaumur? Troisième question.

Ici nous pouvons affirmer que le degré de chaleur que nous indiquons est le plus convenable à la fermentation des cidres et des poirés. Nous avons observé, il y a plus de vingt ans, que le moût des pommes et des poires rustiques n'exige pas, pour fermenter, une température aussi élevée que le suc de raisin. En 1809, et postérieurement, j'employai à faire des syrops et du cidre de toutes qualités, plus de trois cents muids de cidre et de poiré doux, et mes nombreuses expériences sur un sujet qui n'avait pas encore été examiné chimiquement, me prouvèrent la vérité de mon assertion. Je remarquai encore que, par une chaleur supérieure à celle de 9 à 10 degrés, le cidre fermente trop brusquement, qu'il est moins coloré et en outre moins alcoolique, et passe plus vite à l'acescence que la même boisson dont le mouvement fermentatif s'opère lentement, mais sans interruption. Par une température inférieure à celle indiquée, le contraire arrive : le jus des fruits à pépin (pommes et poires), fermente mal, souvent même la fermentation s'en arrête tout-à-coup, et il résulte de ce mouvement intermittent des cidres troubles, épais, désagréables à boire, etc., défauts qui nuisent non-seulement à leur qualité naturelle, mais qui en déprécient le prix marchand.

En résumé, il nous semble que le procédé en question pour faire le cidre, et tel qu'il nous a été indiqué par M. A. Le Prévost, n'a rien en lui-même qui puisse tout-à-fait justifier les heureux résultats qu'on lui attribue; et tout porte à croire que si les Anglais obtiennent un cidre supérieur en qualité à celui qu'on fabrique en Normandie, par le procédé ordinaire, cela ne peut avoir lieu que par le choix, ou mieux par l'assortiment qu'ils font

de quelques espèces particulières de pommes qui croissent dans leur île, ou, ce qui paraît plus probable, en ajoutant au moût de leurs fruits un principe sucré ou mucoso-sucré, pendant ou après sa fermentation. Mais ici, comme dans tout ce qui est mis en doute, c'est à l'expérience à prononcer, et nous croyons que la solution des trois questions que ce procédé nous a suggérées pourrait fixer l'opinion à son égard et servir en outre de base à un traité sur les fluides alimentaires fermentés que donnent en général tous les fruits à pépin, à noyaux, etc.

J'avoue ici, Messieurs, que je regrette beaucoup que ma position au centre d'une grande ville ne me permette pas de me livrer sans réserve à un travail complet sur les cidres; je m'y livrerais avec d'autant plus de confiance que je suis sûr d'avance que j'en obtiendrais des résultats utiles à ce genre d'industrie rurale.

Je vais ajouter aux notices précédentes, d'autres considérations sur le même sujet. Je conviens qu'elles n'ont pas toutes le mérite de la nouveauté, mais, néanmoins, je les crois encore de nature à figurer utilement dans l'ensemble de ce travail.

En principe général, pour obtenir de bonnes boissons des fruits à pépin, il est de rigueur de les employer bien assortis, et surtout ni trop verts ni trop mûrs; car il est prouvé qu'on fait rarement d'excellent cidre avec une seule espèce de pommes. Un exemple va suffire pour appuyer cette assertion : le jus des pommes de peau de vache, pur et seul, fermente mal et donne un cidre épais qui reste long-tems trouble, tandis que si on brasse ensemble quatre mesures de ce fruit avec deux mesures de pommes de bedane, alors on obtient du cidre qui fermente bien, qui s'éclaircit promptement et dont le goût est très-agréable; d'une autre part, si les fruits sont brassés trop mûrs ou trop verts, ils ne produisent, dans

l'un comme dans l'autre cas, que des boissons inférieures en qualité à celles que donneraient les mêmes fruits pris dans un état de maturité convenable; néanmoins il vaut encore mieux piler les pommes et les poires un peu avant leur entière maturité que d'attendre qu'elles soient trop *faites* (c).

Une autre cause détériore encore ces boissons; elle résulte du peu de soin qu'on met en général à la récolte et à la conservation des pommes. Souvent elles se trouvent enduites ou mêlées de matières terreuses, lorsqu'on les pile; ces terres forment des sels avec l'acide dont les pommes et les poires ne sont jamais exemptes, et dont la présence nuit à la fermentation et à la clarification des boissons. J'ai vu et analysé des cidres qui précipitaient par l'addition des réactifs et dont le goût était plus ou moins amer parce qu'ils tenaient en dissolution des malates et autres sels terreux, provenant uniquement des causes que je viens d'indiquer.

Qualités  
que doit  
avoir l'eau  
qui sert à  
brasser les  
petits cidres.

La qualité de l'eau dont on se sert pour brasser ou couper le petit cidre ou la boisson ordinaire des ménages, influe encore d'une manière singulière sur la bonté de cette boisson. L'eau de mare bien claire, celle d'une rivière; d'une source bien aérée, même celle de citerne si elle est inodore et sans mauvais goût, conviennent parfaitement pour faire le cidre ordinaire. L'eau de puits, les eaux salines, ferrugineuses, enfin toutes celles qui dissolvent mal le savon, nuisent à la qualité des cidres et des poirés. Les effets de certaines eaux impures sur le moût des fruits à pépin, ont lieu

---

(c) Dans les fruits trop mûrs le principe mucoso-sucré qui en fait la base, en est déjà en partie détruit par un commencement de fermentation. Cela explique pourquoi les pommes trop *faites* donnent un cidre inférieur en qualité à celles mûres à propos.

par des attractions chimiques qui sont loin d'être bien connues, mais il suffit qu'ils existent et qu'ils soient signalés pour en éviter l'emploi dans la fabrication des boissons alimentaires en général.

On nuit également à la qualité des cidres, en brassant pêle-mêle, surtout vers l'arrière saison (janvier et février), les pommes saines et les pommes pourries. Nous avons établi ailleurs que les fruits trop mûrs ont déjà perdu une partie de leur principe mucoso-sucré, par un commencement de fermentation. Dans les fruits pourris, ce même principe n'existe plus; je m'en suis convaincu nombre de fois en examinant attentivement le jus de ces fruits détériorés. Il en est de même des fruits qui ont été gelés: ils éprouvent, par un froid de 3 à 5 degrés, des changemens notables dans leur principe constituant que rien ne peut rétablir. On ne sait encore à quoi attribuer cette espèce de métamorphose, mais toujours est-il vrai de dire que les fruits gelés et ceux qui sont pourris, ne donnent en général que de mauvaises boissons, peu alcooliques, et dont le goût et l'odeur sont presque toujours désagréables. D'après ce court exposé, on conçoit combien il est avantageux de n'employer que des pommes saines pour faire des cidres purs ou du cidre coupé.

Pommes  
gâtées, pour-  
ries, gelées,  
etc.

Les auges ou tours des pressoirs construits en pierre, à moins qu'ils ne soient de granit, dans lesquels on brasse les cidres et les poirés, sont aussi de nature à fixer l'attention des agronomes jaloux de n'offrir au public que des boissons très-pures. Les pressoirs en bois dur paraissent encore les meilleurs, dans cette circonstance pour fabriquer les vins de pommes par le procédé ordinaire; ils ne sont pas attaqués, comme les premiers, durant l'opération, par l'acide des fruits, surtout des fruits précoces et des poires rustiques acerbés qui en recèlent

Auges ou  
pressoirs en  
pierres, ou  
construits en  
bois.

plus que les pommes de la seconde et de la troisième classe (d).

J'ai été également à même de vérifier que des cidres qu'on disait avoir été frelatés par la malveillance ou pour en masquer l'acide, ne devaient la petite quantité de malate de chaux qu'on y rencontrait qu'au calcaire des tours dans lesquels ils avaient été fabriqués; nous ajouterons que la faible portion de malate ou citrate de chaux que tiennent en dissolution ces boissons, ne doit pas les faire rejeter du commerce, mais toujours est-il vrai de dire qu'elle nuit à leur qualité naturelle.

*Sur la coloration des cidres. — Cidres potables. — Cidres altérés par le plomb; moyens simples pour y découvrir ce métal dangereux.*

Les pommes excrues dans les vallées, sur des terrains mal orientés, et celles provenant d'un jeune plant, donnent souvent un cidre incolore ou peu coloré; ce

---

(d). Les pommes de la deuxième et troisième classes, prises en maturité, sont en général moins acides que les pommes précoces, et ont moins d'action sur le calcaire des auges. Il existe même une espèce de pomme, celle de rouge-brière, qui ne contient plus d'acide libre quand elle est tout à fait mûre; mais dans tous les cas il vaut mieux brasser tous ces fruits dans de bons pressoirs construits en bois dur et tenus proprement. Il est également très-important de mettre le moût à fermenter dans des tonneaux bien rincés et sans odeur, car le cidre, comme le vin, y contracte un goût et une odeur qui nuisent pour toujours à leur qualité. Si l'eau ordinaire froide ou chaude ne suffit pas pour enlever la mauvaise odeur aux futailles, on se servira alors d'une poignée ou deux d'un mélange de *braise* écrasée, de chaux en poudre, de chaque partie égale, et de quantité suffisante d'eau bouillante. Ce moyen de rincer les fûts réussit presque toujours, surtout quand le bois n'en est pas carie.

défaut

défaut, sans trop nuire à la qualité, nuit pourtant au prix marchand de cette boisson. On y remédie ordinairement en la colorant avec diverses matières : les uns emploient à cet effet de l'orseille, du tournesol, de la cochenille; d'autres font usage de safranum, de cachou, de caramel, etc.; mais, sans avoir recours à toutes ces substances, la plupart exotiques, d'un prix assez élevé et dont l'innocuité n'est pas bien démontrée, on peut atteindre le même but en se servant tout simplement de la fleur de coquelicot ordinaire (*papaver rhœas*, L.), plante qui croît avec trop d'abondance dans nos guérets et dans les terres emblavées de céréales. Deux onces ou 64 grammes de cette fleur bien sèche (1) et grossièrement pulvérisée, suffisent pour colorer et pour donner une nuance agréable à un muid de cidre ordinaire. Je ne connais point de matière prise dans nos végétaux indigènes qui puisse remplacer, dans cette circonstance, et avec autant d'économie, le coquelicot, que je propose comme succédanée des divers ingrédients que je viens de nommer pour colorer les cidres et autres liqueurs analogues. J'ajoute qu'il y a plus de trente ans que j'en ai conseillé l'emploi aux fermiers et aux brasseurs, et toujours à la grande satis-

---

(1) Cette fleur exige des soins et de l'attention pour être bien séchée et pour conserver sa propriété *tinctoriale*. On y parvient en l'exposant en couches minces sur des toiles à l'ardeur du soleil; mais on réussit encore mieux en la mettant sur lâtre d'un four immédiatement après la cuite du pain. Quand elle est privée de son humidité au point de s'écraser en la pressant légèrement, alors on la renferme dans des sacs de bon papier ou dans une boîte hermétiquement fermée, car l'air, la lumière et l'humidité l'altèrent promptement, la décolorent et lui font prendre en outre une odeur désagréable. On évite tous ces inconvéniens en prenant, pour la conserver, les moyens simples que nous venons d'indiquer.

faction de ceux qui en ont fait usage, pour la coloration de leurs boissons.

Le cidre, considéré comme boisson alimentaire, et pour être réputé potable, doit être bien fermenté, limpide, ordinairement de couleur ambrée, agréable et piquant au goût, sans acidité ni fadeur; enfin, sa pesanteur spécifique doit égaler à peu de chose près celle de l'eau pure. Celui qui n'a pas ces qualités provient de mauvais fruits ou bien a été mal préparé, et peut parfois déranger les fonctions de l'estomac.

Le cidre comme le vin qui tourne à l'aigre peut être adouci en y mêlant des oxides de plomb; heureusement ce cas est rare, surtout depuis que le danger en est connu et que la loi punit sévèrement ceux qui font usage de ce dangereux moyen; mais, en le supposant falsifié ainsi que le vin, soit par la cupidité, soit par la malveillance, on pourra aisément y découvrir la présence de ce dangereux métal en l'éprouvant par un des deux procédés suivans :

*Premier procédé.* — Dans une verrée du cidre ou du vin soupçonné, on instille 5 à 6 gouttes d'acide sulfurique concentré (huile de vitriol). Si le fluide contient un oxide de plomb ou de la céruse, l'acide s'unit sur-le-champ à cet oxide, et forme à l'instant un sel blanc insoluble, *sulfate de plomb*, qui se précipite au fond du verre, effet qui n'a pas lieu si le fluide éprouvé est pur; seulement sa couleur en est avivée.

*Deuxième procédé.* — Dans une verrée des mêmes boissons à éprouver, on ajoutera quelques gouttes de sulfure de potasse, ou mieux de sulfure hydrogéné d'ammoniaque, (on trouve ces réactifs chez les pharmaciens). Si le fluide contient de l'acétate de plomb en dissolution, il prendra sur le champ une couleur noirâtre, souvent très-foncée; dans le cas contraire, il devient légèrement lactescent.

Ces procédés, que nous ayons extraits des meilleurs ou-

vrages en chimie, peuvent aussi servir à vérifier la pureté de la bière, de l'eau-de-vie et autres fluides alimentaires, et leur précision est telle qu'on peut y découvrir, par leur moyen, la plus faible portion de sel à base de plomb. Ici nous observons néanmoins que le cidre provenant de fruits excrus sur des terrains ferrugineux, brunissent légèrement par l'addition des sulfures alcalins, mais ils ne deviennent jamais noirâtres comme les premiers, et il ne s'y forme aucun précipité.

Ces deux procédés, tant par leur simplicité que par leurs résultats, sont à la portée de tout le monde; voilà pourquoi je les ai consignés dans ce travail. Il en existe d'autres pour arriver au même but, mais ils sont plus compliqués et exigent des connaissances assez étendues en chimie pour leur application, et ne sont guères employés que dans des circonstances très-graves ou par ordre de justice.

*Sur le prix marchand des cidres considérés en raison de leur pureté, etc.*

Nous croyons aussi qu'un article rédigé le plus succinctement possible pour servir à fixer le prix marchand des cidres en raison de leur pureté, peut figurer utilement dans cet ouvrage. En effet, tout le monde sait que le cidre livré au commerce et aux propriétaires est presque toujours additionné d'eau. La quantité en varie depuis un quart jusqu'à moitié de son volume; ainsi le prix de ce fluide ne peut réellement bien s'établir, si on ne connaît que par approximation la proportion du fluide aqueux qu'il recèle, car, dans cette circonstance, ni le goût ni la couleur des cidres ne peuvent atteindre le but désiré. Nous allons en conséquence offrir des procédés dont les résultats indiqueront la pureté respective du vin de pommes (cidre et poiré); mais ici, nous devons faire observer que, pour bien en comprendre la

théorie ; il faut se rappeler, 1<sup>o</sup> que le moût de pommes varie de densité en raison des espèces de pommes qui le produisent ; 2<sup>o</sup> que ces mêmes moûts donnent aussi des cidres plus ou moins alcooliques , en raison de leur qualité respective, etc.

Ainsi, en partant de ces principes, on opérera de la manière suivante :

Premièrement, si un cidre est doux ou non fermenté, provenant de pommes intermédiaires, et ne marque que 3 degrés à l'aréomètre ou pèse-acide, on peut être certain alors qu'il contient près de la moitié de son volume d'eau. S'il donne entre 4 à 5 degrés, il n'en contiendra qu'environ un tiers ou un quart de son volume. Cet effet s'explique de cette manière : le moût des fruits dits intermédiaires marque ordinairement 6 degrés ; ainsi, soit 6 degrés ; mais ajoutons-y son volume égal d'eau, alors sa densité sera diminuée de moitié et réduite, par conséquent, à 3 degrés (1).

Opère-t-on sur le jus des pommes tardives prises en maturité, leur moût marque, dans nos environs, 8 à 9 degrés ; ce moût est-il additionné d'un tiers ou de la moitié de son volume d'eau, dans ce cas, il ne marquerait plus que 6 à 4 degrés. Ainsi, par un procédé purement mécanique, l'acheteur ou le propriétaire peut, lui-même, avec un aréomètre, connaître le degré de pureté du cidre doux qui lui est livré.

Deuxièmement, le moût des pommes, ainsi que celu

---

(1) Ce mélange de parties égales de jus de pommes et d'eau fermentées ensemble, constitue ce qu'on appelle le petit cidre ou la boisson ordinaire des ménages en Normandie. Ce fluide est d'ordinaire très-sain, très-agréable au goût, légèrement tonique, rafraîchissant, et peut se garder au-delà d'une année, dans un lieu frais, sans s'aigrir, et surtout dans des tonneaux bien bondonnés.

de tous les fruits sucrés , purs ou mêlés avec de l'eau , perdent , par l'effet de la fermentation , la densité et la saveur sucrée qui leur est naturelle , et leur pesanteur spécifique se rapproche alors de celle de l'eau pure. Mais on conçoit dans ce cas que les boissons rendent plus ou moins d'eau-de-vie en raison de leur degré de pureté , car l'eau qu'on y mêle en les brassant ne produit pas d'alcool. Ainsi , et d'après ce court exposé , veut-on savoir la quantité d'eau que recèle un cidre bien fermenté : on en met huit mesures dans un alambic ordinaire , ensuite on en distille un huitième ou une mesure par un feu doux ; le fluide spiritueux étant refroidi , on juge de la pureté du cidre éprouvé par le degré aréométrique de l'eau-de-vie qu'il a produit , de manière que celle obtenue du cidre pur fabriqué avec des pommes précoces , marquera , au pèse-liqueur de Baumé , entre 14 à 15 degrés ;

L'eau-de-vie extraite de la même quantité de cidre pur fait avec les pommes intermédiaires , marquera 16 à 17 degrés ;

Enfin , le cidre pur provenant de fruits tardifs donnera , en le distillant dans les mêmes proportions , une eau-de-vie de 19 à 20 degrés.

Ainsi , et en suivant exactement ce mode simple d'opération , on pourra juger de la pureté du cidre par les degrés intermédiaires de l'alcool qu'il produira. Si le cidre brassé avec des fruits tardifs est additionné d'un tiers d'eau , son eau-de-vie ne marquera que 16 à 17 degrés , et seulement 15 à 14 s'il est mêlé à son volume d'eau.

Dans les mêmes circonstances , l'eau-de-vie obtenue du cidre préparé avec les pommes dites intermédiaire , ne marquerait que 14 à 13 degrés , etc.

Nous croyons que ces deux exemples , ajoutés au procédé principal , doivent suffire pour diriger ceux qui voudront connaître très - approximativement la pureté des cidres qui se vendent dans le commerce. Nous avons

aussi employé, pour reconnaître la spirituosité des cidres et des poirés, le procédé indiqué par le chimiste Brandt, mais nous y avons renoncé par le peu d'exactitude qu'il présentait comparativement à celui que nous venons d'indiquer. Nous ajouterons que nombre de fois nous avons été consultés par des propriétaires sur la pureté des cidres qu'ils recevaient en paiement de leurs fermiers ou métayers, et toujours nous avons pris pour bases de nos décisions, souvent arbitrales, les résultats de la distillation des cidres quand ils étaient fermentés, et ceux du pèse-acide quand on les livrait doux ou avant leur premier degré de fermentation. Ces deux moyens, employés par une main exercée, conduisent toujours à découvrir la vérité.

Avant le résumé de cet ouvrage, je dois faire observer que j'ai dit peu de chose à l'égard des poirés dans ces notices sur les fluides spiritueux que donnent en général les fruits à pépin, vu que le poiré n'est guère employé comme boisson alimentaire. Néanmoins, étant préparé avec soin (1), il n'est pas à dédaigner ; mais,

---

(1) Les poires comme les pommes rustiques offrent entr'elles un grand nombre de variétés. Les unes sont âpres au goût et donnent un poiré très-alcoolique, mais d'une saveur peu soutenable, d'autres, étant plus sucrées, fournissent une liqueur assez potable et dont on fait emploi comme boisson alimentaire, sur-tout dans les premiers mois de sa fabrication. On prépare encore une boisson très-capiteuse et agréable au goût, nommée *cidresse*, avec les poires, en les brassant avec partie égale de pommes bien mûres. Mais elle passe vite à l'acescence. En général les poirés sont plus alcooliques que les cidres, et il n'est pas rare, dans les bonnes années, d'en obtenir jusqu'à un huitième de leur volume d'eau-de-vie à 20 degrés ; on peut en faire usage dans les arts, étant rectifiée, pour préparer des vernis, de l'éther, etc., etc.

dans les contrées où la récolte des poires est abondante, le poiré qu'on en fait est ordinairement brûlé (distillé), pour en retirer de l'eau-de-vie, dont il rend, étant pur, jusqu'à un neuvième de son volume. Le poiré sert encore à faire du vinaigre assez fort pour l'usage des fabriques, dans les teintures, dans les arts, etc.

*Résumé général de ce travail.*

Nous croyons qu'il résulte de l'ensemble de ce mémoire :

1° Que le cidre doit varier en bonté et en spirituosité en raison de la qualité et des espèces de pommes employées pour le fabriquer ;

2° Que le degré de température la plus convenable à la fermentation du moût que rendent les fruits dits *à pépin* est entre 9 à 11 degrés, échelle de Réaumur ;

3° Que le cidre pur, surtout celui préparé avec les fruits de deuxième et de troisième classes, peut se garder (comme l'expérience le prouve), au-delà de six années ;

4° Qu'on peut, par des moyens assez simples, découvrir dans quelle proportion l'eau est ajoutée au cidre doux ou fermenté, et par suite en évaluer le prix marchand ;

5° Qu'il est de rigueur de n'employer que de bonne eau à la fabrication des cidres, ou pour les couper, puisqu'il est hors de doute que l'eau impure nuit essentiellement à leur qualité et en hâte la destruction ;

6° Enfin, que la fabrication des cidres et des poirés est soumise à des règles dont on ne peut s'écarter sans nuire à la qualité naturelle de ces fluides.

Nous terminerons ce mémoire par la notice suivante sur les boissons que donnent les fruits nombreux du genre *malus* et *pyrus*.

On demande depuis long-tems un ouvrage complet sur cette partie de notre économie rurale, et en effet cet ouvrage manque, car tout ce qui a été écrit à cet

égard laisse bien à désirer (1). J'avais en conséquence réuni, depuis trente ans, un assez grand nombre de matériaux pour en composer un petit livre, auquel je devais donner le nom de *Manuel du Fermier pour la préparation et conservation des Cidres*; mais en voulant les coordonner, je me suis bientôt aperçu de leur insuffisance et que j'étais encore loin d'avoir atteint le but que je m'étais proposé dans la rédaction d'un pareil traité. Je l'ai donc abandonné en restant convaincu qu'il était au-dessus de mes forces, et tout porte à croire qu'un ouvrage accompli sur cette matière ne peut avoir lieu que par la réunion, ou au moins par le concours de cultivateurs et d'agronomes instruits et pris dans les différentes contrées où croissent les pommes et les poires rustiques.

Les mémoires que je publiai en 1809, sur la préparation des sirops ou sucre liquide de pommes; un autre mémoire sur la fermentation et clarification des cidres, imprimé dans divers journaux, mais spécialement en 1822, avec des additions, dans le Recueil des travaux de la Société d'Agriculture de Rouen; enfin cet ouvrage lui-même, qui diffère, je crois, surtout dans sa partie chimique, de tous ceux publiés jusqu'à ce jour sur le même sujet, fourniraient déjà des élémens utiles à la confection d'un bon traité sur la fabrication des vins de pommes.

---

(1) J'ai lu, depuis plusieurs années, tant dans les livres anciens déposés dans les bibliothèques publiques, que dans les ouvrages modernes, à peu-près tout ce qui a été écrit sur les cidres, et j'avoue n'y avoir vu rien de bien satisfaisant à cet égard. Enfin je suis resté convaincu, avec de bons agronomes qui ont fait les mêmes recherches, qu'un ouvrage complet sur les fluides vineux que donnent les fruits à pépin, du genre *malus* et *pyrus*, reste à faire.

Je désire, Messieurs, que cet ouvrage, tout incomplet qu'il est, puisse être utile à la prospérité d'une branche importante de notre économie rurale en Normandie. Il est le fruit de l'expérience et du tems, et peut-être mérite-t-il, sous ce double rapport, l'approbation de l'Académie.



## MÉMOIRE

*SUR un nouveau moyen de mesurer la force des matières employées dans le blanchiment en général, et sur la composition du chlorure de chaux sec.*

Par M. HOUTOU-LABILLARDIÈRE.

Une des plus grandes difficultés que présentait dans l'origine le blanchiment par l'acide muriatique oxygéné ou chlore, créé par l'illustre Berthollet, et qui fait aujourd'hui une des branches les plus importantes du commerce de Rouen, était la difficulté d'amener la dissolution de chlore au degré de force convenable pour qu'elle n'attaquât que la matière colorante des objets soumis à ce travail, sans en altérer la solidité. Quoique la force de cet agent eût été déterminée par l'auteur d'après certains signes, elle ne l'était cependant pas d'une manière assez positive pour opérer avec certitude. M. Descroizilles, qui établit le premier à Rouen une blanchisserie fondée sur ce principe, reconnut la nécessité d'un moyen de mesurer la force de cet agent blanchissant, pour opérer constamment, sans craindre de nuire à la solidité des marchandises, par la trop grande énergie de la dissolution de chlore, et proposa, à cet effet, un instrument auquel il donna le nom de *bertholli-mètre*. Cet instrument métrique est fondé sur la propriété que possède le chlore de décolorer l'indigo dissout dans l'acide sulfurique, et de conclure, par la quantité d'indigo décoloré, la force plus ou moins grande de la dissolution de chlore. Cet instrument, aussi ingénieux que les autres dont M. Descroizilles a enrichi les arts, remplissait parfaitement le but de l'au-

teur, puisqu'il détermine assez exactement la force de la dissolution de chlore; aussi a-t-il rendu de très-grands services en guidant le blanchisseur dans ses opérations.

L'art du blanchiment berthollien ayant subi, depuis son origine, non seulement de grandes modifications, mais encore ayant pris beaucoup d'extension, principalement dans la fabrication des toiles peintes, le bertholli-mètre de M. Descroizilles se trouve insuffisant pour mesurer avec exactitude la force des différens composés de chlore, qui sont maintenant employés dans le blanchiment en général, et principalement pour apprécier la qualité du chlorure de chaux que le commerce offre aux consommateurs, ce produit important étant toujours un mélange très-variable de chlorure de chaux et de chaux.

Le bertholli-mètre de M. Descroizilles, dont le but était de déterminer la plus ou moins grande force de la dissolution de chlore, telle qu'on l'employait alors dans le blanchiment, ayant été appliqué par extension à mesurer celle des chlorures, ne peut remplir ce but sans commettre des erreurs assez graves, dépendantes 1° de l'incertitude que laisse toujours la qualité de l'indigo qui sert à préparer la liqueur d'épreuve, de la difficulté de mesurer exactement dans l'instrument la liqueur à essayer, et de saisir le point de décoloration de la liqueur d'épreuve; 2° de l'inconvénient que l'acide sulfurique qui fait partie de la liqueur d'épreuve a de dégager une plus ou moins grande quantité de chlore gazeux des chlorures, sans qu'il puisse agir sur l'indigo, inconvénient signalé par plusieurs auteurs, et qui seul suffit pour faire abandonner ou regarder cet instrument comme très-défectueux, puisqu'il ne peut, dans plusieurs circonstances, apprécier qu'une partie du chlore des chlorures; 3° enfin, de la graduation arbitraire de cet instrument, qui n'indique que des quantités plus ou moins grandes de

chlore, sans en déterminer la quantité réelle. Ces inconvéniens que le bertholli-mètre de M. Descroizilles présente, ne doivent lui être attribués que par la fausse application qu'on lui a donnée, l'auteur n'ayant pour but, en le publiant, que de mesurer la force du chlore dissout dans l'eau.

Dans l'état actuel des choses, un instrument métrique et comparable pour toutes les matières qui servent au blanchiment en général, et qui remplirait le but que l'on cherche vainement à obtenir avec celui de M. Descroizilles, serait, sans contredit, un instrument de la plus haute importance pour les arts; le fabricant y trouverait une sécurité parfaite dans ses opérations, et pourrait apprécier à leur juste valeur la qualité des produits que lui offre le commerce.

Le nouveau bertholli-mètre que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie, et qui doit, autant que j'ai lieu de l'espérer, remplir tous les avantages desirables, n'est en quelque sorte qu'une imitation de celui de M. Descroizilles, et se compose, comme ce dernier, d'un tube gradué, d'une liqueur d'épreuve et de quelques petits accessoires qui en rendent l'usage plus commode et plus certain.

L'indigo dont se sert M. Descroizilles pour préparer sa liqueur d'épreuve étant, comme toutes les autres matières colorantes tirées des végétaux ou des animaux, très-difficiles à obtenir purs ou dans des états constans, j'ai évité autant que possible de tomber dans ces inconvéniens, en employant, pour composer ma liqueur d'épreuve, des matières qui puissent être toujours obtenues parfaitement pures. J'ai pris pour base de cette liqueur le composé bleu qui résulte de la combinaison de l'iode avec l'amidon, qui jouit de la propriété de se dissoudre dans le sous-carbonate de soude, en perdant complètement sa couleur; cette liqueur se prépare en dissolvant

dans l'eau chaude de l'iode, de l'amidon, du sous-carbonate de soude et du sel marin dans certaines proportions que j'indiquerai par suite, lorsque je serai fixé sur la dimension du tube. Ces matières étant dissoutes, il en résulte un liquide incolore qui a la propriété, en le mêlant avec une dissolution de chlore et de chlorure de chaux, de rester incolore tant que le chlore n'est pas neutralisé par ces matières; mais aussitôt qu'il l'est, la plus petite quantité en excès suffit pour communiquer au mélange une couleur bleue très-intense due à la combinaison de l'iode avec l'amidon qui se produit dans cette circonstance, et indique, par la quantité employée, la force des liqueurs blanchissantes et la quantité de chlore réelle, comme je le prouverai plus bas. Cette liqueur, quoiqu'un peu compliquée, ne présente cependant aucune difficulté dans sa préparation; le prix en est d'ailleurs très-modique, puisqu'un litre, qui suffit pour plus de cinquante essais, revient à moins d'un franc.

En cherchant à perfectionner le bertholli-mètre de M. Descroizilles, j'avais essentiellement pour but de pouvoir déterminer très-facilement la quantité de chlorure de chaux réel qui existe dans celui du commerce, mélangé avec des quantités très-variables de chaux, et de donner aux consommateurs un moyen simple de mesurer sa qualité, comme cela se pratique pour les alcalis. Comme il me fallait, pour terme de comparaison, du chlorure de chaux parfait, c'est en préparant ce produit que j'ai eu occasion de faire les observations sur la véritable composition du chlorure de chaux sec que j'exposerai à la fin de ce travail. Je pris, à cet effet, cinq grammes de chlorure de chaux parfait que je dissolvais dans cent grammes d'eau, et je m'arrangeai de telle manière qu'une mesure de cette dissolution de chlorure de chaux exigea précisément cent parties du tube gradué de la liqueur d'épreuve, pour qu'il y ait coloration. En

considérant le chlorure de chaux employé comme parfait, les cent parties de liqueur d'épreuve nécessaires pour qu'il y ait coloration, peuvent représenter cent parties de chlorure de chaux pur, dans celui que j'ai employé. En mélangeant avec ce chlorure de chaux pur des quantités variables et déterminées de chaux, de manière à faire de toutes pièces du chlorure de chaux semblable à celui du commerce, et essayant ces mélanges comme je l'avais fait pour le chlorure de chaux pur, le nombre de parties de liqueur d'épreuve employé pour qu'il y ait coloration, indiquait précisément le rapport en poids qui existait entre le chlorure de chaux pur et la chaux de ces mélanges. En appliquant ce moyen au chlorure de chaux du commerce, il est évident que le nombre de parties de liqueur d'épreuve employé pour qu'il y ait coloration, sera le même que le nombre de parties de chlorure de chaux pur, mélangé avec la chaux ou les matières étrangères, dans cent parties de ce chlorure.

C'est ainsi que j'ai trouvé de très-grandes différences dans la qualité des chlorures de chaux du commerce, qui cependant se vendent au même prix. Comme, dans ce produit, il n'y a que le chlorure de chaux réel qui ait de valeur, le consommateur pourra, avec un tel instrument, connaître la véritable qualité du chlorure de chaux, et le fabricant sera forcé de ne livrer au commerce que de bons produits.

La manière de faire un essai de chlorure de chaux, ou de toute autre matière à blanchir, est extrêmement simple. On dissout 5 grammes du chlorure de chaux dans 100 grammes d'eau ou dans un décilitre; on laisse déposer la chaux non combinée; pendant ce tems, on verse de la liqueur d'épreuve jusqu'au zéro de l'échelle qui est descendante; ensuite on prend, avec une petite pipette de verre contenant cinq parties du tube gradué, une mesure de la dissolution de chlorure; après l'avoir vidée

dans un verre à pied, on y ajoute peu à peu, et en agitant, de la liqueur d'épreuve jusqu'à ce que la couleur bleue se manifeste. Le nombre de parties de liqueur d'épreuve employé indique le nombre de parties de chlorure de chaux pur existant dans cent parties de ce chlorure. On peut aussi, par le même moyen, déterminer la quantité de chlorure de chaux existant dans une dissolution, puisque la liqueur d'épreuve indique des quantités proportionnelles de chlorure de chaux. Une dissolution de chlorure de chaux marquant, par exemple, 40<sup>d</sup> à l'instrument, doit évidemment être formée de 2 parties de chlorure de chaux pur et de 100 parties d'eau. Lorsqu'il s'agit de faire un essai de chlore dissout dans l'eau, il faut une légère modification : dans ce cas, on ajoute un peu de chaux éteinte, et en excès au chlore dissout, pour le transformer en chlorure de chaux ; du reste, on opère avec cette liqueur de la même manière qu'avec le chlorure de chaux. Cette modification ne change en rien le pouvoir décolorant du chlore, puisqu'il est le même dissout dans l'eau ou combiné avec la chaux. Les essais des chlorures de potasse et de soude, dont on fait maintenant usage pour blanchir les fonds des toiles garancées, se font aussi de la même manière que celui de chaux ; dans tous les cas, la quantité de liqueur d'épreuve employée indique toujours celle du chlore que ces matières contiennent, puisque tout est proportionnel et que la composition du chlorure de chaux, auquel tout se rapporte, est connue.

En publiant maintenant ce travail incomplet, je n'ai pour but que de soumettre au jugement de l'Académie les bases sur lesquelles repose ce nouveau bertholli-mètre, en me proposant, si elle lui donne son approbation, de rédiger une notice sur cet objet, dans laquelle je traiterai ce sujet avec tous les détails nécessaires pour qu'il soit à la portée des personnes auxquelles il est particulièrement destiné.

*Observation sur la composition du chlorure de chaux sec.*

D'après les expériences de M. Welter (Annales de physique et de chimie, t. 7. ), qui a écrit un des premiers sur la nature du chlorure de chaux, la chaux ne peut se combiner avec le chlore que lorsqu'elle est délitée ou à l'état d'hydrate. Dans cet état, elle peut absorber une grande quantité de chlore, et, lorsqu'elle en est saturée, constitue le chlore de chaux sec, qui a la propriété, lorsqu'on le traite par l'eau, de se partager en chlorure de chaux soluble et en chaux qui se précipite, d'où il infère qu'on peut regarder le chlorure de chaux sec comme un sous-chlorure décomposable par l'eau en chlorure neutre soluble et en chaux. M. Grouvelle (Annales de physique et de chimie, t. 17.) partage l'opinion de M. Welter et donne la composition du chlorure de chaux sec ou sans chlorure, et du chlorure neutre dissout. D'après ce chimiste, le sous-chlorure est formé de hydrate de chaux..... 67, 914

chlore..... 32, 086

100. —

Et le chlorure neutre dissout, de

hydrate de chaux..... 51, 416

chlore..... 48, 584

100. —

Les dernières expériences de M. Thomson (dernière édit. angl. Th.), sont aussi d'accord avec celles de M. Grouvelle pour la composition du sous-chlorure de chaux sec. Ces résultats d'expériences ont pris une certitude si grande, que, maintenant, on considère généralement le chlorure de chaux sec comme un sous-chlorure décomposable par l'eau en chlorure neutre et en chaux. Je suis loin de mettre en doute les résultats des expériences de ces Messieurs, mais, d'après les miennes, le chlorure de chaux sec ne doit point être considéré  
comme

comme un sous-chlorure, ou, si l'on veut, comme une combinaison de chlorure neutre et de chaux; mais bien comme un mélange de chlorure neutre et de chaux sèche, ( qui ne peut se combiner avec le chlore ). La chaux éteinte, comme cela se pratique habituellement, en la plongeant dans l'eau et la retirant après qu'elle s'est imbibée de ce liquide, s'échauffe, se délite, et en même tems il s'en dégage beaucoup d'eau en vapeur. Si les morceaux sont un peu volumineux, l'eau ne peut pénétrer en assez grande quantité jusqu'au centre pour la transformer en hydrate ou en véritable chaux délitée; dans cet état, elle peut bien n'être qu'un mélange d'hydrate de chaux et de chaux sèche. En saturant cette chaux de chlore, la portion hydratée absorbe seule le chlore, et celle qui est sèche reste telle qu'elle est. Si l'on traite ensuite ce chlorure de chaux par l'eau, il est évident qu'il n'y aura que la portion de chlorure de chaux formé qui se dissoudra, et toute la chaux non combinée restera sous forme de dépôt, ce qui fait sans doute considérer ce chlorure comme un sous-chlorure décomposable par l'eau. D'après les expériences de M. Berzeliers, le véritable hydrate de chaux est formé de chaux sèche ou vive 100 parties, eau 24,8 parties, et ne peut s'obtenir qu'en ajoutant à la chaux délitée par les moyens ordinaires, un excès d'eau, et chassant ensuite le superflu que la chaux ne peut absorber, en l'exposant à une température de cent et quelques degrés. En préparant du chlorure de chaux sec avec de la chaux hydratée par ce dernier moyen, le chlorure de chaux formé représentait dans sa composition,

hydrate de chaux.....	47
chlore.....	53
	<hr/>
	100

Cette composition, comparée à celle du chlorure neutre et dissout de M. Grouvelle, se trouve sensiblement

Être la même, et ce chlorure se dissout entièrement dans l'eau, en laissant seulement un très-léger résidu de matières étrangères, contenues dans la chaux ordinaire ( lequel fait moins d'un centième du poids de la chaux employée ). On peut donc, je pense, conclure de cette expérience qu'il n'existe qu'un chlorure de chaux, celui que l'on désigne par chlorure neutre, et que le sous-chlorure de chaux sec n'est qu'un mélange de ce chlorure et de chaux non hydratée, et que si les fabricans de chlorure de chaux n'obtiennent que le prétendu sous-chlorure, cela tient, d'une part, à la chaux mal délitée, et de l'autre, la plupart du tems, à la saturation incomplète de la chaux par le chlore.

Une commission ayant été chargée de répéter les expériences de M. Labillardière, M. Dubuc s'exprime ainsi qu'il suit en terminant le rapport qu'il a fait à ce sujet à l'Académie au nom de la commission :

» La commission croit, d'après les essais faits sous les yeux de la Compagnie le 2 avril dernier, et le 8 du même mois, en présence de vos commissaires et de notre honorable confrère M. Meaume, dans le laboratoire de chimie de cette ville,

» Que la liqueur dite d'épreuve et le nouvel instrument ou chloromètre, inventés l'un et l'autre par M. Houtou-Labillardière, atteindront parfaitement le but qu'il s'en propose pour mesurer le degré de pureté et de force des sels composés de calcium et de chlore provenant des fabriques, etc.

» Elle estime en outre que le chloromètre de M. Houtou et sa liqueur d'épreuve sont un nouveau présent fait par la chimie à l'industrie, et dont l'application facile doit concourir aux progrès des arts industriels, des fabriques et du commerce.

» La commission, Messieurs, après vous avoir rendu

un compte succinct mais exact de la mission dont vous l'aviez chargée , croit devoir ajouter que, dans le cours de ses expériences et de ses démonstrations , M. Labillardière l'a convaincue de plus en plus que la ville de Rouen et le département ont fait en lui l'acquisition d'un vrai chimiste, d'un manipulateur habile, qui sait réunir la pratique à la théorie, seul moyen de faire de bons élèves. L'Académie de Rouen n'a donc qu'à se féliciter de nouveau d'avoir admis au nombre de ses membres un jeune professeur de la plus haute espérance, et dont les talents, n'en doutons pas, concourront au perfectionnement des arts de toute espèce, qui s'exercent dans une contrée tout à la fois agricole, manufacturière et commerçante. »

## NOTICES OU MÉMOIRE

*Sur diverses propriétés du Chlorure de calcium et du muriate de chaux ordinaire employés à la conservation des chairs mortes de certains végétaux, etc., etc., lues en la séance du 19 décembre 1823,*

Par M. DUBUC.

MESSIEURS,

Les notices que je vais avoir l'honneur de lire à l'Académie sur le chlorure de calcium et le muriate de chaux ordinaire, considérés comme agens conservateurs des matières animales et végétales, ou comme antiseptique dans certains cas, n'offriront peut-être qu'un faible intérêt, puisque déjà divers ouvrages périodiques ont publié quelques articles sur le même sujet. Néanmoins les essais et les expériences variées que j'ai faites à cet égard me paraissent plus étendues que toutes celles que j'ai vues rapportées dans certains journaux, et les résultats que j'en ai obtenus sont, je crois, assez utiles pour faire le sujet du travail que voici. D'ailleurs ce travail est court, et la Compagnie ne perdra que quelques momens en voulant bien m'entendre avec son indulgence ordinaire.

Avant d'entrer en matière, j'ai cru devoir exposer à vos regards et à votre inspection diverses pièces, au nombre de six, conservées depuis long-tems, au moyen des deux substances salines dont les propriétés antiseptiques font le principal objet de ce mémoire.

On sait, d'après les belles expériences de M. Hildebrand, rapportées dans les Annales de Chimie française, en 1810, n° 219, et en 1813, n° 264, que la viande fraîche se conserve, sans se putréfier ni se décomposer, dans plusieurs substances gazeuses ou aéri-formes, telles que les gaz acide sulfureux et fluorique, le gaz oxigéné, etc. Notre savant M. Chaussier avait

aussi, et antérieurement au chimiste allemand, fait voir, dans un beau travail qu'il communiqua à ce sujet à l'Institut de France, il y a plus de vingt ans, que les dépouilles *solides* et charneuses des animaux pouvaient être conservées par le muriate sur-oxigéné de mercure, sel connu depuis sous le nom de *deuto-chlorure de mercure*.

On n'ignorait pas non plus, depuis bien long-tems, que l'eau ordinaire, saturée de sulfate acide d'alumine, alun du commerce, et l'alcool à 52 degrés pouvaient également servir à la conservation des chairs mortes; mais l'expérience avait appris que souvent certaines matières animales s'altéraient par leur immersion prolongée dans ces deux fluides, et devenaient méconnaissables, surtout celles traitées par la solution alumineuse. A ces inconvéniens il faut ajouter que le prix élevé de l'esprit de vin est encore un obstacle à son emploi, surtout dans les cabinets d'histoire naturelle ou dans les laboratoires d'anatomie, pour la conservation des fortes pièces. Ainsi ces deux matières, l'alcool et l'alun, n'atteignent qu'imparfaitement le but qu'on se propose dans cette circonstance.

Enfin, on a remarqué de tout tems, dans les grands ateliers de salaison, que le sel commun ou sel ordinaire, qui contient environ un quinzième de son poids de muriate calcaire, était plus pénétrant et convenait mieux pour la salaison et conservation des viandes et des poissons, en général, que le sel marin pur.

Ce fut par suite de toutes ces notions que je formai, il y a plus de dix ans, le projet de faire des expériences avec toutes sortes de matières salines pour la conservation, à peu de frais, des dépouilles des animaux. Parmi ces matières, la solution aqueuse du *chlorure de calcium*, ou muriate de chaux calciné, atteint complètement ce but. Les résultats des expériences suivantes fixeront, je crois, toutes incertitudes à cet égard. Le même moyen a réussi également pour la conservation de quelques végétaux.

Ici, il est bon de noter que tous mes essais ont eu lieu avec une solution aqueuse et récente de ce sel, marquant entre 14 et 16 degrés au pèse-sels. Ces degrés de densité dans ce fluide sont ceux qui m'ont toujours réussi dans les six expériences capitales que je vais rapporter, pour préparer cette liqueur, que je nommerai désormais *liqueur antiseptique*. On fait dissoudre 160 grammes, environ  $\frac{3}{4}$ , de chlorure de chaux bien sec, dans un litre d'eau froide. Quand ce sel est complètement fondu, on filtre. Ce fluide salin ainsi préparé, doit être aussi limpide que l'eau distillée. On pourrait également faire la liqueur antiseptique avec le muriaté ou hydrochlorate de chaux ordinaire, mais j'ai remarqué que les matières animales s'y conservaient moins bien que dans la solution de chlorure (a).

*Première expérience.* En 1812, je plongeai dans la liqueur antiseptique dont je viens de donner la composition, environ un demi-kylogramme de chair de bœuf frais, gras et maigre; la viande était recouverte de quelques pouces du fluide salin. Le tout fut abandonné dans un bocal de verre simplement bouché d'un liège, et exposé, pendant plus de deux ans, aux différentes températures des saisons. Pendant ce laps de tems, la viande conserva sa forme primitive et ne donna aucun signe de putréfaction; seulement quelques grumeaux de graisse

---

(a) J'avouerai que j'ignore à quoi tient cette singulière anomalie; mais le fait est certain à l'égard de la conservation des matières animales. . . . Cependant on pourrait, je crois, attribuer cet effet à l'eau qui est plus oxigénée dans le premier cas que dans le second, puisque le chlore s'empare d'une portion de l'hydrogène, du fluide aqueux pour devenir acide hydrochlorique. C'est au moins l'explication qui paraît la plus exacte dans cette circonstance, et pour se rendre raison de l'effet varié des deux fluides salins.

s'en détachèrent et nageaient sur le fluide, mais il n'en exhalait aucune odeur sensible.

*Deuxième expérience.* Au mois de juin 1816, je mis huit vipéreaux entiers dans le même fluide. Depuis plus de sept ans que ces petits reptiles sont dans la liqueur antiseptique, ils s'y sont conservés entiers avec leur forme et leur couleur primitive, et sans avoir jamais donné aucun signe de putridité, quoiqu'ayant été exposés aux variantes de l'atmosphère.

Je les expose à vos regards.

*Troisième expérience.* Le premier mai 1821, je déposai dans la liqueur antiseptique, une côtelette de mouton entière, c'est-à-dire, os, chair et graisse; cette côtelette s'y est également bien conservée jusqu'à ce jour. Je l'ai fait voir périodiquement à plusieurs de nos confrères, et l'aurais aussi exposée à vos regards, si je n'avais craint la rupture du vase très-fragile qui la contient; mais on peut la voir chez moi.

*Quatrième expérience.* J'ai plongé différentes fois, dans la liqueur antiseptique, des chairs et du poisson qui donnaient des signes non équivoques de putridité, et j'ai toujours remarqué que la fermentation alcalinescente de ces matières était tout-à-coup arrêtée par une simple immersion dans le fluide conservateur.

*Cinquième expérience.* Le premier décembre 1821, je mis des pommes de reinette grises et des pommes d'api très-colorées dans le fluide antiseptique. J'avais soin d'observer de tems en tems les altérations et les changemens que devaient naturellement éprouver ces fruits immergés dans ce fluide. Après environ quarante jours, je remarquai que les pommes d'api étaient tout-à-fait décolorées; j'observai en outre que la partie des pommes qui n'avait pas été entièrement recouverte de la li-

queur saline, était gâtée ou blette, tandis que les pommes dont l'immersion était complète, conservaient leur forme et leur dureté primitive.

Ces fruits, ainsi saturés de la liqueur de chlorure, se conservent long-tems en bon état dans l'air ambiant; ils ont en outre la propriété de s'humecter ou de se dessécher plus ou moins en raison de l'état de l'atmosphère, et pourraient en quelque sorte servir d'hygromètre et de baromètre, effets que j'ai toujours été à même de remarquer dans les changemens de tems sur la pomme d'api que je mets sous les yeux de l'Académie, et que je conserve depuis plus de deux ans suspendue à un fil ou corde de boyau dans un bocal de verre recouvert d'un simple liège (b).

*Sixième expérience.* Les résultats de cette expérience sont vraiment étonnans; on va voir que le chlorure de calcium, outre ses effets antiseptiques à l'égard des matières animales et sur certains végétaux, possède encore la singulière propriété d'arrêter la fermentation spiritueuse.

Si dans trente litres de fluide sucré (à 10 degrés) soit avec du miel, soit avec du sucre brut, ou toute autre substance mucoso-sucrée et en pleine fermentation, on ajoute seulement trente-deux grammes de chlorure de chaux, on arrête tout à-coup le mouvement tumultueux et fermentatif dans ce fluide, effet que j'ai vérifié nombre de fois durant une année que je me suis spécialement occupé

---

(b) Quand le tems décline à la pluie on voit la pomme s'humecter sensiblement et le fil qui la supporte s'allonger..... Le baromètre remonte-t-il, la corde se contracte, et le fruit paraît sec à l'extérieur de manière qu'avec de l'habitude, une pomme d'api ou toute autre pomme dure, saturée du fluide antiseptique et artistement arrangée dans un cylindre de verre, pourrait, à la rigueur, annoncer la pluie ou le beau tems, ou au moins un changement prochain dans l'état de l'atmosphère.

d'expériences sur la fermentation spiritueuse, de la fermentation acide, et des matières végétales propres à exciter à peu de frais le mouvement fermentatif, sur toutes sortes d'extraits sucrés et gommeux que donnent certains fruits.

Tels sont, Messieurs, les principaux résultats d'expériences faites avec soin, par le moyen du chlorure de calcium, sur diverses substances animales et végétales. Je pourrais bien m'étendre longuement sur chacun d'eux, mais ici les faits parlent d'eux-mêmes, et tout commentaire à cet égard devient presque inutile. Seulement, et sans réduplication, on peut affirmer, par suite de ces expériences, que le chlorure de chaux, dissout dans l'eau, offre l'agent le plus énergique qu'on puisse employer, et à peu de frais, pour conserver les chairs mortes et certains végétaux, propriétés qui doivent le faire préférer à l'alun, à l'alcool, dans les laboratoires d'anatomie et dans les cabinets d'histoire naturelle, pour la conservation des dépouilles des animaux, etc. Peut-être même la médecine pourra-t-elle un jour faire l'emploi du chlorure de calcium comme antiseptique, soit dans certaines maladies internes, contagieuses, soit au traitement des plaies gangreneuses, puisque, d'après les résultats obtenus des expériences nos 4 et 6 ci-dessus, cette matière saline arrête le mouvement fermentatif des chairs et de certains produits végétaux. Au reste, mon opinion peut être erronée, mais, dans tous les cas, je la livre aux gens de l'art pour être appréciée à sa juste valeur, persuadé d'ailleurs qu'ils n'y verront de ma part que le désir d'être utile à l'humanité.

Je terminerai ce mémoire sur les propriétés du chlorure et du muriate calcaire, par des observations sur divers produits marins que donne le règne végétal.

Les plantes marines et celles qui croissent sur le lit-

toral des mers, ont en général la propriété de se conserver plus long-tems en bon état que les plantes récoltées dans l'intérieur des terres. Les premières résistent des années entières à l'action combinée des élémens, sans éprouver de changemens notables dans leur ensemble, tandis que les autres fermentent et s'y détruisent assez promptement. Je crois pouvoir assurer que l'espèce d'*inaltérabilité* des végétaux marins n'a lieu qu'en raison du muriate calcaire de l'iode, et peut-être d'un peu de sel commun dont ils sont empreints. Je vais citer plusieurs exemples qui tendent à prouver la vérité de cette assertion.

*Exemples.*

J'expose à vos regards de l'absinthe marine, *artemisia maritima*, L., que j'ai dans mes magasins depuis plus de quinze années, et par son inspection on peut observer que ce végétal conserve encore son odeur et sa forme primitive, tandis que l'absinthe ordinaire des officines, *artemisia absinthium*, L., quoique très-aromatique, se détruit en deux ou trois ans.

Je fis part de cette observation, il y a plusieurs années, à M. le professeur Chaussier, alors président du Jury médical à Rouen, et l'engageai à faire faire, par un des récipiendaires pharmacien, de l'eau distillée, et de l'extract avec cette absinthe marine.

J'expose également un flacon de cette eau aux regards de la Compagnie, et, quoique préparé depuis plus de six ans, ce fluide conserve son goût et son odeur, sans dépôt aucun; tandis que les eaux aromatiques ordinaires, préparées avec la mélisse, les menthes, les fleurs-d'oranger, etc., se gâtent ou se détériorent, dans l'espace d'un an à dix-huit mois.

J'ai analysé l'absinthe marine, et j'y ai reconnu, outre le sel commun, une quantité assez notable de muriate de chaux, et quelques traces d'iode.

Je conserve également en bon état depuis plus de six années, les trois espèces de fucus que je mets sous les yeux de l'Académie. Ces algues ou varecks ont été exposés en plein air pendant plus de quinze mois; et, comme l'absinthe marine, ils sont empreints d'hydro-chlorate de chaux, de sel marin, et contiennent en outre un peu d'iode dans un état particulier de combinaison. (c)

La mousse de mer ou le *fucus helminthocorton*, se conserve également plusieurs années sans éprouver de changemens notables dans son ensemble. Cette substance est également empreinte des sels conservateurs dont on vient de parler; mais je n'y ai reconnu aucune trace d'iode.

Enfin, j'expose encore à vos regards, de la farine tirée de la graine d'alpiste, *phalaris canariensis*, L., préparée depuis plus de quatre ans, et, malgré que cette farine ait été exposée à toutes sortes de températures pendant ce laps de tems, elle conserve aujourd'hui les propriétés que je lui reconnus quand j'en fis l'analyse et l'emploi pour les encollages, en 1819. Elle contient aussi du muriate de chaux.

Il résulte de ces dernières expériences, et des recherches qui ont été antérieurement faites sur les algues et varecks, que les plantes marines, en général, ne doivent leur espèce d'*inaltérabilité* à l'air et leur longue conservation contre le ravage des insectes, qu'aux matières salines dont elles sont empreintes; que la farine d'alpiste ne doit aussi ses propriétés un peu hygrométriques, et sa conservation, qu'au muriate de chaux qu'elle contient dans un état de combinaison particulier; ces

---

(c) Ces trois espèces de fucus ont été ramassés à Fécamp en 1816. Ce sont les *fucus vesiculosus quercus*, le *nodosus* et le *laureus*; et depuis huit ans ces plantes marines conservent toutes leurs propriétés, et ne sont nullement attaquées par les insectes.

observations , que j'offre encore à l'Académie , sur plusieurs plantes marines et sur la farine de *phalaris* , ne sont pas , je crois , dénuées de quelque intérêt : d'ailleurs elles font naturellement suite aux notices précédentes sur l'emploi du chlorure de calcium et du muriate de chaux appliqués à la conservation des matières animales , base principale de ce mémoire.

Messieurs , plusieurs fois , les années précédentes , je vous ai entretenus des propriétés étonnantes du chlorure de calcium. Je crois avoir eu le premier la bonne et utile idée d'en faire l'emploi à la préparation d'un encollage , ou *parement* , assez hygrométrique , qui n'a aucune action sur les étoffes , et dont l'usage permet aux tisserands , en les exhument des caves mal-saines , de travailler dans toutes les localités.

Depuis , j'ai appliqué ce même sel comme *électro-organique* , à l'accroissement des diverses plantes , tant herbacées que ligneuses , et l'Académie a été à même d'apprécier les merveilleux effets de ce *stimulus végétatif* , par l'inspection des végétaux presque géants , que j'ai exposés plusieurs fois à ses regards. Ces applications , j'ose dire heureuses , de l'agent chimique dont je viens de parler dans ces deux circonstances , trouvèrent dans le tems quelques contradicteurs , peu nombreux à la vérité ; mais postérieurement , l'expérience , dans l'un comme dans l'autre cas , a prouvé que je ne dis rien de hasardé ni d'incertain dans les trois mémoires dont vous avez successivement ordonné l'impression , les années précédentes , dans les Précis analytique de vos travaux.

Les notices que je vous offre aujourd'hui sur d'autres propriétés du chlorure calcaire et du muriate ou hydrochlorate de chaux ordinaire , n'ont pas toutes le mérite de la nouveauté ; mais telles qu'elles sont je les crois encore de nature à être utiles aux Arts et aux Sciences : ces motifs seuls m'ont déterminé à les présenter à l'Académie.

---

**OBSERVATION**

*Sur l'emploi des préparations d'Iode fait avec succès dans une affection de nature scrophuleuse, lue dans la séance du 2 avril 1824,*

Par M. DESALLEURS Fils, Docteur-Médecin.

**MESSIEURS,**

L'influence la plus marquée des révolutions est celle qu'elles exercent sur l'activité morale des peuples : les grands mouvemens imprimés à l'esprit humain, quelque soit le sens dans lequel ils sont donnés, se font ressentir pendant long-tems ; heureux quand ils n'entraînent pas trop loin ceux qui les éprouvent ! Jamais cette observation ne fut mieux confirmée que dans ce siècle : si la partie morale de ces considérations pouvait être développée convenablement dans le sujet que j'ai à traiter, il ne serait pas difficile de réunir quelques pensées dignes de fixer l'attention des philosophes observateurs, et de leur faire faire de sérieuses et profondes réflexions ; mais je ne dois examiner ici cette influence que par rapport à l'art que je cultive.

La révolution opérée dans la chimie, vers la fin du dernier siècle, par un homme (1) dont une autre révolution paya si mal les services, fit de cette science une science toute nouvelle. Des esprits ardents, dont l'exaltation générale des idées, à cette époque, excitait encore d'avantage l'activité impatiente, se lancèrent dans cette carrière avec une ardeur et une soif de gloire inconcevables ! Des découvertes nombreuses furent le fruit de ces travaux ; l'industrie, les arts et les sciences en tirèrent un

---

(1) Lavoisier.

profit immense, et rendirent la gloire des chimistes plus durable, en lui donnant l'utilité pour base. La chimie rendit bientôt toutes les sciences tributaires : la médecine elle-même ne put s'affranchir de cet impôt ; elle n'en rougit pas, parce que son plus grand honneur est de se servir de tout ce qui peut être utile à l'humanité. La médecine ne peut donc méconnaître les secours que lui a prêtés la chimie au commencement de ce siècle ; mais cette reconnaissance a ses bornes, et ces services ont été trop exagérés. Par suite de cette ardeur inquiète des expérimentateurs que nous avons signalée plus haut, des chimistes portèrent trop loin leurs prétentions ; ils savaient pourtant quelles erreurs avait commises l'ancienne chimie, manifestant les mêmes désirs, mais ils pensaient que les progrès vraiment surprenans de la chimie moderne légitimaient son ambition ; ils voulurent donc empiéter sur l'art de guérir. La chimie n'avait d'abord été presque rien, comme science ; devenue quelque chose, elle voulut être tout, et prétendit réunir deux sciences qui peuvent bien s'entraider, mais jamais se confondre. Les conséquences de cette marche vicieuse se font encore sentir aujourd'hui ; aussi je ne cache pas qu'elles m'ont fourni un vaste champ de réflexions. Un ami, dont les connaissances chimiques ne sont pas douteuses, a bien voulu entretenir avec moi une correspondance réglée sur cette matière. Ce qui n'était d'abord qu'une controverse a pris un caractère plus important ; le sujet s'est agrandi à nos yeux, et nous avons été insensiblement conduit à nous occuper d'un ouvrage spécial qui signalera d'une manière non équivoque, nous osons l'espérer, les limites que l'on doit assigner aux avantages et aux inconvéniens de l'application de la chimie à la médecine. J'ai l'espérance aussi que l'Académie, dans un tems plus éloigné, reconnaîtra dans ce travail des efforts pour justifier la bienveillance qu'elle a daigné me témoigner jusqu'ici.

Ce que j'ai dit, Messieurs, de l'ardeur des chimistes pour découvrir, et des médecins pour expérimenter, dans ce siècle; vous sera démontré par l'histoire de la substance qui me fournit l'occasion de vous lire cette observation : cette substance est l'iode.

La connaissance de cette matière ne date que de onze ans; ce fut M. Courtois qui en fit la découverte en 1813, dans les eaux-mères des fucus et du vareck, lorsqu'elles ont cessé de fournir à la cristallisation. Ses propriétés physiques et chimiques furent aussitôt étudiées avec le plus grand soin; nous n'en retracerons pas tous les détails, ils sont contenus dans tous les ouvrages de chimie. Entr'autres propriétés, on lui découvrit celle de se combiner avec l'oxigène, à l'état de gaz naissant, pour former un acide, auquel on donna le nom d'*acide iodique*. Depuis long-tems l'oxigène était considéré comme le seul générateur des acides; Berthollet constata que l'hydrogène peut en produire aussi, et l'iode paraît être un des corps qui se prêtent le mieux à cette combinaison, donnant alors un acide connu sous le nom d'*acide hydriodique*. De nouvelles combinaisons de cet acide avec diverses bases, formèrent de nouveaux composés salins, et l'histoire de l'iode fit des progrès rapides. Le docteur Coindet, de Genève, ayant vu appliquer l'éponge marine non préparée sur les goîtres, avec succès, eut l'idée qu'elle devait peut-être son action favorable à la présence de l'iode qui y est contenu, à l'état d'hydriodate de potasse; il fit des tentatives, et, après quelques succès, publia un travail spécial sur cette matière. Carrö, Formey, Sacco, etc., multiplièrent les expériences; les vertus emménagogues et anti-scrophuleuses de l'iode et de ses préparations furent bientôt préconisées, exaltées, et le docteur Baron, de Londres, ne craignit pas d'aller jusqu'à dire que c'était un spécifique dans la phtisie pulmonaire; le docteur Zine, un remède infail-  
libre contre les tumeurs blanches, etc.

L'espoir du gain ou de la renommée fit entreprendre une foule de tentatives, mais les médecins prudens ne se laissèrent point éblouir par toutes ces exagérations; ils se rappelèrent le sort qu'avaient éprouvé tant de médicamens, regardés dans leur tems comme des panacées universelles, et tombés depuis dans le plus profond oubli. Evitant également ces deux excès, ils procédèrent donc à des expériences faites sans prévention et avec méthode. Il faut bien l'avouer, Messieurs, ces tentatives ne confirmèrent pas les résultats annoncés par les premiers expérimentateurs; chez quelques sujets cependant, l'effet parut assez marqué, mais il ne fut pas constant dans tous les cas. J'eus, pour mon compte, l'occasion de faire plusieurs essais; dans un cas de tumeurs cancéreuses au sein, le nouveau médicament rallentit extrêmement la marche des symptômes, et me parut, après l'opération pratiquée, favoriser beaucoup la guérison, je ne dis pas complète, car je ne crois pas à la cure radicale des cancers, mais du moins la guérison provisoire; ce succès se soutient depuis près de deux ans. Je communiquai cette observation par écrit à plusieurs personnes, et particulièrement à quelques médecins de Paris, et c'est sans doute ce qui a engagé l'auteur du nouveau Manuel de chimie médicale à la citer.

Mon père employa également ce même moyen sous mes yeux, chez de jeunes demoiselles, et hors un seul cas où l'affection parut modérée, sur une jeune anglaise, dans tous les autres il n'y eut point d'effet remarquable. Les rapports faits par M. Blanche, notre confrère, à la Société de médecine, sur les mêmes essais, faits en grand, dans l'hôpital général de cette ville; les conférences particulières que j'avais eues avec plusieurs de mes confrères, et mes propres observations, m'avaient déterminé à croire que l'iode et ses préparations  
avaient

avaient un effet au moins fort douteux sur l'économie animale, dans les circonstances où il avait été préconisé. Cependant un fait assez curieux s'est présenté dans ma pratique ; j'ai voulu faire une dernière tentative, et, à ma grande surprise, le succès a passé mes espérances. Comme cet exemple peut être de quelque utilité pour les praticiens, et que d'ailleurs la maladie elle-même est très-curieuse par la forme qu'elle a adoptée, je vais avoir l'honneur de vous en lire l'observation abrégée, mais exacte.

Joseph-Hombert Mesplon, âgé de onze ans et quelques mois, est né d'une mère jeune et saine, et d'un père âgé, menant une conduite irrégulière qui le conduisit au tombeau peu de tems après la naissance de son fils. Cet enfant est bien portant, en général ; il est assez vif, bon, intelligent, mais paresseux. Il est venu au monde estropié ; les os du métatarse du pied gauche ont subi une altération dans leur tissu, antérieurement à la naissance ; il s'est fait une soudure vicieuse entre les deux premiers et les os du tarse, et tous, en général, ont contracté une courbure en haut et en avant, ce qui rend la voûte du pied très-élevée, le coude-pied très-saillant, et la position horizontale et complète de la plante du pied sur le sol, impossible ; aussi le malade est-il obligé de porter un talon de soulier très-élevé, pour remédier, quoiqu'imparfaitement, à la claudication. En outre, la jambe, quoiqu'assez bien proportionnée du reste pour l'âge du sujet, est pourtant plus mince et plus faible que l'autre ; cela devrait surprendre peu, et être regardé comme une suite naturelle de l'altération congéniale du pied, si ces accidens de constitution se bornaient à cette extrémité. Mais, Messieurs, une chose bien digne de remarque, c'est que toute la partie gauche du corps participe à cet état de faiblesse et d'apparence lymphatique ; l'œil et

la main sont plus petits, les paupières, et la peau en général, donnent tous les signes de l'affection scrophuleuse, du côté gauche, tandis que le droit, entièrement sain, est doué de la santé la plus florissante, et entièrement exempt de tout espèce d'engorgement contre nature. Cette constitution *hemi-scrophuleuse*, si je puis employer cette expression, doit être fort rare, car jamais je ne l'avais remarquée dans des hôpitaux où cette espèce d'affection était réunie en grand nombre, non plus que d'autres médecins auxquels j'ai parlé du malade dont il s'agit.

Le malade a eu des engorgemens de glandes assez fréquens, mais toujours et seulement du côté affecté; jamais ces engorgemens n'étaient venus à suppuration, jusqu'à la dernière attaque dont je vais vous rapporter l'histoire.

Vers le milieu du mois de décembre dernier, l'enfant, en revenant de sa pension, se plaignit d'une douleur très-vive au pli du jarret; il n'y avait point de gonflement ni de tumeur externe, mais on sentait profondément, à la partie inférieure et postérieure de la cuisse, une tumeur dure et circonscrite. Les parens pensèrent que le malade avait fait une chute ou quelque mouvement forcé, et que le repos suffirait pour amener la guérison; mais une application d'eau et d'eau-de-vie camphrée, faite sur l'endroit douloureux, fut loin de calmer les accidens: la fièvre s'allume, la langue se charge, l'appétit se perd, l'insomnie est continuelle, la partie malade est enflée, rouge et douloureuse; on m'appelle; j'avais déjà vu l'enfant dont je connaissais la constitution. Je trouvai, un peu au-dessus du pli du jarret, une tumeur dure, rénitente, enflammée, et s'étendant assez loin dans le tissu cellulaire. Je jugeai dès l'abord qu'il se formerait un abcès, et je ne crus pas devoir tenter la résolution. Je fis faire des applications émollientes

et maturatives sur la tumeur; la jambe était tout-à-fait rétractée, les mouvemens impossibles, et la douleur vive. Tout le long du trajet du nerf sciatique on sentait, pour ainsi dire, une chaîne de glandes plus ou moins engorgées; l'une d'entre elles, placée à l'aîne, formait une tumeur assez considérable; d'autres se montraient à l'aisselle et au col, du côté gauche seulement; et la physionomie de ce même côté, participant à cette diathèse, avait pris une expression toute particulière.

Un vomitif fut prescrit; il devait être suivi de l'usage d'une tisane amère et d'applications émollientes sur la tumeur du jarret; le vomitif produisit des évacuations abondantes, auxquelles succéda un sommeil profond qui soulagea beaucoup le petit malade. Le lendemain l'appétit reparut; je prescrivis un régime assez strict, sans être trop sévère. Le huitième jour, la fluctuation était sensible dans la tumeur, qui me parut offrir toutes les conditions nécessaires pour être ouverte. Le pus fut évacué; il en sortit un grand verre à peu près, avec un peu de sang. Les mouvemens d'extension de la jambe devinrent presque à l'instant possibles; un pansement simple et méthodique amena bientôt la cicatrisation sans adhérences vicieuses et sans suites fâcheuses. L'enfant continuait de prendre les mêmes remèdes; j'espérais que l'engorgement glanduleux qui existait dans toute la partie gauche, disparaîtrait bientôt, parce que je la regardais comme la suite de l'irritation sympathique produite par l'abcès. J'attendis en vain plusieurs jours, l'engorgement continua, il augmentait même en quelques points, surtout à l'aîne; je pensai que c'était le cas de faire une nouvelle tentative avec l'iode.

J'ordonnai une potion, du poids de dix onces environ, composée avec des eaux distillées aromatiques, et un peu de syrop de quinquina; j'y fis ajouter trois gros d'une teinture faite avec une partie d'iode et qua-

tre d'alcool affaibli. Le malade en prenait trois cuillères le matin à jeun ; je dois faire remarquer que l'iode, dont la saveur est si désagréable, et dont l'emploi est si souvent contrarié par les nausées et même les vomissemens qu'il cause, ne répugnait nullement au malade, administré sous cette forme.

Je fis faire en outre, tout le long de la partie postérieure de la cuisse et à l'aîne, des frictions, matin et soir, avec deux gros d'une pommade composée d'un gros d'hydriodate de potasse par once d'axonge. Ces frictions étaient continuées pendant une demi-heure chaque fois ; on avait seulement soin, quelques heures auparavant, d'appliquer, sur l'endroit où elles devaient être pratiquées, du linge trempé dans une décoction de guimauve ; on essuyait la peau, et l'on frictionnait ensuite ; j'avais été à même de remarquer qu'en prenant cette précaution, l'absorption est plus complète et plus rapide.

Je visitai le malade avec exactitude ; dès la sixième friction, les glandes avaient beaucoup diminué, et celles de la partie inférieure de la cuisse disparu. Je fis suspendre pendant trois jours ; les glandes restèrent stationnaires, mais il s'en manifesta une nouvelle au-dessous de l'oreille. Je fis reprendre la potion et recommencer les frictions. Le 7 février, c'est-à-dire au bout de trente-six jours environ, il n'existait plus de trace du plus léger engorgement. L'enfant, que j'ai revu le 26 mars dernier, ne porte pas une seule glande vicieusement augmentée ; il a repris sa gaieté et sa vivacité ordinaires, il marche aussi facilement qu'auparavant. Je lui ai ordonné de prendre encore de tems à autre la tisane amère, et j'ai dessein de lui prescrire quelques moyens que je crois nécessaires d'employer, pendant le printems, pour consolider sa guérison, et pour donner à sa constitution une vigueur qui lui fasse éviter

des rechutes, et facilite la cure radicale que l'âge de puberté, qui va bientôt survenir, permet d'espérer.

Je dois vous faire observer, Messieurs, que deux fois j'ai suspendu l'emploi de l'iode ; que l'amendement des symptômes a paru simultanément suspendu, et que la reprise du moyen a constamment ramené la diminution des accidens et enfin leur disparition complète.

Je ne prétends rien conclure de ce fait isolé, contre lequel j'en possède malheureusement trop moi-même de contradictoires ; cependant il m'a paru assez curieux pour vous être rapporté en détail, parce qu'il est de nature à déterminer les praticiens à faire encore quelques expériences, avant de prononcer en dernier ressort sur les vertus du médicament dont on veut enrichir la matière médicale.

---

**OBSERVATION**

*Sur l'absorption de deux pois introduits dans un cautère  
pratique par incision, lue à l'Académie de Rouen le ven-  
dredi 18 juin 1824,*

PAR M. DESALLEURS Fils, Docteur-Médecin.

MESSIEURS,

Il n'est personne d'entre vous qui n'ait entendu parler des disputes si long-tems prolongées, entre les humoristes et les solidistes. Les premiers voulaient que, dans tous les actes de la vie, les humeurs fussent considérées comme jouissant éminemment des propriétés vitales; les seconds ne voulaient accorder cet avantage qu'aux solides, et ne regarder les humeurs que comme des liquides inertes et soumis en tout aux lois physiques générales. Or, cette opinion était insoutenable, et rien ne prouve mieux combien l'esprit de système peut égarer les hommes même les plus recommandables, que de voir des médecins assimiler à un liquide ordinaire, combiné d'après certaines lois chimiques, nos humeurs diverses et surtout le sang, que Bordeu a si ingénieusement et si énergiquement appelé de *la chair coulante*.

De leur côté, les humoristes, partis d'un principe vrai, ne surent pas non plus se maintenir dans de justes bornes, en refusant aux parties solides l'importance qu'elles ont dans toutes nos fonctions, et surtout dans l'accomplissement des phénomènes circulatoires et assimilateurs. Cet isolement de certaines portions constitutives du corps humain, cette scission que l'on voulait opérer entre des parties diverses, mais qui coopèrent à l'accomplissement d'un même tout, c'est-à-dire, à

l'entretien de la vie, aux actes divers de l'économie, à la réparation continuelle des pertes journalières, etc., cette prétention, dis-je, signala une de ces époques où la science rétrograde et sur lesquelles l'observateur doit gémir. Depuis cette fatale hérésie, la physiologie a repris la route de l'observation, et rien ne démontre mieux combien les extrêmes sont loin de la vérité, que la doctrine générale de l'école actuelle, qui a proclamé, par des faits irrécusables, que les solides et les liquides, en vertu des lois organiques, participent également à la vie : que la puissance vitale a sur tous deux une action directe, semblable dans son essence, mais variable suivant les principes constituans de chacun d'eux, pour les faire coopérer ensemble à l'accomplissement des phénomènes vitaux, suivant des lois toutes différentes de celles qui régissent la matière inorganique.

Si cette vérité n'était pas devenue un axiome physiologique, si sa démonstration n'était pas aujourd'hui un lieu commun médical, j'aurais pu, Messieurs, en accumulant seulement les énonciations d'un grand nombre de faits, vous prouver jusqu'à l'évidence que si jamais la raison a dû tenir un juste milieu entre deux excès opposés, c'est surtout lorsqu'il s'est agi des deux systèmes dont nous venons de vous rappeler les bases.

Je cesse donc de vous entretenir d'une chose oubliée, mais que je n'ai rappelée que parce que je vais vous rapporter un fait physiologique dont j'ai été récemment témoin, qui m'a paru fort curieux, qui se rattache entièrement à la démonstration de la vérité que j'ai énoncée plus haut, et qui prouve que les solides et les liquides coopèrent également à l'accomplissement des fonctions physiologiques, soit suivant l'ordre naturel, soit dans les cas pathologiques. Voici ce fait :

La femme Le Heck, née en Prusse, et âgée de cinquante-huit à soixante ans, a toujours joui d'une bonne

santé; elle est fortement constituée, et a vu ses forces se développer encore par ses occupations habituelles. Il y a quelques mois, pour remédier à quelques accidens dus à son âge, on lui conseilla de se faire appliquer un cautère au bras. Elle chargea de cette opération un officier de santé, qui la pratiqua par incision. De tous les moyens usités pour placer un cautère, c'est le plus prompt, sans contredit, mais c'est en même tems le plus defectueux, parce que l'incision n'entraînant aucune perte de substance, la plaie tend toujours à se cicatriser et à expulser le corps étranger destiné à entretenir l'exutoire. L'incision faite horizontalement est la plus avantageuse, parce que le retrait naturel de la peau rend la plaie béante. Mais chez la femme Le Heck, contre tous ces principes, la peau fut pincée horizontalement et l'incision faite perpendiculairement et profondément. Deux pois ordinaires furent introduits entre les lèvres de la plaie, et, après un pansement simple, le chirurgien promit de revisiter la malade le lendemain; des circonstances imprévues l'en empêchèrent, et six jours après, la femme Le Heck se présenta chez moi. Voici ce qui s'était passé :

Elle avait levé l'appareil le lendemain de l'application; ne voyant presque plus de plaie, elle n'avait osé y toucher, et avait continué à panser simplement avec une feuille de lierre. Elle accusait, quand elle se présenta chez moi, une douleur assez vive dans le bras, par suite de l'application d'un cautère; elle me raconta ce que j'ai rapporté, et je visitai son bras.

Les pois avaient été enfoncés trop profondément, lors de la formation du cautère; les lèvres de la plaie s'étaient rapprochées par-dessus, et le bandage, un peu serré, les avait maintenues exactement en contact. Or, la cicatrisation s'était faite par première intension; lorsque j'examinai le bras, une ligne fort légère en indiquait

la place. Il y avait du gonflement, de la rougeur, etc., et l'on sentait distinctement, dans le tissu cellulaire sous-cutané, un engorgement assez dur et circonscrit, formé par la présence des deux pois emprisonnés, et le travail inflammatoire qui en était la suite. La malade s'exagérant le danger, était fort inquiète, surtout en sentant quelques glandes de l'aisselle gonflées par une irritation sympathique. J'aurais pu de suite r'ouvrir la plaie; mais, Messieurs, comme j'étais persuadé que tout ce qui pouvait arriver de plus grave était la formation d'un abcès que je serais toujours maître d'ouvrir à tems, je ne craignis pas de tenter la résolution, d'après un fait survenu à mon père, dans sa pratique, chez une dame de cette ville, âgée de quatre-vingt-trois ans, chez laquelle un pois introduit dans un cautère lors d'un pansement, avait été entièrement absorbé à la suite d'une légère inflammation.

Je commencai donc par rassurer la malade sur les suites de son accident, puis je conseillai l'application d'une sang-sue près de la tumeur, ensuite celle de compresses trempées dans l'eau vé géto-minérale; je devais croire, malgré cette tentative pour amener la résolution, que l'ouverture du foyer se ferait à l'extérieur, et qu'ainsi les pois et leurs enveloppes seraient expulsés. Il n'en fut point ainsi, contre mon attente; au bout de trois jours, la douleur diminua d'abord, ensuite la tumeur s'affaissa et devint moins circonscrite. Je fis continuer les mêmes applications; les glandes engorgées des aisselles disparurent bientôt, et le dix-septième jour après celui où j'avais vu la malade, le corps étranger était complètement absorbé, sans qu'il y eût eu aucune suppuration extérieure. La peau reprit bientôt sa couleur naturelle et redevint parfaitement mobile sur le tissu cellulaire, dans lequel le tact le plus exercé n'aurait pu reconnaître la trace du plus léger engorgement. La santé

de la femme Le Heck n'a pas été un instant dérangée depuis ce moment ; j'ai pensé qu'elle pouvait se dispenser de l'application d'un nouveau cautère , et , comme vous devez le penser , elle a suivi cet avis.

Ce fait me paraît infiniment curieux , quoiqu'il ne soit pas unique ; je ne chercherai point à en tirer quelque induction pratique qui puisse être mise sur le champ en usage ; mais , cependant , je le crois digne de l'attention des praticiens , qui , le rattachant à la théorie d'après laquelle on applique le cautère actuel ou potentiel dans certaines tumeurs indolentes et lymphatiques , afin d'exciter une stimulation indispensable à leur résolution , pourraient peut-être en tirer parti au profit de la science et de l'humanité.

---

---

BELLES-LETTRES ET ARTS.

---

RAPPORT

*FAIT par M. N. BIGNON, Secrétaire perpétuel.*

**MESSIEURS,**

L'année dernière, à pareil jour, pour exprimer notre embarras dans la nécessité d'abrégéer le compte que nous avons à vous rendre, nous empruntâmes le mot célèbre de Phocion avant de monter à la tribune; et nous étions loin de prévoir que nous dûssions en trouver sitôt une application beaucoup plus légitime. Jamais en effet des matériaux plus nombreux et plus importants ne se sont présentés, dans cette classe, à l'analyse.

Nous nous bornerons donc en partie, pour ne pas franchir les limites du tems ordinaire, à la simple nomenclature des ouvrages qui sont le produit de la correspondance avec les Sociétés savantes et les personnes étrangères à l'Académie.

**CORRESPONDANCE.**

La Société d'Émulation de Rouen, les Académies de Bordeaux et des Jeux Floraux, continuent de mériter votre reconnaissance, par l'envoi de leurs recueils annuels.

= Vous avez reçu de M. Duchêne une *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque royale*; de M. Marie Duménil, un *Aperçu en vers sur l'esclavage*; de M. Pagès, de Bourdillac, une *Dissertation approfondie sur l'emploi des loisirs du Soldat français en tems de paix*; de M. Boulard, 1<sup>o</sup> une brochure intitulée *Bienfaits de la religion*, 2<sup>o</sup> une

*Histoire littéraire des Grecs du moyen âge*, l'une et l'autre traduites de l'Anglais, de Joseph Berington ; de M. Édouard, Louvel un *Éloge en vers de Pierre Corneille* ; de M. Frédéric Pluquet, un *Recueil de pièces pour servir à l'histoire du Bessin* ; de M. Le Maire neveu, un poème latin de *Bello hispanico* ; de M. le comte Vincenzo de abbate d'Alba, un ouvrage intitulé : *Studi genati*, etc.

= Une ode intitulée *La Grèce* a été lue dans une de vos séances par son jeune auteur, M. Edouard d'Angle-mont ; un *Essai archéologique sur les environs du Havre*, et une *Description en vers des environs de Saint-Jouin*, vous ont été offerts au nom de M. Pinel, juge-de-paix au Havre.

= M. Gontier, élève de feu M. Le Carpentier, a payé la dette de la reconnaissance envers son maître, et acquis des droits à la nôtre, en nous communiquant une copie lithographiée, très-fidèle, d'un portrait original de notre estimable confrère, peint par lui-même.

= Un volume ayant pour titre : *Antidote contre les erreurs et la réputation de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion* ; deux volumes contenant une *Réclamation pour l'église de France et pour la vérité, contre l'ouvrage de M. le comte de Maître* : un quatrième volume traitant de la *Concordance des lois civiles et des lois ecclésiastiques en France, touchant le mariage*, telles sont les nouvelles productions par l'offrande desquelles, à la quatre-vingt-quatrième année de son âge, M. l'abbé Baston, docteur de Sorbonne, vient de renouveler avec la Compagnie d'anciens rapports d'un souvenir précieux ; et peut-être, Messieurs, avez-vous eu à regretter, pour cette fois, que la rigueur salutaire de vos statuts ne vous permît pas de pénétrer ces profondeurs théologiques, si familières à l'auteur, de suivre la marche de cette dialectique savante et spirituelle, et de rendre encore un

hommage public et motivé aux talens variés d'un de vos plus illustres colloborateurs , pour qui les portes de l'Académie sont toujours restées ouvertes.

Mais son *Histoire du roi de Munster* , mise au rapport de M. l'abbé *Gossier* , en rentrant dans votre domaine , vous rendra toute la faculté de jugement et la liberté des témoignages d'une considération si bien méritée.

= MM. *Descamps* , *Duputel* , *Guttinguer* , *Licquet* et *Le Prevost* , D. M. , ont signalé leur zèle par des rapports sur plusieurs des ouvrages précités. L'année prochaine payera la dette arriérée pour les autres.

#### MEMBRES CORRESPONDANS.

= L'Académie a entendu avec intérêt la lecture d'un poëme d'*Inès de Castro* traduit de la *Lusiade* du *Camoens* , par M. *Boucharlat* ; celle d'une traduction en vers , par M. *Danneville* , de l'ode d'*Horace* au vaisseau de la république , *O navis* , *referent* , etc. ; celle d'une lettre de lord *Grattam* , traduite par M. *Gaillon* , sur la flûte traversière à une seule main , qui produit , à Arques , des effets merveilleux sous les doigts de l'ingénieur manchot ( M. le chevalier *Rebsomen* ) qui l'a inventée.

= Une brochure intitulée : *Scie d'Harfleur* , par M. le colonel de *Toussain-Richebourg* , le plus ancien correspondant de la Compagnie , fait connaître avec beaucoup de détail l'origine , l'objet et les formes d'une antique société bourgeoise , sous le nom de *Chevalerie* , *Machine* ou *Scie d'Harfleur* ; à ce travail , qui porte le cachet de la grande érudition de notre vénérable confrère , sont jointes des dissertations étymologiques , et de hautes considérations politiques , qui , malgré l'orthodoxie bien connue des principes de l'auteur , ne peuvent entrer dans les attributs de l'Académie.

= *La Henriade*, avec des commentaires classiques, par M. Fontanier, se range de droit au nombre des bons ouvrages d'érudition et de goût, dédiés par notre laborieux confrère à l'instruction de la jeunesse; c'est le fonds de la conclusion d'un rapport fait par M. Duputel.

= Une mention honorable, obtenue à l'Académie royale des Inscriptions de l'Institut, est, pour *les Juifs d'Occident*, de M. Arthur Beugnot, un titre puissant de recommandation, qui n'était pas nécessaire pour concilier des lecteurs au jeune auteur couronné des *Établissements de Saint-Louis*.

= Par son *Histoire d'Italie*, depuis 1789 jusqu'en 1814, M. Botta vient d'ajouter, avec un grand succès, au titre d'historien du nouveau monde, l'honneur d'avoir écrit en sa langue natale, la portion, pour un contemporain, la plus scabreuse des annales de sa première patrie; et M. Licquet a bien mérité de la sienne par l'élégante traduction française jointe au texte italien.

= Une *Notice sur M<sup>de</sup> de Sévigné*, une *Épître en vers à la Société des Enfants d'Apollon*, un *Poème* manuscrit en quatre chants *sur la Suisse*, composent le contingent littéraire de M. Hyppolite Le Monnier. Le poème, qui est la continuation et le développement d'une pièce de vers de l'auteur, couronnée par l'Académie, paraît, d'après le compte qu'en a rendu M. Guttinguer, capable, au moyen de quelques modifications, d'ajouter à la réputation du jeune auteur, malgré la répugnance d'une certaine classe de lecteurs pour le genre descriptif qui compose le fonds de l'ouvrage.

= La *Notice* de M. Rever sur la statue en bronze doré, découverte l'an dernier à Lillebonne, a trouvé, dans M. Auguste Le Prévost, un interprète dévoué à la science, qui a su faire apprécier les difficultés du travail,

ainsi que les grandes connaissances et la sagacité de l'auteur. M. le Rapporteur a rendu en même tems un hommage éclatant à M. Langlois, notre confrère, pour la fidélité du dessin de la statue, et à notre autre confrère M. La Billardière, pour son analyse de quelques fragmens du métal, et pour la manière dont il en a expliqué l'extrême fragilité par la longueur du tems que cette antique est restée dans le sein de la terre.

= M. Sollicoffre, à qui l'Académie doit beaucoup de reconnaissance pour la prompte et directe communication de ses découvertes, a poussé cette année ses recherches d'antiquités de Sainte-Marguerite à Saint-Aubin-sur-mer; et, tandis que M. Holley, au bord de la Seine, à Lillebonne, faisait de nouvelles conquêtes en ce genre sur son terrain, notre confrère de Dieppe, sur nos côtes maritimes, rendait à la lumière des tems modernes un grand nombre de monumens qui, avec ceux trouvés à Sainte-Marguerite, lui paraissent pouvoir concourir à établir l'existence, dans ces parages, de la station romaine de Danville, entre Dieppe et Fécamp.

#### TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDENS.

Le discours d'ouverture par M. Adam, président, a eu pour objet des considérations spéciales sur chacune des sections qui composent l'Académie, ensuite des considérations générales sur la nécessité, reconnue de tout tems, de prendre pour base de la culture de l'esprit, les immuables principes de la vérité et de la vertu. « Chez nous aussi, dit M. Adam, la religion revendique l'inspiration des plus beaux chefs-d'œuvre de poésie, d'éloquence et de peinture. » M. Adam convient que des tyrans sanguinaires ont eu des panégyristes, mais le mépris et la honte ont fait justice de ces productions impies; et, revenant à une époque plus heureuse,

il fonde sur le sentiment de l'honneur et de la gloire l'hommage que la France se plaît à rendre à son auguste monarque « et au modeste vainqueur qui vient d'exécuter avec autant de prudence que de courage les plans que la sagesse du Roi avait tracés. »

= Les *Adieux* de notre vénérable doyen, M. d'Ornay; un *Discours* de M. Desalleurs sur la vaccine; un *Recueil de législation sur les terres de vaine pâture*, par M. Le Pasquier; des *Considérations* de M. Marquis, sur l'état de la culture des Sciences, des Lettres et des Arts en France; un *Dithyrambe* de M. Guttinguer, sur la mort de lord Byron; un volume intitulé *Mélanges poétiques*, du même auteur, et une *Notice* de M. De la Quêrière, sur l'incendie de la cathédrale de Rouen, du 15 septembre 1822, sont autant d'ouvrages livrés cette année, par l'impression, au jugement du public, et dont nos confrères ont enrichi la bibliothèque de l'Académie.

= Trois cents *Portraits*, parfaitement lithographiés, de feu M. Descamps père, ont obtenu à notre confrère M. Descamps fils, l'approbation et les remerciemens de la Compagnie, qui les destine à perpétuer la mémoire et les traits d'un de ses membres les plus honorables.

= Il résulte d'une *Notice* lue par M. Marquis, que, dans l'enceinte du château de Dreux, sous les fondemens d'une église du douzième siècle, à vingt-deux pieds environ au-dessous du sol de cette église, nouvellement rétablie, on a trouvé les fondemens d'une première église, des crânes maçonnés dans le ciment, des verres colorés, et un caveau creusé dans le roc; et en outre, à peu de distance, dans un autre caveau, des vases d'une forme singulière, une médaille d'Innocent VI, une pièce de monnaie du roi Jean, et autres objets curieux. M. Marquis en a donné la description détaillée, et exécuté plusieurs dessins; parmi ceux-ci,

ceux-ci, on remarque deux bas-reliefs, dont l'un représente la naissance du Sauveur, la Visitation, etc.; et l'autre, une figure monstrueuse aussi bizarre que difficile à expliquer. Notre confrère a mis en outre sous les yeux de la Compagnie une clé romaine en bronze, trouvée dans les environs de Dreux, avec une de ces pierres aiguisées par la main des hommes, pour servir d'instrument tranchant, et qu'il regarderait volontiers comme une invention antérieure à l'art de travailler les métaux.

= M. *Auguste Le Prévost* a fait un rapport arriéré sur *Nadir*, ou *Lettres orientales*, roman de notre confrère M. Guttinguer.

Le premier soin de M. le Rapporteur a été d'écartier tout soupçon d'avoir cédé à l'amitié, dans l'analyse de ces légères et brillantes compositions, semblables aux vapeurs dorées du soir, etc.

Un second préliminaire a pour objet une dissertation sur le fonds exploité par les romanciers modernes, sur la forme des romans et sur les contrées propres à la scène. M. *Auguste Le Prévost* félicite M. Guttinguer d'avoir placé la sienne dans une contrée de l'Asie, vierge encore pour les romanciers : innovation à laquelle il lui semblait prédestiné « par la grâce des » idées et la mollesse de l'expression ».

Suit une rapide analyse du roman, dans lequel M. *Le Prévost* remarque un heureux développement de la plus touchante des passions, une étude approfondie du cœur humain, un style chargé d'amour et de volupté, etc. Pour la poésie, la preuve s'est faite par la lecture de quelques romances; pour la prose, M. *Le Prévost* la juge parsemée d'une fleur de poésie qui ne lui enlève rien de sa rapidité ni de sa clarté. Quant aux personnages, les caractères lui semblent contrastés

avec art , et Nadir lui rappelle les héros de Mad<sup>e</sup> de Staël, etc.

Delà , M. Le Prévost passe à quelques reproches qu'on pourrait faire à l'auteur du roman ,

1<sup>o</sup>. D'avoir donné à ses personnages un cœur français sous des habits asiatiques ; mais il n'insiste pas sur cette disparate , « attendu que M. Guttinguer aurait diminué » l'intérêt de son livre pour la plupart des lecteurs qui » veulent , dit-il , *une nature nouvelle et des hommes semblables à eux* , et qu'en outre , il aurait peut-être perdu à » pure perte un tems précieux pour les Muses françaises , » à se faire une idée exacte des mœurs asiatiques » ;

2<sup>o</sup> De ce que le roman est dépourvu de but moral ; « mais ce n'est point là , répond M. Le Prévost , que » l'on doit chercher la morale ; d'ailleurs il sort de » toutes les pages que les coquettes et les gens à » bonnes fortunes ont choisi , dans ce monde , une » bien mauvaise part ».

Quant au relevé de quelques erreurs , négligences ou invraisemblances échappées dans la précipitation d'un premier jet , M. Le Prévost aurait pu , dit-il , en grossir son rapport ; mais il a pensé , « que l'Académie » n'avait pu vouloir imposer à un ami ce devoir rigoureux et pénible , et il a cru mieux entrer dans les » intentions de la Compagnie , en lui parlant des titres » que M. Guttinguer acquiert à son estime par la publication d'un ouvrage qui nous promet de n'avoir un » jour rien à envier à nos voisins , des chants tendres , » faciles et voluptueux de l'Anacréon anglais ».

= Un *Mémoire* de M. Auguste Le Prévost répond aux doutes proposés l'an dernier , par M. Bignon , sur la partie historique , dans l'ouvrage de M. de la Quérière , concernant l'hôtel du Bourgtheroulde , place de la Pucelle , à Rouen.

Sur le premier doute, de la durée des travaux, M. Le Prévost a, dit-il, bien *pensé*, mais non *affirmé*, que l'hôtel avait été commencé *vers* la fin du quinzième siècle; puis il donne à ces mots *vers la fin du quinzième siècle* toute la latitude des dernières années du siècle et des premières du suivant. Les corps de logis à l'orient et à l'occident, qu'il attribue à Guillaume Le Roux père, deuxième du nom, lui offre le style architectural du règne de Louis XII; le corps méridional ne lui paraissant pas de construction primitive, il écarte de la question les bas-reliefs représentant l'événement de 1520, (l'entrevue au champ du Drap d'or). Quant aux devises de François I<sup>er</sup> et de sa seconde femme, mariée en 1530, les sculptures lui semblent faites après coup. Au moyen de tout cela M. Le Prévost pense avoir résolu positivement le problème de la durée des travaux de cet hôtel.

Sur le second doute, relatif au second fondateur après Guillaume deuxième du nom, M. Le Prévost a établi, par le dictionnaire de la noblesse, par un travail généalogique de la famille Le Roux, et par le *Gallia christiana*, l'existence d'un fils aîné, Guillaume III, fondateur définitif de l'hôtel, abbé d'Aumale et du Val-Richer, comme Nicolas, son cadet, à qui M. Bignon avait cru à tort qu'on attribuait la continuation de l'édifice.

M. Le Prévost justifie l'abbé d'Aumale des *gaillardises* dans les sujets des bas-reliefs, en ce qu'elles lui semblent visiblement l'œuvre du père; et, au besoin, il en appelle aux *obscena* de la salle de bains du palais Gaillon, pour preuve du peu de scrupule des princes même de l'église à cette époque; et la preuve aussi que l'abbé d'Aumale, employé à la négociation du concordat, n'aurait pas négligé le soin de sa propre histoire, c'est que M. Le Prévost a trouvé son portrait dans les bas-reliefs du champ du Drap d'or.

Sur le troisième doute, M. Le Prévost persiste dans l'application à Henri VIII et à François I<sup>er</sup> des deux portraits de la porte d'entrée, par une seule raison, mais d'un grand poids, dit-il : la ressemblance complète, surtout du roi de France ; MM. Langlois et Talma l'ont reconnu au premier coup-d'œil.

Pour la barbe de François I<sup>er</sup> en 1520, et représenté ainsi parmi des décorations d'une date encore antérieure (le règne de Louis XII), M. Le Prévost fait disparaître le double anachronisme, par la fantaisie du sculpteur, par la possibilité de ses sculptures après coup, et par le dessein, peut-être, de r'accorder deux parties de l'édifice. Du reste, l'espèce de patronage d'un roi d'Angleterre devant le bûcher récent de l'héroïne française, ne le choque pas plus que la présence du monarque au champ du Drap d'or.

Par tous ces motifs, M. Le Prévost écarte l'hypothèse en faveur des deux fondateurs de l'hôtel, et celle en faveur des deux artistes, ajoutant, pour l'une, le défaut de costume, et pour l'autre, l'excès de solennité de la place occupée par les portraits.

Du reste, si M. Bignon ou quelqu'autre ne se trouvait pas suffisamment éclairé, notre confrère est prêt à reprendre la discussion, après avoir puisé des renseignemens tout-à-fait précis dans les archives de la maison d'Esneval, qu'il sait avoir heureusement échappé au vandalisme révolutionnaire....

Aussitôt lecture faite de ce Mémoire, M. Bignon a passé condamnation de sa méprise et des conséquences relativement au second fondateur, en ce que, ne connaissant pas Guillaume III, il avait cru, sur la foi des titres, que l'on attribuait la continuation de l'édifice à Nicolas, son cadet, aussi abbé d'Aumale et du Val-Richer, et il a demandé à son honorable confrère la permission de répliquer sur tout le reste.

= Le Discours de réception de M. *Vandeuvre*, procureur général à la Cour royale de Rouen, est d'un style tellement compact et fort de l'enchaînement des idées, dans un genre où l'on fait tant de phrases, que ce serait dénaturer le tout que d'en détacher les parties par l'analyse. Nous le donnerons tout entier, ne fût-ce que pour servir de modèle dans l'art d'employer tous les mots à dire quelque chose.

« La faveur dont vous m'honorez aujourd'hui, est une de celles que l'on doit ambitionner lorsqu'on aspire à la considération publique, et que l'on peut rechercher sans descendre de sa propre estime, parce qu'elle est l'objet d'une noble émulation, et l'expression libre d'un sentiment auquel l'homme de bien ne saurait attacher trop de prix. Elle m'est d'autant plus chère, Messieurs, que je la tiens entièrement de votre bienveillance; et quelque flatteur qu'il eût été pour moi de compter des titres personnels à cette distinction, il me semble que j'en serais moins touché si j'avais eu plus de droits à y prétendre.

» Je conçois tout ce que vos suffrages doivent avoir d'attrait pour ceux dont ils viennent couronner les travaux scientifiques et des succès littéraires; et personne ne les eût désirés plus ardemment que moi, si l'amour des sciences et des lettres, et une profonde estime pour ceux qui les cultivent, pouvaient justifier un pareil désir. Mais vous avez fait pour moi plus que je n'aurais osé vous demander; et je sens mieux que jamais qu'il y a, dans la carrière de l'homme public, des conquêtes plus désirables que celles de l'amour-propre. J'ai toujours regardé la confiance des hommes éclairés comme la plus précieuse de ces conquêtes; car elle n'est pas seulement, pour le magistrat, la plus douce récompense du bien qu'il a fait, elle est encore un

moyen, et le plus puissant moyen de bien faire : et si, comme j'aime à me le persuader, il m'est permis de rapporter à ce sentiment la faveur anticipée dont je viens vous rendre grâce, je vous devrai, Messieurs, bien plus que cette faveur même, je vous devrai le bonheur de pouvoir la justifier.

» Tel sera le but constant de mes efforts. Je n'ai pas la présomption de penser que mes lumières puissent être de quelque secours à une société où je trouve réuni ce qu'il y a de plus éclairé dans cette province; et les soins toujours croissans du ministère laborieux qui m'est confié, m'interdisent jusqu'à l'espoir d'acquérir ce qui me manque, pour seconder efficacement vos travaux; mais s'il m'est refusé d'y coopérer aussi utilement que je le souhaiterais, vous pouvez compter du moins sur le zèle que je mettrai à en profiter.

» Il n'est pas besoin de vivre long-temps dans votre pays, pour apprécier les qualités solides qui distinguent, d'une manière si éminente, l'esprit et le caractère de ses habitans; et j'ai trouvé trop de ressources et de charmes dans les liens qui m'unissent à plusieurs d'entre vous, Messieurs, pour laisser échapper l'heureuse occasion qui m'est offerte, d'étendre et de cultiver des relations si utiles et si agréables. Il ne me restera rien à désirer si je parviens à en appliquer le fruit aux intérêts sacrés que je suis chargé de défendre, et au bien être d'un pays qui m'est cher à tant de titres, et auquel je crains de ne pouvoir jamais prouver assez mon dévouement et ma reconnaissance ».

— « Oui, Monsieur, a répondu M. Adam, on peut, » sans descendre de sa propre estime, rechercher les faveurs, » etc.; mais votre admission n'est point une faveur sans » de bonnes garanties »; et ces garanties, M. Adam les a trouvées dans le choix d'un Monarque, juste appré-

ciateur du mérite , dans les hautes fonctions où M. Vandœuvre succède avec honneur à un Magistrat si difficile à remplacer , dans le suffrage des hommes de lettres de la capitale et de la province , et dans la publication de plusieurs écrits dignes d'un véritable émule de l'immortel d'Aguesseau. M. le président a terminé en appliquant à M. Vandœuvre le compliment fait par M. le procureur général aux habitans de ce pays : « car , pour » se plaire avec les gens de bien , a dit M. Adam , il » faut leur ressembler. »

= M. *Maillet-Duboullay* , récipiendaire , a commencé son discours par faire honneur de son admission à la mémoire justement conservée , des services de son aïeul , ancien secrétaire de l'Académie , et dont il a , dit-il , quelque confiance de se rendre digne , en venant , avec le même zèle pour les arts , puiser à la même source. Appelé depuis peu d'années à seconder la sollicitude de l'administration municipale , il se promet de puissans auxiliaires dans cette réunion des diverses branches des connaissances humaines ; puis , après une revue détaillée des travaux de tous genres récemment exécutés , entrepris et projetés par des Magistrats attentifs à l'embellissement et à la salubrité de la ville , M. Duboullay fait l'énumération des connaissances qui servent plus ou moins au perfectionnement de l'architecture , depuis le dessin jusqu'à la médecine et à la chirurgie. « Or , comment admettre , dit ici M. Duboullay , que toutes ces connaissances puissent être » embrassées et possédées d'une manière suffisante par » l'intelligence d'un seul homme , quelle que soit la » capacité d'esprit qu'on lui suppose ? . . . » Et ensuite , développant ses premières idées , notre confrère explique comment et sous quel point de vue , au sein d'une réunion de savans et d'artistes , l'architecte peut

recueillir les documens applicables à toutes les parties de son art et capables de donner un nouvel essor au talent.....

— « L'Académie, a répondu M. le Président, entend toujours avec plaisir prononcer les noms de nos illustres devanciers, de ces hommes savans et laborieux qui ont su donner à cette Compagnie la considération que nous nous efforçons de lui conserver.... C'est une satisfaction pour elle d'inscrire de nouveau dans ses archives un nom qui n'a cessé de lui être cher, et dont la gloire serait inutile au petit-fils, s'il n'avait su marcher sur les traces de son aïeul.... Puissions-nous mériter aussi que nos successeurs désirent de nous voir revivre dans nos enfans, et puissent nos enfans, à votre exemple, etc. etc. L'Académie a toujours honoré l'architecture » ; et ici M. le Président en appelle aux chefs-d'œuvre de cet art dirigé dans cette ville par le génie de nos anciens confrères, dont le récipiendaire rappelle le souvenir par sa considération personnelle... Puis il paye à l'administration municipale un tribut de gratitude pour ses soins de rendre cette ville digne du rang qu'elle occupe dans le royaume ; et dont la gloire rejailit sur l'architecte. « Car il est, dit M. Adam, l'œil par lequel elle aperçoit, etc. Il est bien vrai que les sciences, les lettres et les arts se prêtent un mutuel secours, etc., et ne voulant rien ajouter, dit-il, à l'appui de cette vérité, traitée par beaucoup de nos confrères, » M. Adam se borne à la confirmer par un passage de l'aïeul de M. Duboullay.

= L'Académie doit à M. *Duboullay* le tableau lithographié du bal donné par la ville de Rouen à la garde royale, le 31 janvier de cette année ; c'est une jolie guirlande monumentale attachée par la main des arts de la paix aux lauriers de la guerre de pacification en Espagne.

= Le Discours de réception de M. Langlois a eu pour objet l'étude des antiquités françaises.

Après une foule de documens recueillis depuis trois siècles sur l'architecture des anciens , M. Langlois voit avec une sorte de ravissement cet essor patriotique qui , nous arrachant à un préjugé d'habitude en faveur des Grecs et des Latins , dirige plus particulièrement l'esprit d'investigation vers l'histoire monumentale des temps modernes et du sol qui nous a vus naître. « La gloire » des beaux siècles de Périclès et d'Auguste nous est » étrangère , dit-il , et nous éprouvons des jouissances » plus vives à la vue de tout ce qui nous rappelle » que Charlemagne et S. Louis étaient Français comme » nous. »

M. Langlois ne prétend pas dissimuler que notre architecture est née au sein de la barbarie , et que le style improprement dit *gothique* n'est qu'une dégénération bizarre de la véritable architecture classique ; mais il invoque, en faveur du gothique , contre ses injustes dépréciateurs , cette combinaison d'effets mystérieux , ces formes légères , ces vastes proportions , ces projections téméraires , cette ténuité dans les parties , cet art de soumettre la gravité des masses aux lois de l'équilibre , etc. /

En offrant aux méditations de l'archéologue ces tours héroïques , ces ruines militaires , témoins des exploits de nos aïeux , notre confrère regrette que l'accroissement successif des villes , et des plans d'alignement inflexibles aient fait disparaître un grand nombre de pièces justificatives de la chronique , etc. , du moyen âge. Tel est, entr'autres , le vieux palais d'Henri V à Rouen et la tour qui fut la prison de l'héroïne française , à la mémoire de laquelle M. Langlois rend un éclatant hommage.

Des monumens publics , M. Langlois passe aux châteaux domestiques , qui rappellent souvent des noms

illustres, et où l'on peut suivre les progrès des modifications que le goût et le luxe ont fait subir au gothique, etc.

C'est avec un léger sentiment d'humeur dont il ne peut, dit-il, se défendre, que M. Langlois impute aux romanciers d'avoir imprimé, dans l'exaltation de leurs idées, une tache de férocité à ces antiques monumens, lorsqu'au lieu d'y voir des brigands, son imagination plus riante voudrait repeupler leurs enceintes de joyeux ménestrels, de loyaux chevaliers et de beautés fidelles....  
« Mais aujourd'hui, dit-il, cette vieille architecture, » perfectionnée par nos pères, a recouvré ses titres de famille et ouvert une vaste carrière à nos découvertes. »  
Et après avoir fait trembler la tour de Strasbourg de se voir dominer par la pyramide restaurée de la cathédrale de Rouen, il finit en nous donnant l'espoir du rétablissement de l'admirable aiguille de notre église de Saint-Maclou.

— « Le peintre de la Normandie manquait à l'académie, a répondu M. Adam; il appartenait à un » artiste formé à l'école du bon goût de parler avec » cet intérêt de nos vieux monumens dont il trace les » dessins fidèles pour la postérité. »

Et passant de l'éloge du peintre au noble sentiment dont l'artiste se montre animé, M. le président s'est étendu sur la nature et les résultats de l'amour de la patrie  
« qui prête un nouveau charme aux monumens nation- » naux et les élève bien au-dessus des prodiges tant célé- » brés de la Grèce et de Rome. » Ensuite, s'élançant vers les pyramides égyptiennes, il y trouve bien des problèmes à résoudre, et une suite d'idées confuses; « mais si, auprès de ces énormes colosses, une inscrip- » tion, dit-il, nous avertit qu'un soldat français y repose » sous la pierre, nos yeux alors se mouillent de larmes » délicieuses, tant il est vrai que la patrie nous suit par-

» tout.» M. Adam rattache à la suite de ses développemens l'anecdote du moulin de *Sans-Souci*, et il termine en applaudissant au goût patriotique qui veille à la conservation de nos anciens monumens.

= Dans son premier début à l'académie, M. l'avocat général *Bergasse* a donné ouverture à une grande question, tirant son origine des contrées du Nord, agitée depuis peu de temps en France, et inabordée jusqu'à ce jour dans notre enceinte académique, question capitale pour le système entier de la littérature, et qui a été débattue, pour et contre l'ancien Parnasse, avec une érudition et une éloquence faciles à présumer d'après les talens de l'orateur qui a ouvert la lice et de ceux qui s'y sont montrés après lui.

C'est surtout dans un début de cette importance, Messieurs, que nous avons à regretter de ne pouvoir exposer que les bases principales de la plaidoierie et la marche qu'elle a suivie jusqu'à présent.

M. *Bergasse* a donc traité « des destinées nouvelles » réservées aux lettres par leur marche au milieu des » progrès et des vicissitudes de l'esprit humain. »

Partant de l'origine de la poésie et des causes de la diversité de son langage et de ses formes chez les Hébreux et chez les Grecs, après un coup-d'œil sur Homère, sur les caractères de ses personnages et sur les qualités brillantes de ses récits, suffisans pour des peuples dans un état de simplicité primitive, M. *Bergasse* fait naître d'un nouveau besoin des esprits, l'art dramatique, qui ajoute à la riante mythologie d'Homère ces formes morales divinisées, enfantées par le remords, pour le supplice du crime.

Les accens de la lyre, l'éloquence, les théories de l'art, qui enchaînent le génie, terminent la première période de la gloire des lettres anciennes.

La seconde période s'ouvre par l'émigration des muses grecques en Italie, où le chantre d'Achille trouve un digne rival dans le chantre d'Enée, etc. Ensuite, recueillant rapidement quelques anneaux de la chaîne des faits du moyen âge, M. Bergasse voit l'éclat de la littérature ancienne pâlir dans la barbarie; le christianisme créer un nouvel ordre de beautés morales, et rallumer le flambeau des lettres en Italie, puis en France, ce qui constitue la première période littéraire des temps modernes. Shakespeare et Milton commencent la seconde, dans un genre tout nouveau, qui passe en Allemagne et trouve des partisans en France. C'est le genre romantique, qui, d'après M. Bergasse, n'admet point de règles, point d'unités, point d'autre loi que celle de produire des effets inattendus, des émotions profondes, sans égard pour les convenances vulgaires. Les titres de ce genre nouveau sont la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain, le besoin de sensations nouvelles, et l'agrandissement graduel du cercle poétique.

Toutefois M. Bergasse ne décide pas à qui doit rester la victoire; il rassure les mânes de Racine et de Corneille par d'honorables analyses de leurs chefs-d'œuvre les plus parfaits. « Mais il faut étendre le domaine de la » littérature : ses bornes, vues de trop près, fatiguent; » tant, dit l'orateur, il y a d'éternel dans notre destinée. »

— M. Adam, répondant comme président à M. Bergasse, a vu avec une sorte de douleur les attaques livrées à l'ancien Parnasse, et ce droit de franchise absolue, prétendu en faveur de la muse romantique: il a opposé les règles innées de cette raison commune, que le génie doit respecter jusque dans ses écarts, sous peine de sortir des limites du vrai ou vraisemblable, qui *seul est beau, seul est aimable*. Il a mesuré toute l'étendue du *quid libet audendi*, au-delà duquel il ne voit pas ce qu'on pourrait encore demander pour les peintres comme pour les poètes,

puisqu'il est tout ce qui existe reçoit, dit-il, des lois et des limites, et que le possible même est limité par l'absurde; et tous ces principes ont eu successivement, dans la peinture et dans la poésie, des applications analogues.

= M. l'abbé *Gossier* s'est présenté sous le titre de conciliateur. Regardant comme un préalable nécessaire la détermination des idées sur les objets de la dispute, notre confrère a examiné d'abord comment l'école romantique s'est formée en France, et il a vu ces premiers élémens naître des romans écossais de *Walter Scott*, se répandre en Angleterre, puis en Allemagne, sous des formes diverses, et offrir ensuite un aliment au besoin d'émotions nouvelles et à l'inquiète curiosité de quelques-uns de nos écrivains. En second lieu, il a réduit à quatre les principes fondamentaux du romantique, savoir: genre sérieux, naturel et sentimental; proscription de la phraséologie payenne; renoncement à tout sujet étranger à la religion, à la liberté et aux passions du cœur; enfin, affranchissement des entravés données aux dramatises français. En troisième lieu, M. *Gossier*, voulant expliquer en quel sens les romantiques sont en opposition avec les classiques, a trouvé, en somme, que ce n'est guère que par les principes trop indépendans dans quelques écrivains des uns, et trop absolus dans quelques-uns des autres, que la dénomination de *classique* n'a peut-être été inventée que par opposition nominale; peut-être aussi dans quelque vue secrète d'un morcellement politique jusque dans les paisibles retraites du Parnasse.

= Dans un second Mémoire, M. *Gossier* examine si le genre romantique, qu'on a défini sérieux, naturel et sentimental, est bon en soi, préférable aux autres, et nouveau. Il le trouve bon en soi, puisqu'il a son application dans la bonne littérature; préférable aux au-

tres, quand le sujet l'exige d'une manière spéciale ; nouveau : d'après l'usage qu'on en a fait partout et dans tous les tems , ce serait une absurdité que de le dire. Le conciliateur ne voit donc , par rapport au genre de style , aucun prétexte de division d'école , et il a remis la discussion des trois autres points à une autre séance.

= M. *Guttinguer* , en applaudissant aux intentions conciliatrices de M. *Gossier* , réclame contre la définition du style romantique , quoiqu'assez exacte , dit-il , et justifiée par beaucoup d'écrivains de la nouvelle école. Mais dans ceux-ci , quelle énergie en même temps ! dit-il ; quel pathétique ! quelle profondeur !..... Le romantique , suivant lui , a pour objet de tout voir , tout peindre dans les images et dans les mots. M. *Guttinguer* ajoute donc à la définition du genre romantique les idées de *moderne* et d'*universel* , suivant les deux grandes ères du monde , de madame de *Stael* , l'une avant , et l'autre après *Jésus-Christ*. En vertu de quoi , notre confrère classe dans le romantique *Esther* et *Athalie*. Au reste , d'après notre état de civilisation , il croit aussi à la nécessité d'une nouvelle littérature , qu'il regarde cependant volontiers comme un supplément du classique.

= M. *Gossier* approuve cette disposition pacifique de la fusion naturelle des deux écoles , et il prend acte du classement d'*Esther* et d'*Athalie* , et du caractère essentiellement religieux assigné au romantique , pour en déduire la nécessité de ranger tous les écrits sur la religion dans la même cathégorie ; ce qui prouverait que le romantique est loin d'être une création moderne du dix-neuvième siècle ; et , en conséquence , d'accord avec M. *Guttinguer* sur ce qu'on doit d'éloges aux grandes conceptions religieuses de madame de *Staël* et de M. de *Chateaubriant* , il leur conteste cependant l'honneur d'avoir inventé chez nous , ou introduit le genre si

improprement dit romantique, d'après l'idée que l'on en donne, et de l'aveu même des adversaires.

= M. *Auguste Le Prevost*, venant à l'appui de M. Guttinguer et du premier orateur, prend pour base de sa dissertation, en substituant le *devoir* au fait, ce principe adopté par madame de Staël, que la littérature est l'expression de la société. Puis, empruntant d'elle les deux grandes ères du monde, citées par M. Guttinguer et employées en d'autres termes par M. Bergasse, il remplit son cadre suivant les traces du dernier, mais en prélevant sur sa route des points de vue différens pour arriver au même but. C'est donc toujours la littérature grecque, influencée par le climat et modifiée par des causes semblables en Italie, qui compose la société, comme la littérature ancienne, suivant les degrés de civilisation.

« L'aurore du christianisme introduit un culte d'amour » et d'expiation; la réunion, au sein de la féodalité, des » élémens de l'édifice social sur des bases différentes chez » des peuples d'un caractère plus sombre; la féerie, la » chevalerie, la reprise des études, un essor nouveau » imprimé aux esprits, etc. : voilà, dit M. Le Prevost, » ce que nous entendons par la société moderne. »

Ici l'orateur considérant comment, à la renaissance, la nécessité d'imiter fondit la mythologie dans notre littérature, trouve que « nos écrivains ont dû finir par se » mouvoir à peine dans un cercle trop étroit, l'invention » ayant besoin d'un fond de vérité. Il fallait donc redevenir » chrétiens. » Mais le dix-huitième siècle, mais Voltaire, mais la secte philosophique, etc.; « et l'on se contenta » d'une pâle et fade versification, qui dégénéra en un style » d'inventaire, etc., bien au-dessous des besoins de la » génération présente. Cependant la France est affamée de » poésie, et de poésie romantique, pour laquelle il n'y

« a pas assez de presses. » Il faut donc mettre la littérature en harmonie avec la société moderne , et le code littéraire de l'orateur est renfermé dans ces quatre mots : Religion , Patrie , Amour et Mélancolie ; *Religion* , parce que la croyance d'un peuple doit être le premier objet de sa littérature , rappelée à son principe ; et ici , le romantique embrasse l'ancien et le nouveau testament jusqu'à l'histoire des premiers auteurs du genre humain ; *Patrie* , parce que c'est une source féconde d'émotions puissantes ; et sous ce nom est comprise toute la grande famille européenne ; *Amour et Mélancolie* , parce que l'exaltation de ces deux sentimens est , par la position physique et morale , le caractère distinctif des générations modernes..... Le fond de toutes les ames est triste , constamment triste..... Il nous faut une poésie créée à notre image. Pour ce qui regarde *l'Amour* , l'orateur ne l'admet que pour en épurer la langue , et rapprocher son culte de celui du vrai Dieu.

Toutefois , M. Le Prévost respecte , dans les formes des anciens , le prototype de la perfection littéraire et grammaticale ; mais il n'en termine pas moins en déclarant que l'ancienne littérature est morte , et en prononçant un énergique anathème contre le langage mythologique.

= « Le langage mythologique ! Mais il était proscrit » tacitement et de fait , bien avant les clameurs qu'il excite » aujourd'hui , » répond M. Marquis , qui a succédé à la tribune académique ; et le nouvel orateur cherche ensuite quel peut être le caractère distinctif du romantique pour prétendre à former une école à part sur les ruines de l'ancienne.

Il ne le trouve donc ni dans la prétendue indépendance absolue de toutes les règles , chimère absurde , indigne des bons esprits de la nouvelle école , qui écrivent eux-mêmes suivant les principes de l'art.

Ni dans l'appel au christianisme, qui, dans tous les tems, a produit une foule de chefs-d'œuvre, et incompatible d'ailleurs avec la mythologie scandinave, les fictions orientales, les rêves de la magie, etc. ;

Ni dans la peinture de l'amour, passion de tous les tems et de tous les peuples : quant à son épuration dans son objet, on arrive trop tard pour donner l'exemple, après la tendre sainte Thérèse, les quiétistes, tant de contemplatifs et de livres ascétiques, etc. : il ne reste plus qu'à le suivre.

Il ne le trouve point dans le dévoûment à la patrie, noblement célébré par beaucoup de modernes, qui ont eu l'éloquence des anciens pour modèles ; ni dans les couleurs du style romantique, toutes répandues dans notre littérature ; ni dans l'art d'exciter des émotions profondes, qui se remarquent au sein même de la barbarie.

Enfin, il ne le voit point dans le vague des idées abstraites, toujours trop commun de nos jours, et voisin de l'amphigourique et du ridicule. Pour conclusion, M. Marquis admet le romantique comme une partie intégrante et une nuance particulière de la littérature ancienne et moderne, qui peut prédominer plus ou moins, suivant le caractère et la position des individus et des peuples, mais non comme une création neuve, et qui puisse former un système complet de littérature aussi étendu que celui que nous avons, et satisfaire à toutes les conditions nécessaires que celui-ci a, depuis tant de siècles, si avantageusement remplies.

— M. Licquet, venant à l'appui de M. Marquis, commence par déclarer qu'il cherche encore ce que l'on doit entendre par les mots *romantique* et *nouvelle école*. Mais, si chanter la religion, l'amour et la liberté constitue le genre, comme l'a dit M. Guttinguer, il croit

qu'on doit ranger dans la classe des romantiques, l'ancien Testament, Homère, Virgile, chacun pour sa part et pour son tems, plusieurs pièces de Corneille, de Racine, de Voltaire, etc. ; d'un autre côté, il pense que, d'après la définition précitée, la littérature se trouverait beaucoup trop resserrée dans ses limites, sous le prétexte d'en agrandir le domaine.

Ce qu'on appelle romantique était, suivant l'orateur, *le genre sombre* ; et, pour en donner une idée, qui n'est pas séduisante, il en appelle à plusieurs passages de la Correspondance du baron de Grimm, aux témoignages de Chénier, de M. Mercier et de Lebrun, qui tous ont réclamé contre l'invasion des rêveries tudesques et des bizarres exaltations d'Ossian.

De là, passant aux quatre divisions de M. Aug. Le Prévost (1), et s'appuyant des témoignages de l'histoire, en poésie comme en prose, M. Licquet rejette bien loin des Français cette tristesse profonde dont son Confrère nous croit universellement atteints. Il convient cependant que la mélancolie est un caractère particulier de ce que l'on appelle *romantique* ; et il prend occasion de suivre, sur les traces de M. Slégel, dans toutes ses phases et ses paroxismes, ce goût littéraire, depuis sa naissance, qu'il place en Angleterre à peu près à l'époque d'Young, jusqu'au moment où, devenu une fièvre endémique ardente et quelquefois mortelle, il tenta d'envahir la scène française par les sanglots, etc., de *Misanthropie et Repentir*, et où Goethe fit tout exprès une comédie qui calma la maladie que lui-même il avait inoculée. Ainsi amendé, le romantique paraît admissible à l'orateur, pourvu qu'il se garde de ces écarts d'imagination et de style qui le rendent quelquefois encore si ridicule de nos jours.

---

(1) Religion, Patrie, Amour et Mélancolie.

Pour la religion, M. Licquet applaudit à l'idée de puiser aux trésors des sources sacrées ; et il détaille les avantages qu'on en peut retirer, à l'exemple des anciens modèles de notre littérature. Mais, en abandonnant la phraséologie payenne, mise à l'écart depuis longtems par une convention tacite, il réclame contre une proscription absolue de la brillante mythologie d'Homère, où l'on peut, dit-il, encore découvrir quelques parcelles d'or oubliées.

L'amour, il a toujours été célébré, répond M. Licquet. Qu'on l'épure dans son objet et dans son langage, c'est le besoin de la morale, et le vœu de toutes les âmes honnêtes dans tous les tems. Pour la patrie et l'histoire nationale, la *Henriade* est un bel exemple à suivre : les chroniques du moyen âge, les mœurs, les monumens antiques, les traditions, etc., peuvent continuer à fournir d'utiles matériaux à la poésie, même légère et demi-sérieuse. Voltaire lui-même se plaint « qu'on ait banni les démons et les fées, etc. »

Quant à la mélancolie, M. Licquet la regarde comme une affection de circonstances individuelles, ou un vice de tempérament, faisant exception dans le caractère général français. Il avoue cependant que la mélancolie a une teinte, une énergie particulière dans la peinture du vague, de l'abstrait, etc., et que c'est le seul point de vue qui paraisse pouvoir constituer une variété dans le système général de la littérature. Il passe ensuite en revue diverses nuances de mélancolie nationale et individuelle ; il établit une comparaison entre Tibulle et Bernardin de Saint-Pierre sur la différence dans leur manière de sentir et de s'exprimer, en des circonstances à peu près les mêmes ; et c'est à ce dernier qu'il attribue la création du romantique parmi nous, plutôt qu'à madame de Staël et à M. de Châteaubriant, qui doit de nombreuses inspirations à l'auteur des *Etudes de la nature*.

« Nous sommes donc tous plus d'accord qu'on ne pourrait croire, » dit ici M. Licquet ; et après avoir recueilli toutes les conclusions éparses dans son mémoire, il permet aux poètes mélancoliques de s'élancer *par-delà l'horizon* dans un *asile d'espérance, une patrie d'amour*, etc. « Qu'ils fassent de beaux vers... ; j'applaudirai franchement à leur talent... Mais point de poésie essentielle, point d'école moderne, » etc. etc.

= M. Guttinguer a trouvé, pour le romantique, le sujet d'un grand triomphe, dans cet oubli spontané des divinités payennes, qui doit entraîner le sacrifice des sujets grecs et romains ; toute la question lui a donc paru désormais se réduire à savoir si l'on conservera la même poésie, la même rhétorique, les mêmes dispositions, couleurs, mouvemens de style... « Mais la révolution » est commencée, un grand génie la légitimera, » etc.

M. Guttinguer rassure les esprits timides que la mélancolie effraye, en s'attachant à démontrer que la poésie mélancolique est une poésie de consolation et le vrai remède à la tristesse profonde dont il croit aussi tous les Français atteints. D'un autre côté, il déclare que les romantiques aiment à rire pour eux et pour leurs amis... « Mais la gaieté est un état d'exception, et le » rire une convulsion dont la permanence fatiguerait plus » que la douleur. Il faut toujours revenir à soi, sous » peine d'ignorer les deux grandes choses de la vie, » Dieu et l'immortalité, » etc.

L'objection faite au romantisme de rétrécir le domaine de la littérature est réfutée par le détail des sujets qui peuvent se rattacher aux quatre grandes divisions ; l'opinion de Grimm, par un portrait moral du Baron allemand ; le sentiment de Chenier et de Le Brun, par une tendance de caractère républicain et d'antipathie pour Bonaparte... Pour les sujets religieux ou natio-

naux qui se sont succédés sur la scène française, ils ne sont regardés par M. Guttinguer que comme des essais de nos grands poètes dans une direction qu'ils n'ont pas suivie et qui n'établissent point l'existence du genre romantique antérieurement à l'école du dix-neuvième siècle.

Après avoir repoussé, par une parodie où Minerve chante au milieu des hibous, un quatrain cité par M. Licquet, où Le Brun fait chanter le Barde au milieu des brouillards, M. Guttinguer prend acte des *concessions nécessaires que font les adversaires, après avoir protesté positivement, eux ou leur devanciers*, et il ne voit plus qu'un seul point de dissidence : c'est qu'on s'obstine à regarder comme une simple nuance dans la littérature *d'aussi grandes résolutions*, parmi lesquelles il compte « la destruction de l'Olympe, l'apparition toute entière » de nos souvenirs nationaux, la peinture toute neuve » d'un amour moral et profond, » etc., etc.

= M. l'abbé Gossier, soutenant toujours son rôle de conciliateur, et applaudissant aux efforts du génie pour augmenter les plaisirs de l'esprit, n'approuve point l'absolutisme de la nouvelle école, ni sa prétention à tout détruire, lorsqu'elle ne promet pas mieux, mais seulement autre chose ; lorsque, d'un côté, on le dépouille provisoirement de tout, sans, de l'autre, lui avoir donné aucune solide garantie. Ainsi, après avoir expliqué comment tout l'appareil mythologique s'est perpétué nominalement dans notre littérature, au sacré même, comme au profane, prenant d'ailleurs en considération l'habitude de nos jouissances littéraires, et l'étude de la mythologie, pour l'intérêt et l'intelligence des beaux-arts, dont les chefs-d'œuvre ornent nos cabinets, nos musées et nos places, notre confrère s'est attaché à établir : 1<sup>o</sup> que l'emploi réel des divinités absurdes du

paganisme est maintenant presque inconnu ; 2° que le simple langage mythologique ne peut plus choquer personne ; 3° que ce langage est souvent employé par les romantiques cités pour modèles du genre ; 4° enfin , que la personnification est quasi de l'essence de la poésie , et que les payens avaient eu en ce point les poètes sacrés de Syon pour exemple.

M. Gossier ne pense donc pas que cette guerre déclarée au matériel des mots nous fasse faire un grand pas dans les voies du bon goût , de la raison ni de la morale. « Laissons donc , dit l'orateur en finissant , laissons à nos écrivains et à nos artistes leurs allusions et leurs innocentes allégories , dont les traces , malgré nous , seront ineffaçables. Après tout , autant valent des images gracieuses de la fable , qui nous charment , que les rapsodies de la sombre et horrible mythologie des Indes et du Nord , qui nous révoltent. »

= M. Reiset , faisant son entrée dans la dernière séance académique , a donné aussi , sur cette matière , des conclusions conciliatrices ; il a pensé , comme M. Gossier , que ce qui manque particulièrement pour fixer l'état précis de la question sur le romantique , c'est une définition positive du genre ; que , si l'abjuration des anciennes règles offre au romantique une plus vaste carrière , il doit aussi y avoir plus de mérite à réussir dans les étroites limites de l'art , plus appropriées d'ailleurs au génie et à la délicatesse de notre langue ; et qu'enfin les deux partis étant d'accord sur les chefs-d'œuvre respectifs , ce qui prouve que le vrai beau est indépendant de la forme et du nom , le bon goût des uns et des autres doit nécessairement les réunir.

Dans ces graves débats , soutenus de part et d'autre avec les armes de la raison et tous les égards d'une politesse réciproque , l'imagination a voulu entrer aussi

pour quelque chose ; et la mélancolie , oubliant son rôle , a donné la main franchement à la gaieté.

= M. Marquis a lu un joli apologue en prose : *les Rossignols du clocher et le Hibou maître de chant* ; et M. Guttinguer a répondu par une jolie fable en vers : *le Rossignol et les Serins*. Ces deux pièces , qui font partie du programme , ont déridé tous les fronts ; et ainsi , la clôture d'une discussion des plus sérieuses s'est faite , jusqu'à présent du moins , suivant la vieille et bonne méthode , à la française.

= *Le Chêne et le Chèvrefeuille ; le Lion , la Pie et le Bâset ; le Papillon sérieux* , ainsi que *le Dîner d'un riche* , font encore partie des aimables productions de M. Guttinguer.

= Dans son Discours de réception , dont nous avons omis de placer l'analyse en son lieu , M. l'abbé Gossier semble avoir eu pour objet de jeter des doutes sur la validité de ses titres académiques.

Jouissant d'une honorable considération , qu'il paraît regarder comme un des motifs de son agrégation à la Compagnie , il a développé une série d'idées générales sur la facilité avec laquelle on peut se faire illusion relativement au mérite réel des personnes.

Versé dans l'étude des langues , il a regardé comme un médiocre avantage , surtout pour des Français , de posséder plusieurs de nos idiomes modernes , parce que tous ont un air de famille , et qu'il suffit de savoir le latin pour applanir les difficultés qu'ils présentent , parce que la langue française donne insensiblement sa physionomie à toutes les autres , et il en a cherché la preuve dans Addison et dans Hume , etc. , dans Cervantes et ses modernes continuateurs , dans Luther , Zollikofer , etc.

De là M. Gossier a pris occasion d'exprimer des

craintes pour l'honneur du français, sur la manie de notre jeunesse de balbutier de l'anglais en France, lorsque depuis long-tems la langue française est l'interprète universel des idées dans toutes les contrées du monde civilisé.... Toutefois il veut bien céder à l'anglais l'avantage d'être la langue du commerce plutôt qu'au hollandais et au plat allemand; mais il souffre avec peine que l'on donne à des étrangers l'orgueil de voir chez nous leur langue jouir d'une considération qui attente au privilège acquis dans toute l'Europe à la nôtre; et, pour prévenir une disgrâce sous ce rapport, il nous rappelle à l'étude sérieuse de nos grands modèles, etc.

Voyageur, M. Gossier ne croit pas que, pour avoir parcouru beaucoup de pays, on en soit plus digne d'une distinction honorifique « parce qu'il est rare que l'on en revienne plus vertueux ou plus savant, excepté une certaine facilité de conversation..... Heureux si l'on peut se préserver d'une garrulité importune et de la prétention d'imposer silence aux autres, en disant : j'ai vu. » D'un autre côté, si l'on veut étudier les hommes, il n'est pas nécessaire, suivant M. Gossier, de sortir de son pays; l'homme est homme partout: ce n'est que dans la combinaison variée du physique avec le moral que l'on peut trouver quelques différences... D'ailleurs les voyageurs d'un certain ordre ne sont guère en contact qu'avec une classe de la société, qui se ressemble en tous lieux, comme les galets de la grève, également polis par le mouvement des eaux de la mer.

Ainsi, M. Gossier ne voit, dans les voyages ordinaires, qu'un moyen de distraction, à moins que l'on ne parcoure le monde comme l'auteur d'Attala; et, pour balancer les merveilles que l'on rencontre ailleurs, il offre aux autres les sites variés qui embellissent le cours de la Seine, les richesses des trois règnes contenues

dans nos serres, etc., nos kiosques ambulans, nos panoramas, nos chefs-d'œuvre des arts.....

De tout ce qui précède, M. Gossier ne conclut pas absolument contre l'utilité des langues et des voyages, mais seulement contre l'intérêt que l'Académie a bien voulu y attacher dans sa personne; et il termine par des expressions d'admiration sur la gloire récente de nos armées en Espagne, et sur le génie guerrier du Héros dont il a eu l'avantage de connaître l'affabilité et les qualités morales dans le modeste château de Hartwel.....

— Dans sa réponse au récipiendaire, M. le président a débuté par une comparaison de la modestie avec la pudeur, qui orne la beauté; et il a trouvé la révélation du talent de M. Gossier, dans sa manière de traiter les questions les plus importantes par rapport aux lettres, aux mœurs et à la gloire nationale. « J'aurais pu, dit M. Adam, imitant certains rhéteurs modernes, donner de l'agrément à mon œuvre en multipliant les citations du vôtre; » mais l'orateur s'est montré particulièrement ému des expressions d'amour pour la patrie, dont il fait ressortir le sentiment de tous les points du Discours de M. l'abbé Gossier. « L'homme qui aime sa patrie, » dit M. Adam, l'aime dans sa famille, dans ses amis; » etc.; c'est donc parce que vous aimez la patrie que vous redoutez l'étude des langues étrangères, » etc. etc.; et, en finissant, il a félicité M. Gossier de son admission; « précisément, dit-il, dans le tems où nous célébrons le triomphe du héros dont l'affabilité et le modeste entretien ont fait votre consolation dans le tems du malheur. »

= Maintenant, Messieurs, il ne nous reste plus qu'à satisfaire au besoin de vos cœurs, en consignnant, dans cette partie de vos annales publiques, le témoignage de

notre vive reconnaissance envers M. le Préfet et MM. les membres du Conseil général de ce département, pour les moyens d'encouragement qu'ils ne cessent de procurer à l'Académie.

Par le même motif, nous devons mentionner spécialement une réception particulièrement honorable, qui a signalé cette année parmi toutes celles qui ont suivi la restauration académique. Un prince de la terre et de l'église, appelé par tous les vœux à vous éclairer de ses lumières, a daigné vous donner aussi, dans une séance mémorable, des marques touchantes de cette bonté communicative, qui, à la première visite de son diocèse, ont commandé le respect et l'amour dans tous les cœurs. C'est la présence de ce prélat auguste, Messieurs, qui vous a rappelé ces temps d'illustre patronage, où, jusqu'au sein de vos exercices publics, le vénérable cardinal de La Rochefoucault venait répandre l'éclat de la pourpre romaine et de la haute considération attachée à sa personne : vrai Mécène de l'Académie par la protection de vos travaux, comme il était le digne archevêque de Rouen par l'exemple des vertus civiles et religieuses.

CONCOURS.

---

*RAPPORT de la Commission chargée de l'examen des Mémoires sur la question de Littérature mise au Concours de l'année 1824 ;*

PAR M. GUTTINGUER.

QUESTION.

« Suivant M. Portalis, dans chaque pays, le peuple crée la  
» langue, les savans l'enrichissent, les philosophes la règlent,  
» les bons écrivains la fixent ;

» Décider si la langue française a passé par tous ces  
» périodes, et à quelle époque bien déterminée pour  
» chacun. »

MESSIEURS,

Un seul mémoire sur cette intéressante question est parvenu à l'Académie. Quoiqu'une telle circonstance soit de nature à embarrasser une compagnie qui veut accorder un prix au meilleur mémoire qu'on lui fournira sur la question qu'elle propose, puisque privée de tout moyen de comparaison, elle pourrait dire seulement qu'on a bien fait et non pas qu'on a mieux fait ; néanmoins si le mémoire unique est tel qu'il inspire un intérêt puissant, une admiration méritée, s'il est éloquent, exact, profond, s'il a traité la question proposée avec élégance et clarté, l'Académie accordera le prix d'encouragement avec plaisir, et se félicitera de proclamer une victoire d'autant plus heureuse qu'il n'y aura pas de vaincus.

Le mémoire dont nous nous occupons en ce moment est-il placé dans cette favorable situation ? Telle

est la seule question que s'est faite votre commission ; elle s'est livrée à l'examen de l'ouvrage , à son analyse , avec beaucoup de zèle et les soins les plus scrupuleux. Sa majorité était favorablement disposée pour l'auteur inconnu d'un mémoire qui a obtenu dans votre dernier concours , une mention très-honorable et méritée ; elle s'attendait à trouver des corrections importantes , des détails neufs , piquans et instructifs.

Elle regrette d'avoir à vous dire que ses espérances n'ont point été réalisées. Elle le regrette parce qu'un travail assidu , l'instruction et l'amour des lettres , se font voir dans le mémoire qu'elle était appelée à juger.

Il nous a semblé que l'ouvrage avait plutôt perdu que gagné aux corrections de l'auteur ; que la discussion en était devenue moins facile , moins claire , plus pesante ; que les deux premiers points étaient traités avec trop de longueur et d'aridité ; que le dernier , celui qui appelait naturellement l'analyse du beau siècle littéraire de Louis XIV , était décrit trop superficiellement ; que les mouvemens d'éloquence qui devaient embellir , échauffer cette partie du sujet , avaient échappé à l'auteur , qui n'y a trouvé , selon nous , qu'une péroraison assez froide. En s'arrêtant aux écrivains illustres du grand siècle , ne penserez-vous pas comme nous qu'il a fermé brusquement la discussion , et clos trop tôt la liste de ceux qui ont fixé la langue ?

Malgré le respect que nous professons tous pour Bossuet , Racine et Fénelon , ne devons-nous pas trouver surprenant que , dans un mémoire sur une question comme celle que vous avez proposée , il ne soit rien dit de l'énergie , de la grâce , de la physionomie nouvelle que Montesquieu , Buffon , Jean-Jacques , Voltaire , et , de nos jours , M. de Chateaubriant et madame de Staël , ont données au style ?

A ces considérations se sont réunies des fautes de

goût, des inexactitudes, des négligences assez nombreuses pour décider unanimement votre commission à vous proposer de ne pas accorder le prix.

Elle ne peut vous demander non plus la mention honorable, car cette mention a déjà été accordée dans la séance publique de l'an dernier, et ce serait pour l'auteur un dédommagement plus triste que le silence.

Elle conclut donc à ce que le sujet soit retiré du concours.

L'Académie a adopté les conclusions du rapport.

PRIX PROPOSÉ POUR 1825.

Le sujet sur la langue française, proposé pour 1823 et itérativement pour 1824, est retiré du concours.

L'Académie propose, pour sujet d'un Prix qui sera décerné dans sa Séance publique de 1825, un poème sur le

*Voyage de S. A. R. Madame la Duchesse DE BERRI, en 1824, dans le département de la Seine-Inférieure.*

Les concurrens auront toute liberté sur la forme du poème et sur le nombre des vers. Ils devront particulièrement décrire le séjour de S. A. R. à Rouen; sa visite à Elbeuf; sa navigation sur la Seine, de Rouen à la Mailleraye, par le bateau à vapeur; son intérêt pour Saint-Georges, Jumièges, Lillebonne et Tancarville, lieux si féconds en grands souvenirs; son séjour au Havre et à Dieppe; sa visite aux ruines du château d'Arques, etc., etc.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des Auteurs mettra en tête de son Ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'Ouvrage aurait remporté le prix.

Les Académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les Ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. N. BIGNON, *Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la Classe des Belles-Lettres*, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1825. Ce terme sera de rigueur.

---

~~~~~

## O U V R A G E S

*Dont l'Académie a ordonné l'impression en entier dans ses Actes.*

---

*NOTICE biographique sur M. Matheus; par M. N. BIGNON.*

Ce n'est pas dans une des principales villes manufacturières de France , qui réunit à la fois tous les avantages d'un entrepôt considérable , d'une place cambiste du premier ordre , et d'un port qui la met en relation avec toutes les parties commerçantes de l'ancien et du nouveau monde ; ce n'est pas à Rouen qu'il serait nécessaire de s'étendre sur l'utilité du commerce. Chacun , ici , doit avoir le sentiment habituel de ses avantages , comme d'une modification plus ou moins notable de sa propre existence ; car le commerce y influe d'une manière plus ou moins directe sur toutes les fortunes individuelles.

Ce doit donc être aussi un sujet d'intérêt général , qu'un hommage public rendu à la mémoire d'un de ces hommes distingués par un long et noble exercice dans cet art précieux , regardé à si juste titre comme l'une des deux mamelles de l'état , qui procure la splendeur avec l'abondance , et fait circuler la vie dans toutes les veines du corps politique. Mais nous n'avons qu'une simple notice à faire ; ce sont les faits qui doivent parler et faire l'éloge des morts : les phrases le rendent trop souvent suspect.

M. Jean Matheus naquit de parens honorables , le 27 juillet 1754 , à Walzheim proche Neustadt - Anderhart , dans le palatinat du Bas-Rhin. Un goût exclusif pour le commerce décida son père à le placer de bonne heure dans la première maison d'Heidelberg ,

dont la direction lui fut ensuite confiée à l'âge de dix-sept ans. Mais , dans un commerce , quoiqu'étendu , de consommation intérieure , le jeune Matheus voyait les bornes de trop près ; il va passer quelques années en Suisse , puis à Marseille , et de là , attiré par la variété et l'étendue du commerce de Rouen , il vient y apporter le fruit de ses premières expériences et l'espoir de ses grandes spéculations.

Ce fut en 1775 qu'il jeta dans nos murs les premiers fondemens de cette maison de commerce , honorablement connue dans les deux hémisphères , et qu'il vient de laisser dans un si bel état de splendeur et de prospérité.

M. Matheus n'était point un simple négociant : ses vaisseaux , parcourant toutes les mers , allaient échanger nos produits dans tous les ports. Long-tems assureur à son compte , pour les risques maritimes ; directeur ensuite de l'Agence des assurances générales de Paris pour le même objet ; membre du Consistoire durant vingt et un ans ; administrateur de la Banque de Rouen ; président , jusqu'à son décès , de la Société biblique de la Seine-Inférieure ; consul de Danemarck durant trente-trois ans , jusqu'à la même époque : voilà des titres qui supposent le talent et la confiance sous trop de rapports , pour qu'il soit besoin de parler de la manière dont ces fonctions diverses ont été remplies.

La révolution a été la pierre de touche pour toutes les ambitions ; M. Matheus n'en a jamais eu d'autre que de régir ses affaires. A une des époques les plus calmes , la Mairie de Rouen lui fut déférée ; il la refusa , toutefois avec des témoignages de continuation d'un dévouement sans bornes pour les besoins de la ville. Aussi , dans le fort de la disette , accepta-t-il la direction de l'agence périlleuse des subsistances à Rouen , dont il fut chargé par le comité général des subsistances à Paris ; aussi , toutes les fois que la rareté des vivres menaçait de

compromettre

compromettre la sûreté publique, était-il la première ressource des administrateurs ; et l'on sait quel parti l'on a tiré, dans toutes les crises, de ses relations avec l'étranger. Il n'y a pas jusqu'à la distribution du pain, objet de petits détails, qui s'allient mal avec le soin des grandes opérations, dont il ne se soit acquitté lui-même, avec zèle et à la satisfaction générale, dans un quartier populeux. Avec des relations si étendues et des sentimens tout opposés à l'anarchie, on ne sera pas surpris d'entendre dire que, durant l'émigration, M. Matheus a souvent fait passer des fonds à l'étranger : il en fut quitte pour la privation de sa liberté, qu'il ne recouvra qu'après la chute du tyran de cette horrible époque.

En 1803, l'Académie de Rouen fut réorganisée par un préfet qui connaissait l'utilité d'un des premiers arts dans la composition d'une bonne société savante ; M. Matheus y fut appelé des premiers, non pour étaler dans des discours d'apparat des théories générales sujettes à bien des erreurs, mais pour éclairer, au besoin, les théoristes des lumières acquises par une longue et continuelle pratique.

M. Matheus n'est cependant pas sans titres littéraires ; il a laissé une Dissertation sur le principe constituant de la société Biblique ; un travail important sur les moyens d'améliorer la navigation de la Seine, du Havre à Rouen ; et ses porte-feuilles sont remplis de notes qui pourraient composer un manuel très-utile pour le commerce.

Quant à son érudition, elle était particulièrement toute commerciale. Dans la connaissance des lois qui régissent les transactions et surtout des assurances et des usages maritimes des nations, M. Matheus n'avait peut-être pas son égal. Parlant, au besoin, sur la géographie commerciale et politique, de manière à étonner même les personnes versées dans la science, on eût dit

qu'il avait, imprimée dans la tête, une mappemonde couverte de documens appliqués sur chaque point commerçant du globe.

Ami des arts et de la gloire monumentale de son pays, il a refusé quarante mille francs qu'on lui offrait pour enlever en Angleterre seulement les bas-reliefs extérieurs de son hôtel du Bourgtheroulde, bien décidé à ne porter jamais atteinte à aucune de ces antiquités. Officieux, c'était lui qui réglait gratuitement toutes les affaires épineuses de la compagnie des assurances maritimes de Paris; et il n'y a pas encore deux ans, qu'en état de convalescence, il fit exprès pour elle, dans une saison rigoureuse, un voyage de Hollande, et qu'il obtint du gouvernement de ce pays la restitution des valeurs d'une riche cargaison, enlevée à cette compagnie, qui, pour la recouvrer, avait elle-même épuisé tout son crédit et ses efforts; et pour une opération si longue et si pénible, M. Matheus ne voulut d'autre indemnité que le plaisir de l'avoir heureusement terminée.

Esprit fortement organisé, infatigable au travail, qu'il soutenait souvent jusqu'à trois et quatre heures du matin avec un commis écrivant sous la dictée; d'une conception prompte et vaste, d'une activité rare et constante; loyal dans ses engagements; ponctuel dans l'exécution, et, par cela même, revenant difficilement envers ceux qui l'avaient trompé, il poursuivait sans pitié les banqueroutiers de mauvaise foi; et cependant, attendri quelquefois en faveur des femmes et des enfans, on l'a vu signer, entre les mains de ses amis, des abandons et des remises, sans vouloir connaître auparavant l'étendue du sacrifice qu'on lui faisait faire. Voilà quelques traits de M. Matheus, comme négociant; s'il n'était pas le premier de Rouen sous quelque rapport, il était sans contredit le meilleur modèle à imiter sous beaucoup d'autres.

Hors du commerce, M. Matheus aimait la société, mais peu les grands cercles ; plein d'égards pour tout le monde, il ne se mettait jamais ni au-dessous, ni au-dessus de personne ; fidèle et constant dans ses liaisons ; sans aucun étalage extérieur ; grand dans les procédés ; noblement économe pour lui-même ; splendide pour les autres, il payait doublement les services, qu'il n'oubliait jamais ; incapable de chercher à nuire, prêt à servir ; d'une morale pratique ; il sacrifiait tous les ans, sans ostentation, pour les indigens, des sommes considérables, dont le secret n'a été révélé qu'après lui.

Propriétaire d'une fortune considérable, qu'il devait en grande partie à l'activité et au talent ; jouissant d'une considération méritée par des vertus publiques et privées ; révérend d'une famille florissante, dans laquelle il concentrait ses plus tendres affections, rien ne semblait manquer au bonheur de M. Matheus, que la santé, depuis long-tems, pour en jouir. Mais cette âme de feu n'avait qu'un corps, et l'activité de l'une avait usé l'autre.

Enfin, après de longues hésitations, sa retraite venait d'être irrévocablement arrêtée. « Vous devez être content, dit-il, dans la soirée du 1<sup>er</sup> novembre dernier, à un de ses convives (1), qu'il prit à part : j'ai quitté le commerce ; je veux mettre un intervalle entre le travail et la mort. » Hélas ! cet intervalle ne fut qu'une courte agonie accompagnée d'horribles souffrances : une heure plus tard il fut vivement attaqué d'une inflammation au bas-ventre ; deux jours après il n'était plus. Il semble que le travail et la fatigue aient été pour M. Matheus la condition rigoureuse de la vie.

M. Jean Matheus laisse à tout le monde de grands

---

(1) L'auteur de la Notice.

souvenirs, à sa famille et à ses amis de longs regrets et à notre commerce un dédommagement, du moins d'une perte irréparable, dans plusieurs négocians formé à son école, dans deux neveux (1) riches de ses excellentes traditions, et dans un fils bien capable de soutenir l'honorable célébrité de sa maison par la fortune, et de l'augmenter peut-être encore par l'exercice du talent. Que n'a-t-il pu jouir plus long-tems de son ouvrage en les voyant tous avancer avec honneur dans cette noble carrière qu'il a si avantageusement parcourue !



---

(1) M. Welz, consul de Suède et de Norwège, et M. Stempel, vice-consul de Danemarck.

RAPPORT

*Sur la Notice imprimée, de M. REVER, relativement à  
la Statue en bronze doré, de Lillebonne;*

PAR M. Aug. LE PREVOST.

La Compagnie nous a chargés de lui rendre compte de l'ouvrage intitulé : *Description de la Statue fruste en bronze doré, trouvée à Lillebonne*, dont M. Rever est l'auteur, et qui lui a été adressée par M. le Préfet.

Il est, Messieurs, dans l'histoire des sciences et des arts, un trop grand nombre de faits qui semblent porter l'empreinte d'un pouvoir malfaisant, conspirant sans cesse contre la conservation des fruits du savoir et du génie des hommes, constamment occupé d'effacer les traces de leur passage sur la terre; nous n'aurions malheureusement pas besoin de sortir des tems et des lieux où nous vivons pour vous en chercher des exemples; mais, à côté de ces circonstances pénibles et décourageantes, il est aussi, et nous ne saurions le proclamer avec trop d'empressement, il est aussi (en plus petit nombre à la vérité) quelques faits miraculeux de conservation où l'homme religieux croit reconnaître l'intervention toute particulière d'une providence protectrice et bienveillante. Elle n'aura pas voulu, cette providence, nous aimons à le penser, que les productions d'une civilisation avancée disparussent jamais complètement des lieux qui les avaient reçues ou vues naître; elle les aura soustraites pendant une longue suite de siècles aux regards de générations indignes de les contempler, pour qu'elles pussent, dans des jours meilleurs, concourir encore une fois à l'orne-

ment de cette terre qu'elle a accordée aux enfans des hommes.

Telle est, Messieurs, la classe d'événemens à laquelle nous nous plairons à rapporter la longue conservation et la merveilleuse découverte d'un objet aussi frêle, entouré d'autant de causes de destruction, que la statue de Lillebonne. C'est, en effet, une circonstance unique dans l'histoire des arts, c'est une chose digne de toute notre admiration, que, lorsque les monumens les plus durables du séjour des Romains dans nos climats, ces matériaux qui semblaient défier la main du tems, ces édifices construits pour l'éternité, ne laissent plus dans nos champs que des ruines mutilées et le plus souvent informes, une mince statue de quelques lignes d'épaisseur ait été destinée à leur survivre, qu'elle ait pu supporter, sans se briser, le poids du sol supérieur, l'action de tant d'agens de destruction et le passage de trente générations sur le sol qui la renfermait. Mais nous oublions, Messieurs, que nous sommes chargés de vous rendre compte de la description de la statue, et non des impressions que sa découverte a fait naître en nous; que nous devons nous presser de revenir à notre mission, pour ne plus nous en écarter.

La Description de la statue de Lillebonne commence par un court exposé des circonstances dans lesquelles elle fut découverte et des pièces dont se compose la brochure. Nous vous demanderons la permission de vous le lire textuellement.

« Le 24 juillet 1823, dans la propriété de M. Holley jeune, à 800 mètres du bourg de Lillebonne, au-dessous et un peu au-delà de l'ancien Château Ducal appartenant aujourd'hui à la maison de Croï, au bord septentrional de la nouvelle route de Caudebec, et à 600 pas du Théâtre antique, vers l'orient, des ouvriers

tirant de l'argile pour l'entretien de la briqueterie de M. Holley, trouvèrent une statue fruste de grande dimension, en bronze doré, couchée de long, à 1 mètre de profondeur, près de laquelle étaient aussi, en trois endroits, quelques débris peu nombreux de construction.

» Lorsque M. le Préfet de la Seine-Inférieure fut informé de cette découverte, il invita M. Rever, qui prend une part active à la direction des fouilles du Théâtre romain, commencées l'année dernière, à examiner cette statue, et à lui communiquer ses observations et son avis. »

Dans la première des lettres qui suivent, M. Rever, après avoir décrit les dimensions, la pose et les formes de la statue, l'avoir appréciée sous le rapport de l'art, et avoir déterminé avec précision les dommages et mutilations qu'elle a éprouvées, convient de l'impossibilité de reconnaître à des signes certains la divinité qu'elle représentait, et expose les circonstances qui le portent à y voir un Bacchus plutôt que tout autre Dieu. Notre savant confrère fait ensuite pressentir tout ce que son étude fournira de faits curieux à l'histoire de l'art du fondeur et du doreur chez les anciens, et promet un prochain travail sur ce point de vue si important de la nouvelle découverte. Voici comment il la décrit et rend compte des conjectures qu'elle lui inspire :

« Les cheveux, séparés au milieu du front, s'enroulent mollement en deux bourrelets qui ceignent les tempes, vont en descendant se réunir dans un nœud saillant, derrière la tête, et reviennent sur les épaules se diviser en plusieurs mèches, dont quelques-unes tombent au-dessous des clavicules; des formes pleines, arrondies et coulantes, un embonpoint régulier et une pose aisée, offrent assez bien l'image d'un jeune homme dans l'âge accompli de son adolescence.

» L'endroit où des terrassiers l'ont trouvée, est à l'extrémité d'un petit vallon, le long duquel on a découvert, depuis deux ans, un tambour de colonne, dont la sculpture présente une scène de vendange, et un autre bas-relief faisant partie d'un dessin de bacchanale. Les formes de la statue, les sujets de sculpture et la réunion de tous ces objets, au pied d'une éminence où l'on bâtit, dans le moyen âge, le château de Lillebonne, n'engagent-ils point à regarder comme probable que, sur cette éminence, à laquelle aboutissait autrefois un aqueduc romain, on avait dédié jadis à Bacchus un temple que le christianisme fit tomber, avec ses idoles et ses décorations, dans le vallon où des fouilles les font rencontrer aujourd'hui ? »

La seconde lettre renferme tout ce que la première avait promis. L'auteur commence par s'occuper de fixer l'époque de la fabrication de la statue, qu'il rapporte à la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Le contraste de la beauté, souvent idéale, de l'ensemble, avec quelques incorrections graves de détail, lui fait penser que c'est la copie imparfaite d'un modèle bien supérieur et appartenant à une époque plus florissante de l'art. Il expose ensuite les accidens sans nombre qu'éprouva le fondeur dans son travail, et à la réparation desquels il se soumit avec une inconcevable résignation, dit M. Rever, plutôt que de recommencer l'opération, comme ferait un artiste de nos jours. Ainsi, par exemple, sa statue est composée de portions coulées séparément et réunies après coup, comme dans les chevaux de Venise; la fonte est fort inégale, parsemée de soufflures, percée même de *fenêtres* en divers endroits. Après avoir rendu compte des circonstances qui ont dû amener ces défauts, et redressé une conjecture fautive de Winkelmann sur ce sujet, notre savant confrère nous apprend la manière très-curieuse dont on s'y prenait pour les dissimuler.

« Pour réparer ceux des vices de fonte qui ne pouvaient être palliés , le fondeur pratiquait des entailles dont le circuit enclosait un ou plusieurs défauts selon leur étendue ou leur proximité , ce qui par fois l'entraînait à donner à ces entailles des contours irréguliers et choquans ; il les creusait à-peu-près jusqu'à demi-épaisseur de la matière. Il découpait ensuite, *de mesure*, des plaques de métal pour les incruster dans les entailles , et les y assujétir avec des rivures.

» Les rivets étaient de forte fonte. La tête , qui est large , plate et cisailée , plutôt qu'arrondie , soutient les pièces par-dedans , et la tige , épaisse de 3 à 4 millimètres , écrasée en-dehors à coups de marteau , remplit les *creusures* ou les *crans* faits aux bords *des forures* de la plaque. Lorsque la fonte était trop faible ou percée , le fondeur plaçait une *semelle* de métal sous la tête des rivets pour renforcer la portion réparée. ».....

« Je dois dire que , dans les cas où ces plaques n'étaient point d'une grande étendue , le fondeur ne les rivait pas ; il se contentait de les incruster de force dans les entailles. On en compte dix de cette espèce tout près les unes des autres , sur le même tronçon , en dessous , vers le jarret.

» Je ne puis estimer , même par aperçu , ajoute-t-il , combien il y a de raccommodages de l'un et de l'autre genre dans toute la statue ; mais je ne crains pas d'avancer que le nombre en est véritablement surprenant. On en reconnaît beaucoup à la surface , par des lignes et des contours finement tracés dans la dorure. On trouve plusieurs rivets dans l'intérieur de la cuisse en y passant la main , et la fracture , qui présente un moyen facile d'étendre les recherches , met en outre à portée de constater que les cuisses ont été réunies après la fonte : les deux bords ne sont égaux ni d'épaisseur ni d'élévation ; ils ne se touchent même pas exactement. ».....

« Je crois bien qu'il n'existe pas de fondeur aujourd'hui qui voulût se condamner à réparer avec tant de fatigue une fonte aussi défectueuse , et qui n'aimât beaucoup mieux la remettre au fourneau comme tout-à-fait manquée , pour en obtenir une meilleure. Il est donc présumable que le fondeur de cette antique n'était pas très-sûr de ses procédés , et qu'il redoutait vivement les chances incertaines de l'opération. Cependant on ne peut supposer qu'on eût voulu confier une entreprise de cette importance à un homme dont les talens n'eussent pas été précédemment éprouvés , et qui n'eût pas joui de quelque réputation. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai depuis longtems sur l'état de l'art du mouleur et du fondeur chez les anciens , et particulièrement chez les romains. »

Après avoir complètement éclairci tout ce que les circonstances de la coulée , les nombreux défauts et les singuliers raccommodages de la fonte pouvaient présenter d'obscur , M. Rever passe à un sujet non moins important , savoir : l'examen des procédés employés pour dorer la statue , opération qui , comme il le remarque fort justement , était autant de nécessité que de luxe , pour dissimuler l'espèce de marqueterie désagréable résultant de l'assemblage de tant de pièces de rapport. C'est ici , Messieurs , que se rencontrent les plus grandes difficultés du travail de notre savant confrère , et que brillent de tout leur éclat la variété et l'étendue de ses connaissances. Pour réussir dans de pareilles recherches il ne suffit pas en effet , Messieurs , de connaître à fond les idiomes et les mœurs des anciens , il faut encore s'être péniblement mis au courant d'un langage technique beaucoup moins parfait , beaucoup moins rigoureux que le nôtre , et pouvoir comparer sans cesse les opinions scientifiques et les procédés du siècle de Trajan , avec

nos doctrines modernes et nos arts perfectionnés. Combien peu d'hommes sont en état de suivre, avec le même succès, des études si distinctes et si éloignées les unes des autres ! C'est ce qui vous expliquera pourquoi, par exemple, nous n'avons eu, jusqu'à ce jour, que des traductions si imparfaites de Pline, et comment il nous reste encore tant de découvertes à faire dans ce vaste dépôt des connaissances et de l'industrie des anciens, quoiqu'il soit dans toutes les bibliothèques.

Nous n'entrerons point, Messieurs, dans le détail des observations, des raisonnemens, des citations et des interprétations de textes par lesquels M. Rever appuie la conjecture que la dorure et même les surdorures partielles ont dû être opérées par le mercure et non par le blanc d'œuf, mais par le mercure employé, non comme chez nous à l'état d'amalgame, mais comme un simple mordant propre à happer l'or et le coller au bronze. C'est à l'ouvrage même que nous renverrons ceux d'entre vous qui voudront prendre une connaissance approfondie de recherches faites avec tant de bonne foi, de patience et de sagacité. Quoiqu'on puisse se rendre compte de la disparition complète du mercure pendant un si long laps de tems et au milieu de tant de circonstances désorganisatrices, nous n'en exprimerons pas moins nos regrets de ce qu'aucun globe de ce métal n'ait été retrouvé, ni par notre confrère, ni par un habile et savant collaborateur dont nous aurons bientôt l'occasion de vous proclamer plus particulièrement le nom. La moindre trace de la présence du mercure eût suffi, en effet, pour transporter l'opinion de M. Rever du domaine des conjectures les plus vraisemblables au rang des vérités démontrées et à l'abri de toute attaque. A cette circonstance près, on peut, au reste, regarder comme complète la démonstration du fait, et surtout l'exposition des procédés décrits par

Pline, pour la dorure du bronze, à l'aide du mercure. Cette exposition, où les textes du naturaliste romain, jusque là si obscurs, deviennent d'une intelligence claire et facile par les recherches, les explications et les interprétations nouvelles dont ils sont entourés, occupe un appendice de dix pages, et nous fournit, pour la première fois, un corps de doctrine complet et satisfaisant sur une branche, bien peu connue jusqu'à nous, des arts antiques. Mais cette partie si importante du travail de notre confrère se refusant malheureusement presque également à la citation et à l'analyse, nous chercherons à vous en dédommager, en vous citant la conclusion de sa lettre, où il revient, avec plus de détail que la première fois, sur la position que la statue a dû occuper, sur son mérite comme objet d'art, et enfin sur ce qu'elle a pu représenter.

« Je ne puis croire que la statue ait été destinée à être placée en plein air. J'ai cru voir que la dorure et la statue même étaient plus soignées de face qu'à l'opposé, comme si le Dieu représenté eût dû occuper une niche dans laquelle on ne l'eût vu qu'imparfaitement par derrière, et en outre je ne puis me persuader que la dorure, exposée aux injures du tems, ne se fût pas bientôt couverte d'oxide verdâtre, ou n'eût prochainement souffert des nétoiemens qu'on y eût faits. Il ne paraît pas non plus que les anciens exposassent les statues dorées aux intempéries de l'atmosphère; ces sortes de statues, dont nous voyons qu'ils avaient un grand nombre, étaient renfermées dans les temples pour la plupart (1), et rien ne prouve qu'un abri ne protégeait pas celles qui pouvaient être placées à l'extérieur.

---

(1) Pausanias. Cic. *Epist. ad Att. lib. 6. 1.*

» Vous voyez, M. le Préfet, que dans tout ce que je viens de mettre sous vos yeux, je n'ai encore répondu qu'aux seules questions que j'ai dû me faire moi-même en étudiant le travail de la statue. Il en est deux autres qui m'ont été souvent adressées, et dont la solution est du ressort de tous les hommes instruits, et cultivant les arts.

» La statue est-elle entièrement bien faite ? Est-elle le produit d'un grand talent ? Sait-on ce qu'elle représentait ?

» Je crois avoir à-peu-près montré ce que je pense de la statue comme objet dépendant *des beaux arts*. J'ai déjà dit qu'elle dut avoir beaucoup d'effet. Il y a des choses dont l'entente est fort bonne, et qui sont très-bien rendues. La poitrine est bien développée, les muscles en sont bien à leur place et bien indiqués : j'en dis autant de ceux de l'abdomen, et, ce sont des succès de cette nature qui me l'ont fait qualifier de traduction *d'un bon type*.

» D'autres détails m'en font placer la confection vers la fin du second siècle ; et d'après les difficultés inouïes que l'artiste eut à surmonter, on serait peu croyable si l'on disait que tout est rendu dans une grande perfection.

» Les obstacles qu'il fallut vaincre et les expédients auxquels on recourut pour établir cette statue, doivent la faire regarder comme un travail extrêmement curieux. La qualité de la dorure et la belle conservation de ce qui en subsiste, en font un monument remarquable. En voilà bien assez pour qu'elle doive être considérée comme un objet de prix avec lequel aucun autre du même genre ne peut être comparé quant à présent, et qui doit être conservé pour toujours avec grand soin.

» J'ai quelquefois entendu dire qu'elle serait encore plus précieuse si l'on savait ce qu'elle représentait. Je crains

que cette supposition ne soit prématurée ; car il faudrait qu'elle eût, dans une certaine perfection, le caractère de l'objet représenté. Je n'ai pas de motif pour changer d'avis sur celui que j'ai cru lui trouver, et je la prends toujours pour le simulacre d'une divinité de l'idolâtrie.

» Si, dans les environs, on trouvait un thyrses, une couronne de lierre ou des pampres, qui fussent traités dans la manière de la statue, elle serait décidément un Bacchus : elle se raccorderait très-bien avec les bas-reliefs dont j'ai parlé dans ma première lettre ; et l'éparpillement des longs cheveux sur les clavicules serait trouvé très-avenant, malgré l'air de tête trop peu animé, où l'on ne voit aucune de ces grâces brillantes que répand sur tous les traits le sentiment pur et satisfait de l'existence au printemps de la vie.

» Au contraire, si l'on trouve une lyre, une couronne de laurier ou seulement un arc, on devra croire que la statue représentait Apollon : le dieu des vers et de l'harmonie, trouvé près d'un théâtre, paraîtra naturellement venir de son domaine, et l'on n'opposera ni l'absence d'un carquois avec le port d'un arc, ni le placement peu usité d'une lyre, encore moins d'un arc dans la main droite, ni même le geste de la main gauche, quoi qu'il fût alors presque inintelligible et mal assorti.

» Si c'était une étoile qu'on rencontrât, on en reconnaîtrait la place sur la tête de la statue, où l'on voit une ouverture faite à dessein, quoique mal conservée, mais qui fut dressée à la lime ; et malgré l'inconvenance de la chevelure flottante, au lieu de cheveux courts et bouclés, on verrait, sous cette étoile, la figure d'un des Cabires qu'il serait tout naturel de retrouver près de la mer, dans un pays où la navigation devait être active, commerçante et facile, d'après ce que nous avons lieu de conjecturer sur l'embouchure du fleuve et l'ancien état de la rive droite au port de Harfleur... Je veux dire que

les explications, les convenances et les à-propos ne manqueront pas de se présenter, dès qu'on aura déterré quelque symbole, quelque attribut, etc. »

Ici se termine, Messieurs, la portion de cet important travail qui appartient en propre à M. Rever. Une gravure représentant la statue vue de face, et deux lithographies offrant le dessin fidèle d'un des fragmens les plus chargés d'entailles et de semelles, complètent la description, et sont dues à l'habile et savant artiste que notre ville s'honore de posséder, et que la capitale nous envie. Enfin, une analyse de quelques fragmens du métal, par M. de Labillardière, professeur de chimie à Rouen, couronne dignement ce beau travail, et mérite d'être signalée d'une manière particulière à votre attention, comme renfermant une explication aussi neuve qu'ingénieuse et plausible d'un phénomène déjà observé, mais non encore expliqué, et que la statue de Lillebonne présente à un degré éminent : nous voulons parler de cette extrême fragilité qu'elle a acquise par son séjour dans le sein de la terre, et qui lui est commune avec des médaillons trouvés ailleurs, dans des circonstances analogues. Après avoir démontré l'impossibilité que cette fragilité ait existé au moment de la fabrication, qu'elle provienne d'une calcination accidentelle, qu'elle soit due enfin aux agens ordinaires d'oxidation, M. de Labillardière a trouvé, dans la présence de la feuille d'or assez épaisse qui couvre la statue, la véritable cause de cette fragilité.

« L'oxidation des métaux qui composaient primitivement la statue, provient d'une cause particulière qui peut être attribuée aux effets galvaniques, produits par le contact de la feuille d'or qui recouvre une des surfaces de la statue, avec le cuivre ou le bronze qui en forme la base.

« On sait que deux métaux de nature différente, mis en contact, développent de l'électricité, qu'ils se constituent dans des états électriques opposés, et que, dans le cas où l'or est en contact avec le cuivre, l'or devient négatif, et le cuivre positif. En construisant, avec ces deux métaux, une pile voltaïque, et terminant l'extrémité cuivre ou le pôle positif, par un fil de cuivre, et l'extrémité or, ou le pôle négatif, par un fil d'or; en faisant rendre ces deux fils dans un vase contenant de l'eau, et mettant ensuite la pile en action, on observe que l'eau se trouve décomposée, que l'oxigène se porte au pôle positif et qu'il se combine avec le fil de cuivre; l'hydrogène, au contraire, se rend au pôle négatif, et ne pouvant se combiner avec l'or, se dégage sous forme de gaz dans l'atmosphère.

« La statue de Lillebonne, formée dans le principe de cuivre allié avec une petite quantité d'étain, et recouverte d'une feuille d'or, peut être considérée comme une pile voltaïque capable de produire les mêmes effets qu'une pile dont les élémens seraient formés d'or et de cuivre. La statue ayant été enfouie pendant douze à quinze siècles dans la terre humide, a pu déterminer la décomposition de l'eau, par les effets galvaniques, comme la pile dans le cas précédent. L'oxigène de l'eau décomposée se sera porté sur le cuivre avec lequel il peut se combiner. L'hydrogène se sera rendu à la surface de l'or, et par suite dans l'atmosphère, ce gaz ne pouvant se combiner avec l'or. Le nombre d'années pendant lesquelles le monument est resté enfoui, permet de supposer que cette action, quoique lente, ait pu produire des effets d'oxidation aussi marqués.

« Le même raisonnement s'applique à beaucoup d'autres phénomènes qu'on voit se passer journellement sous nos yeux. C'est ainsi, par exemple, qu'on est obligé de

fixer le doublage en cuivre des navires avec des clous de cuivre et non avec des clous de fer , pour éviter que le contact de deux métaux de nature différente ne donne lieu à un développement d'électricité qui , par la décomposition de l'eau , déterminerait très-promptement l'oxidation du fer , ( le cuivre devenant négatif dans cette circonstance ). »

Nous devons vous dire , Messieurs , que cette solution ingénieuse d'un problème difficile , a déjà reçu la sanction des maîtres de l'art , et nous y trouvons une puissante garantie des services que les amis de l'industrie et des sciences physiques doivent attendre du jeune professeur destiné à consoler et dédommager notre ville de la retraite d'un respectable confrère , dont le nom y restera long-tems cher à la science , à l'industrie et à l'amitié.

Au milieu de tant de renseignemens , quelques personnes regretteront peut-être que M. Rever nous ait si peu parlé des trésors d'antiquités au milieu desquels a été trouvée cette statue , le plus merveilleux de tous , à beaucoup près , et qu'il ne nous ait point exposé non plus ses idées sur les circonstances auxquelles il en attribue la miraculeuse conservation. Nous leur répondrons , sur le premier chef , que cette publication n'est qu'une portion des travaux que l'auteur a entrepris et en grande partie exécutés sur Lillebonne , et qu'ils seront amplement dédommages , sous un terme peut-être peu éloigné , de l'absence de renseignemens de ce genre dans une notice dont la destination spéciale ne les réclamait pas impérieusement. Nous leur dirons enfin que M. Rever , pressé d'aborder les grandes questions techniques sur lesquelles il a jeté tant de lumière , a bien pu laisser , pour le moment , de côté une circonstance qui lui aura paru d'un intérêt moins pressant.

S'il nous est permis d'essayer de suppléer à son silence sur ce point, nous ajouterons que l'enfouissement de la statue de Lillebonne nous semble être incontestablement l'ouvrage d'une main amie, et avoir eu pour but de la soustraire aux atteintes, ou des ravages des barbares, ou du zèle des premiers pasteurs chrétiens. On sait à combien d'incursions des nations du Nord cette partie de la côte fut exposée. L'anéantissement de Juliobona même, de ce chef-lieu de la vaste et puissante cité des Calètes, nous offre une triste et irrécusable preuve de la violence de leurs ravages. D'un autre côté, les actes des premiers évêques de l'église de Rouen, et particulièrement de Saint Romain, nous apprennent que, loin d'imiter ce qui se passait quelquefois ailleurs, savoir : la conservation des temples et la simple substitution du culte du vrai Dieu à celui des idoles, leur premier soin était de raser jusqu'aux fondemens ces édifices entachés d'idolâtrie, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour rebâtir ensuite des églises chrétiennes sur leur emplacement. Il est facile de concevoir l'enfouissement de la statue et la perte du secret, soit, dans le premier cas, par la mort violente de ceux qui en étaient dépositaires; soit, dans le second, par la prépondérance toujours croissante du nouveau culte.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette conjecture, et nous terminerons ici le compte que nous étions chargés de vous rendre, en nous félicitant de voir qu'un travail si important et si complet appartienne entièrement à notre pays, et n'ait eu aucun besoin de la coopération de nos voisins de la capitale. En effet, Messieurs, tout est normand dans cet ouvrage; c'est le Préfet de la Seine-Inférieure qui a engagé M. Rever à aller prendre connaissance de la statue de Lillebonne et à en faire l'objet d'une notice; c'est la Commission d'antiquités du même département qui la publie

aujourd'hui ; elle est imprimée à Rouen , ornée de planches par un artiste demeurant à Rouen , accompagnée d'une savante et ingénieuse analyse par un professeur attaché à la ville de Rouen ; et , quant à son auteur principal , notre département a bien des droits à le revendiquer , puisqu'un de ses points est le but des fréquens voyages et des études particulières de notre savant confrère , et lui fournira quelques-uns de ses plus beaux titres de gloire ; mais , sans nous arrêter à de vaines disputes de limites artificielles , disons , avec plus de raison , que , naturalisé normand par de longs et importants services , c'est à la province entière que M. Rever appartient , comme MM. Delarue et de Gerville , ses nobles émules de travaux et de talens. Rendons un juste hommage à ces hommes privilégiés ! Que la génération qui jouit de leurs leçons , les montre avec orgueil à ses amis et à ses détracteurs , comme supérieurs à tout ce qu'elle a jamais possédé dans ce genre d'illustration ; et qu'à la vue des trésors d'érudition qu'ils nous conservent , nos archéologues se consolent de tout ce qu'ils ont perdu !



~~~~~

## LES ROSSIGNOLS DU CLOCHER,

OU LE HIBOU MAÎTRE DE CHANT,

Apologue, peut-être Histoire.

Un sage qui entend la langue des oiseaux presque aussi bien que le Zéangir de Gilblas (1), me racontait l'autre jour une anecdote assez curieuse, si même elle n'est pas instructive ; je veux, mes amis, vous en faire part. Comme on ne fait ordinairement parler les bêtes qu'en vers, j'avais résolu d'abord de me conformer à l'usage. Je relus en conséquence, pour me mettre en haleine, quelques fables de l'Inimitable. Au lieu de m'inspirer, cette lecture me découragea. C'est donc tout bonnement en prose, comme Esope, mais en prose un peu plus bayarde, que je vous dirai mon histoire.

Auprès du plus riant bocage s'élevaient les ruines d'un antique monastère. Depuis bien des siècles ces voûtes ne répètent plus les chants religieux ; depuis bien des siècles la blanche novice ne vient plus soupirer ses ennuis sous ces portiques. La tour gothique domine encore les arbres d'alentour. Le lierre pend en festons aux longues ogives où tiennent encore des restes de vitraux colorés.

De cette romantique mesure un hibou fit son palais. Il était fraîchement arrivé de la Germanie et passait pour philosophe : on assure qu'ils le sont tous. Celui-ci avait fait du chant l'objet de ses méditations : singulière étude pour un hibou ! dira-t-on. Quoiqu'il en soit, il se croyait un génie et prétendait recréer l'art d'après un nouveau système.

Incapable de le mettre lui-même en pratique, il s'a-

---

(1) Livre VIII, chapitre 6.

dressa aux rossignols du bocage voisin. D'abord il leur fit peur ; mais peu-à-peu ils s'habituerent à sa figure et même à sa voix ; c'était déjà beaucoup de gagné.

Il débuta , suivant la coutume , par des louanges :  
 « Vos pères , leur dit-il , chantaient assez bien , et vous  
 » chantez mieux ; mais cette manière est usée : dans notre  
 » siècle , où tout change de face , il faut du nouveau pour  
 » réussir. J'ai voyagé ; les rossignols d'outre mer et d'outre  
 » Rhin ont un chant bien différent du vôtre , et bien plus  
 » brillant. Je vous l'enseignerai avec certaines variations  
 » qui le rendront plus piquant encore. Venez dans mon clo-  
 » cher ; c'est une habitation délicieuse , un peu triste si l'on  
 » veut , mais quel silence solennel ! quelle douce et mys-  
 » térieuse obscurité ! comme votre voix résonnera mieux  
 » sous ces voûtes ! . . . . C'est le séjour de l'inspiration ; il  
 » n'y a d'inspiration qu'au milieu des ruines ; et l'on  
 » ne chante bien que d'inspiration. »

Les rossignols sont d'humeur légère et facile. Quelques-uns des plus jeunes furent séduits et suivirent le docteur tudesque. L'école nouvelle fut établie au fond d'un trou où le jour ne pénétrait jamais , et d'où les essais ne pouvaient être entendus.

L'Aristote de la tour développa longuement ses principes. — « Votre ramage est à la fois trop simple , trop  
 » vif et trop gai ; il charme l'oreille ; mais il manque  
 » d'expression , il ne peint rien. Il n'y a là ni mystère  
 » ni mélancolie : et qu'est-ce qu'un chant sans mélanco-  
 » lie ? C'est par elle seule qu'on arrive au cœur , et  
 » qu'on élève l'ame au-dessus de la terre et jusques  
 » dans les sublimes régions de l'idéal. Mêlez habilement  
 » dans votre chant les plaintifs roucoulemens de la co-  
 » lombes , imitez à-propos les sons perçans de l'alouette  
 » matinale , planant au haut du ciel , qui semble à sa  
 » voix ouvrir ses rideaux de pourpre et d'or. Les accens

» du coucou sont un peu monotones ; ceux du corbeau  
 » sont passablement rauques , j'en conviens ; mais avec  
 » de l'art on peut en tirer de l'effet. Je ne me citerai  
 » pas , je ne suis pas chanteur ; mais ma voix , dans sa  
 » rude aigreur , à quelque chose de solennel , de tou-  
 » chant ; elle s'harmonie surtout merveilleusement avec les  
 » ruines vénérables des temples des anciens jours , avec  
 » les nobles débris des manoirs chevaleresques. Tout cela  
 » est mélancolique , et bon par conséquent. La mélan-  
 » colie et les clochers , croyez-moi , ne sortons pas  
 » de là. »

Après maint essai , mainte répétition , on fut assez content de soi ; et , je dois l'avouer , tout bizarre qu'était le chant du nouveau conservatoire , il n'était pas sans attrait. Des rossignols peuvent-ils jamais chanter tout-à-fait mal ? Malgré tant d'efforts pour gâter leur ramage , il pouvait plaire encore.

Un beau soir enfin , le chœur emplumé s'approche des ogives pour se faire entendre. La lune parait l'orient de son disque , tantôt se montrant toute entière , tantôt à demi-cachée par de sombres nuages , que ses rayons réfléchis bordaient d'une frange d'argent. Tout était calme et silencieux dans la nature. Le moment était bien choisi ; on n'avait rien négligé pour faire de l'effet.

Le concert commence. Ces sons , ces accens inusités , une mélodie si singulière s'échappant tout-à-coup du fond d'une antique tourelle , causent une extrême surprise , excitent la plus vive curiosité dans le canton. Les oiseaux de toute espèce arrivant à tire-d'ailes au gothique monument , écoutent , immobiles et muets , perchés sur les arbres voisins.

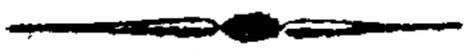
Les bergères ne sont pas les dernières à s'y rendre : on sait assez ce que peut sur elles le charme de la nouveauté. La fière châtelaine elle-même fut attirée comme

la foule roturière. Jamais concert ne fut plus applaudi. Le nouveau genre fut mis au-dessus de tout.

Mais les oiseaux et les belles se piquent rarement de constance dans leurs goûts. Dès le second jour l'affluence fut beaucoup moins grande ; le troisième , une amante abandonnée vint seule nourrir sa douleur aux chants mélancoliques de la tour ; le lendemain les rossignols du clocher chantèrent tout seuls.

On ne chante que pour être écouté. Que firent-ils dans leur dépit ?..... Ils retournèrent au bocage et à leur chant naturel.

*Par M. MARQUIS.*





## LE ROSSIGNOL ET LES SERINS.

Fable.

- « PAUVRES oiseaux échappés de la cage ,
- » Petits serins , fiers d'un petit ramage ,
- » Où courez-vous , joyeux et turbulens ?
- » -- Nous allons charmer le bocage ,
- » De nos légers fredonnemens. »

Les voilà perchés sous l'ombrage ,  
Et la nuit vient , et le parfum des bois ,  
Et le mystère , et ces secrètes voix  
Qu'on croit entendre à travers le feuillage.

Tandis qu'un moment attendris ,  
Nos jeunes citadins surpris  
Gardent un modeste silence ,  
Quel chant religieux commence !

Mêlé de joie et de soupirs ,  
L'hymne de l'oiseau solitaire  
Révèle à l'ame un doux mystère ,  
Ses besoins et ses vrais plaisirs.  
Sainte voix , innocente et pure ,  
Qui fut donnée à la nature  
Pour prier , pour entretenir  
Celui qu'il faut craindre et bénir.

- « Quoi ! ce serait là Philomèle ,
- » Disent nos messieurs fugitifs ?
- » Quels chants où la douleur se mêle !
- » Quels longs soupirs , quels sons plaintifs !
- » Point de règle , point de mesure ,
- » De métronome , de gaité ;
- » Rien qu'un monotone murmure ,

» Fatiguant l'esprit attristé.  
» Cette école mélancolique ,  
» ( Si nous n'étions pas là pour arrêter le mal ) ,  
» Ferait bientôt de la musique ,  
» Un *de profundis* général. »

A son rire aussitôt la troupe s'abandonne ,  
Et sur des sons connus fredonne  
Ces airs mille fois répétés ,  
Arrangés, revus, ajustés ,  
Que la savante serinette  
Ayant eux, après eux répète.

Aussitôt geais et sansonnets ,  
Troupe intéressante et nombreuse ,  
D'applaudir à nos serinets  
Qu'on nomma la bande joyeuse.

Le rossignol s'enfuit dans des bois plus déserts ,  
Deux amans y rêvaient que ses chants attendrissent ;  
« Ah ! c'est pour vous, dit-il, que sont faits mes concerts ».  
Il pleura !... Ceux-là l'entendirent.

De vos serins énorgueillissez-vous ,  
Amans obstinés du classique ,  
Nous n'en serons jamais jaloux ,  
Le rossignol est romantique.

Par M. GUTTINGUER.

---



## LE DINER D'UN RICHE.

Épître à M. L. Latouche.

« LA fortune a comblé mes vœux :  
» J'ai cent vingt mille écus de rente ;  
» Ce n'est pas tout ce que je veux ,  
» Mais pour l'heure je m'en contente.  
» Qu'il vienne des emprunts nouveaux ,  
» Famine , ou quelques bonnes guerres ,  
» Je quadruple mes capitaux  
» Et me retire des affaires.  
» En attendant, il m'est permis  
» De ne pas vivre en solitaire ,  
» D'avoir un hôtel, une terre ,  
» Un équipage et de amis.  
» De ses tentures magnifiques  
» Jacob a meublé mon salon ;  
» J'ai la Vénus , et l'Apollon ,  
» Des livres et des domestiques ;  
» C'est là du bonheur , je le crois ,  
» Lorsque , d'ailleurs , dans sa demeure  
» On reçoit , vers la sixième heure ,  
» Des amis quatre fois par mois. » —

Ainsi m'avait parlé Dorante ,  
Et son air froid et sérieux  
D'un bonheur bâti sur la rente  
Ne me rendait point envieux.  
Pourtant lorsque , d'un ton sincère ,  
Quoique triste et désenchanté ,  
Il m'eût à sa table invité ,  
J'y consentis pour satisfaire  
Ma vaine curiosité.

Six heures ont sonné ; j'arrive :  
 Déjà plus d'un grave convive ,  
 Boutonné dans son habit noir ,  
 N'osant ni parler , ni s'asseoir ,  
 Baissant sa figure pensive ,  
 Semblait , rêveur et solennel ,  
 Attendre l'instant d'un cartel.  
 D'autres visitant sans contrainte  
 Des lieux à la bourse vantés ,  
 Voyaient partout la trace empreinte  
 Des beaux arts et des voluptés.  
 Tout est neuf , brillant , magnifique ;  
 On a , par un mélange heureux ,  
 Uni le moderne à l'antique ,  
 Le positif au vaporeux.

Oui : cependant , plus je contemple  
 Ces lieux parés à si grands frais ,  
 Plus je me dis que c'est un temple  
 Où les dieux n'entreront jamais.  
 Il semble , en ce palais immense ,  
 Qu'un certain vide , un froid silence ,  
 Une assoupissante langueur  
 Glacent l'esprit , ferment le cœur.  
 Entre les plis des draperies ,  
 Sous la frange d'or des rideaux ,  
 Le long des riches galeries ,  
 Près des plus sublimes tableaux ,  
 Celui qui prolonge les heures ,  
 Le roi de ces tristes demeures  
 Se glisse et paraît . . . ; c'est l'Ennui.  
 Partout vous marchez avec lui ,  
 Son souffle pâlit les lumières ,  
 Épaissit les lourdes paupières ,  
 Et , sur le *décan* du boudoir ,  
 Stupide , avec vous vient s'asseoir.

Un boudoir ! Eh quoi ! chez Dorante ;  
 Cela vous surprend , je le vois ;  
 Dorante a besoin quelque fois  
 D'aller y rêver... à la rente.  
 Rendons justice au parvenu ;  
 Dans ce voluptueux azile ,  
 Réduit du sentiment facile ,  
 Il n'était pas encor venu.  
 Aussi , plus que nous il s'étonne  
 Du merveilleux qui l'environne ;  
 C'est bien cela : petit séjour ,  
 Peintures aux sens dangereuses ,  
 Moëlleux coussins , glaces nombreuses ,  
 Tapis de fleurs et demi-jour ,  
 Tout enfin , excepté l'amour.  
 Oh ! non , rien ici ne l'attire ;  
 Non , jamais l'amour n'y viendra ;  
 Avec sa voix et son sourire  
 Jamais il ne s'y montrera ,  
 A moins que , pris à l'opéra ,  
 Avec ses ailes ajustées  
 Et ses allures effrontées ,  
 Il ne vienne , enfant sans pudeur ,  
 Y vendre son impur bonheur.

Mais une figure sinistre  
 Vient d'annoncer qu'on a servi.  
 L'Amphytrion , comme un ministre ,  
 Marche de ses cliens suivi.  
 Huitres de Cancale arrivées ,  
 Hôtes du terrible élément ,  
 Nymphes fraîchement enlevées  
 Au Rhin , au Bourget , au Léman ;  
 Primeurs , faisans , truffes , Madère ;  
 Champagne mousseux ou glacé ,  
 Vin qui pétille dans le verre ,

Par un plus exquis remplacé ;  
Rien ne manque au festin splendide ,  
Rien , qu'un mot heureux qui déride  
Ce cercle de fronts attristés ,  
Sur lesquels souffle un vent aride.  
Pourtant , là je vois invités  
Des gens pour leur esprit cités ;  
Mais l'air qu'en ces lieux on respire  
Exerce un si funeste empire ,  
Que les mots piquans essayés  
S'en retournent tout effrayés.  
Vingt fois , des entretiens vulgaires  
J'ai voulu , détournant le cours ,  
Animer les pesans discours ;  
Vingt fois les figures d'affaires  
Ont neutralisé mon secours.  
C'est toujours , quoique l'on s'escrime ,  
La fin de mois , le pair , la prime ,  
Qui , troublant l'esprit confondu ,  
Ont plus haut que moi répondu.

Après un dessert admirable ,  
En silence on quitte la table ,  
Et moi je quitte la maison ,  
Donnant ma bénédiction  
A cet opulent pauvre diable  
Qui compte tout par million ,  
Mais dont la richesse ennuyeuse ,  
Au front pâle , à l'air attristé ,  
Devrait cent fois être envieuse  
Du souris de sa pauvreté.

Demain , dans ta douce retraite ,  
Ami , j'irai dîner gaiement ;  
De ta fortune de poëte  
Mon cœur s'accommode aisément.

Des soins de ton petit ménage  
Je prends ma part sans m'effrayer ;  
J'aime à rire , à dîner en sage ,  
Les pieds posés sur ton foyer.  
Chez toi les savantes entrées  
N'arriveront pas préparées  
Par les soins d'un maître fameux ,  
Mais nous n'en dînerons que mieux.  
Court repas , longue causerie ,  
Souvenir des amours passés ,  
Sots , pédans , par la moquerie ,  
Mais sans blessure , terrassés ;  
Stupide orgueil de la richesse ,  
Importance des ennuyeux ,  
Hypocrites de toute espèce  
Immolés au rire joyeux ;  
Secrets de ta muse inspirée ,  
Au ciel , à l'amour consacrée ,  
Dont le mélodieux concert  
Charme et parfume le dessert ,  
Voilà le festin que j'envie !  
Grâce à tes chants harmonieux ,  
Libre des besoins de la vie ,  
Je marche avec toi dans les cieux.

*Par M. GUTTINGUER.*

---

LE CHÊNE ET LE CHÈVRE-FEUILLE.

Fable.

CETTE fleur modeste et sauvage ,  
Habitante des bois , parure des jardins ,  
Qui tantôt s'enlace au treillage ,  
Tantôt se suspend au feuillage ,  
Et de l'humble passant embaume les chemins ;  
Dont la branche agile et fleurie ,  
Comme l'amour , charme et besoin du cœur ,  
Se montre au mortel voyageur  
Dans l'étroit sentier de la vie ;  
Le chèvre-feuille enfin , de ses légers anneaux  
Pressait le feuillage d'un chêne.  
« Laisse-moi , disait-il , autour de tes rameaux  
» Former une amoureuse chaîne.  
» — J'y consens , dit l'arbre des dieux ,  
» Mais je te plains , tu ne pourras me suivre ;  
» Regarde : mon front touche aux cieux ,  
» Et sur la terre il te faut vivre.  
» -- Tu connais peu l'amour , répondait l'arbrisseau ;  
» Aussi faible que le roseau ,  
» Du ciel pourtant j'ai reçu la puissance  
» De choisir et d'aimer ; accepte mes liens :  
» Vois ! mes bras s'unissent aux tiens ,  
» Ma tige comme toi s'élançe. »

Et bientôt le chêne surpris ,  
Voit la guirlande au-dessus de sa tête  
Retomber en festons fleuris ,  
Et de l'arbuste annoncer la conquête.

( 176 )

Les échos sur la fin du jour  
Disaient dans un chant de victoire :  
« Mortels, le ciel a fait l'amour  
» Pour embellir et consoler la gloire. »

*Par M. GUTTINGUER.*

---

LE

LE PAPILLON SÉRIEUX.

Fable.

PAR un soir de printemps , un brillant papillon ,  
Se fourvoyant , entra dans un salon.

Il était las de sa journée ,  
De sa légère destinée ,  
Et l'ingrat maudissait les fleurs.

Dans la robe d'Elvire il courut de ses ailes  
Cacher l'azur et les couleurs ,  
Et puis du monde écouta les nouvelles.

On maudissait les papillons du jour ;  
Êtres capricieux , vains , légers , insensibles ,  
Occupés d'inspirer l'amour ,  
Quoiqu'à l'amour inaccessibles.

Le vrai papillon outragé ,

Fuit du salon tout affligé :

« Fatiguez-vous , faites l'aimable ,

» Soyez donc galant , empressé ,

» On en est bien récompensé ;

» Ingrats ! Demain je me fais raisonnable. »

A peine l'aube paraissait ,

Que, sous la feuille encor mouillée

D'une imposante giroflée ,

Le papillon réfléchissait.

Concentré , sévère , immobile ,

Il voyait les fleurs s'éveiller ,

Sans quitter l'honorable azile

Où faisant , en secret , semblant de sommeiller ,

Il contenait son aile agile.

Ce fut bientôt un chorus général

De propos , de ris , de murmures ,

De traits, d'épigrammes, d'injures :

« Oh ! l'intéressant animal !

» Criaient toutes les fleurs, il est sentimental !

» Qui le rend si profond ? Est-ce la politique ?

» Eh ! non, mes sœurs, n'en disons pas de mal,

» C'est un papillon romantique.

» Hâtez-vous, mouchérons, Zéphirs,

» Débusquez ce mélancolique,

» Il fut créé pour nos plaisirs. »

Aussitôt, chassé de son gîte

Le papillon est relancé,

Honni, suivi, pressé, pincé,

Jusqu'à ce qu'enfin il s'agite.

« Mais laissez-moi, criait le malheureux,

» Je veux me corriger, n'avoir plus de caprice ;

» Le tems m'a rendu sérieux,

» N'empêchez pas que l'on se convertisse ;

» Quel despotisme ! C'est affreux ! »

Combien de gens qu'on blâme ou qu'on envie,

Ont désiré changer de vie !

Le monde le défend ; il veut les voir toujours

Occupés de jeux et d'amours.

Ils cherchent le repos, le calme, la sagesse ;

On les blâme encor plus, on les poursuit sans cesse,

Et malgré la raison, l'âge et le repentir,

Ils ne peuvent se convertir.

*Par M. GUTTINGUER.*

---

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

~~~~~

*D*ISCOURS prononcé à l'ouverture de la Séance publique ;  
par M. Adam, Président, page 1

### SCIENCES ET ARTS.

*RAPPORT* fait par M. Marquis, Secrétaire perpétuel, 21

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

#### PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

*Mémoire sur les polygones*, par M. Lévy ; et rapport par  
M. Cazalis, 21

*Première livraison d'un cours complet de topographie et de  
géodésie*, par M. Benoît ; et rapport par M. Lévy, 22

*Examen des propriétés d'un système de lignes courbes, si-  
tuées à la surface de la terre et exprimées par des droites  
sur la carte plate, etc.*, par M. Benoît ; et rapport  
par M. Lévy, ibid.

*Théorie générale des pèse-liqueurs*, par M. Benoît ; et  
rapport par M. Lévy, ibid.

*Notice sur une application de la méthode de M. Pecqueur*,  
par M. Destigny, ibid.

- Mémoire de M. Flaugergues , sur le rapport du thermomètre à l'esprit-de-vin de Réaumur avec le thermomètre octogésimal de mercure ; et rapport par M. Cazalis ,* 23
- Un mot sur l'électricité , par M. le baron Paris de Boisrouyray ; et rapport par M. Cazalis ,* ibid.
- Mémoire sur la construction des Paratonnères , par M. l'abbé Gossier ,* ibid.
- Précis des Calendriers civil et ecclésiastique , par M. Antide Janvier ; et rapport par M. Periaux ,* 25
- Discours de réception de M. Letellier , et réponse de M. le Président ,* ibid.

## CHIMIE.

- Théorie de l'action du charbon animal , par M. Payen ; et rapport par M. Dubuc ,* 26
- Mémoire de M. Payen , sur les bitumes et leur emploi ; et rapport par M. Dubuc ,* ibid.
- Annônce , par M. Dubuc , d'un travail sur la fabrication artificielle du nitrate de potasse ,* ibid.
- Mémoire sur l'emploi du chlorure et du muriate de chaux considérés comme antiseptiques , par M. Dubuc ,* ibid.
- Notice chimico-œnologique sur la préparation des cidres , etc. , par M. Dubuc ,* 27
- Mémoire sur un nouveau moyen de mesurer la force des matières employées au blanchiment en général , et sur la composition du chlorure de chaux sec , par M. Houbou-Labillardière ,* 28

## HISTOIRE NATURELLE.

- Extrait d'un mémoire sur les terrains du département du Calvados , par M. Hérault ; et rapport par M. Lévy ,* 28
- Mémoire de M. Rever , intitulé : Le Platine était-il connu des anciens ? Savaient-ils le travailler ? et rapport par M. Auguste Le Prévost ,* ibid.

- Mémoire géologique sur les terrains du Bas-Bouloonnais et particulièrement sur les calcaires compacts ou grenus qu'ils renferment, par M. Garnier ; et rapport par M. Dubuc,*  
28
- Mémoires et Notes de M. Desmarest, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort,*  
29
- Observations sur une maladie des abeilles, caractérisée par l'excroissance en forme de panache qui se forme sur leur tête au-dessous des antennes, par M. Auguste Le Prévost,*  
ibid.
- Nouvelles observations de M. Gaillon sur les causes de la coloration en vert ou autre des huîtres dans les parcs ; et rapport par M. Auguste Le Prévost,*  
ibid.
- Expériences microscopiques et physiologiques sur une espèce de conferve marine, par M. Gaillon,*  
ibid.
- Mémoire de M. Houtou-Labillardière sur le Palmier nipa ; et rapport par M. Marquis,*  
ibid.
- Description des Lichens du département de la Seine-Inférieure, suite de la Flore des environs de Rouen, par M. Le Turquier ; et rapport par M. Aug. Le Prévost,*  
30
- Supplément à la partie déjà imprimée de la Flore, par M. Le Turquier,*  
ibid.

## MÉDECINE.

- Observation sur l'emploi des préparations d'iode, fait avec succès dans une affection de nature scrophuleuse, par M. Desalleurs,*  
31
- Observation sur l'absorption de deux pois introduits dans un cautère, etc., par le même,*  
ibid.
- Du génie d'Hippocrate et de son influence, par le même,*  
32

- Observation d'un tœnia trouvé dans la vessie*, par M. Julia Fontenelle, 32
- Opinion de l'Académie de médecine pratique de Barcelone sur l'origine, le cours, la propagation contagieuse et l'extinction de la fièvre jaune*, par M. Julia; et rapport par M. Desalleurs, ibid.
- Essai sur la fièvre jaune d'Amérique*, par M. Thomas; et rapport par M. Desalleurs, ibid.
- Recherches historiques, chimiques et médicales sur l'air marécageux*, par M. Julia; et rapport par M. Desalleurs, 33
- Traduction de l'Anatomie du cerveau, de Tiédeman*, par M. Jourdan; et rapport par M. Hellis, ibid.
- Notice sur Hippocrate*, par M. Jourdan; et rapport par M. Hellis, ibid.
- Notice sur les cures merveilleuses du prince de Hohenlohe*, par M. Jourdan; et rapport par M. Hellis, ibid.
- Traduction de l'art de prolonger la vie, de Hufeland*, par M. Jourdan; et rapport par M. Vigné, 34
- Rapport de MM. Chaussier et Percy sur un nouveau moyen de détruire la pierre dans la vessie, inventé par M. Civiale*, 35
- Hygiène des vieillards*, par M. Salgues, ibid.
- De la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine*, par le même, ibid.
- Notice sur l'établissement de bienfaisance dit le Bon-Sauveur, à Caen*, par M. Lamouroux, ibid.
- Traité de la clavelée*, par M. Hutrel d'Arboval; et rapport par M. Leprévot, vétérinaire, ibid.

## AGRICULTURE.

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Discours de réception de M. Dubreuil, et réponse de M. le Président,</i>    | 35 |
| <i>Discours de réception de M. Prévôt fils, et réponse de M. le Président,</i> | 36 |
| <i>Travaux des Sociétés correspondantes,</i>                                   | 37 |
| <b>PRIX</b> proposé pour 1825,                                                 | 39 |

Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses actes.

|                                                                                                                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>MÉMOIRE</b> sur les polygones étoilés, par M. Lévy, professeur de mathématiques,                                                                                                               | 40  |
| <b>NOTICE</b> chimico-œnologique ou Mémoire sur la préparation des cidres et poirés, etc., par M. Dubuc,                                                                                          | 51  |
| <b>MÉMOIRE</b> sur un nouveau moyen de mesurer la force des matières employées dans le blanchiment en général, et sur la composition du chlorure de chaux sec, par M. Houtou-Labillardière,       | 74  |
| <i>Extrait du rapport de M. Dubuc sur le mémoire de M. Houtou-Labillardière,</i>                                                                                                                  | 82  |
| <b>NOTICE</b> ou Mémoire sur diverses propriétés du chlorure de calcium et du muriate de chaux ordinaire, employés à la conservation des chairs mortes, de certains végétaux, etc., par M. Dubuc, | 84  |
| <b>OBSERVATION</b> sur l'emploi des préparations d'Iode fait avec succès dans une affection de nature scrophuleuse, par M. Desalleurs,                                                            | 93  |
| <b>OBSERVATION</b> sur l'absorption de deux pois introduits dans un cautère pratiqué par incision, par le même,                                                                                   | 102 |

## BELLES-LETTRES ET ARTS.

RAPPORT fait par M. Bignon, secrétaire perpétuel, 107

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

## CORRESPONDANCE.

- Recueils annuels de la Société d'Émulation de Rouen, des Académies de Bordeaux et des Jeux floraux,* 107
- Notice des estampes exposées à la bibliothèque royale, par M. Duchesne,* ibid.
- Aperçu sur l'esclavage, en vers, par M. Marie Dumesnil,* ibid.
- Dissertation sur l'emploi des loisirs du soldat français en tems de paix, par M. Pagès,* ibid.
- Bienfaits de la religion, traduction de l'anglais, par M. Boulard,* ibid.
- Histoire littéraire des Grecs du moyen âge, traduction de l'anglais, par le même,* 108
- Eloge de Pierre Corneille, en vers, par M. Ed. Louvel,* ibid.
- Recueil de pièces pour servir à l'histoire du Bessin, par M. Fr. Pluquet,* ibid.
- Poème latin intitulé : De bello hispanico, par M. Le-maire neveu,* ibid.
- Ouvrage intitulé : Studi geniati, par M. le comte de Vincenzo de Abbate d'Alba,* ibid.
- La Grèce, ode, par M. Ed. d'Anglemont,* ibid.
- Essai archéologique sur les environs du Havre, par M. Pinel,* ibid.
- Description des environs de Saint-Jouin, par le même,* ibid.
- Copie lithographiée d'un portrait de M. Lecarpentier, communiqué par M. Gontier,* ibid.

- Antidote contre les erreurs et la réputation de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, par M. l'abbé Baston, 108
- Réclamation, pour l'église de France et pour la vérité, contre l'ouvrage de M. le comte de Maître*, par le même, *ibid.*
- Concordance des lois civiles et des lois ecclésiastiques en France touchant le mariage*, par le même, *ibid.*
- Histoire du roi de Munster*, par le même, 109
- Rapports de MM. Descamps, Duputel, Guttinguer, Licquet et Leprévost, D. M., sur plusieurs ouvrages*, *ibid.*

## MEMBRES CORRESPONDANS.

- Poème intitulé : Inès de Castro, traduit de la Luslade du Camoëns*, par M. Boucharlat, 109
- Traduction en vers de l'ode d'Horace, O navis, referent etc.*, par M. Danneville, *ibid.*
- Traduction d'une lettre de lord Grattam, sur une flûte traversière, etc.*, par M. Gaillon, 109
- Brochure intitulée : Scie d'Harfleur*, par M. le colonel de Toustain-Richébourg, *ibid.*
- La Henriade, avec des commentaires classiques*, par M. Fontanier; et rapport par M. Duputel, 110
- Les Juifs d'Occident*, par M. Arthur Bengnot, *ibid.*
- Histoire d'Italie, depuis 1789 jusqu'en 1814*, par M. Botta, traduite par M. Licquet, *ibid.*
- Notice sur Madame de Sévigné*, par M. H. Lemonnier, *ibid.*
- Épître à la Société des enfans d'Apollon*, par le même, *ibid.*
- Poème sur la Suisse*, par le même; et rapport par M. Guttinguer, *ibid.*
- Notice de M. Reyser sur la statue en bronze doré décou-*

|                                                                                                                                          |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>verte à Lillebonne ; et rapport par M. Aug. Le Prevost ,</i>                                                                          | 110   |
| <i>Recherches d'antiquités faites par M. Sollicoffre ,</i>                                                                               | 111   |
| MEMBRES RÉSIDANS.                                                                                                                        |       |
| <i>Discours d'ouverture de la Séance de rentrée , par M. Adam ,<br/>Président ,</i>                                                      | 111   |
| <i>Mes Adieux , par M. d'Ornay ,</i>                                                                                                     | 112   |
| <i>Discours sur la Vaccine , par M. Desalleurs ,</i>                                                                                     | ibid. |
| <i>Recueil de législation sur les terres de vaine pâture , par<br/>M. Lepasquier ,</i>                                                   | ibid. |
| <i>Considérations sur l'état de la culture des Sciences , des<br/>Lettres et des Arts en France , par M. Marquis ,</i>                   | ibid. |
| <i>Dithyrambe sur la mort de lord Byron , par M. Guttinguer ,</i>                                                                        | ibid. |
| <i>Mélanges poétiques , par M. Guttinguer ,</i>                                                                                          | ibid. |
| <i>Notice sur l'incendie de la Cathédrale de Rouen , par M.<br/>Delaquérière ,</i>                                                       | ibid. |
| <i>Portraits de M. Descamps père , lithographiés ,</i>                                                                                   | ibid. |
| <i>Notice sur des antiquités trouvées dans l'enceinte du château<br/>de Dreux , par M. Marquis ,</i>                                     | ibid. |
| <i>Rapport par M. Auguste Le Prevost , sur Nadir , roman<br/>de M. Guttinguer ,</i>                                                      | 113   |
| <i>Mémoire concernant l'hôtel du Bourgtheroulde , par M. Aug.<br/>Le Prevost ,</i>                                                       | 114   |
| <i>Discours de réception de M. Vandœuvre , et réponse de<br/>M. le Président ,</i>                                                       | 117   |
| <i>Discours de réception de M. Maillet-Duboullay , et réponse<br/>de M. le Président ,</i>                                               | 119   |
| <i>Tableau lithographié du bal donné par la ville de Rouen<br/>à la garde royale , le 31 juin 1824 , par M. Maillet-<br/>Duboullay ,</i> | 120   |

|                                                                                                                                                |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Discours de réception de M. Langlois, et réponse de M. le Président,</i>                                                                    | 121   |
| <i>Discours de réception de M. Bergassé, et réponse de M. le Président,</i>                                                                    | 123   |
| <i>Discours de M. l'abbé Gossier, sur le classique et le romantique,</i>                                                                       | 125   |
| <i>Second discours de M. Gossier, sur le même sujet, ibid.</i>                                                                                 |       |
| <i>Discours de M. Guttinguer, sur le même sujet,</i>                                                                                           | 126   |
| <i>Troisième Discours de M. Gossier, sur le même sujet, ibid.</i>                                                                              |       |
| <i>Discours de M. Auguste Le Prévost, sur le même sujet,</i>                                                                                   | 127   |
| <i>Discours de M. Marquis, sur le même sujet,</i>                                                                                              | 128   |
| <i>Discours de M. Licquet, sur le même sujet,</i>                                                                                              | 129   |
| <i>Discours de réception de M. Reiset,</i>                                                                                                     | 134   |
| <i>Second Discours de M. Guttinguer, sur le même sujet,</i>                                                                                    | 132   |
| <i>Quatrième discours de M. Gossier, sur le même sujet,</i>                                                                                    | 133   |
| <i>Les Rossignols du clocher, et le Hibou maître de chant, par M. Marquis,</i>                                                                 | 135   |
| <i>Le Rossignol et les Serins; le Chêne et le Chèvrefeuille; le Lion, la Pie et le Basset; le Papillon sérieux, fables, par M. Guttinguer,</i> | ibid. |
| <i>Le Dîner d'un riche, par M. Guttinguer,</i>                                                                                                 | ibid. |
| <i>Discours de réception de M. l'abbé Gossier, et réponse de M. le Président,</i>                                                              | ibid. |
| <i>Hommage à M. le Préfet et à MM. les membres du Conseil général,</i>                                                                         | 137   |
| <i>Réception de S. A. S. Monseigneur le Prince de Croÿ, archevêque de Rouen,</i>                                                               | 158   |

### CONCOURS.

**RAPPORT** de la commission chargée de l'examen des mémoires sur la question de littérature mise au concours de

|                                                                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>l'année 1824 , par M. Guttinguer ,</i>                                                                                                   | 139 |
| <b>PRIX proposé pour 1825 ,</b>                                                                                                             | 142 |
| <b>Ouvrages dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.</b>                                                           | -   |
| <b>NOTICE biographique sur M. Matheus , par M. N. Bignon ,</b>                                                                              | 143 |
| <b>RAPPORT sur la notice imprimée , de M. Rever , relativement à la statue en bronze doré , de Lillebonne , par M. Auguste Le Prévost ,</b> | 149 |
| <b>LES ROSSIGNOLS DU CLOCHER , apologue , peut-être histoire , par M. Marquis ,</b>                                                         | 164 |
| <b>Le ROSSIGNOL ET LES SERINS , fable , par M. Guttinguer ,</b>                                                                             | 168 |
| <b>LE DINER D'UN RICHE , épître à M. L. Lalouche , par le même ,</b>                                                                        | 170 |
| <b>LE CHÊNE ET LE CHÈVREFEUILLE , fable , par le même ,</b>                                                                                 | 175 |
| <b>LE PAPILLON SÉRIEUX , fable , par le même ,</b>                                                                                          | 177 |

**FIN DE LA TABLE.**

# SUPPLÉMENT

## A LA FLORE

DES ENVIRONS DE ROUEN,

AVEC QUELQUES OBSERVATIONS ET CORRECTIONS;

PAR M. LE TURQUIER DE LONGCHAMP,

*MEMBRE de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts  
de Rouen, de la Société d'Agriculture de la même Ville; corres-  
pondant de la Société Linnéenne de Paris, etc., etc.*



# AVERTISSEMENT.

LORSQUE je me déterminai à donner à mes compatriotes la Flore des environs de Rouen, je ne me dissimulai nullement les difficultés de cette entreprise. Il n'existait pas même à cette époque un Catalogue destiné à donner une idée des plantes qui croissent dans le pays; car bien que, dans le Dictionnaire des plantes, arbres et arbustes de la France, par Buchoz, Paris, 1771, T. IV. P. 259, l'on trouve une liste des principales plantes des environs de Rouen, communiquée par MM. Pinard et Dangerville, cette liste des principales plantes ne comprend en tout que vingt-deux espèces des plus communes.

Malgré une telle pénurie, par suite de mes recherches conjointement avec mon respectable ami, M. Levieux, lorsque je livrai la Flore Rouennaise à l'impression, plus de douze cents plantes y étaient décrites. Je ne la regardais cependant encore que comme un point de départ qui donnerait l'éveil aux botanistes observateurs.

Je n'ai point été déçu dans mon attente; plusieurs savans botanistes, fixés sur différens points du cercle que je me suis tracé, ont, la Flore Rouennaise en main, parcouru leurs cantons respectifs; ils ont reconnu plusieurs plantes qui n'y étaient point consignées, et ils ont bien voulu m'en communiquer des échantillons desséchés.

Quoique je me sois fait un devoir rigoureux de citer, pour chaque espèce, le nom des personnes qui m'ont fait ces communications, je ne puis ici me refuser au plaisir de nommer MM. Dargnies, aux Andelys; Passy, à Gisors; Felix Petit, à Neufchâtel; Benjamin Gaillon, à Dieppe; Prieur, docteur médecin, au Pont-

Audemer ; Boutigny , à Harfleur ; Michelin , à Louviers ; Arsène Maille , à Rouen ; et MM. Lamouroux et Carolus De la Cour , qui quelquefois viennent faire des excursions savantes dans nos environs.

Parmi les personnes qui s'occupent plus particulièrement de la botanique à Rouen , je citerai MM. Levieux , Auguste Le Prévost et Dubreuil , qui , non-seulement m'ont communiqué leurs découvertes , mais m'ont fait part de leurs observations et aidé de leurs conseils.

Maintenant que nous avons acquis la connaissance de plusieurs genres , de plus de cent espèces et de quelques variétés de plantes qui croissent spontanément aux environs de Rouen , et qui ne sont pas mentionnées dans la Flore , un supplément à cette Flore est devenu nécessaire , et c'est ce supplément que j'offre aujourd'hui à mes compatriotes.

Pour la description des plantes qui sont venues s'y placer , j'ai suivi la même marche que dans la Flore elle-même. J'ai fait quelques corrections qui m'ont paru nécessaires ; je n'ai admis aucune espèce sans avoir l'individu sous les yeux. J'en donne la description en latin et en français , et , à la fin de la description de chaque espèce , je cite le nom de celui qui l'a trouvée.

Je me suis encore aidé du Catalogue des plantes du département de l'Eure , par M. Brouard , docteur médecin , à Evreux , pour faire entrer dans ce supplément quelques plantes indiquées dans le plan du cercle que je me suis tracé , et plusieurs autres plantes qui se trouvent au-delà de sa circonférence. Au moyen de cette addition , la Flore Rouennaise devient commune aux départemens de la Seine-Inférieure et de l'Eure , et si , par la suite , on jugeait qu'il fût convenable de réunir dans le même ouvrage la description des plantes des deux départemens , on trouverait dans mes cartons le travail tout préparé. On y trouvera de plus , la des-

cription des fougères, des mousses, des hépatiques, des lichens, des thalassiophytes non articulés. Il ne reste donc plus qu'à m'occuper de l'innombrable famille des champignons, car mon savant ami, M. Benjamin Gail- lon, s'est chargé de la description des thalassiophytes articulées (conferves de Linné), et de celle des conferves d'eau douce.

J'ai dit plus haut que j'avais fait, dans ce supplément, quelques corrections à la Flore, mais je dois de plus indiquer quelques plantes qui doivent en être retran- chées : *Salvia sclarea*, *Primula officinalis et incisa*, *Gentiana lutea*, *Cistus hirsutus*, *Lepidium iberis*, *Carex splendens*.

M. Dubreuil, cédant à son amour pour les plantes, a essayé de propager aux environs de Rouen, plusieurs belles espèces : *Briza major*, *Campanula cæspitosa*, *Rheum undulatum*, *Prunella grandiflora*, *Carlina acanthifolia*, *Valisneria spiralis*, *Saururus cernuus*. Ces plantes ont subsisté plus ou moins d'années, mais elles ont fini toutes par disparaître, excepté le *Calla palustris*, qui subsiste encore auprès de Bernay, dans les propriétés de M. Auguste Le Prévost.

---

*EXPLICATION des Signes admis par les botanistes pour  
désigner la durée des plantes.*

- ⊙ Plante annuelle.
- ♂ Plante bisannuelle.
- ℥ Plante vivace.
- h Plantes ligneuses, arbres, arbrisseaux et sous-arbrisseaux.

---

---

# SUPPLÉMENT

## A LA FLORE

### DES ENVIRONS DE ROUEN.

---

#### CLASSIS II.

#### CLASSE II.

#### DIANDRIA MONOGYNIA.

#### DIANDRIE MONOGYNIE.

##### VERONICA.

##### VÉRONIQUE.

*VERONICA SPICATA*, L. Flor. Dan., t. 52. *Caule adscendente, simplici; foliis oppositis, villosis; crenatis, obtusis, apice integris; spicâ terminali. Flores caerulei. Floret junio, julio. Habitat in sterilibus.* ♀

VÉRONIQUE A ÉPI. Tige simple, courbée à la base, redressée du haut; feuilles opposées, velues, crénelées, obtuses, entières au sommet; épi terminal. Fleurs bleues. Fleurit en juin, juillet. Se trouve dans les lieux stériles.

*A Vénable, Tosny, Bernière, La Roque près Quillebeuf.*

Communiquée par M. Aug. Le Prévost.

On trouve une variété à feuilles ternées et à épi bifide et trifide.

##### UTRICULARIA.

##### UTRICULAIRE.

*UTRICULARIA INTERMEDIARIA*, HAYNE in SCHRAD. Journ. bot. 1800, etc.

UTRICULAIRE INTERMÉDIAIRE.

L'Utriculaire décrite sous ce nom spécifique dans la Flore Rouennaise, est l'*Utricularia vulgaris* de LINNÉ, et non l'*Utricularia intermedia* HAYNE, qui ne diffère point de l'*Utricularia minor* de LINNÉ et de THUILLIER. Dans celle-ci, ce ne sont point les feuilles, mais les racines qui sont utriculaires, et la hampe ne porte que deux ou trois fleurs.

*U. MINOR*, L. Flor. Dan., t. 128. *U. intermedia*, HAYNE in SCHRAD. Journ. bot. 1800. *Planta aquatilis. Radicibus vesiculosis; foliis demersis, tripartitis, non vesiculosis; laciniis capillaribus, dichotomis; scapo bi-trifloro; labio superiore emarginato, seu fisso. Mixta cum præcedente.*

*U. NAINÉ.* Plante aquatique. Racines vésiculeuses; feuilles submergées, tripartites, sans vésicules; laciniées capillaires, dichotomes; hampe chargée seulement de deux à trois fleurs; lèvre supérieure échancrée ou fendue. Se trouve avec la précédente.

**DIANDRIA DIGYNIA.****DIANDRIE DIGYNIE.****ANTHOXANTHUM.****FLOUVE.**

*ANTHOXANTHUM ODORATUM.* L.

**FLOUVE ODORANTE.**

Outre la variété à feuilles velues signalée dans la Flore Rouennaise, on en trouve une autre qui croît en touffe. Les chaumes sont couchés, scabres, glabres, ainsi que les feuilles. Cette variété a été trouvée dans les bois de Belbeuf, par M. Dubreuil.

CLASSIS III.

CLASSE III.

TRIANDRIA MONO-  
GYNIA.

TRIANDRIE MONO-  
GYNIE.

SCIRPUS.

SCIRPE.

Culmo tereti, monostachio.

Chaume cylindrique, un seul épi.

*SCIRPUS ACICULARIS*, L.  
Flor. Dan., t. 287. *Culmis qua-*  
*drangulis, numerosis, gracilibus,*  
*scitiformibus, -densè cæspitosis;*  
*foliis capillaribus, culmum*  
*æquantibus; spicâ ovatâ, ter-*  
*minali, bivalvi; seminibus nu-*  
*dis. Floret junio, julio. Ha-*  
*bitat in humidis et inundatis. ♀*

SCIRPE EN ÉPINGLE. Chaumes  
quadrangulaires, nombreux,  
grêles, déliés comme des che-  
veux, réunis en gazon épais;  
feuilles capillaires, aussi hautes  
que le chaume; épi terminal,  
ové, bivalve; semences dépour-  
vues de soie à la base. Fleurit en  
juin, juillet. Se trouve dans les  
lieux humides et inondés.

*Aux environs de Beaumont-le-*  
*Roger et de Pont-Audemer.*

ERIOPHORUM.

LINAIGRETTE.

Monostachia.

Un seul épi.

*ERIOPHORUM GRACILE*, Roth.  
catalect. bot., p. 259. VAILL.,  
t. 16, f. 2. *Culmo triquetro;*  
*foliis canaliculato-plicatis, tri-*  
*quetris; spicis pedunculatis,*  
*erectis; pappo brevi. Habitat*  
*in paludibus. ♀*

LINAIGRETTE GRÊLE. Chaume  
triangulaire; feuilles canali-  
culées-ployées, triangulaires;  
épis pédonculés, dressés; ai-  
grette courte. Croît dans les  
marais.

*A Heurtauville; bruyères de*  
*Roncherolles-en-Bray.*

*E. INTERMEDIUM*, BASTARD.  
Journ. de bot., t. 3., p. 19.

LINAIGRETTE INTERMÉDIAIRE.  
Diffère de la précédente par ses

*Differt à præcedente spiculis longius pedunculatis, foliolis involucri longissimis, et squamis calicinis magis acutis. Habitat idem.*

épillets plus longuement pédicellés, par les folioles de l'involucre qui sont très-longues, et par les écailles calicinales qui sont plus aiguës. Se trouve aux mêmes endroits.

Communiquée par M. Félix Petit.

### DIGYNIA.

#### LEERSIA.

*LEERSIA, SWARTZ. Calix nullus. Corolla bivalvis, clausa; valvis compresso-navicularibus, subæqualibus, dorso ciliatis.*

*L. ORYZOIDES, SWARTZ. Phalaris oryzoides. L. SCHREB. Gram., t. 22. Culmo erecto, bitripedalî, nodis villosis; foliis planis, margine asperis; paniculâ laxâ, diffusâ, patulâ; pedicellis flexuosis; glumis oblongo-ovalibus, carinâ ciliatis. Flores albi. Floret julio, augusto. Crescit in humidis. ♀*

**LÉERSIE.** Point de calice. Corolle à deux valves presque égales, fermées; chaque valve ployée en nacelle; carène ciliée.

**RIZ BATARD.** Tige dressée, haute de deux à trois pieds, à nœuds poilus; feuilles planes, à bords rudes; panicule lâche, diffuse, étalée; pédicelles flexueux; glumes oblongues-ovales, à carène ciliée. Fleurs blanchâtres. Fleurit en juillet, août. Croît dans les marais et les lieux humides.

*Près Conches.*

Communiqué par M. Havet de Neuilly, mort à Madagascar, où il avait été envoyé par le Gouvernement, comme naturaliste.

#### PANICUM.

Flores spicati.

*PANICUM GLAUCUM, L. LEERS., t. 2., f. 2. Culmo basi decumbente; spicâ cylindricâ; involucellis bifloris, fasciculato-*

#### PANIS.

*Fleurs en épi.*

**PANIS GLAUQUE.** Chaume couché du bas; épi cylindrique; involucelles à deux fleurs, garnis de poils sétacés, réunis en fais-

*pilosis; seminibus undulato-rugosis. Floret julio, agosto. Habitat ad margines agrorum et viarum circa Rothomagum. ☉*

ceaux; semences ondulées-rugueuses. Fleurit en juillet, août. Se trouve dans les champs sur les bords des chemins.

*Aux environs de Rouen, où M. Levieux l'a trouvé.*

POLYPOGON.

POLYPOGON.

*POLYPOGON, DESF. Calix unislorus, bivalvis; valvula utraque aristata. Corolla trivalvis, valvula exteriore aristata.*

**POLYPOGON.** Calice uniflore, à deux valves munies d'arêtes; corolle à trois valves, l'extérieure munie d'une arête.

*P. MONSPELIENSE; DESF. Alopecurus Monspeliensis, L. Phleum Monspeliense, KÆL. Alopecurus paniceus, LAM. Agrostis alopecuroïdes, LAM. Agrostis panicea, AIT. BARR. Icon, t. 115, f. 1. Culmis glabris, articulis subarcuatis; panicula terminali, coarctata, subspicata; valvis calicinis subpubescentibus, margine ciliatis. Habitat in maritimis, incultis et humidis. ☉*

**POLYPOGON DE MONTPELLIER.** Chaumes glabres, à articulations un peu coudées; panicule terminale, resserrée presque en épi; valves calicinales un peu pubescentes, à marges ciliées. Croît dans les lieux incultes et humides, sur le bord de la mer.

*Au Havre, à Harfleur, sur le canal de Vauban.*

Communiqué par M. Levieux.

MILIUM.

MILLET.

*MILIUM PARADOXUM, L. SCHREB. Gram., t. 28, f. 2. Agrostis paradoxa. Fl. Fr. Culmo erecto, sesquipedali; floribus albis, laxè paniculatis; valvis calicinis aristatis, corollâ longioribus; seminibus nitidis, nigris. Floret julio. Habitat in sylvaticis montosis. ♀*

**MILLET PARADOXAL.** Chaume dressé, haut d'un pied et demi; fleurs blanches, disposées en panicule lâche; valves des calices munies d'une arête, plus longues que la corolle; semences lisses, noires. Fleurit en juillet. Croît dans les bois montueux.

*Observation.* Dans cette espèce, les balles sont vertes à leur base, blanchâtres et presque transparentes au sommet.

## AGROSTIS.

Flores aristati.

*AGROSTIS COMPRESSA*, WILD.  
*A. dubia*, THUILL. *Paniculâ coarctatâ; calicibus æqualibus; corollis infra apicem brevissimè aristatis. Habitat in montosis et collibus apricis circâ Rothomagum.* ♀

Flores mutici.

*AGROSTIS HISPIDA*, WILD.  
*A. capillaris*. Fl. Dan., t. 163.  
*A. auctorum*, *A. varians*, et  
*A. violacea*, THUILL. *Culmo erecto; paniculâ patulâ; ramis verticillatis; calicibus æqualibus, hispidiusculis; flosculis muticis, violaceis. Nascitur in sylvis et pratis.* ♀

*A. PALUSTRIS*, HUDS. *Culmo procumbente; paniculâ coarctatâ, muticâ; calicibus æqualibus, hispidiusculis. In pratis humidis nascitur.* ♀

*A. MARITIMA*, LAM. Dic. 1, p. 61. *Culmo repente; foliis involutis, cylindræis; paniculâ coarctatâ, spiciformi; glumis*

## FOIN.

*Fleurs munies d'arêtes.*

**FOIN COMPRIMÉ.** Panicule resserrée; valves des calices égales; valves des corolles munies d'une très-courte arête insérée au-dessous du sommet. Croît sur les montagnes et les collines arides et exposées au soleil.

*Auprès de Rouen.**Fleurs sans arêtes.*

**FOIN HISPIDE.** Chaume dressé; panicule étalée; rameaux verticillés; valves calicinales égales, légèrement hispides; fleurettes mutiques, violettes. Croît dans les prés et les bois.

*Bois de Boufé près Bernay.*

Communiqué par M. Auguste Le Prévost.

**F. DES MARAIS.** Chaume couché; panicule resserrée, mutique; valves calicinales égales, légèrement hispides. Croît dans les prés humides.

*A Déville.*

**F. MARITIME.** Chaume rampant; feuilles roulées sur elles-mêmes, cylindriques; panicule resserrée en forme d'épi; glumes

*carinatis; carinâ asperâ. Nasci-  
tur in arenosis maritimis, circa  
Dieppam.*

carénées ; carène garnie d'aspé-  
rités. Croît dans les sables ma-  
ritimes.

*A Dieppe, sur les bords du  
canal.*

AIRA.

Flores aristati.

*AIRA CARYOPHYLLEA, L.*  
LAM. ill. n° 954, t. 44. *Culmo  
erecto; foliis setaceis; paniculâ  
divaricatâ, trichotomâ; floribus  
aristatis; aristis flore longio-  
ribus; glumis scariosissimis.*  
*Floret maio. Habitat in are-  
nosis subhumidis. ☉*

CANCHE.

*Fleurs munies d'arêtes.*

CANCHE CARYOPHYLLÉE. Chau-  
mé dressé; feuilles sétacées; pa-  
nicule divariquée, trichotome;  
fleurs munies d'arêtes plus longues  
qu'elles; glumes très-scarieuses.  
Fleurit en mai. Se trouve dans  
les lieux sablonneux un peu hu-  
mides.

*Plaine de Petit-Quevilly, et  
aux environs des Chartreux.*

MELICA.

*MELICA ATROVIRENS, N.*  
*Aira atrovirens, THUILL. Aira  
cærulea, L. var. β. LOIS. DESL.*  
Fl. Gall. *Culmo enode (excepto  
unico sub infimâ vaginâ foliorum  
tecto); paniculâ amplâ, è vi-  
ridi nigricante. Floret augusto,  
septembri. Habitat in sylvaticis  
humidis. ♀*

MÉLIQUE.

MÉLIQUE NOIRE-VERDATRE.  
Chaume sans nœuds, excepté un  
seul caché sous la gaine de la  
feuille inférieure; panicule ample,  
d'un vert noirâtre. Fleurit en  
août, septembre. Croît dans les  
bois ombragés.

*Forêt verte; à Toutainville,  
près l'église.*

POA.

*POA MARITIMA, SMITH. P.*  
*repens, RETZ. Radice repente;  
culmis adscendentibus; foliis  
serè planis; paniculâ modò con-*

PATURIN.

PATURIN MARITIME. Racine  
traçante; chaumes couchés du  
bas, redressés du haut; feuilles  
presque planes; panicule tantôt

*tractâ, modò patulâ, subsecundâ; spiculis teretiusculis, obtusiusculis, quinque-duodecim floris. Floret julio. Habitat in arenosis maritimis. ♀*

resserrée en forme d'épi, tantôt étalée, tournée presque du même côté; épillets de cinq à douze fleurs, presque cylindriques, un peu obtus. Croît dans les sables le long de la mer.

*A Pennec-de-Pie, près Honfleur.*

On trouve une variété dont les feuilles sont roulées sur elles-mêmes en forme de cylindre; c'est la variété  $\gamma$  de DECANDOLLE, *Fl. Fr.* Cette variété m'a été envoyée de Dieppe par M. Benjamin Gaillon.

*P. ALPINA, L. Radice densâ, fibrosâ; culmo basi crassiusculo, supernè gracili; foliis planis, brevibus, vaginis inferiorum brevibus, superiorum longis; paniculâ coarctatâ; pedunculis geminis, lævibus; spiculis ovatis, subpubescentibus, quinque-sex floris; valvulâ exteriorè corollæ ovatâ, interiorè ciliatâ. Habitat in pratis montosis.*

**P. DES ALPES.** Racine à fibres nombreuses; chaume un peu épais du bas, grêle du haut; feuilles planes, courtes; gaines des supérieures longues, celles des inférieures courtes; panicule resserrée; pédoncules geminés, lisses; épillets ovoïdes, pubescents, de cinq à six fleurs; valve extérieure de la corolle ovoïde, l'intérieure ciliée. Croît dans les prés montueux.

*Au bois de St.-Michel.*

Cat. des plantes du département de l'Eure.

**P. PALUSTRIS, HOFFM. (non L.)** *P. trivialis, LEERS. P. serbina, SCHRAD. P. fertilis, HOST. P. trinervata, Fl. Fr. Ex eadem radice subrepente culmis pluribus, levitèr scabris; nodis purpurascens; foliis latis, planis, glauco-iridibus, subtus scabrius-*

**P. DES MARAIS.** De la même racine, qui est un peu rampante, partent plusieurs chaumes, légèrement scabres, munis de nœuds purpurins; feuilles larges, planes, d'un vert-glaucue, un peu scabres en dessous; panicule multiflore, oblongue, d'abord ser-

*culis ; paniculâ multiflorâ , oblongâ , demùm diffusâ ; spiculis ovatis , quadri-quinque floris ; valvulâ exteriore quinque-nervatâ. Floret æstate. Habitat in pratis humidis. ♀*

*P. COARCTATA, SCHLEICH. Fl. Fr. supp. Ex eadem radice culmis pluribus , rigidis , rariùs unico ; foliis planis , ligulis nullis ; paniculâ erectâ , coarctatâ ; spiculis numerosis , quadrisexfloris ; calicibus dorso scabris , corollis brevioribus. Floret æstate. Habitat in aridis apricis et ad muros. ♀*

rée , puis étalée ; épillets ovés , de quatre à cinq fleurs ; valve extérieure marquée de cinq nervures. Fleurit en été. Croît dans les prés humides.

*P. RESSERRÉ.* Plusieurs chaumes roides naissent de la même racine , rarement un seul ; feuilles planes , dépourvues de languettes ; panicule droite , resserrée ; épillets nombreux , de quatre à six fleurs ; calices rudes sur le dos , plus courts que la corolle. Fleurit en été. Croît sur les murs.

Communiqué par M. Leveux.

M. Boutigny a trouvé sur les basses falaises de Fécamp un gramen dont il m'a fait parvenir un échantillon , par l'entremise de M. Auguste Le Prévost. Malheureusement cet échantillon , ainsi que ceux qui sont restés en la possession de M. Le Prévost , sont trop avancés pour être déterminés d'une manière certaine. Je pense , néanmoins , que ce gramen ne peut être rapporté qu'au genre *dactylis* , et ce serait :

*DACTYLIS HISPANICA, ROTH, cat. 1, p. 8. Festuca phalaroides, LAM., ill. 1, p. 190.* La tige est dressée , haute d'un pied. Les feuilles sont glabres , lisses sur les bords. La panicule est courte , grêle , serrée , lobée. Les épillets sont composés de deux ou trois fleurs , tournés du même côté. Les valves du calice et de la corolle sont velues et terminées par une petite pointe. *Caule erecto, pedali ; foliis glabris , margine lævibus ; paniculâ brevi, gracili, densâ, lobatâ, secundâ ; spiculis bi-trifloris, hirsutis, breviter aristatis.*

Je donne cette description pour fixer l'attention des botanistes , qui dirigeront leurs herborisations vers les falaises de Fécamp.

## FESTUCA.

*FESTUCA RUBRA*, var.  $\beta$ . nigrescens, LOIS. DESL., Fl. Gall. LAM. Dict 2, p. 460. *Paniculâ laxiusculâ, è viridi et violaceo nigrescente; spiculis aristatis, subsexfloris, subaristatis. Floret junio. Habitat in collibus.* ♀

*F. CINEREA*, VILLARS. *Foliis subulatis, rigidis, recurvis, glauco-cinereis; paniculâ erectâ; spiculis subhirsutis, aristatis, quinquefloris, subsecundis. Habitat in montosis siccis.* ♀

*F. FALLAX*, THUILL. *Culmo erecto glaberrimo; foliis longiusculis, planis; paniculâ viridulo-albidâ, subsecundâ; spiculis pedicellatis, geminatis, suboctofloris, aristatis. Habitat in montosis pratisque siccis.* ♀

## FÉTUQUÈ.

**FÉTUQUE ROUGE-NOIRÂTRÈ.** Panicule un peu lâche, mélangée de vert et de violet, un peu noirâtre; épillets aristés, composés d'environ six fleurs. Fleurit en juin. Se trouve sur les collines.

*A Heurtauville, où elle a été trouvée par M. Dubreuil.*

**F. CENDRÉE.** Feuilles subulées, roides, recourbées, glauques-cendrées; panicule redressée; épillets un peu velus, aristés, à cinq fleurs, presque tous dirigés du même côté. Croît sur les lieux élevés, secs et sur les sables.

*Sur les sables de Tosny; à Cléon, Tourville et au pied de la roche de St.-Adrien, dans le jardin du chapelain.*

**F. TROMPEUSE.** Chaume dressé, glabre; feuilles planes, languettes; panicule d'un vert pâle; épillets pédicellés, geminés, de sept à huit fleurs, aristés, presque tous dirigés du même côté. Croît dans les lieux élevés, et les prés secs.

*Entre Jumièges et la Mailleraye, où M. Dubreuil l'a trouvée.*

*Valves*

Corollæ valvulis acutis , aristâ  
destitutis.

Valves des corolles aiguës ,  
sans arêtes.

*F. LOLIACEA*, CURTIS. *F.*  
*phœnix*, THUILL. *Culmis erectis;*  
*foliis latis, lævibus, mediocriter*  
*duris; paniculâ simplici, erectâ;*  
*spiculis compressis, septem-duo-*  
*decimfloris, alternis, subsessi-*  
*libus. Floret julio. Habitat in*  
*pratis humidis, secundum D.*  
*Decandolle, in campis, ex D.*  
*Brouard.*

*F. FAUSSE IVRAIE.* Chaumes  
dressés; feuilles larges, lisses, mé-  
diocrement dures; panicule sim-  
ple, dressée; épillets comprimés,  
de sept à douze fleurs, alternes,  
presque sessiles. Fleurit en juillet.  
Croît dans les prés humides, sui-  
vant M. Decandolle, et dans les  
champs, suivant M. Brouard, *Cat.*  
*des plantes du département de*  
*l'Eure*, qui l'indique près le  
Pont-Audemer.

*Observation.* Je n'ai jamais trouvé ce gramen, mais je lis, dans  
une note de plantes que m'a communiquée M. Prieur, docteur-  
médecin au Pont-Audemer, qu'il croît dans des buissons, le  
long d'un ruisseau près Saint-Paul.

## BROMUS.

## BROME.

M. Brouard, *Cat. des plantes du département de l'Eure*, cite  
le *BROMUS SQUARROSUS*. L., comme croissant spontanément dans les  
moissons. Sur le témoignage de ce botaniste, j'indique ici cette plante  
que je n'ai jamais trouvée, mais qui est facile à distinguer des  
autres bromes, par sa panicule penchée, dont les épillets sont  
ovés, les arêtes divariquées à la maturité de l'épi, et les pédoncules  
simples.

## AVENA.

## AVOINE.

*AVENA PRATENSIS*, L.  
MORIS. s. 8, t. 7, f. 1. *Culmo*  
*erecto, rigido, basi subcurvo;*  
*foliis glabris, margine asperis,*  
*involutis; paniculâ erectâ, sub-*  
*spicatâ; pedicellis solitariis ge-*

*AVOINE DES PRÉS.* Chaume  
dressé, roide, un peu courbé à  
la base; feuilles glabres, rudes  
sur les bords, roulées sur elles-  
mêmes; panicule dressée, pres-  
que en épi; pédicelles, les uns

*minisque; spiculis quinque-octo-  
floris; flosculorum valvulâ exte-  
riore basi villosâ. Nascitur in  
pratis, pascuis et ad margines  
viarum. ♀*

solitaires, d'autres géminés; épil-  
lets de cinq à huit fleurs; val-  
vule extérieure des fleurettes ve-  
lue à la base. Croît dans les  
prés, les paturages et sur les  
bords des bois.

*Près le Grenadier, sur les  
côteaux.*

## ARUNDO.

## ROSEAU.

*Nota.* Nous possédons trois *ARUNDO* : le *Phragmites*, le *Calamagrostis* et l'*Epigeios*. Nous n'avons point l'*Arundo nigricans* décrit dans la Flore Rouennaise.

*ARUNDO CALAMAGROSTIS.*  
*Calamagrostis lanceolata, ROTH.*  
*Radicibus horizontalibus; culmis  
erectis, simplicibus, basi foliosis-  
simis, apice scabris; foliis basi  
dilatatis, apice convolutis, angus-  
tis, subsubulatis; paniculâ con-  
tractâ, lanceolatâ, virescente; pe-  
dicellis hispidis, verticillatis; ca-  
lice unifloro, basi pilosissimo; val-  
vulis longis, inæqualibus, acerosis;  
valvulâ exteriori dorso aristatâ;  
aristâ brevi. Floret junio, julio.  
Habitat in sylvis et pratis. ♀*

*A. EPIGEIOS, L. Radice re-  
pente; culmo erecto, bi-tripedali;  
foliis lanceolato-linearibus,  
dorso margineque asperis; flori-  
bus numerosis, nigrescentibus,  
paniculatis; paniculâ contractâ;  
calicibus unifloris; eorum valvis  
lanceolatis, acuminatis; valvis*

ROSEAU DES BOIS. Racines grê-  
les, horizontales; chaumes dres-  
sés, simples, très-feuillus du bas;  
feuilles dilatées à la base, roulées,  
étroites et comme subulées du haut;  
panicule resserrée, lancéolée, ver-  
dâtre; pédicelles hispides, verti-  
cillés; calice uniflore, à base très-  
velue, à valves longues, inégales,  
acérées; l'extérieure munie sur  
le dos d'une arête courte. Fleurit  
en juin, juillet. Croît dans les  
bois et les prés ombragés.

*Près le Pont-Audemer.*

R. TERRESTRE. Racine ram-  
pante; chaume droit, haut de deux  
à trois pieds; feuilles lancéolées-  
linéaires, rudes sur les bords et  
sur le dos. Fleurs nombreuses,  
noirâtres, disposées en panicule  
resserrée et atténuée à chaque  
extrémité; calices uniflores, à

*corollinis minoribus ; exteriori apice bifida , dorso aristata ; aristâ brevi , rectâ. Habitat in collibus aridis. ♀*

valves lancéolées , acuminées ; celles de la corolle plus petites ; l'extérieure bifide , munie sur le dos d'une arête courte et droite. Croît sur les collines arides.

*Bois de l'Archevêque ; bois de Bray , entre Port-Mort et Andelys , et bois d'Elbeuf.*

ELYMUS.

ELYME.

*ELYMUS ARENARIUS , L. Radice repente ; culmis erectis , articulatis ; foliis glaucis , latis , margine subrevolutis ; spicâ erectâ , arcuatâ ; spiculis geminis ; calicibus tomentosis , flosculo longioribus. Habitat in arenosis maritimis. ♀*

ELYME DES SABLES. Racine rampante ; chaumes dressés , articulés ; feuilles glauques , larges , quelquefois roulées en leurs bords ; épi dressé , arqué ; épillets géminés ; calices tomenteux , plus longs que la fleur. Croît dans les sables maritimes.

*Près le Havre.*

Indiqué par M. Boutigny.

*Nota.* Nous n' possédons point l'*Elymus europæus* , L. , ou il n'a point encore été trouvé.

TRITICUM.

BLÉ.

*TRITICUM PUNGENS , LOIS. Note 29. T. junceum , var. β. PERS. T. intermedium , var. β. GAUD. Radice repente ; foliis demùm subulato-convolutis , pungentibus , glaucis ; glumis acuminatis , muticis ; carinâ mucronatâ. Floret julio , augusto. Habitat ad littora maris et fluviorum. ♀*

BLÉ PIQUANT. Racine rampante ; feuilles d'abord planes , ensuite roulées-subulées , piquantes , glauques ; glumes acuminées , mutiques ; carène mucronée. Fleurit en juillet , août. Croît sur les bords des rivières et de la mer.

*A Orcher , sous la Falaise.*

*Nota.* Le *Triticum intermedium* , HOST. GAUDIN , doit être retiré de la Flore.

*T. SEPIUM*, LAM. *T. caninum*, SCHREB. *Elymus caninus*, L. MORISS., s. 8, t. 1, f. 2. *Radice fibrosâ; fibris longis, non repentibus, neque articulatis; foliis longis, latis, subasperis; spicâ simplici, subnutante; spiculis quinquefloris, glabris, aristatis, solitariis, alternis. Floret julio. Habitat in sæpibus et dumetis.* *U*

FROMENT DES HAIES. Racine composée de longues fibres ni rampantes, ni articulées; feuilles longues, larges, un peu rudes; épi simple, un peu penché, composé d'épillets à cinq fleurs, glabres, aristés, solitaires, alternes. Fleurit en juillet. Croît dans les haies et les buissons.

## CLASSIS IV.

TETRANDRIA MONO-  
GYNIA.

## ASPERULA.

*ASPERULA TAURINA*, L. *A. trinervia*, LAM. LOB., t. 800, f. 1: *Caule erecto, ramoso; foliis quaternis, ovato-lanceolatis, trinerviis; floribus fasciculatis, vel verticillatis, terminalibus. Flores albi, subpurpurascetes. Habitat in collibus montosis et umbrasis.* ☞

## GALIUM.

\* *Fructu glabro.*

*GALIUM SPINULOSUM*, MÉRAT. Fl. des environs de Paris, 2<sup>e</sup> édition. *Caule gracili, sub simplici, tetragono, lucido, angulis retrorsum aculeatis, aculeis numerosis; foliis senis octonisve, lanceolatis, margine hispidis, spinoso-mucronatis; pedunculis lateralibus, paucifloris; seminibus leviter scabris. Flores albi, subpurpurascetes. Floret julio, augusto. Habitat in locis humidis, umbrasis.* ☞

## CLASSE IV.

TETRANDRIE MONO-  
GYNIE.

## ASPERULE.

*ASPERULE DE TURIN.* Tige dressée, rameuse; feuilles quaternées, ovées-lancéolées, à trois nervures; fleurs fasciculées ou verticillées, terminales, blanches, un peu purpurescentes. Croît sur les collines ombragées. *Cimetière de Campigny, près le Pont-Audemer, d'où M. Prieur me l'a envoyé.*

## CAILLELAIT.

\* *A fruit glabre.*

*CAILLELAIT SPINELLEUX.* Tige grêle, presque simple, tétragone, luisante, chargée sur ses angles de nombreux petits aiguillons recourbés en arrière. Feuilles verticillées par six ou huit, lancéolées, hispides sur les bords, terminées par une pointe épineuse; péduncules latéraux, pauciflores; semences un peu chagrinées. Fleurs blanches, un peu purpurines. Fleurit en juillet, août. Croît dans les lieux humides et ombragés.

*Aux environs de Gisors.*

Communiqué par M. Passy.

*G. BOCCONI*, ALL. *G. nitidulum*, THUILL. BARR. Icon, t. 57. *Caulibus tetragonis, prostratis, basi pubescentibus; foliis senis, subasperis, mucronatis; pedunculis subtrichotomis, glabris, basi bracteatis; bracteis parvis, acutis; petalis obtusis; fructibus nigris, lævibus aut sublævibus. Flores albi. Floret junio, julio. Habitat in sylvis siccis, montosis.* ¶

*G. LÆVE*, THUILL. *G. montanum*, MERAT. Fl. des environs de Paris, 2<sup>e</sup> édition. *Caulibus glabris, diffusis, adscendentibus; foliis subseptenis, planis, linearibus, lævibus, serrulatis, mucronatis; floribus terminalibus, paniculatis; petalis acutis; fructibus glabris. Floret junio. Habitat in pascuis montosis.* ¶

*G. SUPINUM*, LAM. *G. pipæi*, VILL. JUSSIEU. Acad. Paris. 1714, p. 373, t. 15, f. 2. *Caulibus adscendentibus, numerosis, lævibus; foliis senis seu septenis, lineari-lanceolatis, rigidis, marginibus asperis. Floribus pedunculatis, parvissimis, albidis. Floret æstate. Habitat in locis aridis petrosisque.* ¶

*G. GLAUCUM*, L. *G. campanulatum*, VILL. Dauph. 2. 326,

*C. DE BOCCON.* Tiges tétragones, couchées, pubescentes à la base; feuilles verticillées par six, un peu rudes au toucher, mucronées; pédoncules bifides ou trifides, glabres avec de petites bractées aiguës; pétales obtus; fruits noirs, lisses ou presque lisses. Fleurs blanches. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les bois secs, montueux.

*A St.-Pierre-sur-Epte.*

Communiqué par M. Passy.

*C. LISSE.* Tiges couchées du bas, glabres, diffuses; feuilles de sept à huit, planes, linéaires, lisses, denticulées en scie, mucronées; fleurs en panicules terminales; pétales aigus; fruits glabres. Fleurit en juin. Croît sur les paturages montueux.

*Sur les côtes de Dieppedalle.*

*C. COUCHÉ.* Tiges nombreuses, couchées du bas, redressées du haut, lisses; feuilles verticillées par six ou sept, linéaires-lancéolées, roides, accrochantes sur les bords. Fleurs très-petites, blanchâtres, pédonculées. Fleurit en été. Se trouve dans les lieux secs et pierreux.

*Aux Andelys.*

Communiqué par M. Dargnies.

*C. GLAUQUE.* Tige lisse, anguleuse, couchée du bas, redressée

t. 7, JACQ. Fl. Austr., t. 81. *Caule lævi, anguloso, adscendente, articulationibus rubescentibus; foliis senis octonisve, linearibus, submucronatis, subtus glaucis, margine revolutis, hinc subtus canaliculatis; pedunculis dichotomis; corollis campanulatis. Flores albi. Floret julio. Habitat in pascuis montosis et sylvaticis.* ♀

du haut; articulations rubescentes; verticilles de six à huit feuilles linéaires, terminées par une petite pointe, glauques et canaliculées en dessous par le roulement des marges; pédoncules dichotomes; corolles campanulées. Fleurs blanches. Fleurit en juillet. Se trouve dans les pâturages montueux et dans les espaces vides des bois.

Près le Pont-Audemer, d'où il m'a été communiqué par M. Prieur.

*GALIUM MOLLUGO.* On trouve une variété dont les tiges et les feuilles sont scabres; c'est le *GALIUM MOLLUGO*, var. *G. scabrum*, WITH. (non Jacq.) MERAT. *Fl. des env. de Paris*, 2<sup>e</sup> édition. J'ai trouvé cette variété à Lescure.

*G. TRICORNE*, WITH. VALL. Bot. t. 4., f. 3. a. *Differt à Galio spurio pedunculis simplicibus, trifidis, foliorum longitudine; fructibus tribus. Flores albi. Floret junio. Habitat in agris inter segetes.* ⊙

*C. A TROIS CORNES.* Diffère du Caillelait à fruits rudes, par ses pédoncules qui sont simples, trifides, de la longueur des feuilles, et parce qu'ils ne portent que trois semences. Fleurs blanches. Se trouve dans les endroits cultivés.

Aux environs de Gisors, d'où il m'a été communiqué par M. Passy, et de Neuschâtel, d'où je l'ai reçu de M. Félix Petit.

\*\* Fructu hispido.

*G. PARISIENSE*, L. *G. litigiosum*, DECAND. Fl. Fr. *Caule subsimplici, tetragono, aspero; foliis subsenis, lanceolato-oblongis, glabris, acutis, acerosis; floribus paniculatis; pedicellis*

*C. PARISIEN.* Tige simple ou ramcuse, tétragone, rude au toucher; feuilles de cinq à sept, verticillées, lancéolées-oblongues, glabres, aiguës, acérées; fleurs en panicule; pédoncules souvent

\*\* Fruit hérissé.

*sapè trifidis : fructibus minutis, pilosis, pilis albis. Flores purpurascens. Floret æstate. Habitat in aridis, secus vias. ☉*

trifides; fruits petits, hérissés de poils blancs. Fleurs purpurines. Fleurit en été. Croit dans les lieux arides, le long des chemins.

*Aux environs de Gisors, où l'a trouvé M. Passy; non communiqué.*

## PLANTAGO.

## PLANTAIN.

*Nota.* Outre les variétés du *Plantago lanceolata* signalées dans la Flore Rouennaise, on en trouve encore une assez abondante aux environs des *Andelys, Roche-Saint-Jacques, Château-Gaillard et plaine de Tosny*, dont les feuilles sont très-étroites et l'épi sphérique. C'est le *PLANTAGO LANCEOLATA*, var.  $\beta$ . Fl. Fr., vol. 3, p. 409.

## CLASSIS V.

## CLASSE V.

PENTANDRIA MONO-  
GYNIA.PENTANDRIE MONO-  
GYNIE.

## CYNOGLOSSUM.

## CYNOGLOSSE.

*Nota.* M. Brouard, docteur-médecin à Evreux, indique, dans son *Catalogue des plantes du département de l'Eure*, sur la Côte d'Ingouville, une variété dont les feuilles sont molles, blanches, à fleurs bleues rayées de rouge. C'est le *CYNOGLOSSUM HYBRIDUM*, THUILL. *Foliis mollibus, incanis; floribus cœruleis, striis rubris variegatis.*

## PULMONARIA.

## PULMONAIRE.

*PULMONARIA OFFICINALIS*, L. LAM. Ill. n° 1831. Fl. Dan., t. 483. *Caulibus villosis, subangulosis; foliis radicalibus ovato-oblongis, acutis, petiolatis, scabris, maculatis; maculis albis; superioribus sessilibus, subdecurrentibus; floribus terminalibus, cymosis. Floret aprili, maio. Flores e purpureo ad cœruleum. Habitat in nemoribus.*

*PULMONAIRE OFFICINALE.* Tiges velues, un peu anguleuses; feuilles radicales ovées-oblongues, pointues, pétiolées, scabres, parsemées de taches blanches; feuilles supérieures sessiles, un peu décurrentes; fleurs disposées en bouquets terminaux. Fleurs d'un bleu purpurin. Fleurit en avril, mai. Croît dans les lieux ombragés.

M. Brouard, *Cat. des pl. du département de l'Eure.*

*Nota.* On peut observer deux variétés, l'une à fleurs blanches, l'autre à feuilles non maculées.

## ECHIUM.

## VIPÉRINE.

*ECHIUM PYRENAICUM*, L.

VIPÉRINE DES PYRÉNÉES. Ra-

*E. asperrimum*, LAM. *E. italicum*. LAM. *Radice perpendiculari, lignosâ; caule hirto, modò simplici, modò ramoso; foliis longis, angustis, linearibus, hirtis; floribus primùm capitatis, recurvis, dein spicatis, pedunculatis, axillaribus; bracteis bifariam dispositis; corollâ extus villosâ, calice duplò longiore; staminibus exertis; filamentis longissimis, glabris; antheris purpureis; pistillo villoso. Flores cœrulei. Floret per totam æstatem; frequens in muris et sabulosis circâ Rothomagum. ♀ ou ♂*

cine pivotante, ligneuse; tige quelquefois simple, quelquefois rameuse, hérissée de poils rudes ainsi que les feuilles, qui sont longues, étroites et linéaires; fleurs d'abord en tête recourbée, puis se déroulant en forme d'épi pédonculé, axillaire; bractées disposées sur deux rangs; corolle velue extérieurement, deux fois plus longue que le calice; étamines saillantes; filaments très-longs, glabres; anthères pourpres; pistil velu. Fleurs bleues. Fleurit tout l'été. Se trouve dans les lieux arides, secs, sablonneux et sur les murs.

*Communes autour de Rouen.*

*Observation.* Cette plante, beaucoup plus commune que l'*Echium vulgare*, L., avait toujours été ici confondue avec lui. Ce n'est qu'en l'année 1817 qu'elle a été observée et reconnue par M. Dubreuil, directeur du Jardin des plantes de Rouen.

#### CAMPANULA.

*CAMPANULA PATULA*, L. Engl. bot. t. 4. Fl. Dan. 373. *Caule angulato, diffuso; foliis radicalibus lanceolato-ovalibus, dentato-sinuatis, subpubescentibus; caulinis lanceolato-linearibus, glabris, subsinuatis; paniculâ patulâ; calicum segmentis erectis, basi denticulatis; denticulis lividis, obsoletis. Flores albi, seu cœrulei. Floret*

#### CAMPANULE.

*CAMPANULE ÉTALÉE.* Tige anguleuse, diffuse; feuilles radicales lancéolées-ovales, dentées-sinuées, quelquefois un peu pubescentes; les caulinaires lancéolées-linéaires, glabres, quelquefois entières, quelquefois un peu sinuées; panicule étalée; divisions des calices dressées, à base munie de denticules livides, à peine visibles. Fleurs blanches ou bleues.

*æstate. Habitat ad sepes, in arvis, pascuis sylvaticisque.*

♂

Fleurit en été. Se trouve le long des haies, dans les champs, les pâturages et les bois.

*Observation.* Cette espèce n'a point encore été trouvée dans le rayon de la *Flore Rouennaise*; mais l'ayant été aux environs d'*Abbeville*, par M. Boucher, et aux environs de *Condé-sur-Noireau*, par M. Auguste Le Prévost, nous devons présumer qu'elle sera trouvée entre ces deux stations, c'est-à-dire dans le département de la Seine-Inférieure et dans celui de l'Eure: un échantillon de cette espèce m'ayant été donné par M. Auguste Le Prévost, je l'ai décrite pour fixer l'attention de nos botanistes.

## VERBASCUM.

*VERBASCUM CRASSIFOLIUM, DECAND. Fl. Fr. V. montanum, SCHRAD. Caule simplici vel ramoso; foliis crassis, ovato-oblongis, subdecurrentibus, stellatim tomentosus; filamentis staminum glabris. Floribus aureis. Floret... Nascitur in montosis.*

*V. PHLOMOIDES. L. LOB. icon. 560 et 561. Caule erecto, tereti, tomentoso; foliis ovatis, acutis, utrinque tomentosus, crenatis; inferioribus in petiolum attenuatis; superioribus cordatis; floribus agglomeratis, luteis vel albis; filamentis staminum barbatis, flavescens. Floret junio, julio. Nascitur in sterilibus ad margines agrorum. ♂*

## MOLÈNE.

## MOLÈNE A FEUILLES ÉPAISSES.

Tige simple ou rameuse; feuilles épaisses, ovées-oblongues, presque décurrentes, couvertes de poils cotonneux, rayonnans; filamens des étamines glabres. Fleurs dorées. Croît dans les lieux montueux.

*A St.-Aubin, aux environs du Pont-Audemer, où je l'indique sur le témoignage de M. Prieur.*

*M. PHLOMOIDE. Tige dressée, cylindrique, tomenteuse; feuilles ovées, pointues, tomenteuses sur l'une et l'autre surface, crénelées; les inférieures atténuées en pétioles; les supérieures cordiformes; fleurs agglomérées, jaunes ou blanches; filamens des étamines munis de poils jaunâtres. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les endroits stériles sur les bords des champs.*

*Au Petit-Quevilly, non loin de la mare, du côté des champs.*

## SOLANUM.

*SOLANUM VILLOSUM*, LAM.  
 Dict. 4, p. 229. *S. nigrum*, var.  
 γ. I. *Caule herbaceo, apice vil-*  
*lato, ramoso; ramis teretibus,*  
*villosis; foliis ovatis, angulatis,*  
*villosis; racemis nutantibus;*  
*baccis ovoideis, post maturitatem*  
*flavis. Flores albi. Floret æstate.*  
*Habitat ad vias, in cultis.* ☉

## PENTANDRIA DIGYNIA.

## CHENOPODIUM.

*CHENOPODIUM BLITOIDES*,  
 LE JEUNE. Fl. de Spa. *Caule sub-*  
*cylindrico, subcanaliculato,*  
*glabro, albo viridique lineato;*  
*ramis simplicibus, axillaribus;*  
*summis brevibus; foliis glabris,*  
*subcuneatis, irregulariter si-*  
*nuato-angulosis; lobis acumi-*  
*natis; floribus herbaceis, apice*  
*rubescentibus, parvis, racemosis,*  
*axillaribus, subadpressis. Floret*  
*maio-augusto. Habitat in cultis,*  
*humidis, ad fossas et juxta mu-*  
*ros.* ☉

## MORELLE.

*MORELLE VELUE*. Tige her-  
 bacée, velue au sommet, ra-  
 meuse; rameaux cylindriques,  
 velus; feuilles ovées, anguleuses,  
 velues; grappes pendantes; baies  
 ovoïdes, jaunes à leur maturité.  
 Fleurit en été. Croît le long des  
 chemins dans les lieux cultivés.

*A la Ferté-en-Bray.*

M. Félix Petit.

Observée à Harfleur par M.  
 Boutigny.

## PENTANDRIE DIGYNIE.

## ANSERINE.

*ANSERINE FAUSSE-BLITE*. Tige  
 presque cylindrique, légèrement  
 canaliculée, glabre; rayée de vert et  
 de blanc; rameaux simples, axil-  
 laires; les supérieurs plus courts;  
 feuilles glabres, un peu en forme  
 de coin à leur base, irrégulière-  
 ment sinueuses-anguleuses; lo-  
 bes acuminés. Fleurs couleur  
 d'herbe, un peu rougeâtres au  
 sommet, petites, disposées en  
 grappes axillaires. Fleurit en  
 mai-août. Croît dans les lieux  
 cultivés le long des fossés et  
 des murs.

*Entre Harfleur et le Hoc.*

Communiquée par M. Auguste  
 Le Prévost.

## SALSOLA.

## SOUDE.

*SALSOLA TRAGUS*, L. *Caule herbacco, ramoso, erecto, sæpiùs ascendente; foliis subulatis, spinosis, lævibus; floribus bracteatis, axillaribus, solitariis; bracteis brevibus, spinosis. Flores spurco-albi. Floret junio-augusto. Nascitur in maritimis propè Huneflorium.* ☉

SOUDE ÉPINEUSE. Tige herbacée, rameuse, dressée, souvent couchée du bas, redressée du haut; feuilles subulées, épineuses, lisses; fleur solitaire dans l'aisselle d'une courte bractée épineuse. Fleurs d'un blanc sale. Fleurit en juin-août. Croît sur les bords de la mer.

*A Penne-de-Pie, près Honfleur.*

## GENTIANA.

## GENTIANE.

*GENTIANA AMARELLA*, L.

*Nota.* M. Michelin, référendaire à la Chambre des comptes de Paris, m'a communiqué une variété de cette espèce. Cette variété est à fleurs blanches et se trouve sur les côteaux aux environs de *Loupiers*.

## UMBELLIFERÆ.

## OMBELLIFÈRES.

## ERYNGIUM.

## PANICAUT.

*ERYNGIUM MARITIMUM*, L. *MORISS. S. 7, t. 36, f. 6. Radice longissimâ; caule erecto, ramoso; foliis radicalibus subrotundis, petiolatis; caulinis amplexicaulibus; omnibus sinuato-spinosis; capitulis pedunculatis; paleis tricuspatis; involucris amplis, hexaphyllis. Flores pallide cœrulei. Habitat in arenosis maritimis.* ♀

PANICAUT MARITIME. Racine très-longue; tige dressée, rameuse; feuilles radicales presque rondes, pétiolées; celles de la tige amplexicaules; toutes à bords sinueux et épineux; têtes de fleurs pedunculées; paillettes terminées par trois petites pointes acérées; involucres de six feuilles amples. Fleurs bleu-pâle. Fleurit en juin, juillet. Croît sur les sables du bord de la mer;

*Entre Honfleur et Villerville, à Penne-de-Pie.*

## BUPLEVRUM.

## BUPLÈVRE.

*BUPLEVRUM TENUISSIMUM,*

L.

*Nota.* On trouve mélangée avec cette espèce une variété remarquable par sa petitesse et ses rameaux courts : c'est le *BUPLEVRUM TENUISSIMUM*, var.  $\beta$ . Fl. Fr. Je tiens cette variété de M. Aug. Le Prévost.

## BUNIUM.

## TERRE-NOIX.

*BONIUM DENUDATUM*, Fl. Fr. *B. majus*, GOUAN. *B. bulbocastanum*, CURTIS. *Foliis bi-tripinnatis; segmentis uniformibus; involucris subnullis; flores albi. Floret julio. Habitat in sylvaticis, arbustis et pascuis.*  $\mathcal{N}$

TERRE-NOIX DÉNUDÉE. Feuilles deux ou trois fois pinnées; découpures uniformes; point ou peu d'involucres. Fleurs blanches. Fleurit en juillet. Se trouve dans les bois, les vergers, les pâturages. *Forêt Verte.*

## LIGUSTICUM.

## LIVÈCHE.

*LIGUSTICUM. Calix subinteget; corollapentapetala; petalis aequalibus, incurvis; fructus oblongus, glaber, utrinque quinesulcatus; costis prominulis, crassis; involucri involucellaque polyphylla.*

LIVÈCHE. Calice presque entier; corolle de cinq pétales égaux, recourbés; fruit oblong, glabre, marqué de chaque côté de cinq nervures saillantes, épaisses; involucres et involucelles polyphylles.

*L. LEVISTICUM*, L. *Angelica levistica*, Fl. Fr. *Angelica paludapifolia*, LAM. Dict. 1, p. 173. *Caule alto, cylindrico, glabro, subramoso; foliis bi-tripinnatis; foliolis basi cuneatis, supernè incisis, seu grossè serratis; involucris involucellisque persistentibus. Flores sublutei. Floret aestate. Habitat in pascuis montosis.*  $\mathcal{N}$

ACHE DE MONTAGNE. Tige élevée, cylindrique, glabre, un peu rameuse; feuilles deux ou trois fois ailées; folioles cunéiformes du bas, incisées ou grossièrement dentées en scie du haut; involucres et involucelles persistans. Fleurs un peu jaunâtres. Fleurit en été. Croît dans les pâturages montueux.

*Entre la Bouille et Caumont, où elle a été trouvée par M. Arsène Maille, qui me l'a communiquée.*

## SIUM.

## BERLE.

*SIUM REPENS*, L. JACQ. Fl. Aust., t. 260. *Caule repente; foliis subovatis, dentato-incisis; umbellis pedunculatis, oppositifoliis. Flores albi. Floret julio, augusto. Nascitur in pratis humidis et in paludosis.* ♀

**BERLE RAMPANTE.** Tige rampante; feuilles presque ovées, dentées-incisées; ombelles pedunculées, opposées aux feuilles. Fleurs blanches. Fleurit en juillet, août. Se trouve dans les prés humides et bourbeux.

*Près la mare de Quevilly et celle de Sainte-Opportune, et à l'embouchure de la Seine.*

## ŒNANTHE.

## ŒNANTHE.

*ŒNANTHE PIMPINELLOIDES*, L. JACQ. Fl. Aust., t. 394. *Radicis pluribus tuberibus gracilibus constante; caule sulcato, fistuloso; foliis radicalibus bi-tripinnatis; foliolis serè cuneiformibus, incisis (folia apii petroselini mentientibus); foliis caulinis distantibus; foliolis linearibus, integerrimis, elongatis; umbellis sex duodecim radiatis; involucri polyphylo, lineari. Floret junio. Nascitur in pratis paludosis.* ♀

**ŒNANTHE PIMPRENELLE.** Racine composée de plusieurs tubercules grêles, allongés; tige cannelée, fistuleuse; feuilles radicales deux ou trois fois ailées; folioles presque cunéiformes, incisées (assez semblables aux feuilles du persil); feuilles caulinaires écartées, composées de folioles linéaires, très-entières, allongées; ombelles de six à douze rayons; collerette générale composée de plusieurs folioles linéaires. Fleurit en juin. Croît dans les prés marécageux.

*Au Petit-Quevilly; marais d'Heurtauville.*

*Œ. RHENANA*, Fl. Fr. suppl. *Radicibus fibrosis, cylindræis, longissimis, nigrescentibus; caulibus bi-quadripedalibus, vix striatis, glabris; foliis radicalibus petiolatis, tripinnatis; foliolis*

**Œ. DU RHIN.** Racines fibreuses, cylindriques, très-longues, noirâtres; tiges hautes de trois à quatre pieds, glabres, à peine striées; feuilles radicales pétio- lées, trois fois ailées; folioles

*cuneiformibus, dentatis; caulinis bipinnatis; pinnulis distantibus; foliolis linearibus, profundè canaliculatis, acuminatis; petiolis omnibus fistulosis, non basi membranaceis; umbellis duodecim-quindecimradiatis; involucre sex-octophyllo, caduco; umbellulis capitatis; involucellis hexa-octophyllis; foliolis linearibus, secundis; floribus parvis; fructibus ovali-subrotundis, striatis, rubescentibus, coronatis. Floret æstate. Crescit in pratis humidis propè Quillebovium. ℞*

cunéiformes, dentées; les caulinaires bipinnées; pinnules distantes; folioles linéaires, profondément canaliculées, acuminées; pétioles de toutes les feuilles fistuleux, non membraneux à la base; ombelle de douze rayons; involucre de six à huit feuilles; caduque; ombellules capités; involucelles de six à huit folioles dirigées du même côté, linéaires; fleurs petites; fruits ovales, presque arrondis, striés, rougeâtres, couronnés. Fleurit en été.

*Croît dans les prés humides près Quillebeuf, où cette plante a été trouvée par M. Dubreuil qui la cultive dans le Jardin des Plantes de Rouen.*

*Nota.* M. Dubreuil cultive, cette année 1824, dans le Jardin des plantes de Rouen, un *Ænanthe* qu'il a trouvé dans le *Marais-Vernier*. Je crois que c'est l'*ÆNANTHE APPROXIMATA*, de MERAT, *Fl. des environs de Paris*, 2<sup>e</sup> édition. Mais il n'est point assez avancé pour que je puisse m'en assurer. Je suis donc forcé d'ajourner la description de cette nouvelle espèce, qui viendra se ranger avec les autres, pour enrichir notre Flore.

## SCANDIX.

*SCANDIX ODORATA, L. Chærophyllum odoratum, LAM. Myrrhis odorata, SCOP. Caule striato, subvillosa, ramoso; foliis tripinnatis, subvillosis, sæpius albo maculatis; seminibus nitidis, profundè sulcatis; costis mem-*

## CERFEUIL.

**CERFEUIL MUSQUÉ.** Tige striée, un peu velue, rameuse; feuilles trois fois ailées, légèrement velues, souvent marquées de taches blanches; semences luisantes, profondément cannelées; cannelures membraneuses. Fleurs blanches.

*branaceis. Flores albi. Floret maio, junio. Habitat in pratis montosis.* ♀

*Sc. NODOSA, L. Caulis nodosa, LAM. Myrrhis nodosa, LAM. Chærophyllum nodosum, LAM. Anthriscus nodosa, PERS. MORISS. S. 9, t. 10, f. 4. Caule pedali, ramoso, hispido; geniculis tumidis; foliis bipinnatis; foliolis ovatis, incisiss crenatisque; umbellis duabus-quatuor radiis; involucellis lanceolatis, erectis; fructu cylindrico; pilis scabris; rostro glabro. Flores albi. Habitat in umbrosis, sepibus et ad margines viarum.* ⊙

## CHÆROPHYLLUM.

*CHÆROPHYLLUM HIRSUM, L. JACQ. Fl. Aust., t. 148. Scandix hirsuta, SCOP. Caule ramoso, hirsuto; foliis bi-tripinnatis; foliolis latis, lanceolatis, acutis, inciso-dentatis, hirsutis; umbellis decem-quindecimradiatis; involucellis quinque-septem lanceolatis, acerosis, pedicellos æquantibus, post anthesin cernuis; fructibus gracilibus, oblongis,*

blanches. Fleurit en mai, juin. Croît dans les endroits herbus des montagnes.

*Dans l'enclos des Chartreux, où il est comme spontané.*

*C. NOUEUX.* Tige haute d'un pied, ramense, hérissée de poils rudes, renflée à chaque articulation; feuilles deux fois ailées; folioles ovées, incisées et crénelées; ombelles de deux à quatre rayons; folioles des involucelles lancéolées, dressées; fruit cylindrique, muni de poils rudes, terminé par un bec glabre. Fleurs blanches. Naît dans les lieux ombragés, le long des haies, sur les bords des chemins.

*Un peu au-dessus du Pont-Audemer, le long du chemin de Lizieux,*

Où M. Dubreuil l'a trouvé.

## CERFEUIL.

*CERFEUIL HÉRISSÉ.* Tige ramense, hérissée; feuilles deux ou trois fois pinnées; folioles larges, lancéolées, pointues, incisées-dentées, hérissées; ombelles de dix à quinze rayons; involucelles de cinq à sept folioles lancéolées, acérées, égalant en hauteur les pédicelles, penchées après la floraison; fruits grêles, oblongs, striés, jaunâtres,

*striatis, flavescens, biaristatis; aristis divergentibus in angulum acutum. Flores albi. Floret junio. Habitat in humidis montosis. ♀*

terminés par deux styles en forme d'arête et divergeant de manière à former entre eux un angle aigu. Fleurs blanches. Fleurit en juin. Croît dans les lieux montueux, humides.

*Dans une prairie près de Toutainville,*

Où M. Prieur l'a trouvé.

## SESELI.

## SÉSÉLI.

*SESELI, L. Calix integer. Corolla pentapetala; petalis æqualibus, inflexo-cordatis; umbellæ globosæ; involucrium universale subnullum; partiale mono-polyphyllum. Fructus parvus, ovatus, striatus. Semina intus concava.*

SÉSÉLI. Calice entier. Corolles de cinq pétales égaux, courbés en cœur; ombelles globuleuses; collerettes générales nulles ou à une seule foliole; les partielles à une ou plusieurs folioles. Fruit petit, ové, strié. Semences concaves du côté interne.

*S. MONTANUM, L. VALL., t. 5, f. 2. Caule cylindrico, lævi, subramoso; foliorum vaginis integris; foliis radicalibus bipinnatis; foliolis brevibus, divergentibus; caulinis distantibus, simpliciter pinnatis; foliolis longis, angustissimis, linearibus. Flores albi. Floret julio, augusto. Habitat in locis siccis et montosis. ♀*

S. DE MONTAGNE. Tige cylindrique, lisse, un peu rameuse; gaine des feuilles entière; feuilles radicales deux fois pinnées, à folioles courtes, divergentes; les feuilles caulinaires simplement ailées, écartées, à folioles longues, très-étroites, linéaires. Fleurs blanches. Fleurit en juillet, août. Croît dans les lieux secs et montueux.

*Près des Andelys, sur la roche Saint-Antoine,*

Où cette plante a été trouvée par MM. Dargnies et Carolus de la Cour, qui me l'ont communiquée.

## PENTANDRIA PENTAGYNIA.

LINUM.

*LINUM MARITIMUM*, L.  
 JACQ. Vind. t. 154. *Caule glabro, subanguloso, supernè ramoso; foliis lanceolato-linearibus, acutis, sparsis; inferioribus ellipticis, oppositis; floribus solitariis, longè pedicellatis; pedicellis sæpius foliis oppositis; calicibus ovatis, mucronatis; petalis calice duplò longioribus. Flores flavi. Floret junio, julio. Nascitur in herbosis maritimis.* ♀

## PENTANDRIE PENTAGYNIE.

LIN.

LIN MARITIME. Tige glabre, légèrement anguleuse, rameuse du haut; feuilles lancéolées-linéaires, pointues, éparses; celles du bas elliptiques, opposées; fleurs solitaires, portées sur de longs pédicelles souvent opposés aux feuilles; calices ovés, à divisions terminées brusquement par une petite pointe; pétales du double plus longs que le calice. Fleurs jaunes. Fleurit en juin, juillet. Croît le long de la mer, dans les endroits herbus.

*Près Trouville.*

Communiqué par M. Prieur.

## CLASSIS VI.

HEXANDRIA MONO-  
GYNIA.

## ORNITHOGALUM.

*ORNITHOGALUM LUTEUM*,  
L. *O. sylvaticum*, PERS. *O. pra-*  
*tense*, PERS. *Radice bulbosa* ;  
*caule angulato*, *basi diphylo* ;  
*foliis linearibus*, *superioribus late*  
*lanceolatis* ; *pedunculis umbellatis*,  
*glabris* ; *petalis lanceolatis*. *Flo-*  
*res lutei*. *Floret martio*, *aprili*.  
*Habitat in agris*, *cultis et syl-*  
*vaticis*. 24

## PHALANGIUM.

*PHALANGIUM BICOLOR*,  
DESF. Atl. 1, p. 304. *Anthericum*  
*planifolium*, L. LOB. ic. t. 3, f. 2.  
*Radicibus fibrosis*, *crassis*, *sim-*  
*plicibus*, *cylindraceis* ; *foliis ra-*  
*dicalibus pluribus*, *elongatis*,  
*planis*, *patentibus* ; *caule sub-*  
*aphyllo*, *compresso*, *ramoso*, *gla-*  
*bro* ; *floribus laxè paniculatis* ;  
*filamentis staminum pubescenti-*  
*bus* ; *petalis intus niveis*, *extus*  
*purpurascens*, *etiam utrinque*

## CLASSE VI.

HEXANDRIE MONO-  
GYNIE.

## ORNITHOGALE.

ORNITHOGALE JAUNE. Racine  
bulbeuse ; tige anguleuse, di-  
phylle du bas ; feuilles linéaires,  
les supérieures larges, lancéolées ;  
pedoncules disposés en ombel-  
les, glabres ; pétales lancéolés.  
Fleurs jaunes. Fleurit en mars,  
avril. Croît dans les champs,  
les terres cultivées, les bois.

*A Venable*, *Andé*,

Où l'indique M. Brouard,  
*Cat. des Plantes du départe-*  
*ment de l'Eure*.

## PHALANGÈRE.

PHALANGÈRE BICOLORE. Racines  
fibreuses, épaisses, simples, cy-  
lindriques ; feuilles radicales  
nombreuses, allongées, planes,  
étalées ; tige presque sans feuil-  
les, comprimée, rameuse, gla-  
bre. Fleurs en panicule lâche ;  
filaments des étamines pubescens ;  
pétales blancs à l'intérieur, d'un  
pourpre clair en dehors, quel-  
quefois de couleur pourpre sur  
l'une et l'autre surface. Fleu-

*purpureis. Floret junio, julio. Habitat ad sepes et in arenosis. ♀*

rit en juin, juillet. Croît le long des haies et dans les terrains sablonneux.

*Bois de Glissolle.*

M. Brouard, *Cat. des Plantes du département de l'Eure.*

*P. LILIAGO, SCHREB. Anthericum liliago, L. LAM. ill. t. 240, f. 2. Fl. Dan. t. 616. Caule cylindrico, aphylo., simplicissimo, rigido; foliis radicalibus planis, subcanaliculatis; floribus spicatis, inferioribus distantibus, superioribus approximatis; bracteis inferioribus longis, linearibus, acutis; pistillo declinato; floribus albis; petalis extus rubro-lineatis; lineis tribus. Floret maio, junio. Habitat in sylvis montosis. ♀*

**P. FLEUR-DE-LYS.** Tige cylindrique, sans feuilles, très-simple, ferme; feuilles radicales planes, légèrement en gouttière. Fleurs en épi, les inférieures écartées, les supérieures rapprochées; bractées inférieures longues, linéaires, pointues; pistil incliné. Fleurs blanches; pétales chargés extérieurement de trois raies rouges. Fleurit en mai, juin. Se trouve dans les bois montueux.

*Côte-aux-Brebis, près Menilles.*

M. Brouard, *Cat. des pl. du département de l'Eure.*

## CONVALLARIA.

*CONVALLARIA BIFOLIA, L. Fl. Dan., 291. Mayanthemum bifolium, DECAND. Fl. Fr. Scapo subflexuoso, tereti, bifolio; foliis cordatis; floribus quadrifidis, tetrandris, albis. Floret maio. Habitat in sylvaticis montosis. ♀*

## MUGUET.

**MUGUET A DEUX FEUILLES.** Hampe un peu flexueuse, cylindrique, à deux feuilles en cœur; fleurs blanches, à quatre divisions, à quatre étamines. Fleurit en mai. Croît dans les bois montueux.

*Bois de Montbuisson, dans le pays de Bray.*

Communiqué par M. Félix Petit.

*Nota.* M. Marquis, professeur de botanique au Jardin des plantes de Rouen, m'a dit qu'un de ses élèves avait trouvé, cette année 1824, cette plante dans la *Forêt Verte*.

## JUNCUS.

## JONC.

*JUNCUS ULIGINOSUS*, ROTH.  
*J. stolonifer*, WOLLEN. Fl. Dan.  
 t. 817. *Culmo folioso, repente,*  
*ad florum glomerulos prolifero;*  
*foliis setaceis, subarticulato-no-*  
*dosis. Nascitur in locis hyeme*  
*inundatis. ¶*

JONC DES MARÉCAGES. Chaume  
 feuillé, rampant, se reproduisant  
 entre les petits paquets de fleurs;  
 feuilles setacées, entrecoupées de  
 nœuds en forme d'articulations.  
 Croît dans les terrains inondés  
 pendant l'hiver.

*Marais Vernier.*

*Nota.* Il faut réunir ces deux variétés de la Flore : *Juncus fluitans*  
 et *Juncus stolonifer*. C'est le *Juncus fluitans* terrestre ou aquatique.

*J. SUPINUS*, ROTH. Fl. Dan.  
 t. 1099. *Culmis cæspitosis, sub-*  
*dichotomis, foliosis; foliis fili-*  
*formibus, canaliculatis; capitulis*  
*triphyllis. Habitat in herbosis,*  
*humidis, ad margines piscina-*  
*rum.*

J. COUCHÉ. Chaume en gazon,  
 presque dichotome, feuillé;  
 feuilles filiformes, canaliculées; têtes  
 de fleurs réunies trois ensem-  
 ble. Croît dans les lieux herbus,  
 humides, et sur les bords des mares.

*Pâturages de St-Aignan, près*  
*la ferme de Belévent.*

*J. FLUITANS*, LAM. Dict. 3,  
 p. 270. *Culmis filiformibus, ra-*  
*dicantibus, vel fluitantibus;*  
*foliis superioribus linearibus,*  
*inferioribus capillaribus, omnibus*  
*subnodoso-articulatis; paniculâ*  
*capitulis paucioribus, trifloris.*  
*Flores subfusci. Floret junio, ju-*  
*lio. Habitat ad terram in fossis*  
*aquaticis paludibusque, vel flui-*  
*tat in aquis stagnantibus. ¶*

J. FLOTTANT. Chaumes filifor-  
 mes, radicans, ou flottans; feuilles  
 supérieures linéaires, les infé-  
 rieures capillaires, toutes un peu  
 noueuses, (ce dont on s'aperçoit si  
 on les fait glisser entre les doigts);  
 panicule peu garnie de fleurs brunâ-  
 tres disposées en tête; chaque tête  
 composée de trois petits paquets.  
 Fleurit en juin, juillet. Croît sur la  
 terre dans les fossés aquatiques,  
 dans les marais, ou flotte sur les  
 eaux stagnantes.

*Au Pont-de-l'Arche, à Sommery.*  
 M. Félix Petit.

*J. MAXIMUS*, WILLD. *J. pilosus*, var.  $\delta$ . L. *J. montanus*, LAM. *J. sylvaticus*, CURT. *Luzula maxima*, Fl. Fr. *Culmo erecto, glabro; foliis caulinis paucis (tribus quatuorve), brevibus, angustis; radicalibus numerosissimis, longis, latis, planis, omnibus subpilosis; floribus corymbosis; corymbo decomposito; pedunculis elongatis, divaricatis, subbifloris; foliolis calicinis aristatis, longitudine capsulae. Flores fusci. Floret maio. Nascitur in sylvaticis submontanis.*  $\mathcal{L}$

*J. NIVEUS*, L. *Luzula nivea*, Fl. Fr. *Radice repente; foliis subpilosis; corymbo composito; pedunculis subquinquefloris; calicum lobis acutis; interioribus duplò longioribus. Flores eleganter nivei. Floret junio. Habitat (apud nos) in paludibus.*  $\mathcal{L}$

## TRIGYNIA.

## RUMEX.

*RUMEX NEMOLAPATHUM*, L. *R. divaricatus*, THUILL. (non L.) *Caule simplici, sulcato; foliis inferioribus cordato-lanceolatis; superioribus lanceo-*

*J. A LARGES FEUILLES.* Chaume dressé; glabre; trois ou quatre feuilles caulinaires courtes, étroites; les radicales très-nombreuses, longues, larges, planes; toutes munies de quelques poils; fleurs en corymbe décomposé; pédoncules longs, divergens, chargés de deux ou trois fleurs, écartés; folioles calicinales aristées, de la longueur de la capsule. Fleurs brunâtres. Fleurit en mai. Croît dans les bois un peu montueux.

*Au bord du bois de Beaubec, le long du ruisseau.*

M. Félix Petit.

*J. BLANC-DE-NEIGE.* Racine rampante, feuilles munies de quelques poils; corymbe composé; pédoncules chargés de quatre à cinq fleurs; lobes des calices aigus; les intérieurs du double plus longs. Fleurs d'un beau blanc de neige. Fleurit en juin. Se trouve dans les marais.

*Au Marais-Vernier.*

## TRIGYNIE.

## RUMEX.

*RUMEX DES BOIS.* Tige simple, sillonnée; feuilles inférieures lancéolées en cœur; les supérieures simplement lancéolées; fleurs verticillées; verticilles

*latis; floribus verticillatis; verticillis remotis, ramosis; ramis patentibus; petalis linearibus, obtusis, integerrimis. Flores herbacei. Floret junio, julio. Habitat in nemoribus humidis. ♀*

écartés, rameux; rameaux étalés; pétales linéaires, obtus, très-entiers. Fleurs de couleur herbacée. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les lieux humides, ombragés.

*A Croisset, Dieppedalle, le long de la rivière, parmi les roseaux.*

**CLASSE**

## CLASSIS VIII.

## CLASSE VIII.

OCTANDRIA MONO-  
GYNIA.

## OCTANDRIE MONOGYNIE.

## ŒNOTHERA.

## ONAGRE.

M. Passy m'a fait parvenir un *Œnothera* sous le nom de *longifolia* qu'il a trouvé aux environs de *Gisors*. C'est bien l'*Œnothera longifolia* de LINNÉ; mais comme cette espèce n'a jamais été trouvée en France, que je sache, j'en ajourne la description en priant M. Passy d'examiner si sa plante est réellement spontanée dans le lieu où il l'a trouvée, ou si elle n'y était qu'accidentellement.

## POLYGONUM.

## RENOUÉE.

*POLYGONUM DUMETORUM*,  
L. Fl. Dan., t. 756. *Caule volu-*  
*bili, cylindrico, striato, glabro,*  
*bi-sexpedali; foliis triangula-*  
*ribus, sagittatis; stipulis subnul-*  
*lis; floribus carinato-alatis, oc-*  
*tandris, paniculatis, pendulis;*  
*antheris albis; seminibus trian-*  
*gularibus; valvulis seminalibus*  
*alatis. Flores spurco-albi. Floret*  
*augusto, septembri. Habitat in*  
*sepibus et dumetis. ☉*

RENOUÉE DES BUISSONS. Tige  
grimpante, cylindrique, striée,  
glabre, haute de deux à six  
pieds; feuilles triangulaires et  
en forme de flèche; stipules  
presque nulles; fleurs en ca-  
rène, et relevées par des saillies  
en formes d'ailes, paniculées,  
pendantes, à huit étamines; an-  
thères blanches; panicule pen-  
chée; graines triangulaires, à  
pans prolongés en trois ailes  
membraneuses. Fleurs d'un blanc  
sale. Fleurit en août, septembre.  
Croît dans les haies et les buis-  
sons.

*A Saint-Martin-du-Vivier;*

## CLASSIS X.

## CLASSE X.

## DECANDRIA DIGYNIA.

## DÉCANDRIE DIGYNIE.

## CHRYSOSPLENIUM.

## DORINE.

**CHRYSOSPLENIUM ALTERNIFOLIUM**, L. Fl. Dan., t. 366. *Foliis alternis, reniformibus, crenatis; floribus terminalibus, folio terminali insidentibus. Flores lutei. Floret aprili, maio. Habitat in umbrosis, humentibus.* ¶

**DORINE A FEUILLES ALTERNES.** Feuilles alternes, réniformes, crénelées; fleurs terminales, assises sur la dernière feuille. Fleurs jaunes. Fleurit en avril, mai. Croît dans les lieux ombragés, humides. *A Brémontier-en-Bray, près le moulin.*

M. Félix Petit.

## DIANTHUS.

## ŒILLET.

**DIANTHUS PROLIFER**, L.

On trouve une variété de cette espèce, dont les fleurs sont solitaires. C'est le **DIANTHUS DIMINUTUS** de LINNÉ. Cette variété se trouve entre *Bouafles* et *Vésillon*. Communiquée par M. Auguste Le Prévost.

**D. ARENARIUS**, L. *D. gallicus*, PERS? *Radice longâ, lignosâ; caule adscendente, subuniflora; foliis linearibus; squamis calicinis ovatis, obtusis; petalis multifidis. Flores dilute purpurei. Floret junio, julio. Habitat in arenosis.* ¶

**ŒILLET DES SABLES.** Racine longue, ligneuse; tige couchée du bas, dressée du haut, à une ou deux fleurs; feuilles linéaires, écailles des calices ovées, obtuses; pétales multifides. Fleurs d'un pourpre clair. Fleurit en juin, juillet. Se trouve dans les sables.

*A Nonancourt, sur le bord des chemins de la côte, du côté d'Evreux.*

M. Brouard; *Cat. des plantes du département de l'Eure.*

## CUCUBALUS.

*CUCUBALUS MARITIMUS*,  
BOUCHER. *C. behen*, VAR.  $\beta$ . L.  
*Silene uniflora*, ROTH. *Silene ma-*  
*ritima*, SMITH. *Caulibus prostratis*  
*vel subadscendentibus; foliis par-*  
*vis, acuminatis; floribus terminali-*  
*bus, solitariis geminisve; calicibus*  
*inflatis, vix reticulatis; petalis*  
*bifidis, fauce subvillosis. Floret*  
*per totam æstatem. Habitat in*  
*sabulosis maritimis, inter lapi-*  
*des. ♀*

## TRIGYNIA.

## SILÈNE.

*SILÈNE CERASTOIDÈS*, L.  
Dill. ELTH., t. 309. *Caule erecto,*  
*villosa, subramosa; foliis sub-*  
*spatulatis; floribus solitariis, la-*  
*teralibus; petalis parvis, emar-*  
*ginatis, extus rubescentibus, intus*  
*carneis; fructificationibus crec-*  
*tis; calicibus subsessilibus, sub-*  
*pilosis. Floret julio. Habitat in-*  
*ter messes. ☉*

## BÉHEN.

BÉHEN MARITIME. Tiges, les  
unes entièrement couchées, les  
autres un peu redressées; feuilles  
petites, pointues; fleurs termina-  
les, geminées ou solitaires; calices  
enflés, à peine reticulés; pétales  
bifides, à gorge quelquefois velue.  
Fleurit pendant tout l'été. Se  
trouve sur les bords de la mer, dans  
les sables et les lieux pierreux.

*Baye de Criel, près d'un*  
*fort en ruine.*

Communiqué par M. Auguste  
Le Prévost.

## TRIGYNIE.

## SILÈNE.

SILÈNE CÉRASTOÏDE. Tige dres-  
sée, velue, quelquefois rameuse;  
feuilles presque en spatule; fleurs  
solitaires; latérales; pétales pe-  
tits, échancrés, rougeâtres en-  
dehors, couleur de chair en de-  
dans; fructifications dressées;  
calices presque sessiles, un peu  
velus. Fleurit en juillet. Croît  
parmi les moissons.

*Dans un vallon, au-dessus de*  
*Vieux-Port, près Quillebeuf.*

Où M. Levieux et moi l'avons  
trouvée.

*Se trouve aussi dans les*  
*champs cultivés, à St-Pierre-*  
*des-Cercueils.*

## STELLARIA.

*STELLARIA NEMORUM*, L.  
*Alsine nemorum*, SCHREB. Fl. Dan., t. 271. *Caule debili, foliato; foliis mollibus, cordatis; infimis longè petiolatis, superioribus subsessilibus; paniculâ dichotomâ; pedunculis ramosis. Flores albi. Floret junio. Habitat in nemoribus et umbrosis.* ♀

*ST. PALUSTRIS*, WILLD. *S. graminea*, VAR.  $\beta$ . L. *S. glauca*, DECAND. *Caule erectiusculo, debili, lævi; foliis lineari-lanceolatis, margine lævibus; floralibus scariosis; floribus paniculatis; petalis bipartitis, calice majoribus. Flores albi. Floret junio. Habitat in fossis et paludibus.* ♀

## ARENARIA.

*ARENARIA PEPLOIDES*, L.  
*A. portulacea*, LAM. Fl. Fr., 3., p. 38. *Caule cylindrico, ramoso, folioso; foliis ovalibus, acutis, integris, carnosis, superne approximatis; petalis calicem subæquantibus; capsulâ rotundatâ; receptaculo glanduloso; seminibus punctatis. Flores*

## STELLAIRE.

STELLAIRE DES BOIS. Tige faible, feuillée; feuilles molles, en cœur; les inférieures portées sur de longs pétioles, les supérieures presque sessiles; panicule dichotome; pédoncules rameux. Fleurs blanches. Fleurit en juin. Croît dans les lieux ombragés.

*Le long d'un fossé qui traverse la ferme du Gort, commune du Petit-Quevilly.*

ST. DES MARAIS. Tige presque dressée, faible, lisse; feuilles linéaires-lancéolées, lisses sur les bords, les florales scarieuses; fleurs paniculées; pétales bipartites, plus longs que le calice. Fleurs blanches. Fleurit en juin. Croît dans les fossés et les marais.

*A Heurtauville.*

Où elle a été trouvée par M. Auguste Le Prévost.

## SABLINE.

SABLINE POURPIER. Tige cylindrique, rameuse, garnie de feuilles ovales, pointues, entières, charnues; les supérieures rapprochées; pétales à peu près de la longueur du calice; capsule arrondie; réceptacle glanduleux; semences ponctuées. Fleurs blanches. Fleurit en juin, juillet.

*albi. Floret junio, julio. Habitat in sabulosis maritimis.* Croît dans les sables maritimes.  
*Au Hoc.*

Où elle a été trouvée par M. Auguste Le Prévost.

*A. RUBRA, L.*

*Observation.* J'ai rencontré, mais rarement, une variété dont les tiges sont couchées, les feuilles opposées, linéaires, charnues, de la longueur des entre-nœuds, et dont la capsule est de moitié plus courte que le calice; c'est la variété  $\beta$  de l'*Arenaria rubra*, de LINNÉ. — *ARENARIA MARINA*, ROTH. Fl. Dan., t. 740. *Caulibus prostratis; foliis oppositis, linearibus, carnosis, longitudine internodiorum; calicibus capsulâ dimidiò brevioribus.*

*A. MEDIA, L. Caulibus suberectis, supernè præsertim pubescentibus; internodiis distantibus; foliis linearibus, carnosis; stipulis membranaceis: seminibus alâ membranaceâ cinctis. Flores purpurascens, seu nonnunquàm albi. Floret per totam æstatem. Nascitur in arenosis maritimis. ☉*

*S. INTERMÉDIAIRE.* Tiges presque dressées, pubescentes surtout vers le haut; entre-nœuds éloignés; feuilles linéaires, charnues; stipules membraneuses: graines entourées d'une aîle membraneuse. Fleurs de couleur pourpre, ou quelquefois blanches. Fleurit tout l'été. Croît dans les sables maritimes.

*A Dieppe, à Lillebonne, à l'embouchure de la Seine.*

## PENTAGYNIA.

## SEDUM.

*SEDUM DASYPHYLLUM, L. DECAND., Pl. Grass., t. 95. Bull. herb., t. 11. JACQ. VIND., t. 153. Caulibus cylindricis, numerosissimis, infirmis, cæspitosis, apice pubescentibus; foliis oppositis, ovatis, obtusis, carnosis; floribus*

## PENTAGYNIE.

## VERMICULAIRE.

*VERMICULAIRE A FEUILLES ÉPAISSES.* Tiges cylindriques, très-nombreuses, faibles, disposées en gazon, velues du haut; feuilles opposées, ovées, obtuses, charnues; fleurs rougeâtres avant leur développement,

*rubellis, dein albis, sæpius hexapetalis, laxè racemosis. Floret junio, julio. Habitat ad muros et in petrosis aridis. ♀*

ensuite blanches, souvent de six pétales, disposées en grappes lâches. Fleurit en juin, juillet. Croît sur les murs et dans les lieux pierreux et arides.

*A Dieppe, sur un mur à droite à l'entrée de la ville du côté de Rouen, et ailleurs aux environs de la ville.*

Communiquée par M. Benjamin Gaillon.

**S. VILLOSUM, L. Engl.** Bot., t. 394. *Caule erecto, villosò, subrubescente, subramoso; foliis oblongis, suprà planiusculis; pedunculis axillaribus, pubescentibus, subunifloris; petalis ovatis, obtusiusculis; staminibus septem, octo. Flores rubelli. Floret julio. Habitat in pratis paludosis montium et ad lutamenta. ☉*

**SÉDUM VELU.** Tige droite, velue, un peu rougeâtre, un peu rameuse; feuilles oblongues, planes en dessus; pédoncules axillaires, pubescens, portant une ou deux fleurs; pétales ovés, presque obtus; de sept à huit étamines. Fleurs rougeâtres. Fleurit en juillet. Croît dans les prés humides des montagnes et sur les murs de bauge.

M. Brouard, *Cat. des plantes du département de l'Eure.*

#### LYCHNIS.

**LYCHNIS VISCOSA, L. Clus.** hist., t. 1, p. 289, f. 2. *Caule erecto, simplici, rubescente, articulato; internodiis superioribus viscosis; foliis glabris, lanceolatis, acutis; pedunculis terminalibus, oppositis, multifloris; petalis integris, seu vix emar-*

#### LYCHNIDE.

**LYCHNIDE VISQUEUSE.** Tige dressée, simple, rougeâtre, articulée; entre-nœuds supérieurs visqueux; feuilles glabres, lancéolées, pointues; pédoncules terminaux, opposés, multiflores; pétales entiers ou seulement un peu échancrés. Fleurs tirant sur

*ginatis. Flores purpurascens. Floret junio, julio. Habitat in pratis siccis, montosis. 24*

le pourpre. Fleurit en juin, juillet. Se trouve dans les prés secs, montueux.

*Au haut de la côte du Marais-Vernier, près le moulin à vent.*

M. Brouard, *Cat. des Plantes du département de l'Eure.*

## CERASTIUM.

## CÉRAISTE.

*CERASTIUM BRACHYPETALUM, PERS.*

CÉRAISTE A COURTS PÉTALES.

*Nota.* Remplacer la description qui est dans la Flore, par celle-ci :

*Caule erecto, tomentoso, dichotomo; foliis ovatis; infimis rosaceis; floribus paniculatis; calice villosa, corollâ longiore. Flores albi. Floret æstate. Habitat in ruderalis. ☉*

Tige dressée, tomenteuse, dichotome; feuilles ovées; les inférieures disposées en rosette; fleurs en panicule; calice velu, plus long que la corolle. Fleurs blanches. Fleurit tout l'été. Se trouve dans les lieux arides.

## SPERGULA.

## SPARGOUTE.

*SPERGULA PENTANDRA, L. LAM., ill. t. 392, f. 2. Foliis verticillatis; floribus subpentandris; seminibus alâ membranaceâ cinctis. Flores albi. Floret à martio ad maium. Nascitur in arvis arenosis. ☉*

SPARGOUTE A CINQ ÉTAMINES. Feuilles verticillées; fleurs quelquefois à cinq étamines: semences entourées d'une large bordure membraneuse. Fleurs blanches. Fleurit depuis mars jusqu'en mai. Croît dans les terres sabloneuses.

*A Lucy en Bray.*

Communiquée par M. Félix Petit.

## CLASSIS XI.

DODECANDRIA MONO-  
GYNIA.

## ASARUM.

*ASARUM*, L. *Calix campanulatus, tri-quadrilobus, germini insidens; corolla nulla; antheræ mediis filamentis adnatæ; stylus brevis; stigma substellatum. Capsula coriacea, sexlocularis, calice coronata.*

*A. EUROPEUM*, L. Fl. Dan., t. 633. Bull. herbier, t. 69. *Caulibus brevibus, supernè bifoliis; foliis oppositis, longè petiolatis, reniformibus, subcoriaceis, viridibus, subtùs leviter villosis; floribus parvis, solitariis, campanulatis, trilobis, extùs subvillosis, intùs rubro-nigrescentibus, breviter pedunculatis; pedunculis solitariis in bifurcatione petiolorum. Flores atro-purpurei. Floret aprili, maio. Habitat in nemoribus umbrosis. ♀*

## CLASSE XI.

DODÉCANDRIE MONO-  
GYNIE.

## ASARET.

*ASARET.* Calice campanulé, à trois ou quatre lobes, placé sur l'ovaire; corolle nulle; anthères attachées au milieu de leurs filaments; style court; stigmate divisé en six lobes rayonnans. Capsule coriace, à six loges, couronnée par le calice.

*A. D'EUROPE.* Tiges courtes, terminées par deux feuilles portées sur de longs pétioles, réniformes, un peu coriaces, vertes, légèrement velues en dessous; fleurs petites, solitaires, campanulées, à trois lobes, un peu velues en dehors, d'un rouge noirâtre intérieurement, soutenues par de courts pédoncules situés à la bifurcation des pétioles. Fleurs d'un pourpre noirâtre. Fleurit en avril, mai. Croît dans les lieux couverts.

*Aux environs du Pont-Audemer près du château de Saint-Mard, non loin d'un ravin.*

M. Prieur, docteur médecin, au Pont-Audemer.

DODÉCANDRIE

DODÉCANDRIA DIGY-  
NIA.

## AGRIMONIA.

*AGRIMONIA ODORATA*, TH.  
*Foliis pinnatis ; foliolis oblongis , inferioribus diminutis ; spicis pedunculatis ; floribus suaveolentibus ; calicibus fructigeris hispidis . Flores lutei . Floret julio , Augusto . Habitat in sylvaticis .* ♀

DODÉCANDRIE DIGY-  
NIE.

## AIGREMOINE.

AIGREMOINE ODORANTE. Feuilles pinnées ; folioles oblongues ; les inférieures plus petites que les supérieures ; épis pédonculés ; fleurs d'une odeur très-agréable ; calices fructifères hispides. Fleurs jaunes. Fleurit en juillet , août. Croît dans les bois taillis.

*Dans un bois près le Pont-Audemer.*

M. Brouard, *Cat. des plantes du département de l'Eure.*

DODÉCANDRIA TRI-  
GYNIA.

## EUPHORBIA.

*EUPHORBIA PURPURATA*, THULL. *E. dulcis*, LAM. (non LIN.) *Caule simplici , rubescente ; foliis sparsis , lanceolatis , obtusis , integerrimis ; umbellâ quinquesfidâ , bifidâ ; involucellis integris ; capsulis verrucosis , glabris . Flores atro-purpurei . Floret junio , julio . Habitat in sylvaticis arenosis .* ♀

DODÉCANDRIE TRI-  
GYNIE.

## EUPHORBÉE.

EUPHORBÉE POURPRÉE. Tige simple , rougeâtre ; feuilles éparses , lancéolées , obtuses , très-entières ; ombelle quinquesfide , puis bifide ; involucelles entiers ; capsules verruqueuses , glabres. Fleurs pourpre-noirâtres. Fleurit en juin , juillet. Croît dans les terrains sablonneux couverts de bois.

*Aux environs de Gisors ; au bas Bouffé près Bernay.*

Communiquée par M. Passy.

## CLASSIS XII.

## ICOSANDRIA PENTAGYNIA.

## PRUNUS.

*PRUNUS SYLVATICA*, DESV.  
Obs. sur les plantes d'Angers, p. 160. *Frutex non spinosus; foliis ellipticis, glabris, læviter crenulatis, seu serrulatis; pedunculis paulum elongatis; fructibus subelongatis, cærulescentibus. Flores albi. Florêt aprili. Habitat in vivis sepibus.* ¶

## SPIRÆA.

*SPIRÆA FILIPENDULA*, L.  
LAM. ill., t. 439, f. 1. *Radicibus filiformibus, tuberculosis; caule herbaceo; foliis pinnatis; foliolis uniformibus, serratis, ovato-oblongis; floribus cymosis. Flores albi, extus rubelli. Floret junio, julio. Habitat in sylvaticis.* ¶

## ROSA.

\* *Germinibus ovalibus.*

*ROSA TOMENTOSA*, SMITH.  
*Caule aculeato; aculeis aduncis;*

## CLASSE XII.

## ICOSANDRIE PENTAGYNIE.

## PRUNIER.

PRUNIER DES BOIS. Arbrisseau non épineux; feuilles elliptiques, glabres, finement crénelées ou denticulées; pédoncules assez longs; fruit un peu allongé, bleuâtre. Fleurs blanches. Fleurit en avril. Croît dans les haies, où il est très-commun.

## SPIRÉE.

SPIRÉE FILIPENDULE. Racines filiformes, garnies de tubercules; tige herbacée; feuilles pinnées; folioles uniformes, dentées en scie, ovées-oblongues. Fleurs blanches à l'intérieur, rouges extérieurement, disposées en cyme. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les bois.

*Forêt de Roumare.*

Communiquée par M. Arsène Maille.

## ROSIER.

\* *Fruits ovales.*

ROSIER COTONNEUX. Tige munie d'aiguillons crochus; folioles

*foliolis ovatis, utrinque tomentosis; fructibus ovatis pedunculisque hispidis; petalis roseis, basi albidis. Floret junio, julio. Habitat in sepibus et dumetis. h*

ovales, tomenteuses sur l'une et l'autre surface; fruits ovés, garnis d'aiguillons ainsi que le pédoncule; pétales de couleur rose, blanchâtres à la base. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les haies et les buissons.

*Aux environs de Gisors, où elle a été trouvée par M. Passy, et à Saint-Amand, où elle l'a été par M. Levieux.*

*ROSA SEPIUM, THUILL.*

On trouve une variété dont les folioles sont allongées, glabres; le calice oblong, glabre, devenant très-gros. C'est le *ROSA MACROCARPA*. MERAT. 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> édition.

*Nota.* Effacez de la Flore, *Rosa stylosa*. DESVAUX. C'est le

*R. BREVIROSTRA, Fl. Fr. supp., n° 3714 b. R. systyla, BAST. supp. 31. Caule aculeato; aculeis recurvis, basi compressis; foliolis quinque, rarius septem, ovatis, acutis, glabris; dentibus æqualibus, acutis; petiolis pubescentibus, aculeatis; aculeis raris, uncinatis; pedunculis solitariis binisve; calicum segmentis pinnatifidis; stylis in columnam glabram, brevem coalitis; fructibus glabris, ovalibus; petalis albis, basi flavidis, seu lacteis, vel pallide roseis; undè tres varietates. Fl. Fr. Loco citato. Floret æstate. Habitat apud nos in sepibus. h*

*R. A COURT STYLE.* Tige armée d'aiguillons recourbés, comprimés à la base; feuilles composées de cinq folioles, rarement sept, ovales, pointues, glabres, à dents égales, aiguës; pétioles pubescens, munis de quelques aiguillons recourbés; pédoncules solitaires ou gémpés; segments des calices pinnatifides; styles soudés en une colonne glabre et courte; fruits glabres, ovales; pétales blancs et jaunâtres à la base, ou blanc-de-lait, ou rose pâle, d'où il résulte trois variétés. *Fl. Fr.* Fleurit en été. Croît dans les haies.

*Entre Darnétal et Saint-Leger du Bourg-Deni.*

## RUBUS.

*RUBUS CORYLIFOLIUS*, SMITH. *Caule frutescente, subanguloso, aculeato; aculeis rectiusculis; foliis ternatis quinatisque, subtus pilosis; foliolis lateralibus sessilibus; floribus albis, paniculatis; calicibus fructiferis inflexis. Floret julio. Habitat in sepibus.* h

*R. TOMENTOSUS*, var.  $\beta$  prostratus, BASTARD. Fl. Fr. supp. *Caule prostrato, vix anguloso, aculeato; aculeis parvis, numerosis; foliis ternatis; foliolis obovatis, subdupliciter serratis, superne glabris, seu vix pubescentibus; foliolis lateralibus subsessilibus; floribus paniculatis, albis. Floret junio, julio. Habitat in sylvis altis et cædis.*

## FRAGARIA.

*FRAGARIA GRANDIFLORA*, THUILL. *F. magna*. THUILL. *F. calicina*. LOIS. DESL., Fl. Gall. *Foliis ternatis, pilosiusculis, longè petiolatis; foliolis*

## RONCE.

RONCE A FEUILLES DE NOISETIER. Tige frutescente, un peu anguleuse, garnie d'aiguillons presque droits; feuilles, les unes ternées, les autres quinées, velues en dessous; folioles latérales sessiles; fleurs blanches, paniculées; calices fructifères infléchis. Fleurit en juin. Se trouve dans les haies.

*Aux environs de Gisors, où elle a été observée par M. Passy.*

*R. COTONNEUSE*. Tige couchée, à peine anguleuse, garnie d'aiguillons nombreux, petits; feuilles ternées; folioles obovées, presque doublement dentées en scie, glabres en dessus, ou à peine pubescentes; folioles latérales presque sessiles; fleurs blanches, disposées en panicules. Croît dans les forêts et les taillis.

*Forêt de Saint-Saëns près Martincamp, et dans les bois des Petites-Ventes.*

Communiquée par M. Félix Petit.

## FRAISIER.

FRAISIER A GRANDES FLEURS. Feuilles ternées, un peu velues, portées sur un long pétiole; folioles sessiles, cunéiformes du bas, arrondies du haut, grossièrement

*sessilibus, cuneato-subrotundis, grossè dentatis; floribus corymbosis; pedunculis scapo longioribus; calicibus corollam subæquantibus. Flores albi. Floret maio. Habitat in sylvaticis. ♀*

dentées; fleurs en corymbes; pédoncules dépassant de beaucoup la tige; divisions des calices presque aussi longues que la corolle. Fleurs blanches. Fleurit en mai. Se trouve dans les bois.

*Aux environs de Caudebec-sur-Seine.*

Trouvé par M. Dubreuil.

POTENTILLA.

POTENTILLE.

*POTENTILLA NITIDA, Th. (non L.) P. splendens, Fl. Fr. VAILL., t. 10, f. 1. Radice longa, dura, brunnea; caulibus diffusis, ramosis, villosis, decumbentibus, bi-quinquepollicaribus; foliis ternatis, raro quinatis; petiolis hirsutissimis; foliolis ovato-oblongis, apice serratis, subtus sericeo-lanatis, argenteis, supra eiridibus subpilosis; pedunculis villosis, subbifloris; petalis albis, emarginatis; receptaculo lanato. Flores albi. Floret maio. Habitat in locis sterilibus, lapidosis.*

**POTENTILLE BRILLANTE.** Racine longue, dure, brune; tiges longues de deux à cinq pouces, velues, ramenses, couchées; pétioles très-velus, portant trois, rarement cinq folioles ovées, oblongues, dentées du haut, vertes en-dessus et munies de quelques poils, garnies en dessous de poils soyeux, de couleur argentée; pédoncules velus, à une ou deux fleurs; pétales blancs, échancrés; réceptacle velu. Fleurs blanches. Fleurit en mai. Se trouve dans les lieux stériles, pierreux.

*Dans les landes d'Houlbec-Cocherel.*

Communiqué par M. Michelin.

## CLASSIS XIII.

POLYANDRIA POLY-  
GYNIA.

## HEPATICA.

*HEPATICA*, DILL. *Calix triphyllus, persistens; corolla hexapetala; capsulae plures, sessiles, oblongae, subacuminatae, non appendiculatae.*

*H. TRILOBA*, VILL. *Anemone hepatica*, L. CLUS. Hist. 2, p. 247, t. 3. *Scapo unifloro, erecto, villosa; foliis radicalibus trilobis, subcoriaceis, margine villosis, petiolatis; petiolis villosis, longitudine ferè foliorum; foliolis calicinis ovalibus, integris, villosis; petalis apice rotundatis; (fructibus non caudatis ut in anemone.) Flores caerulei, rubri, vel albi. Floret martio, aprili. Habitat in nemoribus.* ♀

## ANEMONE.

*ANEMONE RANUNCULOIDES*, L. *A. lutea*, LAM. LOB. Icon.

## CLASSE XIII.

POLYANDRIE POLY-  
GYNIE.

## HÉPATIQUE.

HÉPATIQUE. Calice à trois folioles persistantes. Corolle de six pétales. Plusieurs capsules sessiles, oblongues, un peu pointues, sans appendicules.

H. A TROIS LOBES. Herbe de la Trinité. Hampe uniflore, dressée, velue; feuilles radicales à trois lobes, un peu coriaces, à marge velue; pétioles velus, à peu près de la même longueur que les feuilles; folioles des calices ovales, entières, velues; pétales à sommet arrondi; (fruit non muni d'appendice comme dans les anémones). Fleurs bleues, rouges ou blanches. Fleurit en mars, avril. Croît dans les lieux ombragés.

*Entre Louviers et Surville, où elle a été trouvée par M. Michelin, qui me l'a communiquée.*

## ANÉMONE.

ANÉMONE RENONCULE. Hampe glabre, à une ou deux fleurs;

281, f. 1. *Scapo subunifloro, glabro; foliis radicalibus longè petiolatis, tri-quinquelobatis; lobis incisís, dentatis; involucro triphyllo; foliis subsessilibus; foliolis ternis quaternisve, elongatis, cuneiformibus, incisís aut grossè dentatis; petalis oblongis, obtusis, patentibus; fructibus acutis non caudatis. Flores lutei. Floret martio, aprili. Nas- citur in nemoribus pratisque umbrosis.* ♀

feuilles radicales à longs pétioles, divisées en trois ou cinq lobes incisés, dentés; collerettes de trois feuilles presque sessiles, divisées en trois ou quatre folioles allongées, cunéiformes, incisées ou grossièrement dentées; pétales oblongs, obtus, étalés; fruits pointus sans appendice. Fleurs jaunes. Fleurit en mars, avril. Croît dans les prés et les bois ombragés.

*Bois de Louviers, butte de Sainte-Barbe.*

Communiquée par M. Michelin.

#### RANUNCULUS.

\* *Foliis integris.*

*RANUNCULUS NODIFLORUS, VAILL., Mem. acad. 1719, t. 4, f. 4. Caule gracili, erecto, bifurcato; foliis radicalibus ovalibus, integris, longè petiolatis; caulinis sublinearibus, basi attenuatis; floribus parvis, sessilibus, luteis; seminibus utrinque tuberculatis. Floret maio, junio. Habitat in humidis inundatis.* ☉

\*\* *Foliis divisís.*

*R. INTERMEDIUS, POIR. R.*

#### RENONCULE.

\* *Feuilles entières.*

*RENONCULE NODIFLORE.* Tige grêle, dressée, bifurquée; feuilles radicales ovales, entières, portées sur de longs pétioles; les caulinaires presque linéaires, atténuées à la base; fleurs petites, sessiles, jaunes: semences tuberculeuses sur l'une et l'autre surface. Fleurit en mai, juin. Croît dans les lieux humides, inondés.

M. Brouard, *Cat. des pl. du département de l'Eure.*

\*\* *Feuilles divisées.*

*R. INTERMÉDIAIRE.* Racine fi-

*pumilus*, THUILL. *Radice fibrosâ;*  
*foliis inferioribus trilobato-in-*  
*cisis, superioribus subdigitatis;*  
*pedunculis subsolitariis; calicibus*  
*reflexis; seminibus glabris. Flores*  
*lutei. Floret julio. Habitat in*  
*locis humidis, inundatis. ¶*

*R. REPENS*, var.  $\beta$  *prostratus*,  
POIR. *Caulibus prostratis, flé-*  
*xuosis; foliis villosis; parvis,*  
*trilobis; lobis incis. Flores*  
*flavi. Floret maio-âugusto. Ha-*  
*bitat in pratis et cultis. ¶*

*R. POLYANTHEMOS*, L. *Caule*  
*erecto, sulcato; foliis multipart-*  
*itis; pedunculis sulcatis; cali-*  
*cibus patulis. Flores flavi. Floret*  
*maio, junio. Habitat in campis*  
*hyeme inundatis. ¶*

*R. CAPILLACEUS*, THILL. *R.*  
*aquatilis*, var.  $\gamma$  L. BARR. Icon.  
566. *Caulibus natantibus; foliis*  
*submersis, omnibus capillaribus;*

breuse; feuilles inférieures tri-  
lobées; les supérieures comme  
digitées; un ou deux pédon-  
cules; divisions des calices ren-  
versées; sémences glabres. Fleurs  
jaunes. Fleurit en juillet. Se  
trouve dans les lieux humides et  
inondés.

*Maré du Parc et dans le pays*  
*de Bray.*

**BASSINET COUCHÉ.** Tiges cou-  
chées, flexueuses; feuilles velues,  
petites, à trois lobes incisés.  
Fleurs jaunes. Fleurit depuis mai  
jusqu'en août. Croît dans les ter-  
res cultivées et les prés.

*A Vernonnet, au pied de la*  
*côte de l'hermitage de Sainte-*  
*Catherine, où l'a trouvé M. Ar-*  
*sène Maille.*

**RENONGULE A PLUSIEURS FLEURS.**  
Tiges dressées, sillonnées; feuilles  
multipartites; pédoncules sillon-  
nés; folioles calicinales étalées.  
Fleurs jaunes. Fleurit en mai, juin.  
Croît dans les terres cultivées où  
l'eau a séjourné pendant l'hiver.

*Aux environs du Pont-Au-*  
*demer.*

M. Brouard, *Cat. des pl. du*  
*département de l'Eure.*

**R. CAPILLACÉE.** Tiges nageantes;  
feuilles submergées; toutes ca-  
pillaires, divergentes; pédoncules  
uniflorés. Fleurs blanches. Fleu-  
rit

*laciniis divergentibus; pedunculis unifloris. Flores albi. Floret æstate. Habitat in aquis stagnantibus. Planta satis rara circa Rothomagum. ℥*

*R. PEUCEDANIFOLIUS, ALL.*  
*R. aquatilis, var. ♂ L. R. fluvialis, WILLD. Caule natante; foliis omnibus dichotomo-capillaceis; laciniis longissimis, parallelis. Flores albi. Floret junio, julio. Habitat in rivulis et lacubus. ℥*

rit en été. Habite dans les eaux stagnantes. Plante assez rare aux environs de Rouen.

*Dans un fossé derrière le Grand-Quevilly, entre le village et la rivière.*

*R. PEUCÉDANE. Tige nageante; toutes les feuilles dichotomes, capillaires; lacinies très-longues, parallèles. Fleurs blanches. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les rivières et les lacs.*

*Dans la rivière d'Iton; dans celle de l'Epte, près Gisors, et dans un ruisseau à Darnétal.*

## CLASSIS XIV.

DIDYNAMIA GYMNO-  
SPERMIA.

## STACHYS.

*STACHYS PALUSTRIS*, L.

*Nota.* M. Levieux a observé dans les champs cultivés du Bois-guillaume la variété indiquée par M. Decandolle, Fl. Fr., n° 2567, dont la tige est très-velue, les feuilles d'un vert-jaunâtre, très-pâle, l'épi court et composé seulement de trois ou quatre verticilles.

DIDYNAMIA ANGIO-  
SPERMIA.

## OROBANCHE.

OROBANCHE CARYOPHIL-  
LACEA, SMITH.

*Nota.* M. Levieux a trouvé cette année 1824, sur les côteaux de Bonsecours, une belle variété de cette espèce. La tige, les fleurs et leurs bractées sont d'un beau jaune serin, les écailles d'un brun plus pâle que dans l'espèce. Cette couleur est assez fixe pour ne s'affaiblir que peu dans la dessiccation. Ne serait-ce point l'*Orobanche speciosa*, Fl. Fr. suppl., n° 2453 ?

*O. EPITHYMUM*, Fl. Fr. *Tota planta ferrugineo-flavescens, subviscoso-pilosa. Corollis quadrifidis; lobis obtusis, crenulatis; staminibus basi hirsutis; stylo supernè glabro. Floret junio, julio. Habitat in arenosis montosis, parasitica in thymis serpyllis.* ♀

## CLASSE XIV.

DIDYNAMIE GYMNO-  
SPERMIE.

## ÉPIAIRE.

DIDYNAMIE ANGIO-  
SPERMIE.

## OROBANCHE.

OROBANCHE DU SERPOLET. Toute la plante est de couleur d'ochre et couverte de poils un peu visqueux. Corolles à quatre lobes obtus, crénelés; étamines velues à la base; style glabre en dessus. Fleurit en juin, juillet. Croît dans les lieux montueux et sablonneux, parasite sur les racines du serpolet.

*Trouvé sur les côteaux de Prèaux.*

## CLASSIS XV.

## CLASSE XV.

TETRADYNAMIA SILI-  
CULOSA.

## THLASPI.

## THLASPI BURSA PASTORIS.

On trouve une variété à feuilles entières, c'est le *BURSA PASTORIS MAJOR*, folio non sinuato. BAUH., Pin. 108.

## COCHLEARIA.

*COCHLEARIA ANGLICA*, SMITH. ENGL. Bot., t. 552. *Caule erecto, glabro, striato; foliis radicalibus ovato-lanceolatis; caulinis late lanceolatis, amplexicaulibus, subhastatis, grosse dentatis; siliculis magnis, ellipticis, reticulato-penosis. Flores albi. Floret julio, augusto. Habitat in littoribus maritimis.* ☉

TETRADYNAMIA SILI-  
QUOSA.

\* *Siliquis linearibus, caule folioso.*

## SISYMBRIUM.

*SISYMBRIUM LOESELII*, L. JACQ. Fl. Aust., t. 324. *Caule ramoso, erecto, subalbido, retrorsum hispido; foliis subtus*

TÉTRADYNAMIE SILI-  
CULEUSE.

## THLASPI.

## CRANSON.

CRANSON D'ANGLETERRE. Tige dressée, glabre, striée; feuilles radicales ovées-lancéolées; les caulinaires larges, amplexicaules, un peu hastées, grossièrement dentées; silicules elliptiques, grandes, munies de nervures réticulées. Fleurs blanches. Fleurit en juillet, août. Croît dans les lieux maritimes.

*Au Hoc, près le Havre.*

Communiqué par MM. Auguste Le Prévost et Boutigny.

TÉTRADYNAMIE SILI-  
QUEUSE.

\* *Siliques linéaires, tige garnie de feuilles.*

## SISYMBRE.

SISYMBRE DE LOESEL. Tige rameuse, dressée, un peu blanchâtre, munie de poils renversés; feuilles pubescentes en dessous,

*pubescentibus, runcinatis; laciniis inferioribus angustis, brevibus; superioribus longioribus, lobo terminali maximo; floribus terminalibus, racemosis: siliquis longissimis, gracilibus, flexuosis, pubescentibus, subsessilibus. Flores lutei. Floret æstate. Habitat ad muros, in cultis et siccis.*

roncinées, à lobes inférieurs, plus étroits, plus courts que les supérieurs, le terminal très-grand; fleurs terminales, en grappes: siliques très-longues, grêles, flexueuses, pubescentes, presque sessiles. Fleurs jaunes. Fleurit en été. Croît sur les murs, dans les lieux cultivés et les terrains arides.

*Aux environs de Dreux.*

Communiqué par M. Brouard, docteur-médecin, à Evreux.

## CLASSIS XVI.

## CLASSE XVI.

## MONADELPHIA POLYANDRIA.

## MONADELPHIE POLYANDRIE.

## MALVA.

## MAUVE.

*MALVA NICÆENSIS*, ALL.  
 cav. diss. 2. n° 134, t. 25, f. 1.  
*Caule prostrato, subramoso, hirta, pilis sparsis; foliis longè petiolatis, subglabris, quinquelobatis, lobis acutis; stipulis lanceolatis, membranaceis; pedunculis axillaribus, erectis, unifloris; calicibus villosis. Flores dilute violacei. Floret autumno (apud nos.) Habitat circa Portum gratiæ. ☉*

MAUVE DE NICE. Tige couchée, un peu rameuse ou simple, hérissée de poils épars; feuilles portées sur de longs pétioles, presque glabres, à cinq lobes pointus; stipules lancéolées, membraneuses; pédoncules axillaires, dressés, uniflores; calices velus. Fleurs d'un violet pâle. Fleurit en automne (en Normandie.)

*Croît aux environs du Havre,*

Où elle a été trouvée par M. Lamouroux, qui me l'a communiquée par l'entremise de M. Auguste Le Prévost.

## CLASSIS XVII.

## CLASSE XVII.

DIADELPHIA HEXAN-  
DRIA.DIADELPHIE HEXAN-  
DRIE.

## FUMARIA.

## FUMETERRE.

*FUMARIA BULBOSA*, L. *F. ca-  
va*, RETZ. *Corydalis tuberculosa*,  
Fl. Fr., LOB. Icon. 759, f. 2. *F.*  
*solida*. Fl: des env. de Rouen, sup.  
565. *Radice tuberosâ, cavâ; caule  
simplici, erectiusculo; foliis bi-  
triternatis; floribus terminalibus;  
bracteis ovato-lanceolatis; in-  
tegerimis. Flores purpurascen-  
tes, interdum albi. Floret martio;  
aprili. Habitat in nemoribus  
umbrosis.* ♀

FUMETERRE BULBEUSE. Racine  
tubéreuse, creuse; tige simple,  
presque droite; feuilles deux ou  
trois fois ternées; fleurs terminales;  
bractées ovées-lancéolées, très-  
entières. Fleurs purpurines, quel-  
quefois blanches. Fleurit en mars  
et avril. Croît dans les buissons  
ombragés.

Commune de Corneville, route  
de Berny à Beaumont,  
M. Auguste Le Prévost.

DIADELPHIA DECAN-  
DRIA.DIADELPHIE DÉCAN-  
DRIE.

## ONONIS.

## ONONIS.

*Observation.* L'*Ononis antiquorum* de LINNÉ, n'est pas même  
une variété de l'*Ononis spinosa*, du même auteur. Les individus  
qui, chez nous, reçoivent le nom spécifique d'*Antiquorum*,  
sont des individus qui appartiennent à l'espèce *Spinosa*, L., mais  
qui croissent dans des lieux très-secs et très-arides, et qui, par  
suite de cette localité, sont plus grêles, plus petits et plus épineux,  
mais qui n'offrent à l'œil de l'observateur aucun caractère différenciel.

2<sup>e</sup> *Observation.* Effacez de la Flore la description de l'*Ononis  
minutissima*, WILLD., et celle de l'*Ononis parviflora*, LAM., et  
écrivez en place :

*ONONIS PARVIFLORA*, LAM.

ONONIS A PETITES FLEURS.

*O. minutissima*, JACQ. *O. suboculta*, VILL. *O. columnæ*, AEL. cav. Ic. p. 42, t. 154, f. 1. *Caulibus erectis, basi ramosis, leviter pubescentibus; foliis omnibus ternatis; foliolis subcuneatis, obtusis, inæqualibus, apice denticulatis, striatis, subglabris; stipulis elongatis, linearibus, denticulatis, cauli adpressis; floribus axillaribus, subsessilibus, bifariis; calicibus scariosis; segmentis subulato-setiformibus, corollâ longioribus: leguminibus pubescentibus. Flores lutei. Floret junio, julio. Habitat in collibus siccis, saxosis, apricis.* ¶

Tiges dressées, rameuses du bas, légèrement pubescentes; feuilles toutes ternées; folioles un peu cunéiformes, obtuses, inégales, denticulées du haut, striées, à peine pubescentes; stipules allongées, linéaires, denticulées, appliquées sur la tige; fleurs axillaires, presque sessiles, opposées sur deux rangs; calices scarieux, à divisions subulées, sétiformes, plus longues que la corolle: légumes pubescens. Fleurs jaunes. Fleurit en juin, juillet. Croît sur les collines sèches, caillouteuses et exposées au soleil.

*Sur la roche de St-Adrien et sur celle de St-Jacques, près Andely. A Vernon et aux environs de l'hermitage de Sainte-Catherine.*

COLUTEA.

*COLUTEA*, L. *Calix quinquepartitus, lobis brevibus; corolla papilionacea; carina obtusa; vexillum medio maculâ cordiformi notatum; stylus per totam longitudinem deorsum barbatus: legumen monolocale, polyspermum, inflatum, suturâ superiore basi dehiscens.*

**C. ARBORESCENS**, L. LAM.

BAGUENAUDIER.

*BAGUENAUDIER*. Calice à cinq divisions courtes; corolle papilionacée; carène obtuse; centre de l'étendart muni d'une tache rouge cordiforme; style barbu en-dessous sur toute sa longueur: légume renflé, à une seule loge, à plusieurs semences, ne s'ouvrant qu'à la base de sa suture supérieure pour les laisser échapper.

**B. ARBRISSEAU**. Tige ligneuse;

Ill. , t. 624 , f. 1. *Caulc fruticoso ; foliis imparipinnatis ; foliolis ovalibus , apice emarginatis ; floribus racemosis , axillaribus ; leguminibus apice clausis. Flores lutei. Foret junio , julio. Habitat in dumetis. h*

feuilles ailées avec une impaire ; folioles ovales , échancrées au sommet ; fleurs en grappes , axillaires : légumes ne s'ouvrant qu'à la base. Fleurs jaunes. Fleurit en juin , juillet. Croît dans les buissons.

*A Saint-Denis-le-Thibout , dans un mauvais terrain calcaire , couvert de buissons.*

## MELILOTUS.

## MÉLILOT.

Excluez de la Flore la description du *Melilotus altissima*. THUILL. , et remplacez-la par celle-ci :

*MELILOTUS ALTISSIMA*, TH. *Trifolium altissimum*, Lois. Fl. Gall. *Caule erecto , quadri-sexpedali , basi lignoso ; foliis ovato-oblongis ; racemis longissimis ; alis carinae aequalibus ; leguminibus nudis , subglobosis , utrinque acutis , monospermis , maturis nigrescentibus. Flores lutei. Floret julio , agosto. Habitat in sylvaticis sepibusque. f*

GRAND MÉLILOT. Tige droite , haute de quatre à six pieds , ligneuse du bas ; folioles ovées-oblongues ; grappes de fleurs très-longues ; ailes de la carène égales : légumes nus , presque globuleux , pointus à chaque extrémité , monospermes , noirâtres à leur maturité ; fleurs jaunes. Fleurit en juillet , août. Croît dans les bois et les haies.

*Au Boisguillaume ; dans les haies entre Rouen et Darnétal , et dans la vallée de Pacy-sur-Eure.*

*M. LEUCANTHA*, KOCH. Fl. Fr. supp. *Trifolium album*, Lois. Fl. Gall. *Caule erecto , quadri-sexpedali ; foliolis ovato-oblongis ; racemis folio longioribus ; floribus parvis , albis ; alis carinae*

M. A FLEURS BLANCHES. Tige droite , haute de quatre à six pieds ; folioles ovées-oblongues ; fleurs petites , blanches , disposées en grappe plus longue que la feuille ; fleurs petites , blanches ; ailes de la carène égales :

*æqualibus : leguminibus nudis, subglobosis, monospermis. Floret junio, julio. Habitat in sabulosis humidis.*

égales : légumes nus, presque globuleux, monospermes. Fleurit en juin, juillet. Se trouve dans les sables humides.

*Rare aux environs de Rouen.*

LOTUS.

LOTIER.

*LOTUS SILIQUOSUS, L. JACQ. Fl. Aust, t. 361. LAM. Ill. 611, f. 2. Tetragonolobus siliquosus, ROTH. Caulibus procumbentibus, ramosis; foliis subcuneiformibus, villosis præcipuè subtus; bracteis foliaceis, lanceolatis, villosis; leguminibus membranaceo-quadrangulatis. Flores lutei. Floret junio, julio. Habitat in pratis humidis et in sylvaticis. ♀*

LOTIER A UNE SILIQUE. Tiges étalées sur la terre, rameuses; folioles presque cunéiformes, velues, surtout en-dessous; bractées foliacées, lancéolées, velues : légumes à quatre angles membraneux. Fleurs jaunes. Fleurit en juin, juillet. Se trouve dans les prés humides, les bois.

*Au marais de Chambord, en face du bois de la Butte, près Gisors.*

Communiqué par MM. Aug. Le Prévost et Blanche.

*Nota.* On trouve une variété du *Lotus corniculatus*, LIN., à tige presque droite, haute d'un pied ou deux; folioles longues, étroites, linéaires, quinées. C'est la variété  $\gamma$  de LINNÉ, *LOTUS TENUIFOLIUS, pentaphyllos, frutescens, tenuissimis glabris foliis*. Cette variété se trouve au Marais-Vernier.

*L. GYTISOIDES, L. ALL., Fl. Ped., n° 1136, t. 20, f. 1. Tota planta tomentoso-sericea. Caule basi prostrato, subramoso; foliis oblongis, obtusissimis, seu spatulatis; stipulis ovalilanceolatis; floribus longè pedunculatis, pedunculis axillariibus; capitulis bi-quadrifloris; dentibus calicinis inæqualibus :*

L. FAUX-CYTISE. Toute la plante est couverte d'un duvet soyeux, argenté; tige couchée du bas et redressée du haut, un peu rameuse; folioles oblongues, très-obtuses, ou en forme de spatule; stipules ovales-lancéolées; fleurs au nombre de deux à quatre, portées sur de longs pédoncules axillaires; dents

*leguminibus cylindricis, glabris, erectis, seu arcuatis, subtortosis. Flores lutei. Floret julio, augusto. Habitat in aridis maritimis.*

du calice inégales : légumes cylindriques, glabres, droits ou arqués, un peu bosselés. Fleurs jaunes. Fleurit en juillet, août. Croît dans les lieux arides, maritimes.

*Au Marais-Vernier, sur le banc du Nord, où cette belle plante a été trouvée par M. Dubreuil, qui la cultive actuellement dans le jardin des plantes.*

## MEDICAGO.

\* *Leguminibus falcatis.*

*MEDICAGO MEDIA, PERS. M. falcata, LAM. (non L.) M. sativa, var. β WILLD. Caulibus subtetragonis, prostratis; foliolis cuneato-linearibus, apice dentatis cum acumine; stipulis integris; vexillis amplis, supra violaceis, subtus pallidè luteis: leguminibus cochleato-contortis, glabris. Floret æstate. Reperitur cum medic. sativâ. ℞*

*Nota.* Cette Luzerne, que les cultivateurs nomment *Luzerne bâtarde*, a été confondue, tantôt avec la Luzerne cultivée, tantôt avec la Luzerne falciforme; mais elle diffère de la première par ses tiges qui sont constamment couchées, par l'étendard de la corolle qui est plus grand, violet en dessus et d'un jaune terne en dessous: elle diffère de la seconde dont les tiges sont seulement couchées du bas, les fleurs plus petites et constamment de couleur jaune.

## LUZERNE.

\* *Légumes en ser de faux.*

LUZERNE BATARDE. Tiges presque tétragones, couchées; folioles linéaires - cunéiformes, dentées au sommet avec une échancrure munie d'une pointe; stipules entières; étendard large, violet en dessus, jaune pâle en dessous: légumes glabres, contournés en spirale. Fleurit en été; se trouve mélangée avec la luzerne cultivée.

## CLASSIS XIX.

## CLASSE XIX.

SYNGENESIA POLYGA-  
MIA ÆQUALIS.SYNGÉNÉSIE POLYGAMIE  
ÉGALE.

LEONTODON.

LÉONTODON.

*LEONTODON HIRTUM*, L.

On trouve une variété à feuilles presque entières. C'est le *THRINCIA HIRTA*, var.  $\beta$ , *foliis subintegris*. Fl. Fr.

SYNGENESIA POLYGA-  
MIA SUPERFLUA.SYNGÉNÉSIE POLYGAMIE  
SUPERFLUE.

ASTER.

ASTER.

*ASTER TRIPOLIUM*, L.

M. Benjamin Gaillon a trouvé auprès de Dieppe, une variété à fleur discoïde, qu'il m'a communiquée, en me faisant observer que les folioles calicinales, loin d'être ouvertes, sont appliquées : *Foliolis calicinis adpressis*.

DORONICUM.

DORONIC.

Effacez de la Flore la description du *Doronicum plantagineum*, et mettez en place :

*DORONICUM PLANTAGINEUM*, L. *Caule ferè omninò glabro, sæpius ramoso ; ramis alternis, unifloris ; foliis omnibus subdenticulatis ; caulinis lanceolatis, acutis, amplexicaulibus ; inferioribus ovato-lanceolatis, petiolatis ; petiolis nudis. Flores*

DORONIC A FEUILLE DE PLANTAIN. Tige presque glabre, souvent rameuse ; rameaux alternes, uniflores ; toutes les feuilles un peu denticulées ; les caulinaires lancéolées, pointues, amplexicaules ; les inférieures ovées-lancéolées, pétiolées ; pétioles sans auricules.

*lutei. Floret maio. Habitat in sylvaticis montosis. 26*

**D. PARDALIANCHES, L.**  
*D. cordatum, LAM., JACQ. Fl. Aust., t. 350. Radice repente; caule hirsuto, simplici, interdum supernè ramoso; foliis omnibus denticulatis; summis subrotundis, cordatis, sessilibus; intermediis spatulato-cordatis; inferioribus radicalibusque simpliciter cordatis, longè petiolatis; petiolis omnibus plus minusve auriculatis. Flores lutei. Floret maio. Habitat in collibus umbrosis. 26*

Fleurs jaunes. Fleurit en mai. Croît dans les bois montueux.

*Dans ceux de Belbeuf, du côté de la petite vallée de Saint-Adriën; parc de Saint-Jean-du-Cardonnay.*

**D. MORT AUX PANTHÈRES.** Racine rampante; tige hérissée, simple, quelquefois rameuse du haut; toutes les feuilles denticulées; les supérieures presque arrondies, en cœur, sessiles; les intermédiaires spatulées en cœur; les inférieures et les radicales simplement en cœur, portées sur des pétioles plus ou moins longs; tous les pétioles plus ou moins sensiblement auriculés; les pétioles des feuilles radicales ne sont auriculés qu'à leur point d'insertion. Fleurs jaunes. Croît sur les côteaux ombragés.

*A Neuville; auprès de Neufchâtel-en-Bray.*

### SYNGENESIA POLYGAMIA FRUSTRANEA.

#### CENTAUREA.

\* *Foliolis calicinis ciliatis.*

**CENTAUREA CINEREA, LAM.**  
 Dict. 1, p. 669. *C. cineraria, JACQ. Hort. Vind., t. 92. Caule ramoso; foliis subtomentosis; inferioribus petiolatis, subpin-*

### SYNGÉNÉSIE POLYGAMIE FRUSTRANÉE.

#### CENTAURÉE.

\* *Calices à folioles ciliées.*

**CENTAURÉE CENDRÉE.** Tige rameuse; feuilles un peu tomenteuses; les inférieures pétiolées, presque pinnatifides; lacines écartées, comme grossièrement

*natifidis; laciniis distantibus, grossè subdentatis, obtusis; summis amplexicaulibus, simplicibus, lanceolatis, obtusis; calicibus ciliatis. Flores purpurascens. Floret julio. Habitat in montanis. ♀*

\*\* Foliolis calicinis spinosis.

*C. SOLSTICIALIS, L. Caule erecto, subramoso; foliis canescentibus, decurrentibus, subtomentosis; superioribus integerrimis, inferioribus latis, profundè sinuato-lyratis; lobo terminali maximo; floribus terminalibus, solitariis; calicinis spinis compositis, subpalmatis; spinâ intermediâ longissimâ. Flores lutei. Floret julio, Augusto. Habitat in arvis et secus rias. ☉*

dentées, obtuses; les supérieures amplexicaules, simples, lancéolées, obtuses; écailles des calices ciliées. Fleurs purpurines. Fleurit en juillet. Croît dans les lieux montueux.

*A Oissel.*

M. Dubreuil.

\*\* Foliolis du calice épineuses.

*C. DU SOLSTICE.* Tige dressée, un peu branchue; feuilles blanchâtres, un peu cotoneuses, décurrentes; les supérieures très-entières, les inférieures larges, profondément sinuées-lyrées; lobe terminal très-grand; fleurs terminales, solitaires; épines calicinales composées, presque disposées en forme de palme; l'épine intermédiaire très-longue. Fleurs jaunes. Fleurit en juillet, août. Croît dans les champs cultivés et le long des chemins.

*Aux environs de Gisors, de la Commanderie, près le Neufbourg.*

Communiquée par M. Passy.

Elle s'est aussi montrée pendant plusieurs années dans la plaine du Petit-Quevilly, ainsi que sur le flanc occidental de la montagne Sainte-Catherine.

## CLASSIS XX.

## GYNANDRIA DIANDRIA.

## ORCHIS.

\* *Radicibus fasciculatis.*

*ORCHIS ABORTIVA*, L., JACQ.  
Fl. Aust., t. 193. *Limodorum abortivum*, SWARTZ. *Caule violaceo, erecto, subflexuoso, aphylo, squamis vaginato; spicâ longissimâ; floribus magnis, distantibus; galeæ segmentis erectis; labello ovato, integro, subcon cavo; calcarè subulato, germenis longitudine. Flores violacei. Floret junio. Habitat in sylvaticis umbrosis et montosis, sæpius ad vias. ♀*

## GYNANDRIA POLYANDRIA.

## CALLA.

*CALLA*, L. *Spatha monophylla, plana; spadix undique tectus staminibus et ovariiis intermixtis. Bacca polysperma, multilocularis.*

## CLASSE XX.

## GYNANDRIE DIANDRIE.

## ORCHIS.

\* *Racines fasciculées.*

*ORCHIS AVORTÉ.* Tige violette, dressée, un peu flexueuse, sans feuilles, garnie d'écaillés en forme de gaines; épi très-long; fleurs grandes, écartées; casque à divisions dressées; tablier ové, entier, un peu concave; éperon subulé, de la longueur de l'ovaire. Fleurs violettes. Fleurit en juin. Croît dans les bois montueux, ombragés, et de préférence le long des chemins.

*Bois de Magny, près Gisors.*

## GYNANDRIE POLYANDRIE.

## CALLA.

*CALLA.* Spathe monophyle, plane; spadix couvert dans toute sa longueur d'étamines et d'ovaires distribués sans ordre. Baie à plusieurs loges, polysperme.

*C. PALUSTRIS*, L. Fl. Dan., t. 222. *Radice repente ; scapo assurgente ; foliis cordatis , acuminatis. Flores albid.* Floret maio , junio. *Habitat in fossis aquosis.* ♀

*C. DES MARAIS.* Racine rampante ; hampe dressée ; feuilles en cœur , acuminées. Fleurs blanches. Fleurit en mai , juin. Croît dans les mares et dans les fossés remplis d'eau.

*Mare des Saulx*, où cette plante s'est naturalisée après y avoir été plantée par M. Dubreuil ; *vivier du Tilleul-Enfant*, près Bernay.

## CLASSIS XXI.

## CLASSE XXI.

MONŒCIA MONANDRIA.

MONOECIE MONANDRIE.

CHARA.

CHARAGNE.

*Observation.* Le genre *Chara* fut d'abord placé par LINNÉ dans la Cryptogamie, et ensuite dans la Monœcie monandrie, où il est resté.

Les plantes de ce genre croissent dans les eaux stagnantes; elles sont articulées, à rameaux verticillés, transparentes lorsqu'elles sont fraîches, opaques et fragiles lorsqu'elles sont sèches. Leur fructification est une coque crustacée, ovoïde, striée en spirale, remplie d'une pulpe au milieu de laquelle sont nichés des corpuscules nombreux, et toutefois monosperme d'après les observations de M. Vaucher, de Genève.

Les *Charagnes* doivent-ils retourner se placer dans la nombreuse tribu des Cryptogames? C'est ce qui paraît aujourd'hui démontré d'après les recherches dont elles ont été récemment l'objet, et parmi lesquelles nous citerons celles de notre confrère et collaborateur M. Gaillon, qui fait entrer ce genre dans sa nouvelle famille des Némazoones.

Nous n'avons pas cru néanmoins pouvoir les distraire de la classe à laquelle on n'a pas cessé de les rapporter jusqu'à ce jour dans le système linnéen.

*CHARA TOMENTOSA*, WILLD.  
MORISS. S. 15, t. 14, f. 9. *Caulibus ramosis, fragilibus, cylindraccis, spongiosis, leviter sulcatis, apice subhispidis; ramulis basi foliosis; foliis teretibus, subulatis: fructibus solitariis, spiraliter contortis, bracteis brevioribus. Habitat in fossis, stagnis lacubusque.* ☉

CHARAGNE COTONNEUSE. Tiges rameuses, cassantes, cylindriques, spongieuses, légèrement sillonnées, un peu hispides au sommet; rameaux à base munie de petites feuilles cylindriques, subulées: fruits solitaires, contournés en spirale, plus courts que les bractées. Croît dans les fossés, les étangs et les lacs.

*A St-Georges-l'Abbaye.*

MONOECIE

## MONŒCIA PENTANDRIA. MONŒCIE PENTANDRIE.

## XANTHIUM.

*XANTHIUM*, L. *Flores masculi: calix polyphyllus, imbricatus; corollæ plures, monopetalæ, infundibuliformes, quinquefidæ; receptaculum paleaceum. Flores feminei: calix diphyllus; corolla nulla; styli duo; drupa sicca, muricata, bifida; nucleus bilocularis.*

*X. STRUMARIUM*, L. *X. vulgare*, LAM. Ill., t. 765, f. 1. Fl. Dan., t. 970. LOB. Ic., t. 588, f. 2. *Caule erecto, anguloso, ramoso, inermi; foliis petiolatis, cordatis, dentatis, scabris, plus minusve lobatis; floribus axillaribus, subsessilibus; femineis numerosis; fructibus ovoideis, congestis, muricatis; aculeis uncinatis. Flores subvirides. Floret maio, junio. Habitat in agris et ruderatis, ad sepes viasque.* ☉

## AMARANTHUS.

*AMARANTHUS*, L. *Flores masculi: calix tri-seu-pentaphyllus; corolla nulla; stamina tria seu quinque. Flores feminei: calix tri-seu-quinquephyllus; corolla nulla; styli tres; capsula monolocularis, circumcissa; semen unicum.*

## LAMPOURDE.

LAMPOURDE. *Fleurs mâles: calice de plusieurs folioles imbriquées; plusieurs corolles monopétales, infundibuliformes, quinquefidés; réceptacle garni de paillettes. Fleurs femelles: calice diphyllé; point de corolle; deux styles; drupe bifide, hérissé de pointes; noix biloculaire.*

L. GLOUTERON. Tige dressée, anguleuse, rameuse, dépourvue d'aiguillons; feuilles pétiolées, cordiformes, dentées, scabres, plus ou moins lobées; fleurs axillaires, presque sessiles; les femelles nombreuses; fruits ovoïdes, entassés, garnis d'aiguillons crochus. Fleurs verdâtres. Fleurit en mai, juin. Croît dans les champs cultivés, les lieux incultes, le long des haies et des chemins.

*A Cayeux.*

Communiquée par M. Félix Petit.

## AMARANTHE.

AMARANTHE. *Fleurs mâles: calice de trois ou de cinq folioles; point de corolle; trois ou cinq étamines. Fleurs femelles: calice de trois ou cinq feuilles; point de corolle; trois styles; capsule monosperme, s'ouvrant comme une boîte à savonette.*

*A. BLITUM*, L. *Caule ramoso, diffuso, procumbente; foliis petiolatis, ovatis, emarginatis; floribus triandris, glomeratis, axillaribus, subviridibus. Floret julio, augusto. Habitat in cultis et ruderatis.* ☉

*A. BLETTE*. Tige rameuse, diffuse, couchée; feuilles pétiolées, ovées, échancrées au sommet; fleurs à trois étamines, agglomérées, axillaires, verdâtres. Fleurit en juillet, août. Croît dans les lieux cultivés et dans ceux qui sont pierreux.

*Aux environs du Pont-Audemer.*

M. Brouard, *Cat. des Plantes du département de l'Eure.*

### MONŒCIA POLYANDRIA.

#### QUERCUS.

*Observation.* J'ai déjà décrit dans la Flore Rouennaise une espèce de Chêne (*Quercus robur*, LIN.), et j'ai indiqué une variété sous le nom de *Quercus pedunculata*, HOFFM. Mais comme il y a erreur dans la Synonymie, retranchez l'une et l'autre description, et remplacez-les par celles-ci :

*QUERCUS ROBUR*, L. *Q. racemosa*, LAM. *Q. pedunculata*, HOFFM. *Arbor procera; foliis petiolatis, glabris, oblongis, sinuatis; lobis rotundatis; fructibus oblongis, pedunculatis. Flores rubescentes. Floret aprili, maio. Frequens in sylvis.* h

*Q. SESSILIFLORA*, SMITH. *Q. robur*, LAM. Dict. 1, p. 717. *Arbor procera. Foliis subpetiolatis, subglabris, oblongis, si-*

### MONŒCIE POLYANDRIE.

#### CHÊNE.

*CHÊNE ROUVRE*. Grand arbre; feuilles pétiolées, glabres, oblongues, sinuées, à lobes arrondis: fruits oblongs, pédonculés. Fleurs rousses. Fleurit en avril, mai. Commun dans les bois.

*CHÊNE SESSILE*. Grand arbre. Feuilles un peu pétiolées, presque glabres, oblongues, sinuées-lobées, à lobes arrondis: fruits

*ovato-lobatis; lobis rotundatis; fructibus sessilibus. Flores rubescentes. Floret aprili, maio. Frequens in sylvis.* sessiles. Fleurs rouges. Fleurit en avril, mai. Commun dans les forêts.

## CORYLUS.

## COUDRIER.

*Observation.* M. Du Hequet a trouvé sur les côtes de Dieppe-dalle une belle variété dont les feuilles ressemblent à celles de l'*Urtica dioïca*. Aucun auteur, que je sache, n'a mentionné cette variété. J'en parle ici pour fixer l'attention des botanistes. En 1802, M. Dubreuil a semé des noisettes de cette variété; elles n'ont produit que le *Corylus avellana*. Par conséquent ce n'est qu'un jeu de la nature.

## POLYGAMIA MONŒCIA. POLYGAMIE MONŒCIE.

## ATRIPLEX.

## AROCHE.

*Nota.* La description de l'*Atriplex patula* doit être effacée de la Flore et remplacée par celle qui suit :

*ATRIPLEX PATULA, L. Caule herbaceo, ramoso, patulo; foliis petiolatis, lanceolato-hastatis, subdentatis; racemis axillaribus terminalibusque; calicibus seminum rhombeis, apice denticulatis, disco submuricatis. Flores herbacei. Floret julio, augusto. Habitat ad vias. ☉*

AROCHE ÉTALÉE. Tige herbacée, rameuse, étalée; feuilles pétiolées, lancéolées-hastées, quelquefois dentées; fleurs en grappes axillaires et terminales; calice des semences rhomboïde, denticulé au sommet, à disque un peu hérissé. Fleurs de couleur herbacée. Fleurit en juillet, août. Se trouve le long des chemins.

*A. ANGUSTIFOLIA, SMITH. Caule herbaceo, divaricato; foliis inferioribus subhastatis; superioribus lanceolato-linearibus, integerrimis; racemis axillaribus*

A. A FEUILLES ÉTROITES. Tige herbacée, divariquée; feuilles inférieures presque hastées; les supérieures lancéolées-linéaires, très-entières; fleurs en grappes

*terminalibusque ; calicibus se-*  
*minum hastatis , integerrimis.*

*Flores herbacei. Floret junio ,*  
*augusto. Habitat in cultis et*  
*ruderatis.*

axillaires et terminales ; calice  
des semences hasté, très-entier.

Fleurs de couleur herbacée. Fleu-  
rit en juillet, août. Se trouve  
dans les lieux cultivés et les en-  
droits pierreux.

FIN.

# TABLE ALPHABÉTIQUE.

*Nota.* Les noms latins sont en caractères italiques, ceux qui s'écrivent en français comme en latin sont indiqués par les mots latin et français.

| A.                                  |          |                                   |           |
|-------------------------------------|----------|-----------------------------------|-----------|
| <i>Agrimonia</i> ,                  | page 49. | <i>Bromus</i> ,                   | page 17.  |
| <i>Agrostis</i> ,                   | 12.      | <i>Bunium</i> ,                   | 30.       |
| Aigremoine,                         | 49.      | Buplèvre,                         | ibid.     |
| <i>Aira</i> ,                       | 13.      | <i>Bupleurum</i> ,                | ibid.     |
| Amaranthe,                          | 73.      |                                   |           |
| <i>Amaranthus</i> ,                 | ibid.    | C.                                |           |
| <i>Anemone</i> , latin et français, | 54.      | Caillelait,                       | 21.       |
| Anserine,                           | 28.      | <i>Calla</i> , latin et français, | 70.       |
| <i>Arenaria</i> ,                   | 44.      | <i>Campanula</i> ,                | 26.       |
| Arroche,                            | 75.      | Campanule,                        | ibid.     |
| <i>Arundo</i> ,                     | 18.      | Canche,                           | 13.       |
| Asaret,                             | 48.      | <i>Centaurea</i> ,                | 68.       |
| <i>Asarum</i> ,                     | 48.      | Centaurée,                        | ibid.     |
| <i>Asperula</i> ,                   | 21.      | Céraiste,                         | 47.       |
| Aspérule,                           | ibid.    | <i>Cerastium</i> ,                | ibid.     |
| <i>Aster</i> , latin et français,   | 67.      | Cerfeuil,                         | 32 et 37. |
| <i>Atriplex</i> ,                   | 75.      | <i>Chærophyllum</i> ,             | 33.       |
| <i>Avena</i> ,                      | 17.      | <i>Chara</i> ,                    | 72.       |
| Avoine,                             | ibid.    | Charagne,                         | ibid.     |
|                                     |          | Chêne,                            | 74.       |
|                                     |          | <i>Chenopodium</i> ,              | 28.       |
| B.                                  |          | <i>Chrysosplenium</i> ,           | 42.       |
| Baguenaudier,                       | 63.      | <i>Cochlearia</i> ,               | 59.       |
| Béhen,                              | 43.      | <i>Colutea</i> ,                  | 63.       |
| Berle,                              | 31.      | <i>Convallaria</i> ,              | 37.       |
| Blé,                                | 19.      | <i>Corylus</i> ,                  | 75.       |
| Brome,                              | 17.      | Coudrier,                         | ibid.     |

|                      |          |                                       |          |
|----------------------|----------|---------------------------------------|----------|
| <i>Cranson</i> ,     | page 59. |                                       |          |
| <i>Cucubalus</i> ,   | 43.      |                                       |          |
| <i>Cynoglosse</i> ,  | 25.      |                                       |          |
| <i>Cynoglossum</i> , | ibid.    |                                       |          |
|                      |          | <b>D.</b>                             |          |
| <i>Dianthus</i> ,    | 42.      |                                       |          |
| <i>Dorine</i> ,      | ibid.    |                                       |          |
| <i>Doronic</i> ,     | 67.      |                                       |          |
| <i>Doronicum</i> ,   | ibid.    |                                       |          |
|                      |          | <b>E.</b>                             |          |
| <i>Echium</i> ,      | 25.      |                                       |          |
| <i>Elyme</i> ,       | 19.      |                                       |          |
| <i>Elymus</i> ,      | ibid.    |                                       |          |
| <i>Epiaire</i> ,     | 58.      |                                       |          |
| <i>Eriophorum</i> ,  | 9.       |                                       |          |
| <i>Eryngium</i> ,    | 29.      |                                       |          |
| <i>Euphorbe</i> ,    | 49.      |                                       |          |
| <i>Euphorbia</i> ,   | ibid.    |                                       |          |
|                      |          | <b>F.</b>                             |          |
| <i>Festuca</i> ,     | 16.      |                                       |          |
| <i>Fétuque</i> ,     | ibid.    |                                       |          |
| <i>Foin</i> ,        | 12.      |                                       |          |
| <i>Fragaria</i> ,    | 52.      |                                       |          |
| <i>Fraisier</i> ,    | ibid.    |                                       |          |
| <i>Fumaria</i> ,     | 62.      |                                       |          |
| <i>Fumeterre</i> ,   | ibid.    |                                       |          |
|                      |          | <b>G.</b>                             |          |
| <i>Galium</i> ,      | 21.      |                                       |          |
| <i>Gentiana</i> ,    | 29.      |                                       |          |
| <i>Gentiane</i> ,    | ibid.    |                                       |          |
|                      |          | <b>H.</b>                             |          |
|                      |          | <i>Hepatica</i> ,                     | page 54. |
|                      |          | <i>Hépatique</i> ,                    | ibid.    |
|                      |          | <b>J.</b>                             |          |
|                      |          | <i>Jonc</i> ,                         | 38.      |
|                      |          | <i>Juncus</i> ,                       | ibid.    |
|                      |          | <b>L.</b>                             |          |
|                      |          | <i>Lampourde</i> ,                    | 73.      |
|                      |          | <i>Leersia</i> ,                      | 10.      |
|                      |          | <i>Léersie</i> ,                      | ibid.    |
|                      |          | <i>Leontodon</i> , latin et français, | 67.      |
|                      |          | <i>Ligusticum</i> ,                   | 30.      |
|                      |          | <i>Lin</i> ,                          | 35.      |
|                      |          | <i>Linaigrette</i> ,                  | 9.       |
|                      |          | <i>Linum</i> ,                        | 35.      |
|                      |          | <i>Livèche</i> ,                      | 30.      |
|                      |          | <i>Lotier</i> ,                       | 65.      |
|                      |          | <i>Lotus</i> ,                        | ibid.    |
|                      |          | <i>Luzerne</i> ,                      | 66.      |
|                      |          | <i>Lychnide</i> ,                     | 46.      |
|                      |          | <i>Lychnis</i> ,                      | ibid.    |
|                      |          | <b>M.</b>                             |          |
|                      |          | <i>Malva</i> ,                        | 61.      |
|                      |          | <i>Mauve</i> ,                        | ibid.    |
|                      |          | <i>Medicago</i> ,                     | 66.      |
|                      |          | <i>Melica</i> ,                       | 13.      |
|                      |          | <i>Mélilot</i> ,                      | 64.      |
|                      |          | <i>Melilotus</i> ,                    | ibid.    |
|                      |          | <i>Mélique</i> ,                      | 13.      |
|                      |          | <i>Milium</i> ,                       | 11.      |
|                      |          | <i>Millet</i> ,                       | ibid.    |

Molène , 27.  
Morelle , 28.  
Muguet , 37.

## O.

Œillet , 42.  
Œnanthe, latin et français, 31.  
Œnothéra , 41.  
Onagre , ibid.  
Ononis, latin et français, 62.  
Orchis, latin et français, 70.  
Ornithogale, 36.  
Ornithogalum , ibid.  
Orobanche, latin et français, 58.

## P.

Panicaut , 29.  
Panicum , 10.  
Panis , ibid.  
Paturin , 13.  
Phalangère , 36.  
Phalangium , ibid.  
Plantago , 24.  
Plantain , ibid.  
Poa , 13.  
Polygonum , 41.  
Polypogon, latin et français, 11.  
Potentilla , 53.  
Potentille, ibid.  
Prunier , 50.  
Prunus , ibid.  
Pulmonaire , 25.  
Pulmonaria, ibid.

## Q.

Quercus , 74.

## R.

Ranunculus , 55.  
Renoncule, ibid.  
Renouée , 41.  
Ronce , 51.  
Rosa , 50.  
Roseau , 18.  
Rosier , 50.  
Rouvre, voyez Chêne.  
Rubus , 51.  
Rumex, latin et français, 39.

## S.

Sabline , 44.  
Salsola , 29.  
Scandix , 32.  
Sedum , 45.  
Seseli, latin et français, 34.  
Silene, latin et français, 43.  
Sisymbre , 59.  
Sisymbrium , ibid.  
Sium , 31.  
Solanum , 28.  
Soude , 29.  
Spargoute , 47.  
Spergula , ibid.  
Spiræa , 50.  
Spirée , ibid.  
Stellaire , 44.  
Stellaria , ibid.  
Stachis , 58.

| T.                                   |       | V.                 |       |
|--------------------------------------|-------|--------------------|-------|
| Terre-noix ,                         | 30.   | <i>Verbascum</i> , | 27.   |
| <i>Thlaspi</i> , latin et français , | 59.   | Vermiculaire ,     | 45.   |
| <i>Triticum</i> ,                    | 19.   | <i>Veronica</i> ,  | 7.    |
|                                      |       | Véronique ,        | ibid. |
|                                      |       | Vipérine ,         | 25.   |
| U.                                   |       | X.                 |       |
| Utriculaire ,                        | 7.    |                    |       |
| <i>Utricularia</i> ,                 | ibid. | <i>Xanthium</i> ,  | 73.   |

FIN DE LA TABLE.